
3 1761 03988 5504





UOT
29/1/2[illegible]

HISTOIRE SOMMAIRE

DE LA

LITTÉRATURE MÉRIDIONALE

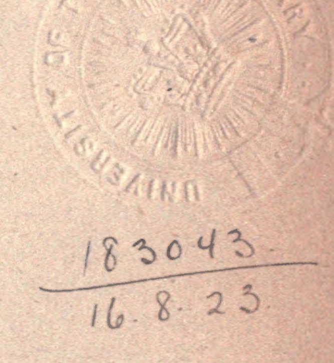
AU MOYEN AGE

(DES ORIGINES A LA FIN DU XV[e] SIÈCLE)

JOSEPH ANGLADE
Professeur à l'Université de Toulouse

HISTOIRE SOMMAIRE
DE LA
LITTÉRATURE MÉRIDIONALE
AU MOYEN AGE
(DES ORIGINES A LA FIN DU XVe SIÈCLE)





PARIS
ANCIENNE LIBRAIRIE FONTEMOING ET Cie
E. DE BOCCARD, ÉDITEUR
1, RUE DE MÉDICIS, 1

1921

Il a été tiré à part :
cinq exemplaires sur papier velin pur fil
numérotés à la presse.

PRÉFACE

Il n'existe pas, en France, de *Manuel d'histoire de la littérature méridionale* ; cette constatation suffirait à expliquer notre entreprise, qui n'aurait pas besoin d'autre justification. Nous n'adressons pas d'ailleurs de reproches à nos prédécesseurs ; leur tâche fut assez ingrate de faire connaître les textes inédits ; il n'est pas nécessaire de rappeler avec quelle conscience Paul Meyer et Chabaneau accomplirent cette besogne.

Maintenant les textes les plus importants de l'ancienne littérature méridionale ont été publiés. Beaucoup de troubadours ont été édités d'une manière critique ; de nombreuses études historiques ont éclairé plusieurs points de leur vie ; des périodes complètes de l'histoire littéraire ont été étudiées à fond ; le moment paraît venu de tenter de réunir ce qui jusqu'ici se trouvait dispersé et de faire connaître dans un ouvrage d'ensemble une littérature qui a eu sa vie propre : vie brillante et éphémère, mais importante par le rôle de ceux qui

l'ont vécue et l'influence qu'elle a eue sur les littératures modernes.

Nous avons dû répartir la matière en trois grandes divisions, sans tenir un compte excessif de la chronologie. La plus importante de ces divisions comprend la poésie lyrique ; c'est celle à laquelle nous avions déjà consacré notre livre des *Troubadours*; nous avons donné ici beaucoup plus de noms et beaucoup plus de faits, ces derniers autrement présentés d'ailleurs et souvent autrement résumés.

Nous avons essayé de grouper les troubadours par provinces, ce qui est relativement facile pour les débuts et le XIIe siècle presque en entier ; au XIIIe siècle, nous avons essayé de les grouper autrement, en les rattachant aux grands événements historiques du temps : Croisade albigeoise, changement de dynastie en Provence, progrès du pouvoir royal dans le Midi de la France, etc.

La deuxième partie de notre étude comprend la poésie non lyrique : didactique, morale ou religieuse. L'intérêt de ce chapitre de la littérature méridionale est moindre que celui du précédent ; mais on y trouve encore à relever de belles œuvres narratives ou épiques, comme *Flamenca*, *Jaufre*, la *Chanson de la Croisade*, etc. L'histoire de la poésie religieuse est particulièrement intéressante, car elle nous fait assister à la transformation des mœurs qui se produit dans le Midi au XIIIe siècle.

Notre intention première était de nous arrêter à la fin du XIIIe siècle et d'arriver tout au plus jusqu'à la fondation du Consistoire du Gai Savoir.

Mais, d'une part, nous tenions à étudier, au moins rapidement, l'École toulousaine, à laquelle aboutissent les courants littéraires de la période de décadence; d'autre part, nous voulions au moins énumérer les œuvres diverses où se manifeste encore la vie de la langue d'Oc, en dehors même de l'École toulousaine; car le XIVe siècle — s'il n'a pas l'éclat de la période classique — apporte cependant à la littérature d'Oc quelques contributions qui ne sont pas sans intérêt; enfin, c'est surtout au XIVe et au XVe siècles que sont rédigés la plupart des ouvrages en prose; et nous ne voulions pas exclure la prose de notre revue. Pour toutes ces raisons nous avons conduit cette histoire de la littérature méridionale au delà du but que nous nous étions d'abord assigné ; nous avons été amené à la pousser jusqu'à la fin du XVe siècle, époque où la découverte de l'imprimerie marque dans tous les domaines une période nouvelle.

La troisième partie de notre travail a été la moins intéressante à rédiger. On aurait pu se contenter d'un simple catalogue, la plupart des œuvres en prose n'ayant, en dehors des *Biographies des Troubadours* et de quelques autres textes, aucune valeur littéraire. Mais il nous a paru bon de grouper ensemble les œuvres médiocres écrites pendant les deux ou trois siècles de décadence qui suivent la période classique des troubadours. Ces traductions, ces chroniques, ces essais de littérature scientifique, ces traités didactiques, moraux ou religieux, montrent que la langue s'est maintenue un peu partout; *soun mort li bèu disèire,* comme

dit Mistral, « les beaux poètes sont morts », mais la langue qu'ils ont créée vit toujours ; la pensée des auteurs est médiocre, les sujets sont pauvres, mais la langue garde sa vigueur et souvent sa pureté. Les gallicismes ne sont pas encore, même au xv[e] siècle, trop abondants.

Nous avons eu sous les yeux, pour la rédaction de notre travail, les quatre manuels ou ouvrages fondamentaux consacrés à l'ancienne littérature méridionale : le *Grundriss* de Bartsch, qui, quoique datant de 1872, est un relevé précieux des richesses de notre littérature ; les *Biographies des Troubadours* de Chabaneau (1885) [1], avec les notes de tout ordre qui les accompagnent, modèles d'érudition et de sagacité ; la petite *Histoire de la littérature provençale* de A. Restori [2], élégante et précise dans sa concision ; enfin l'*Histoire de la littérature provençale* de A. Stimming, dans le *Grundriss der romanischen Philologie* (T. II, 2[e] partie, p. 1-59) de Grœber (Srasbourg, 1893).

Depuis cette dernière date beaucoup de textes méridionaux ont été l'objet d'études nouvelles et la plupart des textes inédits ont été publiés [3].

1. *Histoire Générale de Languedoc*, éd. Privat, T. X, p. 209-409 ; quand nous citons d'après le tirage à part, nous gardons le titre de *Biographies des Troubadours*.

2. A. Restori, *Letteratura provenzale*. Milan, 1891. (Manuali Hœpli). La première partie de cette étude a été traduite en français par A. Martel, Montpellier, Impr. Hamelin, 1895.

3. On peut en voir le relevé dans le *Kritischer Jahresbericht* ou *Annuaire Critique des progrès de la philologie romane* de Vollmœller (Dresde), où, pendant plus de quinze ans, nous avons assumé la tâche peu agréable de signaler et d'apprécier toutes les publications qui concernaient nos études

Quoique le domaine de l'ancienne littérature méridionale soit relativement restreint, il y a des parties importantes qui n'ont pas encore été traitées à fond et sur lesquelles nous avons été amené à donner notre opinion ; elle n'est souvent sur ces points-là que provisoire.

Le *Grundriss* de Bartsch, vieilli depuis longtemps, était sur le point de reparaître sous une forme rajeunie, au moment où la guerre a éclaté. Je ne sais maintenant quand il reparaîtra ; en attendant, le présent ouvrage aura rempli le rôle que son auteur souhaite pour lui s'il contribue à mieux faire connaitre aux Français du Nord comme à ceux du Midi une période importante de l'histoire littéraire de la France.

Mais cette connaissance serait vaine si elle n'était complétée par l'étude directe des textes. L'histoire littéraire est un guide ; seule l'étude des textes est féconde et vivante ; l'une est un moyen, l'autre est le but et la fin.

Toulouse, Janvier 1921.

J. Anglade.

PREMIÈRE PARTIE

CHAPITRE I

Les Origines.

Les études méridionales; leur intérêt. — Origines de la langue méridionale ; ses différents noms. — Ses limites. — Les plus anciens monuments de la langue méridionale : Boèce, Chanson de Sainte Foy ; *monuments en prose* [1].

Coup d'œil sur l'histoire des études méridionales. — Le pays qui a le mieux étudié la littérature des troubadours est l'Italie. Dès les origines, on y fait des anthologies, comme celle de Ferrari de Ferrare [2] (début du xive siècle). Dante et Pétrarque contribuent, en imitant les troubadours, à répandre leur gloire; les premiers provençalistes des temps modernes sont les commentateurs de Dante et de Pétrarque au xvie siècle, en particulier Velutello. Les humanistes italiens de cette époque, comme Pietro Bembo et Barbieri [3], ainsi que Castel-

1. **Bibliographie.** — La bibliographie sera indiquée en note dans le courant du livre. D'une manière générale on pourra consulter les ouvrages suivants : Bartsch (K.), *Grundriss zur Geschichte der provenzalischen Literatur.* Elberfeld, 1872. L'ouvrage est vieilli ; une nouvelle édition était en préparation avant la guerre. Chabaneau (C.), *Biographies des Troubadours.* (*Hist Gén. Lang.*, t. X). J. Anglade, *Pour étudier les Troubadours.* Toulouse, 1916. A. Jeanroy, *Bibliographie des Chansonniers provençaux.* Paris, 1916. J. Anglade, *Bibliographie de la grammaire provençale.* Barcelone, 1917. (Extr. des *Estudis Románics*). J. Anglade, *Grammaire de l'ancien provençal.* Paris, 1921.

2. Ms. D^e^ de Bartsch, premier tiers du xive siècle. Publié par Rossi et Teulié, *Annales du Midi*, XIII, XIV.

3. *Origine della poesia rimata.* Ce livre, composé avant 1571, date de la mort de Barbieri, a été imprimé seulement deux siècles plus tard par Tiraboschi (Modène, 1790). Cf. sur les

VETRO, ont étudié les troubadours sur les chansonniers qu'ils possédaient. Le goût des Italiens pour les études provençales se maintint aux siècles suivants ; mais le livre de Jean de Nostredame (cf. *infra*), traduit en italien dès 1575, date de son apparition en France, traduit de nouveau au XVIIIe siècle par CRESCIMBENI [1], contribua à répandre beaucoup d'erreurs, malgré la réaction opérée à la fin du XVIIIe siècle par TIRABOSCHI.

En France l'étude de la littérature méridionale est également gâtée pour plusieurs siècles par l'apparition de l'ouvrage mensonger de JEAN DE NOSTREDAME, procureur [2] au Parlement de Provence († en 1577), intitulé : *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, Lyon, 1575. (Traduction italienne par GIUDICI, Lyon, 1575). Le système de Nostredame consiste à rattacher les troubadours à la Provence, et surtout aux grandes familles de son temps, par toutes sortes de mensonges. Ses erreurs se répandirent et s'enracinèrent rapidement ; les compilateurs comme DU VERDIER, LA CROIX DU MAINE contribuèrent à leur diffusion ; elles ont pesé pendant plusieurs siècles sur l'histoire littéraire [3].

Au XVIIIe siècle, de bons provençalistes luttèrent contre ces erreurs : parmi eux, LACURNE DE SAINTE-PALAYE se fit remarquer par son zèle pour le moyen

études provençales en Italie : S. DEBENEDETTI, *Gli Studj provenzali in Italia nel cinquecento*. Turin, 1911.

1. *Istoria della volgar poesia* ; ce livre a eu deux éditions, la première en 1698 ; la deuxième — avec addition des *Commentari*, qui avaient paru en 1702-1711 — de 1714 à 1731. Le tome II de cette dernière édition, qui contient les *Vies* de Nostredame, est de 1730. La traduction des *Vies* est de 1710 et ne se trouvait pas dans la 1re édition de l'*Istoria*.

2. Ce titre correspondrait aujourd'hui à celui d'avoué.

3. Voir sur tout ceci : JEHAN DE NOSTREDAME, *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*. Nouv. éd. par C. CHABANEAU et J. ANGLADE. Paris, 1913. Introd., ch. V.

âge français et provençal ; il avait copié ou fait copier de nombreux manuscrits provençaux et français ; mais, quoiqu'il soit mort assez âgé [1], il n'eut pas le temps d'entreprendre les vastes publications de textes qu'il s'était proposé de faire. L'abbé Millot composa d'après ses papiers une *Histoire littéraire des Troubadours* [2], qui, pour l'époque, ne fut pas sans mérite. L'abbé Goujet rectifia, dans sa *Bibliothèque française* [3], plusieurs erreurs grossières de Jean de Nostredame. En Provence, de bons travailleurs comme Thomassin de Mazaugues, qui fut en relations avec Sainte-Palaye, étudièrent avec zèle la littérature des troubadours [4] ; citons encore, parmi les provençalistes du xviii[e] siècle, de Caumont et l'infatigable érudit aixois J. P. de Haitze [5].

Dans le premier tiers du xix[e] siècle, Raynouard [6] et Rochegude [7] apportent avec des mérites divers d'importantes contributions à l'étude de la littéra-

1. En 1781 ; il était né dans les dernières années du xvii[e] siècle.
2. Paris, 1774, 3 vol.
3. Publiée de 1741 à 1756 ; cf. t. VIII, p. 300, 397. L'abbé Goujet est mort en 1767.
4. Thomassin de Mazaugues, né à Aix en 1684, mort en 1743. Il avait formé le projet d'écrire une *Histoire de la littérature provençale*. Chabaneau en a retrouvé et publié quelques fragments : cf. *Manuscrits provençaux perdus ou égarés* (Extr. de la *Rev. lang. rom.*), p. 77. Avant Thomassin, Pierre de Chasteuil-Gallaup (1644-1727) avait aussi projeté d'écrire une *Histoire de la littérature provençale* ; mais il prenait comme source principale Jean de Nostredame ; Chabaneau, *Op. laud.*, p. 69.
5. Cf. J. Bauquier, *Les provençalistes du* xviii[e] *siècle*, Paris, 1880. (Extr. de la *Rev. lang. rom.*)
6. Raynouard, né à Brignoles (Var) ; 1761-1836. *Choix des poésies originales des troubadours*, Paris, 1816-1821 ; 6 vol. — *Lexique Roman*, Paris, 1844 ; 6 vol.
7. De Rochegude, né à Albi en 1741, mort en 1834. *Parnasse Occitanien*, Toulouse, 1819. — *Glossaire Occitanien*, Toulouse, 1819. Les deux ouvrages ont été publiés sans nom d'auteur. Rochegude avait été amiral, puis député à la Constituante et à la Convention.

ture méridionale, en publiant, les premiers, les poésies des troubadours.

Avec la création d'une chaire de littérature étrangère à l'Université de Paris (1830), chaire à laquelle fut appelé FAURIEL [1], la littérature méridionale devient, du moins en partie, matière d'enseignement. Elle ne le deviendra complètement que plus tard, à l'Ecole des Chartes, avec PAUL MEYER [2]. La fondation de la *Revue des langues romanes* [3] et celle de la *Romania* (1872) contribuèrent à appeler sur la littérature méridionale l'attention des pouvoirs publics. Des chaires furent fondées au Collège de France [4] (1874) et à Montpellier (1878). La première fut confiée à PAUL MEYER, la seconde à CAMILLE CHABANEAU. D'autres enseignements de ce genre furent créés successivement à Toulouse (1884, A. THOMAS, plus tard A. JEANROY), à Bordeaux (ED. BOURCIEZ) et à AIX (L. CONSTANS). Parmi les Uni-

1. FAURIEL, né à Saint-Étienne; 1772-1843. *Histoire de la poésie provençale,* Paris, 1847, 3 vol. (Publication posthume). Sur FAURIEL voir : J.-B. GALLEY, *Claude Fauriel, Membre de l'Institut.* Saint-Étienne, 1909.

2. Quoique F. GUESSARD, professeur à l'École des Chartes, ait publié les grammaires de Raimon Vidal et de Hugues Faidit (cf. *infra,* ch. XII), nous ne croyons pas qu'il ait enseigné le provençal.

Les travaux de A. GIDEL (*Les Troubadours et Pétrarque,* thèse de Paris, 1857), de E. BARET (*Espagne et Provence,* Paris, 1857; *Les Troubadours et leur influence sur les littératures du Midi de l'Europe,* nouvelle rédaction plus développée de l'ouvrage précédent, Paris, 1867) ont peu de valeur. Signalons l'édition des *Leys d'Amors* donnée, en 1841-1843 (Toulouse, 3 vol.), par GATIEN-ARNOULT, celle des *Joies du Gai Savoir,* par J.-B. NOULET (Toulouse, sans date; 1849), ainsi que d'autres travaux de NOULET qu'il serait trop long d'énumérer ici.

3. Montpellier, 1870; organe de la *Société pour l'étude des langues romanes.*

4. La chaire s'appelle encore : Chaire de « Langues et littératures de l'Europe méridionale », mais en fait elle était surtout destinée à un provençaliste, dont l'enseignement faisait pendant à celui de la langue et littérature françaises du Moyen Age.

versités méridionales ou se rattachant au Midi par leur sphère d'influence, celles de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Poitiers et de Lyon [1] n'ont pas encore de chaire de langue et littérature méridionales.

En Allemagne, l'enseignement de la philologie romane en général, et par suite de la langue et de la littérature méridionales, avait bénéficié des progrès qu'avaient faits les études philologiques sous l'impulsion des frères Grimm. DIEZ [2] avait inauguré avec éclat cet enseignement à l'Université de Bonn (1830). Mais il ne semble pas que cet enseignement se soit bien développé jusqu'à la seconde moitié du XIXe siècle [3]. A cette époque, sous l'influence de C. A. F. MAHN, qui publia une sorte de *Corpus* des troubadours [4], les études méridionales se développèrent en Allemagne et prirent place à côté des études d'ancien français. Les principaux provençalistes allemands sont, en dehors de DIEZ et de MAHN, BARTSCH, H. SUCHIER, STIMMING, EMIL LEVY, APPEL, E. STENGEL, SCHULTZ-GORA, R. ZENKER, A. KOLSEN, etc.

1. L'éminent provençaliste L. CLÉDAT occupe dans cette Université, une chaire de « langue et littérature françaises du Moyen Age ».

2. F. DIEZ, *Die Poesie der Troubadours*. Zwickau, 1826. Traduit en français par F. DE ROISIN en 1845. Nouvelle édition allemande par K. BARTSCH, Leipzig, 1883. — *Leben und Werke der Troubadours*, 1829. Nouvelle édition par K. BARTSCH, Leipzig, 1883. Un enseignement de philologie romane est créé à Halle en 1833, à Marbourg en 1836, à Tubingen en 1844. La 1re édition de la *Grammaire des langues romanes* de Diez a paru de 1836 à 1843.

3. La philologie *romane* comprend, en Allemagne, l'étude de toutes les langues romanes. En fait on y étudie surtout l'ancien français et l'ancien provençal.

4. *Gedichte der Troubadours*, Berlin, 1856-1873, 4 vol. *Werke der Troubadours*, Berlin, 1856-1885. 4 vol.

En Italie aussi, une grande place a été faite, dans les Universités, à l'étude de l'ancienne littérature méridionale. Une vingtaine de troubadours sont nés en Italie ; de plus, les origines de la poésie italienne ne s'éclairent que par l'étude de la poésie des troubadours : double raison qui explique la place prise dans l'enseignement supérieur italien par l'étude de cette poésie. Les principaux provençalistes italiens [1] sont : Pio Rajna, E. Monaci, U. Canello, d'Ovidio, V. Crescini, de Lollis, F. Torraca, A. Restori, N. Zingarelli, A. Parducci, P. Savj-Lopez, G. Bertoni, S. Debenedetti, etc.

Parmi les Catalans, citons : Bastero, auteur de la *Crusca Provenzale* [2], et surtout Milá y Fontanals, auteur de *Los Trovadores en España* (1861); parmi les contemporains, Massó-Torrents.

En Portugal, les études méridionales sont brillamment représentées par T. Braga, par Leite de Vasconcellos et par Carolina Michaelis de Vasconcellos. En Angleterre, citons H. Chaytor [3]. L'enseignement de l'ancien provençal est aussi représenté dans les Universités américaines par H. Grandgent [4], L. Smith [5], L. Adams [6], etc.

1. Avant eux le comte Galvani avait publié à Modène un intéressant ouvrage, où malheureusement se faisait sentir l'influence de J. de Nostredame : *Osservazioni sulla poesia dei Trovatori*. Modène, 1829.

2. Bastero, d'origine catalane — il était né en 1675 à Barcelone — passa une quinzaine d'années à Rome, où il fut nommé membre de l'Académie de la Crusca.

3. Édition de Perdigon (*Annales du Midi*, XXI (1909), p. 153, 312) ; *The Troubadours of Dante*, Oxford, 1902.

4. H, Grandgent, professeur à l'Université Harvard, *Outline of the Phonology and Morphology of Old Provençal*. Boston, 1905.

5. L. Smith, professeur au Collège Dartmouth, *The Troubadours at home*. New-York et Londres, 1899. 2 vol. avec illustrations.

6. L. Adams, professeur à l'Université de Michigan. *Word-Formation in Provençal*. New-York, 1916.

Intérêt de l'étude de la littérature méridionale. — Cette littérature n'est pas une littérature régionale, confinée dans un cercle étroit et sans relations avec l'extérieur. Ses plus hauts représentants ont été les troubadours ; ils ont été des précurseurs et des maîtres dans la poésie lyrique ; ils en ont enseigné les lois aux autres nations. Leur poésie a exercé une influence profonde, non seulement sur la poésie italienne, mais encore sur la poésie lyrique de langue d'Oïl, sur la poésie portugaise, catalane, germanique, castillane, et par l'intermédiaire de la poésie lyrique française, sur la poésie anglaise. Les troubadours sont des maîtres de poésie et des initiateurs : à ce double titre ils méritent d'être étudiés, comme méritent de l'être tous ceux qui ont contribué à former l'idéal littéraire et surtout poétique des grandes littératures modernes.

Origines de la langue méridionale [1]. — Le Sud de la Gaule fut romanisé de bonne heure et il semble qu'il l'ait été plus profondément que le Nord. Les écoles supérieures y étaient nombreuses : il en existait à Narbonne, Toulouse, Auch, Périgueux, Bordeaux, Arles, Avignon, Vienne, Lyon, etc. Le latin officiel dut s'y maintenir longtemps intact. Mais le latin, dit *vulgaire*, se développa malgré tout assez vite.

La langue méridionale commence à apparaître, par mots isolés, dans des chartes du IXe siècle. Mais elle est plus ancienne, quoique les premiers monuments littéraires, *Boèce* et la *Chanson de Sainte Foy*, soient des environs de l'an mille.

1. Cf. sur tout ceci de plus amples détails dans notre *Grammaire de l'ancien provençal* ; Paris, 1921, ch. I.

Les « monuments » de la langue d'Oïl sont antérieurs à ces poèmes ; les *Serments de Strasbourg* sont de 842, la *Cantilène de Sainte Eulalie* est encore du IXe siècle [1]. Mais l'absence de documents ne prouve nullement que la langue d'Oc soit moins ancienne que le français ; les premiers poèmes, *Boèce* et la *Chanson de Sainte Foy*, nous laissent supposer au contraire que la formation non seulement de la langue parlée, mais de la langue écrite remonte bien plus haut que ces monuments. Nous ne serons pas éloignés de la vérité en admettant qu'à l'époque des *Serments de Strasbourg* (842) la langue d'Oc était au moins au même degré de développement que la langue d'Oïl : le contraire serait fort invraisemblable [2].

Les noms de la langue méridionale. — Le nom de *roman* était employé au moyen âge pour désigner les dialectes vulgaires, par opposition au latin. Cependant, dans le *Poème de la guerre de Navarre*, composé à Toulouse par Guilhem Anelier, à la fin du XIIIe siècle, *romans* [3] est opposé à *frances* (v. 2739). Mais ce mot de *roman* prête à l'équivoque ; il s'applique à l'ensemble des langues néo-latines et

1. Le premier de ces textes doit à son importance historique de nous avoir été conservé. Les 29 vers de la *Cantilène* nous ont été conservés par un seul manuscrit.

2. Nous ne faisons pas état du poème de la *Passion*, qui est du Xe siècle, quoique les formes méridionales y soient nombreuses ; on admet, avec raison, qu'elles sont dues à un scribe méridional. Mais précisément ce mélange de formes est un indice qu'une langue littéraire existait déjà, puisque l'auteur qui la parlait — et qui l'écrivait — en faisait passer les formes dans une autre langue.

3. *Romans* est la forme du substantif dérivé du bas-latin *romancium* ; les *Leys d'Amors* emploient généralement la forme *romans*. L'adjectif est *roman*, *romana*.

non à un de leurs dialectes; il y a lieu de l'éviter [1].

On a employé aussi au moyen âge, pour désigner la langue méridionale, le mot de *lemosi*. Cette expression a survécu jusqu'à nos jours en Catalogne. Elle s'explique par le fait que les plus grands troubadours sont originaires du Limousin et que le dialecte littéraire dont ils ont usé a emprunté au limousin la plupart de ses traits.

Le mot de *proensal* [2] est usité à la fin du XIIIe siècle et a été employé surtout en Italie. Il désigne non pas le dialecte de la Provence, mais l'ensemble des dialectes de la *Provincia romana* ou ancienne Gaule Narbonnaise, appelée *Provincia* pendant le moyen âge, surtout à l'époque des Croisades [3]. Le nom de *Provinciales*, hommes du Midi, s'opposait à *Francigenae*, hommes du Nord.

Le terme de *Langue d'Oc*, employé par la chancellerie royale [4], désignait d'abord le pays ou du

1. Pour Raynouard, le *roman* était une sorte de *koiné* qui, au début, aurait été commune à toutes les langues de l'Europe latine et dont la *Langue d'Oc* aurait conservé, mieux qu'aucune autre langue néo-latine, le caractère primitif.

2. On trouve aussi *proensalés*; cf. le passage suivant de la *Vie de Saint-Honorat* par Raimon Féraut :

> E si degun m'asauta
> Mon *romanz* ni mons ditz,
> Car non los ay escritz
> En lo dreg *proensal*,
> No m'o tengan a mal,
> Car ma lenga non es
> Del dreg *proensales*. (I, 89)

« Et si quelqu'un blâme mon *roman* et mes paroles, parce que je ne les ai pas écrites en pur *provençal*, qu'il ne m'en tienne pas rigueur, car ma langue n'est pas du pur *provençal* ».

3. Chabaneau, *La langue et la littérature provençales*. Paris, 1879, p. 8. (Extr. de *Rev. lang. rom.*) Cf. encore Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 168-177 : *Sur la langue romane du Midi de la France ou le « provençal »*.

4. La forme latine était *Occitania*, qui paraît formé sur *Aquitania*.

Dans la *plainte* anonyme sur la mort du roi Robert, roi de

moins la plus grande partie du pays où était parlée cette langue ; en *langue* d'Oc signifiait en *pays* d'Oc, *langue* étant pris comme synonyme de *pays* ; le mot finit ensuite par désigner la langue elle-même.

Langue d'Oc est le terme qui conviendrait le mieux pour désigner l'ensemble des dialectes du Midi, non pas sous la forme de *Languedocien* [1], mais sous l'une des formes suivantes : *Occitanien*, *Occitanique*, ou plus simplement, comme l'écrivent plusieurs auteurs modernes, *Occitan*.

Limites de la Langue d'Oc. — La ligne de démarcation entre les parlers d'Oc et ceux d'Oïl ne paraît pas avoir beaucoup varié depuis le moyen âge, sauf cependant au Nord de l'Occitanie, où la-

Naples et comte de Provence (mort en 1343), on trouve les deux vers suivants :

> *La* LENGA D'OC *en deura sospirar*
> *E Prozensals planher e gaymentar.*
>
> (Bartsch, *Denkm.*, p. 51).

« La Langue d'Oc devra en soupirer et les Provençaux devront se plaindre et gémir » ; *Langue d'Oc* est opposé ici à Provence. Au début des *Leys d'Amors*, éd. J. Anglade, I, p. 9, on lit : « *E tramezeron lor letra per diversas partidas de la* LENGA D'OC... » Il semble qu'ici l'expression *Lenga d'Oc* ait un sens plus étendu et désigne l'ensemble du Midi, tout le pays d'Oc. C'est Dante qui le premier a employé l'expression *Lingua d'Ocha* (*Vita Nuova*, XXV) pour désigner la *langue* et non plus le *pays*.

1. Le mot *languedocien* présente les mêmes inconvénients que *provençal*, c'est-à-dire qu'il laisse supposer une prééminence du pays de Languedoc au Moyen Age. *Occitanien* conviendrait comme substantif : *l'ancien occitanien* (au lieu de *ancien provençal*) désignerait l'ancienne langue ; *occitanique* ou *occitan* conviendrait mieux comme adjectif. Le fait que ces termes n'ont pas été consacrés par l'histoire n'est pas suffisant pour les repousser : *ancien provençal* induit en erreur, et désigner par *provençal moderne* l'ensemble des dialectes de l'Occitanie, c'est commettre une erreur et un non-sens. Il est toujours temps de réagir contre des habitudes, surtout quand elles sont mauvaises.

langue méridionale a subi, au cours des temps, quelques reculs. La ligne de séparation est à peu près la suivante [1] : à l'Ouest la ligne commence au-dessous du confluent de la Dordogne et de la Garonne, laissant Blaye en langue d'Oïl ; après avoir fait un coude elle remonte vers le Nord, dans la direction de Libourne (langue d'Oc), à travers le Périgord, en laissant à gauche Angoulême et Ruffec, qui appartiennent à la langue d'Oïl. La ligne, courant ensuite vers l'Est, après un arc dont le sommet est tourné vers le Nord, passe entre Aigurande (Indre) et Guéret (langue d'Oc) ; le département de la Creuse appartient pour la plus grande partie à la langue d'Oc. La ligne descend ensuite vers Clermont-Ferrand, qui est du même domaine, et s'infléchit de plus en plus vers le Sud ; elle s'incline vers Roanne, laisse à gauche Saint-Étienne (franco-provençal), traverse le Rhône entre Valence et Vienne, coupe le Dauphiné en deux, en passant au-dessous de Grenoble et va rejoindre les dialectes italiens, dont la limite coïncide à peu près avec la limite politique de la France et de l'Italie [2].

Au Sud, les dialectes d'Oc arrivent jusqu'aux Pyrénées et les dépassent même au Val d'Aran où se parle un dialecte gascon. A l'extrémité occidentale des Pyrénées, le basque déborde en territoire roman ; quant à l'extrémité orientale, il faut compter, au moins pendant le moyen âge, le catalan

1. Seule une carte peut indiquer cette limite avec une certaine précision. Voir le début de notre *Grammaire de l'ancien provençal*, où l'on trouvera plus de détails et les renseignements bibliographiques nécessaires, avec l'indication des cartes linguistiques. J. Ronjat, *Syntaxe des parlers provençaux*, a marqué avec beaucoup de précision, d'après des observations personnelles, les limites des langues d'Oc et d'Oïl ; cf. § 2.

2. On parle un dialecte provençal dans plusieurs villages italiens.

dans le domaine de la Langue d'Oc. Dante plaçait même en Espagne (probablement en Catalogne) le centre de cette langue [1].

La langue catalane elle-même descend assez loin vers le Sud de l'Espagne, au-delà d'Alicante.

Au moyen âge la langue d'Oc fut écrite, sinon parlée, au-delà de ses frontières naturelles : en Italie, par exemple, en Navarre et dans les pays de langue d'Oïl, notamment dans la Saintonge, dans le Poitou et dans la Marche.

Éléments de la Langue d'Oc. — Les éléments de la langue d'Oc appartiennent principalement au latin de l'époque impériale. Toutes les tentatives pour rattacher notre langue à des parlers autochtones sont vaines ; le celtique, que nous connaissons d'ailleurs fort mal, le ligure, que nous connaissons encore moins bien, ne paraissent pas avoir laissé beaucoup de traces. Les Wisigots furent romanisés de bonne heure et le séjour des Arabes ne fut pas d'assez longue durée pour que leur langue laissât des traces sensibles. Les éléments principaux de la langue d'Oc appartiennent donc au latin, avec quelques restes de germanique, et peut-être de celtique ou de ligure. Mais sur ce point il faut être d'une extrême réserve. Les éléments grecs ne sont pas nombreux [2].

Les plus anciens monuments de la Langue d'Oc [3]. — Les deux principaux centres de

1. « *Alii* Hoc, *alii* Oïl, *alii* Si, *affirmando loquuntur, utpute Hispani, Franci, Latini.* » Dante, *De vulg. eloq.*, I, 8.

2. Cf. notre *Grammaire de l'ancien provençal*, ch. I.

3. Les plus anciens monuments de la langue d'Oïl sont : les *Serments de Strasbourg* (842), la *Cantilène de Sainte Eulalie* (881 environ) ; une *Homélie sur Jonas* (xe siècle) ; le poème de la *Passion* (deuxième moitié du xe siècle, copié par un scribe méri-

la civilisation romaine en Gaule avaient été dès le début Marseille et Narbonne, anciennes colonies phéniciennes et grecques toutes les deux. Au IVe siècle après Jésus-Christ, ces deux foyers étaient encore dans leur éclat, mais d'autres s'étaient allumés à Auch, à Bordeaux, à Périgueux, à Toulouse, à Arles, à Vienne et à Lyon. Les écoles du centre de la Gaule, comme celles de Bourges et d'Orléans, ou du Nord-Est, comme celles d'Autun et de Trèves, étaient sans doute aussi florissantes, mais leur décadence, au moins pour ces dernières, paraît avoir été plus rapide.

Cependant, comme on l'a vu plus haut, pour des raisons peu connues, ou plus probablement par un effet du hasard, les premiers monuments linguistiques sont plus anciens dans le Nord que dans le Midi. Les *Serments* de Strasbourg sont de 842 et appartiennent au domaine d'Oïl. Les premières manifestations de la langue méridionale se trouvent dans des chartes, dont les plus anciennes remontent au milieu du xe siècle (960) et qui s'échelonnent jusqu'au milieu du xie. Dans ces textes bas-latins sont insérés plusieurs mots romans [1]. Au début du xiie siècle on trouve des chartes rédigées entièrement ou presque en provençal.

Les premiers monuments littéraires sont le poème de *Boèce* et la *Chanson de Sainte Foy*, qui paraissent être antérieurs à l'an mille. Le poème de *Boèce* se compose de 257 décasyllabes. Le sujet est le suivant : le roi de Rome, Théodoric, païen, veut compromettre Boèce, qui était comte de Rome.

dional); la *Vie de Saint-Léger* (xe siècle) ; la *Vie de Saint-Alexis* (1040 environ); le *Pélerinage de Charlemagne* (1060 environ); la *Chanson de Roland* (1080-1100).

1. Raynouard, *Choix*, II, 40.

Il fait envoyer une lettre aux Grecs, faussement signée de Boèce, pour leur dire qu'il est prêt à leur livrer Rome; puis il accuse Boèce de trahison et le fait arrêter. Dans sa prison Boèce se console en pensant à Dieu, en méprisant les richesses, etc. Pendant qu'il expose les principes de l'ascétisme chrétien, Boèce a une vision. Il voit une dame, *donzella*, d'une grande beauté. Elle est somptueusement habillée:

Bel sun li drap que la domn' a vestit;
De caritat e de fe sun bastit [1].

Sur son vêtement brodé d'or se trouvent les deux lettres grecques *pi*, en bas, et *théta* en haut (π, θ): entre les deux lettres sont des échelons par lesquels montent des milliers d'oiseaux; ceux qui peuvent arriver jusqu'au *théta* deviennent d'une autre couleur et obtiennent l'amour de la dame. Les échelons de cette échelle mystique, ce sont les vertus chrétiennes; les oiseaux qui arrivent en haut, ce sont les hommes qui ont racheté leurs péchés. Le poème est écrit en un dialecte qui rappelle les principaux traits du dialecte limousin [2].

L'autre poème contemporain de *Boèce*, ou plus probablement antérieur, est la *Chanson de Sainte Foy* d'Agen. Un fragment de vingt vers nous avait été conservé par le président Fauchet (XVIe-XVIIe s.); le poème complet a été retrouvé par M. Leite de

1. « Beaux sont les draps que la dame a revêtus; ils sont faits de charité et de foi ».

2. Bibl. — Le ms. se trouve à la bibliothèque municipale d'Orléans (ms. du XIe siècle), n° 374. Publié d'abord par Raynouard, qui l'avait découvert en 1813, *Choix*, II, 4-39; publié aussi dans les *Chrestomathies* de Bartsch et d'Appel, et en partie dans le *Manualetto provenzale* de Crescini. Le ms. provient de l'abbaye de Fleury. Fac-similé dans: Monaci, *Facsimili di antichi manoscritti*, 33-39.

Vasconcellos, à la Bibliothèque universitaire de Leyde, en 1901 [1].

Le poème se compose de 593 vers de huit syllabes, répartis en laisses de longueur inégale. Fides, sainte Foy, était la fille du seigneur d'Agen. Sainte Foy refuse de se marier avec Dacien, envoyé de Rome à Agen pour faire périr les chrétiens.

Son prétendant en colère fait venir un ouvrier qui construit une grille sur laquelle on étend le corps nu de sainte Foy. Mais un ange descendu du ciel apporte à la jeune vierge « une couronne d'or qui reluit plus que ne fait le soleil quand il est monté à l'horizon ; il lui couvrit le corps, qui était tout nu, d'un voile tissé d'or ; ni vieux ni jeunes ne la virent, sauf saint Capraise, son ami, qui s'est toujours tenu près de Dieu ». Comme le feu ne pouvait pas brûler la martyre, on lui trancha la tête.

L'auteur de ce poème dit qu'il l'a traduit du latin. Comme le poème de *Boèce*, la *Chanson de Sainte Foy* est écrite en laisses monorimes [2].

Un texte plus ancien peut-être que tous ceux que nous venons de citer est une aube bilingue, dont le refrain paraît être en dialecte méridional. Cette aube bilingue se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque Vaticane (Regina, n° 1462) [3]. Le texte est en latin, le refrain, corrompu, peut être lu de la manière suivante :

L'alba part umet mar atras ol pay
Pasa bigil miraclar tenebras.

Le premier vers paraît signifier : « L'aube, à tra-

1. Publié dans la *Romania*, XXXI, 177 ; fragments dans Crescini, *Manualetto*. Cf. plusieurs études linguistiques dans les *Mélanges Chabaneau*, p. 197 (métrique), 469, 597.

2. D'après Grœber, *Mélanges Chabaneau*, 597-621, le poème aurait pu être écrit dans le Toulousain, peut-être à Toulouse même.

3. Rajna, *Studj di fil. rom.*, II, 67.

vers la mer humide, traverse (?) le puy... » ; mais il n'est pas sûr en définitive que ce texte appartienne véritablement au midi de la France ; il pourrait être vénitien [1].

Parmi les plus anciens textes en prose se trouvent : la traduction de l'*Évangile de Saint Jean* [2] (ch. XIII-XVII) (fin du XIe siècle, début du XIIe ?) et les *Sermons et Préceptes religieux* [3]. Ces derniers sont écrits en dialecte du haut Limousin, probablement dans le dialecte de Limoges. Les sermons pourraient être du Quercy, de l'Auvergne ou même du Rouergue. Les sermons sont de la première moitié du XIIe siècle, les préceptes de la seconde moitié, ou même du XIIIe siècle.

Il faut descendre jusqu'à la fin du XIe siècle et peut-être jusqu'au début du XIIe pour avoir les premières poésies lyriques profanes (comte de Poitiers).

Il y a enfin des poésies religieuses [4] qui sont peut-être antérieures aux chansons du comte de Poitiers. Ce sont : un *Noël*, ou plutôt un *Cantique sur l'Annonciation*, une *Prière à la Vierge*, une prière qui semble la conclusion d'une hymne latine, et deux poèmes plus longs (257 vers en tout) qui peut-être n'en faisaient qu'un et dont le premier est consacré à l'éloge du Christ et du Saint-Esprit,

1. Voir les diverses explications données et la bibliographie dans : DEJEANNE, in *Mélanges Chabaneau*, p. 77.

2. Le manuscrit de cette traduction se trouve au British Museum (Bibl. Harl. 2928). Il a été publié par HOFMANN, in *Gelehrte Anzeigen der K. bayr. Akademie*, 1858, Juli, p. 73-78, 81-85, et F. MICHEL, *Libri psalmorum versio antiqua gallica*, Oxford, 1860, p. 369-376.

3. Publiés par CHABANEAU, Montpellier, 1885. (Extr. de la *Revue des Langues romanes*). Autre édition par ARMITAGE, Heilbronn, 1884.

4. Elles ont été publiées par P. MEYER, *Anciennes poésies religieuses en langue d'Oc*. Paris, 1860. (*Bibl. Éc. Chartes*, XXI, 488-495). Cf. BARTSCH, *Chr. prov.*, 6e éd. c. 18-22.

tandis que le second est plus spécialement une *Confession* ou un acte de foi. Le manuscrit provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges et le texte est en dialecte limousin.

CHAPITRE II

La Poésie Lyrique. Technique des Troubadours.

A. — *La poésie lyrique. — Ses origines. — Son essence : la théorie de l'amour courtois. — Cours d'Amours. — Condition des Troubadours. — Troubadours et Jongleurs. — Répartition des Troubadours par provinces, villes et pays. — Protecteurs des Troubadours. — Manuscrits des Troubadours. — Biographies.*

B. — *Technique des Troubadours. — La musique. — Principaux genres lyriques : chanson, vers, sirventés, tenson, pastourelle, etc. — Genres secondaires : danse, ballade, retroensa, etc. — Genres non lyriques.*

A. — LA POÉSIE LYRIQUE. L'AMOUR COURTOIS. LES TROUBADOURS [1].

On distingue quelquefois la poésie lyrique en poésie d'origine populaire et poésie d'origine artistique. Cette division est factice. La poésie lyrique populaire nous est peu connue ; comme dans toutes les littératures, elle est antérieure à la poésie écrite. Pour le Midi de la France, il semble qu'elle ait fleuri d'abord dans le Limousin et le Poitou, qui furent longtemps soumis aux mêmes ducs, et qu'elle ait consisté dans des chansons de danse que l'on chantait surtout au mois de mai (de là viendrait le début conventionnel des chansons de troubadours)[2] ;

1. G. Paris, *La litt. française au Moyen Age*. Paris, 1907, § 83.
2. Allusions au printemps, au chant des oiseaux, etc.

on y faisait l'éloge du printemps, de la jeunesse, de la joie ; peut-être — si on en juge par des chansons de « mal-mariées » — le mariage y était-il décrit comme un état peu heureux.

Il semble aussi que, dans ces contrées où se serait formée la poésie lyrique, il y ait eu des habitudes de courtoisie plus raffinées qu'ailleurs ; ce sont en effet des pays où pendant le haut moyen âge la civilisation ne paraît avoir subi ni éclipse ni interruption. En même temps que des *chansons de danse*, on y composait des poésies lyriques appelées *jocs partits*, *partimens* ou *tensons*, c'est-à-dire des débats sur des sujets d'amour ou de simple galanterie. C'est pendant le XIe siècle que cette poésie, « populaire » d'abord, surtout en ce qui concerne les *chansons de mai*, se serait élevée, dans les milieux aristocratiques, au rang de poésie « courtoise » ou de cour, se transformant [1] ainsi de poésie populaire en poésie artistique. Le mouvement, né dans l'Ouest, se propagea d'abord en Gascogne et en Languedoc, et, en dernier lieu, en Provence.

Quoi qu'il en soit de ces origines, cette poésie apparaît avec une forme artistique déjà parfaite dans les chansons du premier troubadour, Guilhem, septième comte de Poitiers et neuvième duc d'Aquitaine (1087-1127). C'est sans doute à la situation sociale de ce personnage que nous devons d'avoir

1. Cf. Sur les origines : A. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique en France*. 2e éd. Paris, 1904. G. Paris, *Mélanges de littérature française au Moyen Age*, p. 539-615. (*Journ. des Savants*, 1891-92). « Je voudrais rendre vraisemblable cette thèse que la poésie des troubadours proprement dite, imitée dans le Nord à partir du milieu du XIIe siècle, ...a son point de départ dans les *chansons de danse* et notamment de danses printanières ». G. Paris, p. 609. « Il y a des raisons sérieuses pour croire que toute la poésie lyrique de l'ancienne France a son berceau dans cette région [Poitou, Marche, Limousin]. » (P. 571).

conservé ses poésies ; il est probable que les poètes qui l'avaient précédé n'ont pas eu le même honneur parce qu'ils n'étaient pas d'aussi haute extrace.

Cette poésie a-t-elle été soumise, pendant sa période de formation, à une influence savante ? Ce n'est pas probable. Les études que faisaient les clercs dans les Universités du Midi ou du Centre n'étaient pas assez profondes pour leur donner le goût de cette poésie ; elle s'est formée en dehors des centres savants du temps, si on peut ainsi parler ; ou du moins elle n'a bénéficié de l'influence de ces centres que sous une forme indirecte[1] : la culture était assez développée dans ces milieux pour que la poésie naissante y ait aussitôt trouvé des « amateurs » et surtout des protecteurs. L'éclosion de cette poésie en langue vulgaire opposée à la poésie latine, au début du XIIe siècle, est un des phénomènes intellectuels les plus remarquables du moyen âge ; pour juger de son importance, il suffit de considérer que cette poésie n'a pas eu de modèles, et qu'elle en a fourni à son tour à la plupart des littératures modernes de l'Europe.

On s'est demandé si la poésie méridionale devait quelque chose à la poésie arabe[2], avec laquelle elle aurait pu être en relations en Espagne. Malgré quelques ressemblances entre les deux poésies, il ne semble pas qu'il y ait eu contact ni direct ni indirect.

Il reste donc que cette poésie méridionale est bien

1. Cependant A. Pagès a établi des ressemblances nombreuses entre la conception de l'amitié (ou de l'amour grec ?) d'Aristote et celle des troubadours ; A. Pagès. *Auzias March*. Paris, 1912, 3e part., ch. VI. Mais il s'agit des troubadours de l'époque classique et non des premiers troubadours.

2. Cf. sur ce point : Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, t. I, ch. XIII et t. III, ch. XLI.

autochtone et qu'elle est d'essence populaire, au sens large du mot, c'est-à-dire qu'elle a été empruntée à la poésie populaire et transformée ensuite en poésie artistique par des poètes bien doués.

A quoi doit-elle d'avoir servi de modèle aux autres littératures ? Est-ce au seul fait de sa priorité dans l'ordre chronologique ? Peut-être ; mais elle le doit surtout à la conception élevée et originale qu'elle s'est faite de l'amour.

Cette conception se rattache à la même conception qui a créé, dans le Midi plus tôt qu'ailleurs, cette société idéale, dont la rudesse native était tempérée par un ensemble de qualités morales qui ont formé le Monde de la chevalerie. Le service d'amour, tel que l'a inventé la poésie méridionale, est semblable au service féodal ; les troubadours sont les vassaux de leur dame idéale ou réelle, qui est leur « maîtresse » au sens plein du mot. Ils sont non seulement leurs vassaux, leurs hommes-liges, mais leurs esclaves et presque leur chose. Plus d'un admet que sa dame peut le vendre ou le céder comme étant son propre bien. Sous ces exagérations, dont il n'est pas nécessaire de marquer l'artifice, on reconnaît l'écho des mœurs chevaleresques du temps. Les troubadours ont élevé un temple à la femme idéalisée ; ils ont créé un culte, inspiré des lois de la chevalerie, et jusqu'à la fin de la littérature méridionale, ils en ont été les bons serviteurs. Le dernier troubadour Guiraut Riquier est, sur ce point, dans la tradition de Bernart de Ventadour ou de Rigaut de Barbezieux.

On n'arrive à obtenir l'amour que par une patience à toute épreuve, que les troubadours comparent à la patience des Bretons attendant le retour d'Arthur. Une impatience trop vive est de mauvais

goût ; on implore la pitié (*merce*) ; on ne peut rien obtenir sans elle; patience et longueur de temps sont les seuls talismans qui ouvrent les cœurs.

Or, quelle est, dans ses traits principaux, cette conception de l'amour, qui s'est imposée si parfaitement aux littératures voisines ? C'est une conception d'un idéalisme bien remarquable. L'amour y est considéré comme la source de toute vertu morale et même de toute qualité purement intellectuelle. La perfection de l'objet aimé suppose la perfection de l'amant ; ou plutôt elle l'amène, la fait naître et grandir. La femme est parée de toutes les grâces, mais surtout de toutes les vertus que désignent les mots si souvent intraduisibles de *pretz* et de *valor* ; sur ce modèle idéal se façonnent les soupirants amoureux, qui sont les poètes ; leur talent s'affine, comme leur âme s'épure, pour devenir dignes de l'objet aimé.

Aussi, quand cette littérature toucha à sa décadence, elle n'eut pas de peine à se transformer. Sous l'influence des idées religieuses, nées dans le Midi à la suite de la Croisade contre les Albigeois, le culte de la Vierge s'était développé ; la poésie méridionale se mit sans peine au service de ce nouveau Culte : le « formulaire » de la nouvelle poésie était tout prêt.

Il faut cependant admettre que cette poésie, dans sa belle période de splendeur, n'a pas seulement vécu pour un idéal supraterrestre : elle touche terre quelquefois, et même souvent. A côté des plus nobles déclarations d'amour qu'une poésie ait produites, on trouve — et précisément chez le premier troubadour — quelques traits d'un réalisme grossier et sensuel qui rappellent les plus mauvais passages de la poésie lyrique romaine, de Catulle,

d'Horace ou de Martial. Le contraste est frappant dans sa brutalité. Et ce n'est pas chez le seul Guillaume de Poitiers qu'on l'observe : une des pièces les plus remarquables (quant à la forme !) d'Arnaut Daniel roule sur un sujet dont on ne peut même pas dire le titre.

Mais ces traits de réalisme, s'ils sont trop nombreux pour notre bon goût, ne suffisent pas à enlever à la poésie méridionale le caractère nettement idéaliste et élevé qui est sa marque propre d'abord et ensuite sa parure. Tout au plus nous indiquent-ils, ces traits, que les troubadours étaient hommes autant que poètes et qu'ils eurent d'autant plus de mérite à rester ou à devenir courtois qu'ils auraient pu sans peine créer une poésie plus vivante, dans son réalisme, mais grossière et discourtoise. Et cela aussi doit leur être compté comme un grand mérite.

Nous ne nierons pas d'ailleurs tout ce qu'il y a de faux, de conventionnel et d'artificiel dans cette poésie : ce serait nier l'évidence. Il y a trop de raisonnements dialectiques et scolastiques, trop de dissertations sur l'amour, trop de protestations de sincérité, trop de psychologie inutile, froide et puérile ; en un mot trop d'artifice, trop d'esprit et trop d'intelligence, dans une matière qui, comme la poésie lyrique à laquelle nous a habitués le romantisme, n'est intéressante que par la « passion ». Mais ce sont là des défauts qu'ont connus d'autres poésies classiques : la passion s'exprime-t-elle avec plus de sincérité dans plusieurs héroïnes de Corneille et n'a-t-on pas rapproché avec raison de la « gloire » à laquelle tiennent tant ces héroïnes le « prix », le « mérite » et la « valeur » (*pretz, honor, valor*) des femmes chantées par les trouba-

dours ? Accusons le temps, les traditions, les « mœurs » de cette époque ; n'accusons pas les poètes, parce que cette accusation serait injuste d'abord et fausse ensuite.

Car s'il y a du fatras dans cette poésie, il y a aussi ce qui fait le fond de toute poésie, l'émotion, la sincérité, la délicatesse du cœur, la finesse de l'esprit, qui reste maître de la passion, et tout ce qu'on chercherait en vain chez Malherbe ou Boileau, mais qu'on retrouverait chez Ronsard ou chez Bernart de Ventadour.

Faisons donc la part du temps et des circonstances et ne refusons pas à ces poètes le don de la poésie.

Quant à la forme, pénétrés longtemps avant nos poètes modernes, de cette idée que « seul le vers éternel demeure », ils l'ont cultivée avec un soin quasi religieux. Dans le choix des mots propres ou distingués, dans la recherche des rimes et de leur entrelacement, dans la création des strophes, dans cet ensemble de recherches obscures, minutieuses et obstinées qui créent la forme artistique, ils restent comme des modèles incomparables.

Ainsi fond et forme, les troubadours ont tout créé. Par là ils méritent une grande place dans l'histoire générale de la poésie. Leur poésie n'est pas une poésie régionale ou même nationale ; elle a, ou du moins elle a eu, en son temps, et elle garde encore par beaucoup de côtés, ce caractère « humain » et « universel » qui a fait la fortune de notre littérature classique au XVIIe siècle. Les grands poètes italiens du XIVe siècle, bons juges en poésie, ne s'y sont pas trompés ; et ils ne furent pas les seuls.

Cours d'Amour. — La légende des *Cours d'Amour* a été répandue par Jean de Nostredame [1]. Il l'a tirée d'une simple tenson entre les troubadours Peyronnet et Guiraut de Salignac [2]. Au moyen âge, la légende avait été créée par André le Chapelain (début du XIIIe siècle) dans son traité *De arte honeste amandi* [3] ; il y énumère les principales « cours » ou juridictions d'amour (celles d'Ermengarde de Narbonne, de la reine Eléonore d'Aquitaine, de Marie, comtesse de Champagne, de la comtesse de Flandres, des dames de Gascogne) et les divers jugements qu'elles ont rendus [4]. A la fin du XVe siècle, Martial d'Auvergne remit la légende en honneur dans ses *Arresta Amorum* [5] ; elle se

1. *Vies des plus anciens poètes provençaux*, éd. CHABANEAU-ANGLADE, *Introd.*, p. 83 sq.

2. La tenson porte sur le point suivant : qu'est-ce qui maintient le mieux l'amour, les yeux ou le cœur ? Les vers où l'on trouve allusion à une *cour* sont les suivants :

Vencerai vos, sol la CORTZ *leials sia...*
A Peirafuoc tramet mon partimen,
On la bella fai CORT *d'enseignamen.*

« Je vous vaincrai, pourvu que la *Cour* soit loyale... A Pierrefeu j'envoie mon *partimen*, où la belle fait *Cour* (ou tribunal) de courtoisie ». CRESCINI, *Manualetto provenzale*, n° 39. Nous savons que plusieurs tensons sont renvoyées au jugement d'un chevalier, d'une dame, d'un grand personnage ; mais ces mentions ne suffisent pas à justifier l'existence des cours d'amour.

3. Éd. E. TROJEL, Copenhague, 1892.

4. Cf. RAYNOUARD, *Les Troubadours et les Cours d'Amour*, Paris, 1817, p. LXXIX, 59.

5. Martial d'Auvergne est mort en 1508. Un juriste du XVIe siècle, Benoît le Court, donna en 1533 une édition des *Arresta Amorum* avec commentaire juridique. Le livre de Martial d'Auvergne eut de nombreuses éditions et fut traduit en espagnol par Diego Gracian (1569).

Voir sur l'ensemble de la question des *Cours d'Amour*, qui a provoqué une abondante bibliographie, P. RAJNA, *Le Corti d'Amore*, Milan, 1890, et E. TROJEL, *Les Cours d'Amour du Moyen Age*, Copenhague, 1888. E. TROJEL voudrait revenir, avec discrétion, aux théories de Raynouard ; G. PARIS a exposé avec netteté le résumé de la question dans un article du *Journal*

développa au XVIIIe et Raynouard, en s'appuyant sur l'ouvrage d'André le Chapelain, contribua, au XIXe siècle, à la répandre. Qu'il y ait eu, à l'occasion de fêtes poétiques, des réunions de dames où l'on a discuté sur la casuistique amoureuse, cela n'est pas invraisemblable ; la légende — d'origine savante d'ailleurs, du moins au début — a consisté à faire de ces réunions occasionnelles des *Cours* au sens judiciaire, des « parlements », comme on a dit au XVIIIe siècle. L'ouvrage d'André le Chapelain semble justifier cette conception ; mais il paraît acquis que cet auteur a simplement voulu donner une forme juridique à des idées répandues dans le milieu où il avait fréquenté ; il ne serait pas prudent de chercher autre chose dans son traité.

Condition des Troubadours. — Le premier troubadour connu, Guillaume, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine, est un grand seigneur. Cercamon, qui vient après lui, et Marcabrun paraissent avoir été de pauvres hères ; Marcabrun aurait été un enfant trouvé. Bernart de Ventadour était le fils d'un domestique du château de Ventadour. Les troubadours se recrutèrent dans toutes les conditions. On compte quatre ou cinq rois qui se sont exercés à la poésie méridionale (parmi eux Alfonse II d'Aragon, Pierre III d'Aragon, Richard Cœur-de-Lion). La liste des troubadours comprend encore une dizaine de comtes, cinq marquis et autant de vicomtes, parmi eux Bertran de Born. Plusieurs sont de riches chevaliers ; d'autres des chevaliers pauvres qui ont quitté la chevalerie pour la poésie.

des Savants, 1888, p. 664-675, 727-736, reproduit dans les *Mélanges de litt. fr. au Moyen Age*, p. 473-477.

La bourgeoisie (qui au moyen âge était une vraie « classe » de la société) a fourni bon nombre de troubadours ; il y a aussi des fils de marchands : Bartolomeo Zorzi, de Venise, était marchand lui-même; Elias Cairel, originaire du Périgord, était graveur en métaux précieux ; Arnaut de Mareuil et plusieurs autres étaient notaires ; Peire Vidal était fils d'un marchand de fourrures.

Plusieurs troubadours s'étaient destinés à l'Eglise, comme Peire d'Auvergne et Peire Cardenal (celui-ci appartenait à une noble famille du Puy-en-Velay) ; d'autres furent moines, comme le Moine de Montaudon et Daude de Pradas, mais quels moines !

Bertran de Born et Bernart de Ventadour finirent leur vie à l'abbaye de Dalon. Folquet de Marseille, riche marchand originaire de Gênes, devint évêque de Toulouse ; et enfin le pape Clément IV, originaire de Nîmes, avait été troubadour, sous le nom de Guy Folqueys.

La littérature grecque ou latine était sans doute peu familière aux troubadours : Homère, Virgile ou Horace sont rarement cités. Mais plusieurs d'entre eux avaient étudié aux Écoles de leur temps et connaissaient les sept arts (ce qui correspondrait, *mutatis mutandis*, à notre enseignement secondaire et supérieur réunis). Parmi ceux-là se trouvent Arnaut Daniel, Giraut de Borneil, Guiraut Riquier, etc. Quelques-uns cependant ne devaient avoir qu'une instruction rudimentaire et plusieurs ne devaient même pas savoir écrire. Des scribes de profession transcrivaient sans doute leurs chants ; de plus, grâce à leur mémoire constamment exercée, ils pouvaient se dispenser de confier leurs écrits au parchemin.

Troubadours et Jongleurs. — On distingue ordinairement le troubadour (*trobaire*, cas régime *trobador*) du jongleur (*joglar*, du bas lat. *jocularis*, dérivé lui-même de *jocus*, jeu). Le troubadour est le poète ; le jongleur récite les vers d'autrui en s'accompagnant d'instruments ; une catégorie de jongleurs n'a aucun rapport avec la poésie et ne s'occupe que de musique ou de tours de saltimbanque.

Cependant il n'est pas rare que les mots de *joglar* et de *trobaire* soient pris l'un pour l'autre dans la poésie des troubadours : la confusion dura jusqu'à la fin. En 1275, Guiraut Riquier [1], choqué de cette confusion persistante, demanda au roi Alfonse X de Castille, dont il était un des hôtes favoris, d'établir légalement le sens des mots : *trobador* et *joglar*. Le mot de *trobador* devait être réservé aux seuls poètes, avec un titre pompeux pour les poètes de première classe : *Don doctor de trobar*. Les jongleurs étaient divisés en *jongleurs* ordinaires et en *bouffons*, comme on les appelait en « Lombardie », c'est-à-dire en Italie.

Les instruments dont se servaient les jongleurs pour s'accompagner étaient la *viole*, que l'on jouait avec un archet (*arson*), une sorte de guitare (*cidra*, cithare), que l'on pinçait, et une harpe (*arpa*) de moindre dimension que la harpe actuelle. En dehors de ces instruments principaux, les jongleurs en avaient toute une collection : tambours, castagnettes, symphonie (?), manicorde, *rota*, psalterion, etc. De plus les jongleurs faisaient des tours de passe-passe, présentaient des animaux dressés, des oiseaux, etc, etc.

1. *Suplicatio que fes Gr. Riquier al Rey de Castela per lo nom dels joglars*... Cf. pour le commentaire : J. Anglade, *Le troubadour Guiraut Riquier*, 1re partie, ch. vi.

Les troubadours vivaient ordinairement à la cour des grands seigneurs, comme des poètes officiels et attitrés. Ils recevaient un salaire ou des dons ; ils tenaient beaucoup au costume, et, quand ils partaient en voyage, demandaient un beau et bon cheval ; ce sont les dons auxquels ils font allusion le plus volontiers. Quelques-uns, si on en croit les biographies et certains passages de tensons, vivaient dans les tavernes, où ils jouaient aux dès ; cela nous est dit, par exemple, de Guilhem Figueira et de Guilhem Rainols d'Apt.

Les troubadours, à cause de leur vie errante, étaient fort quémandeurs ; ils ne donnent pas l'exemple de la discrétion dans leurs requêtes ; mais cette attitude leur est imposée par les nécessités du temps et par la condition de leur vie.

Le nombre des troubadours dont il nous reste des poésies dépasse 460. Plusieurs ne sont représentés que par une pièce ou deux ; d'autres, comme Peire Cardenal ou Guiraut Riquier par 70 et 89 poésies lyriques [1].

Répartition des troubadours par provinces. — Les premiers troubadours sont originaires du Poitou, du Limousin, de la Gascogne et des provinces occidentales de langue d'Oïl, Saintonge et Angoumois.

Aquitaine (Guyenne, Gascogne, Saintonge et Poitou). — Guillaume VII, comte de Poitiers ; Cercamon et son disciple Marcabrun (gascons) ; Jaufre Rudel (de Blaye) ; Rigaut de Barbezieux (Saintonge) ;

1. Nous voyons par l'exemple de Guiraut Riquier, qui datait ses chansons, que souvent il n'en composait qu'une par an, quelquefois, mais plus rarement, trois ou quatre ; ce devait être aussi l'habitude des autres troubadours.

Savaric de Mauléon ; Bernart de Ventadour (Corrèze) ; Arnaut de Mareuil (Dordogne) ; Arnaut Daniel (de Ribérac, Dordogne) ; Giraut de Borneil (d'Excideuil, Dordogne) ; Bertran de Born (de Hautefort, Dordogne), tous Limousins ; les trois frères de la famille d'Ussel (Corrèze) ; Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) ; Daude de Pradas (Aveyron), Guiraut de Calanson, Uc de Saint-Circ (Lot), etc.

Auvergne et Velay. — Peire d'Auvergne (du Puy-en-Velay), le Dauphin d'Auvergne, Peirol, Pons de Chapteuil, Moine de Montaudon, Peire Cardenal (du Puy-en-Velay), etc.

Languedoc. — Toulouse : Guiraudet lo Ros, Peire Raimon, Peire Vidal, Na Lombarda, Peire Guilhem, Guilhem Figueira, Aimeric de Pégulhan, Joyos, Montanhagol, N'At de Mons, peut-être les comtes Raimon V (1148-1194), Raimon VI (1194-1222), Raimon de Castelnou, Raimon Escrivan, etc.

En dehors de Toulouse : Raimon de Miraval, Bernart de Rouvenac, Guiraut Riquier, troubadours de l'Aude ; les troubadours de Béziers : Raimon Gaucelm, Bernart d'Auriac, Joan Estève, Matfre Ermengaut ; Folquet de Lunel, etc.

Provence. — Raimbaut d'Orange, Comtesse de Die, Rambaut de Vaqueiras, Guilhem Magret, Blacatz, Cadenet, Folquet de Romans, Bertran d'Alamanon, Folquet de Marseille ; troubadours marseillais : Raimon de Tors, Raimon de las Salas, Paulet de Marseille, Bertran Carbonel, Rostanh Bérenguier [1].

1. Comme on le voit, Marseille est avec Béziers, mais après Toulouse et Gênes, la ville qui a produit le plus de troubadours (cinq) ; Sarlat en a donné trois, Narbonne trois.

Catalogne et Roussillon. — Bérenguier de Palazol (Roussillon), Alfonse II, roi d'Aragon, Guilhem de Berguedan, Guilhem de Cabestany (Roussillon), Guiraut de Cabrera, Raimon Vidal de Besalu, etc.

Italie. — Albert, marquis de Malaspina; toute une pléiade de troubadours gênois, parmi lesquels Bonifaci Calvo et Lanfranc Cigala; Sordel, de Mantoue, Bartolomeo Zorzi, de Venise.

Protecteurs des Troubadours. — Les premiers protecteurs furent d'abord les grands seigneurs du Midi : Èbles de Ventadour, Éléonore d'Aquitaine[1], petite-fille du comte de Poitiers, les comtes de Toulouse (Raimon V (1143-1192) et Raimon VI (1194-1222), la vicomtesse de Narbonne Ermengarde, Guilhem VIII, Seigneur de Montpellier (1172-1204), les vicomtes de Marseille (Barral protège Peire Vidal), Robert, Dauphin d'Auvergne (1169-1234), Guilhem des Baux (1182-1218), Blacatz († en 1236), Alfonse II, comte de Provence (1185-1209) et Raimon-Bérenger IV, également comte de Provence (1209-1245).

Pendant le XIII[e] siècle il faut citer : les comtes de Rodez (Henri I, 1208-1222? ; Hugues IV, 1222-1274 ; Henri II, 1274-1302) ; Bernard IV, comte d'Astarac (1249-1291); Aimeri IV de Narbonne (1236-1270) ; Raimon-Roger, comte de Foix (1188-1223), les comtes de Comminges, etc.

Parmi les rois anglais (en contact avec le Midi par leurs possessions d'Aquitaine), Henri au Court-Mantel (1170-1183) et Richard Cœur-de-Lion protégèrent activement la poésie méridionale.

1. Épouse du roi de France Louis VII (1137-1152), puis du roi d'Angleterre Henri II (1152-1189), veuve en 1189, morte en 1203.

Espagne. — Aragon : Alfonse II d'Aragon (1162-1196) ; Pierre II (1196-1213) ; Jacme I d'Aragon (1213-1276) ; Pierre III d'Aragon (1276-1285).

Léon : Alfonse IX de Léon (1138-1234).

Castille : Alfonse X (1252-1284), grand protecteurs des troubadours, en particulier de Bonifaci Calvo, Guiraut Riquier, etc.

Ajoutons à ces protecteurs le nom de Don Lopez de Haro, noble de la Biscaye, protecteur de Rigaut de Barbezieux, de Peire Vidal, d'Aimeric de Pégulhan ; il vivait dans la première partie du XIIIe siècle.

Italie. — Marquis de Montferrat : Boniface II (1192-1207). Marquis d'Este : Azzo VI (1196-1212) et Azzo VIII (1215-1264).

Enfin l'empereur Frédéric II (1215-1250) protège entre autres troubadours Aimeric de Pégulhan et Guilhem Figueira [1].

Chansonniers [2]. — Les poésies des troubadours nous ont été conservées dans des manuscrits que l'on appelle des *chansonniers*. Les plus anciens remontent au milieu du XIIIe siècle ; beaucoup sont du XIVe. Il nous reste une trentaine de chansonniers sur parchemin et un moins grand nombre — plus récents — en papier [3]. Les principaux chansonniers sont à Paris (Bibliothèque Nationale), à

1. Cf. sur les protecteurs des troubadours : DIEZ, *Leben und Werke der Troubadours*, 2e éd., p. 497 ; P. MEYER, *Encyclopaedia Britannica* (*Provençal Language*) ; MILÁ Y FONTANALS, *De los trovadores en España*, etc.

2. Sur les chansonniers provençaux, cf. A. JEANROY, *Bibliographie des chansonniers provençaux*. Paris, 1916.

3. On désigne les chansonniers provençaux, depuis Bartsch, par les différentes lettres de l'alphabet latin, majuscules pour les mss. en parchemin, minuscules pour les autres.

Rome (Bibliothèque Vaticane), à Florence, à Modène, etc. Les chansonniers ne contiennent pas les œuvres d'un seul troubadour : tous nos manuscrits actuels sont des anthologies. Certaines pièces se trouvent dans plusieurs manuscrits (jusqu'à quinze, dix-huit, vingt) ; ce n'est que par l'examen critique de ces textes souvent très différents que l'on peut retrouver le texte qui se rapproche le plus de l'original [1].

Quelques-uns de ces chansonniers ont des miniatures : par exemple les manuscrits A (Rome, Vatican, lat. 5232), H (Rome, Vatican, lat. 3207), I (Paris, Bibl. Nat., fr. 854), K (Paris, Bibl. Nat., fr. 12473), M (Paris, Bibl. Nat., fr. 12474), R (Paris, Bibl. Nat., fr. 22543), Sg [2] (Barcelone, Bibl. de Catalunya, nº 146). Les miniatures représentent ordinairement les troubadours, à pied ou à cheval, dans un style conventionnel. Elles n'existent en général que dans les manuscrits qui ont des biographies. Une miniature représente Jaufre Rudel s'évanouissant entre les bras de la Princesse lointaine, une autre (R) représente le troubadour Pons Fabre d'Uzès forgeant le nez de la Tarasque, ou Sordel perché sur un arbre. Cf. encore Peire Vidal, à cheval, dominé par une Chimère (ms. A). Mais les scènes sont très rares et les miniatures représentent simplement les troubadours encadrés dans une grande lettre ornée.

Parmi les chansonniers provençaux qui nous ont conservé les mélodies, il faut citer en première

1. Aucun manuscrit original des troubadours ne nous est parvenu. Pour Guiraut Riquier seulement, nous savons que le copiste de ses poésies les transcrivit directement de son manuscrit, du moins en partie.

2. Ainsi désigné parce qu'il est resté longtemps à Saragosse.

ligne les mss. R (Paris), G (Milan, Ambrosienne, R. 71 sup.), puis les mss. W [1], X [2].

B. — TECHNIQUE DES TROUBADOURS.

Les Vers. La Strophe. — Le *vers* s'appelle à l'origine *mot;* plus tard, à l'époque des *Leys d'Amors* [3], *bordo, bordonet, basto* ou *bastonet. Vers* désigne, comme on le verra plus bas, une poésie lyrique.

Les rimes (*rims, rimas*) rares s'appelaient : *rims cars* ou *rimas caras, ricas*; les rimes faciles, *rimas planas.*

L'invention poétique, c'est le *trobar* : *trobar clus* (*ric, car*) désigne une façon d'écrire obscure, recherchée et compliquée; cette recherche et cette complication peuvent aboutir, comme dans Marcabrun, Raimbaut d'Orange, Arnaut Daniel, à une parfaite obscurité. Le talent poétique s'appelle *saber*, qui désigne la connaissance de la technique poétique.

Les vers de la poésie lyrique sont de longueur variable : ils ne dépassent jamais douze syllabes, sauf chez le comte de Poitiers où se trouvent des vers de quatorze syllabes (7 + 7) [4]. Les vers de onze syllabes (7 + 4) sont rares aussi.

Dans la poésie non lyrique le vers de douze syllabes est moins rare; la *Chanson de la Croisade*

1. Paris, Bibl. Nat., fr. 844.
2. Paris, Bibl. Nat., fr. 20050.
3. Sauf indication contraire, nous renvoyons à l'édition Gatien-Arnoult, cette rédaction étant plus détaillée que celle que nous venons de publier (Toulouse, 1919).
4. Cf. A. Jeanroy, *Origines*, 3e partie, ch. i.

est écrite dans ce mètre, la *Vida de Sant Honorat* également, de même que la *Chanson d'Antioche*.

Le vers de dix syllabes est celui de *Girart de Roussillon* (avec la coupe 6 + 4). *Flamenca* et *Jaufre* sont en vers de huit syllabes.

La poésie didactique non lyrique emploie ordinairement les vers de huit ou de dix syllabes rimant deux à deux, avec quelquefois à la fin un vers isolé.

Les strophes s'appellent *Coblas* ; elles portent différents noms, suivant l'agencement des vers qui les composent ou suivant les rimes de ces vers, qui eux-mêmes tirent leur nom de ces rimes. On trouvera énumérés dans des *Leys d'Amors* (t. I, p. 140 sq.) les divers noms des vers et des strophes (I, 198) : ils sont très compliqués dans la terminologie des *Leys*. Il y a plus de 70 catégories de strophes, avec pour chacune un nom spécial.

En voici quelques exemples : rimes *dérivatives : atur, s'atura ; dura, dur ; pas, passa ; las, enlassa*. Les strophes où se trouvent ces rimes *dérivatives* s'appellent à leur tour strophes *dérivatives*.

Les strophes sont *unissonantes* (*Leys*, I, 270) quand elles sont toutes de la même mesure et sur les mêmes rimes. Il y a des strophes *multiplicatives*, *interrogatives*, *enchaînées*, *serpentines*, etc., etc.

La strophe comprend au moins cinq vers présentant un sens complet ; au maximum elle en comprend seize [1]. Le nombre des vers de la strophe peut d'ailleurs varier suivant la longueur des vers.

1. *Leys d'Amors*, I, 199. En réalité on trouve des strophes de 42 vers dans la poésie des troubadours et d'autres de trois vers.

La *cobla esparsa* est une strophe isolée ; elle peut avoir une *tornada* (envoi) égale à la moitié de la strophe.

Le *senhal* est un nom choisi par le poète pour désigner sa dame ; il est supposé connu des deux seuls intéressés. On trouve comme *senhal* des noms très variés : *Joglar, Bel Cavalier, Aziman, Miels-de-Domna* (Rigaut de Barbezieux), *Bel Deport* (Guiraut Riquier), *Tort-N'avetz, Tostemps*, etc. Le *senhal* se trouve ordinairement à la *tornada* ou envoi.

Musique. Division mélodique de la strophe. — La musique jouait un grand rôle dans l'art des troubadours. Il nous reste les mélodies (*so, sonet*) de 244 chansons. La musique des troubadours ressemble au plain-chant actuel ou plutôt à l'ancien chant grégorien, dont elle a les principaux modes. Mais il est probable que des modulations, dont nous ne connaissons pas le secret, tempéraient la froideur et la monotonie du chant. Les transcriptions en musique moderne ne peuvent nous donner qu'une idée incomplète de l'art musical des troubadours [1].

La division de la strophe d'après l'élément musical était assez compliquée ; nous connaissons les détails de cette division par Dante [2].

« La strophe [3] ordinaire des troubadours est un

1. Cf. principalement les ouvrages de J. Beck : *Die Melodien der Troubadours*, Strasbourg, 1908, et *La Musique des Troubadours*, Paris, 1910, ainsi que P. Aubry, *Troubadours et Trouvères*. Paris, 1909. Cf. surtout le ch. VI : *Théorie de la Musique mesurée au* XIII*e siècle*. On trouvera, en outre, des transcriptions modernes des mélodies des troubadours dans : A. Restori, *Riv. musicale italiana*, III (Turin, 1896) et surtout dans Lommatsch, *Provenzalisches Liederbuch*, Berlin, 1917 (p. 417-454).

2. *De vulgari Eloquentia*, II, 11.

3. Nous empruntons ce résumé très clair à l'introduction

tout complexe : régulièrement elle se divise en deux parties, distinctes non seulement par le mètre, mais aussi par la mélodie qui les accompagne. Une de ces deux parties peut, à son tour, se diviser en deux [1] ou plusieurs membres se correspondant parfaitement, non seulement pour les rimes, mais pour la quantité et la distribution des vers qui les composent.

Si la première partie de la strophe est divisible de cette manière, chacun de ses membres s'appelle *pes* (pied) et dans le second on répète le même motif musical sur lequel on chante le premier ; l'autre partie de la strophe s'appelle *coda* ou *syrma* [2] et a un autre motif musical qui lui est propre.

Si, par contre, la première partie de la strophe est indivisible, elle s'appelle *frons* et a un air musical qui lui est propre ; tandis que la seconde partie est régulièrement divisible et ses membres correspondants, appelés *versus*, se développent sous un autre motif, qui, dans le second *versus*,

mise par Canello à son édition d'Arnaut Daniel : Canello, *La vita e le opere d'Arnaldo Daniello* (Halle, 1883), p. 22.

1. C'est la règle la plus générale ; d'où le principe de la *tripartition* dans les strophes des troubadours.

2. Du grec *surma*, qui signifie vêtement traînant, porté surtout par les acteurs tragiques. Voici, d'après ce principe, la division d'une strophe de neuf vers :

1 }
2 } *pes*
3 }
4 }
5 } *pes*
6 }
— séparation (*diesis* ou *volta*).
7 } *coda*
8 } ou
9 } *syrma*

est égal à celui du premier, et ainsi de suite [1].

De cette manière, la strophe des troubadours, chez ses meilleurs représentants, est divisée en trois parties : deux d'entre elles, ou *pieds* ou *vers*, sont égales; la troisième, *coda* ou *syrma*, reste seule. De cette règle s'éloignent seulement les troubadours les plus grossiers et ceux qui visent à donner à leurs compositions une empreinte populaire; dans ceux-ci la strophe, ou bien n'est pas divisée du tout, comme, par exemple, dans toutes les compositions du Moine de Mantaudon, ou elle se divise en deux parties égales ; dans le premier cas, tous les vers allaient probablement sur le même motif musical ; dans le second cas, ce motif se répétait dans chacune des moitiés de la strophe...

Arnaut Daniel écrivit des chansons à strophe divisible et à strophe indivisible... Sur les dix-huit poésies lyriques, neuf ont une strophe tout à fait indivisible : I, II, VII, VIII, X, XI, XIV, XVII, XVIII ; pour six autres il est douteux si elles ont une strophe divisible ou non ».

Ces divisions, fait observer Dante lui-même, sont plutôt théoriques ; dans beaucoup de cas, elles ne ne sont pas appliquées et les troubadours ont in-

1. Voici un schéma de la deuxième division mélodique d'une strophe de neuf vers :

1 }
2 } *frons*
3 }
— séparation (*diesis* ou *volta*).
4 }
5 } *versus*
6 }
7 }
8 } *versus*
9 }

Ces deux schémas sont empruntés à Chaytor, *The Troubadours of Dante*, p. xxx et *The Troubadours*, p. 25.

troduit de nombreuses variations. La division en deux parties [1] est la plus fréquente ; et c'est ce qui explique que les troubadours pouvaient terminer leurs poésies par une demi-strophe ou *tornada* [2].

Genres Lyriques. — Les principaux genres lyriques sont essentiellement : la *chanson*, le *sirventés* et la *tenson ;* la *pastourelle*, le *descort*, etc.

On trouve la définition des genres (une fois en vers, une fois en prose) dans les *Leys d'Amors*, I, 338 sq.

Les plus anciennes compositions lyriques s'appellent *vers* : Jaufre Rudel et Bernart de Ventadour, à qui on doit tant de chansons d'amour, n'emploient pour désigner leurs poésies que le mot de *vers* ; cependant *chansoneta* se trouve déjà chez le comte de Poitiers et chez Marcabrun. Les biographies de Marcabrun et de Peire d'Auvergne disent expressément qu'à leur époque on ne parlait pas de *chansons*, mais de *vers*. A l'époque classique le terme de *chanson* se répand de plus en plus.

Le *vers* n'avait en principe que des rimes masculines (*mascles motz*), des vers de huit pieds et souvent des strophes de sept vers (mais pas toujours). Il avait peut-être une mélodie (*so*) assez simple.

La *chanson* avait des rimes masculines et féminines, des vers de longueur inégale, sans doute une mélodie plus riche et un nombre de strophes qui allait ordinairement de cinq à sept, plus l'envoi [3].

D'ailleurs la *tornada* [4] ou *envoi* peut se trouver

1. Dont une est ordinairement subdivisée ; par suite il y a *tripartition*.
2. Chaytor, *The Troubadours of Dante*, p. xxviii, sq.
3. A. Stimming, *Prov. Litteratur*, § 21.
4. On a rapproché quelquefois la *tornada* du dernier couplet

dans tous les genres lyriques; il peut y en avoir une ou deux, quelquefois, mais très rarement, trois et exceptionnellement quatre. La *tornada* est de la longueur de la moitié de la strophe, quand les vers sont en nombre pair, et de la moitié moins un ou plus un, quand les vers sont en nombre impair. Cependant il y a quelques infractions à cette règle.

La *chanson* (*canso*), disent les *Leys* [1], est une composition qui doit comprendre de cinq à sept strophes ; elle doit traiter principalement d'amour ou de louange, avec de beaux vers agréables et sur des thèmes gracieux. La chanson ne doit contenir aucun mot vilain (*laia paraula*), « car tout homme qui se rend enamouré non seulement doit se montrer courtois dans sa conduite, mais encore dans ses paroles ».

Il peut y avoir des *demi-chansons* (*mieja canso*), comme des *demi-sirventés* : leur longueur est de la moitié des chansons ou des sirventés.

Le *sirventés* [2] doit traiter de « blâme ou de satire générale, pour châtier les fous et les mauvais ; on peut y traiter, si on veut, de guerre ». (*Leys*, I, 340). Il a une mélodie, comme le *vers* ou la *chanson ;* en ce qui concerne les strophes, il est traité comme la chanson. Le mot paraît provenir de ce que, à l'origine, le *sirventés* est fait sur le modèle de la chanson, dont il suit comme un serviteur (*sirven*) la mélodie et la disposition strophique [3].

de la poésie lyrique arabe, qui, dans cette poésie, s'appelle *gazul* ; cf. aussi le *commiato* dans la poésie lyrique italienne.

1. Éd. Gatien-Arnoult, I, 340.

2. Appelé aussi *sirventésc* et quelquefois *sirventésca* ; a. fr. *serventois*.

3. Suivant certains auteurs, le mot viendrait de ce que les poésies de ce genre étaient composées ou chantées par des serviteurs (*sirven*) ou pour eux, la chanson restant réservée aux hommes de condition.

C'est, par excellence, le genre usité dans la satire politique, générale ou personnelle [1]. Les sirventés moraux abondent dans l'œuvre de Giraut de Borneil, les sirventés politiques dans celle de Bertran de Born et de Peire Cardenal. Les chansons de croisade (c'est-à-dire pour exhorter à la croisade) appartiennent au genre du sirventés [2]. Au *sirventés* se rattache également le *planh* ou plainte funèbre.

La *tenson* [3] est une discussion ou un débat entre deux interlocuteurs (quelquefois trois, très rarement quatre). Les discussions portent sur toutes sortes de questions : amour, politique, questions personnelles, etc. Quelquefois, surtout pendant la période de la décadence, le jugement du débat est ordinairement confié à une personne [4] de condition, C'est là l'origine de la légende des *Cours d'Amour*. Il n'est pas sûr que dans toutes les tensons chaque couplet ait été écrit par le personnage auquel il est attribué. La tenson peut avoir une mélodie, comme la chanson, le vers ou le sirventés.

Le Moine de Montaudon a composé deux tensons où Dieu est l'interlocuteur ; quelquefois le poète discuta avec un animal (un cheval) ou un objet inanimé (un manteau).

1. Le *sirventes joglaresc* est un genre assez étrange. C'est un sirventés composé pour un jongleur, qui ordinairement l'a sollicité, et où sont contenues les pires méchancetés à l'adresse du malheureux solliciteur. Il y a des exemples de *sirventes joglaresc* dans Raimon de Miraval (*Bayona*), dans Bernart de Rouvenac, etc. Cf. WITTHŒFT, *Sirventes joglaresc*. Marbourg, 1891.

2. La satire littéraire est représentée par deux sirventés intéressants de Peire d'Alvergne et du Moine de Montaudon : *Chantarai d'aquests trobadors* (P. d'Alvergne) et *Pos Peire d'Alvergne a chantat* (Moine de Montaudon).

3. Le mot vient du bas-latin *tentionem*, de *tendere*, s'efforcer, discuter.

4. A l'époque des *Leys* le juge pouvait employer des formules de droit, en citant les Évangiles ; *Leys*, I, 344.

Les tensons sont en général intéressantes parce qu'elles nous renseignent mieux que les autres poésies lyriques sur les mœurs du temps ; le genre admet la familiarité, la malice, la méchanceté ou le réalisme.

Exemples de tensons : tenson de Giraut de Borneil et de Linhaure (Raimbaut d'Orange) sur le *trobar clus*, ou style obscur ; tenson du comte de Provence avec son cheval *Carn-et-Ongla* ; tenson entre un Prieur et le troubadour Guilhalmet, au sujet d'un saint dont on avait mal entretenu la garde-robe dans le courant de l'année ; citons encore la tenson du Moine de Montaudon avec Dieu, qu'il était allé voir en Paradis [1] ; une autre tenson du même Moine avec Dieu, au sujet d'une plainte des Saintes Images sur l'abus que les femmes faisaient du fard ; la pièce se termine par un trait cynique.

Quelquefois deux troubadours échangeaient leurs idées dans deux pièces différentes, du même rythme et avec les mêmes rimes ; mais ce cas était assez rare.

Le *partimen* ou *joc partit* (du verbe *partir*, partager) diffère de la tenson en ce que, en dehors des deux alternatives offertes par l'un des interlocuteurs à son partenaire, il n'y a pas d'autre choix : l'un exclut l'autre [2].

Exemples de *partimen* : Guiraut Riquier et Enveyos [3] : que vaut-il mieux, la science ou l'amour ? *partimen* d'Ebles (de Saignas ou d'Ussel ?) et de Guilhem Gasmar sur le point suivant : quel est l'homme le plus malheureux, celui qui doit et

1. Cf. ces tensons dans la *Chrestomathie* d'Appel.
2. Éd. Gatien-Arnoult, *Leys d'Amors*, I, 344.
3. *Ara s'esfors...* Mahn, *Werke der Troubadours*, IV, 206.

ne peut payer ou celui qui aime une femme qui ne lui rend pas son amour ! *Partimen* du Moine (non autrement désigné) et du troubadour Albert : quels sont ceux qui valent mieux, les Catalans [1] ou les Français ? Guiraut Riquier discute avec un de ses interlocuteurs s'il vaut mieux épouser une veuve ou une jeune fille.

Les plus anciennes tensons remontent à la première moitié du XIIe siècle, entre 1125 et 1150 ; dans la France du Nord elles sont moins anciennes. Le *partimen* aurait pénétré dans la France du Nord par le Limousin et le Poitou [2].

« Le *descort* est un ouvrage fort varié ; les couplets doivent être différents de rimes, de chant et de langage... Le *descort* doit traiter d'amour et de louange ». (*Leys*, éd. GATIEN-ARNOULT, I, 345). Nous n'avons qu'un seul *descort* en plusieurs langues ; il est de Raimbaut de Vaqueiras : le premier couplet est en provençal, le second en italien, le troisième en français, le quatrième en gascon, le cinquième en galicien-portugais ; dans la *tornada* les cinq langues sont réunies dans cinq groupes de deux vers [3].

Le *descort* est écrit ordinairement en vers et en strophes de longueur inégale. Il est employé par les troubadours pour exprimer leurs plaintes et le « désaccord » qui existe entre leurs sentiments et

1. *Catalan* est entendu dans un sens très large, car le mot désigne tous les habitants du Midi de la France : Gascogne, Provence, Limousin, Auvergne, Viennois.

Ces deux derniers *partimens* se trouvent dans la *Chrestomathie* d'APPEL.

2. A. JEANROY, *Origines de la poésie lyrique en France*, I, ch. II.

3. *Aras cant vei verdejar* ; CRESCINI, *Manualetto*, n° 33. Les *Leys* connaissent ce *descort*, dont elles citent une strophe ; d'après leur définition, il semble même que leur auteur ne connaissait que cet exemple.

ceux de leur dame. Il nous en reste vingt-deux exemples (de la fin du XIIe et du début du XIIIe siècle).

Au *descort* on peut rattacher, au moins en ce qui concerne la forme, qui y est aussi libre, le *lai*, d'origine bretonne, et qui a eu peu de succès dans la littérature méridionale : il n'en reste que trois exemples, dont un de Bonifaci Calvo [1]. Le *lai* n'a pas en ancien provençal le caractère narratif qu'il a en ancien français.

La *pastourelle* (*pastorela*) [2] paraît originaire du Midi de la France. La forme primitive devait être un débat entre un chevalier et une bergère. Les plus anciennes se trouvent chez Marcabrun, disciple de Cercamon ; mais la biographie de Cercamon nous dit que lui-même fit des *pastoretas a la usanza antiga,* ce qui pourrait bien indiquer tout simplement que cet usage paraissait ancien au rédacteur de la biographie, qui vivait au XIIIe siècle.

La pastourelle n'est pas d'origine populaire [3] ; elle est née dans les milieux où est née la poésie courtoise, c'est-à-dire dans les milieux aristocratiques du Midi de la France. Elle est passée au Nord, vers le milieu ou vers le troisième tiers du XIIe siècle.

Au point de vue du dénouement, on remarquera que dans les pastourelles françaises la bergère finit par succomber, tandis qu'il en est autrement dans

1. Appel, *Prov. Chrest.*, n° 38.
2. On trouve la forme *pastoreta* dans la biographie de Cercamon (mss. IK).
3. Du moins dans la forme où elle apparaît dans la littérature méridionale ; car, au fond, c'est un débat, et par là ce genre, comme tant d'autres, est d'origine populaire. Sur le caractère artificiel du genre voir les excellentes pages de A. Jeanroy, *Origines*, p. 30 sq.

les pastourelles méridionales. La conception de la poésie courtoise dans le Midi explique ces différences.

Parmi les pastourelles, citons celles de Marcabrun (*L'autrier a l'issida d'abriu ; L'autrier jost' una sebissa*), trois de Gui d'Ussel et surtout les six pastourelles de Guiraut Riquier, qui forment une sorte de roman. Il nous reste en tout une trentaine de pastourelles.

A la fin de la littérature méridionale on écrivit des compositions faites sur le modèle des *pastorelas*, mais que l'on désigna d'un autre nom suivant les animaux que gardait la femme : les *Leys* distinguent ainsi des *cabrieras*, *auqueiras*, *vaqueiras*, *porqueiras* ; il y a, dans les *Leys*, un spécimen de ce dernier genre qui justifie bien son nom (*Leys*, éd. Gatien-Arnoult, I, p. 178, 256). Les *Leys* parlent aussi d'*hortolanas*, où intervenait une « jardinière ». Sauf de la *porqueira*, il ne nous reste pas d'exemples de ces genres.

On appelle quelquefois *romances* [1] des poésies lyriques narratives, où le poète parle de lui-même et de ses aventures, ordinairement amoureuses. Mais il n'y a pas lieu de distinguer ce genre : la *romansa* n'existe pas en ancien provençal. On classe dans cette catégorie des poésies comme celles de Guillaume de Poitiers (*Un vers farai ; Companho, faray un vers*), Marcabrun (*A la fontana del vergier*), Peire d'Alvergne (*Rossignol*), Raimon Escrivan, etc [2].

1. Rœmer, *Op. laud.*, p. 16.

2. *Le Mystère de Sainte Agnès* (cf. *infra*, ch. ix) donne le premier vers de quelques poésies lyriques qui peuvent se rattacher aux *romances*. Le thème, autant qu'on peut en juger, est celui de la mal-mariée. Cf. Bartsch, *Sancta Agnes*, p. xxvi, sq.

Dans l'*alba* [1] « il s'agit de la séparation, au point du jour, de deux amants que le lever du soleil, annoncé ordinairement par le cri d'un veilleur de nuit (*gaita*), avertit de se quitter » [2]. Une des plus anciennes *albas* est l'*alba* bilingue déjà citée (cf. *supra*, p. 15); mais il n'est pas sûr qu'elle soit d'origine méridionale. Le rôle du « veilleur », qui annonce l'apparition du jour, indique que l'*alba* a dû naître dans la société aristocratique du Midi. Il nous reste seize exemples de ce genre : parmi elles l'*alba* célèbre de Giraut de Borneil (*Reis glorios*), une autre de Raimbaut de Vaqueiras et trois *albas* religieuses (dont deux en l'honneur de la Vierge), l'une de Folquet de Marseille (*Vers Dieus*), une autre de Guilhem d'Hautpoul et une de Guiraut Riquier ; ajoutons-y une délicieuse *aube* anonyme [3].

Guiraut Riquier a même écrit une *serena* ou chant du soir, où il montre un amant qui se désespère en songeant à la longueur du jour ; c'est le seul exemple de ce genre.

Les *danses* et les *ballades* (*dansa*, *balada*) [4] sont des poésies lyriques d'origine populaire; elles ont un refrain. Les *dansas* les plus anciennes que nous ayons sont anonymes : elles sont au nombre de six; parmi elles deux ou trois sont des plus gracieuses, comme : *A l'entrada del temps clar* [5]. La *dansa*

1. Genre non cité par les *Leys*; cf. cependant III, 282, deux vers qui semblent appartenir à une *alba*.

2. Jeanroy, *Origines*, p. 61.

3. Appel, *Prov. Chrest.*, nº 53.

4. On trouve aussi la forme de diminutif *baladeta*. Il existe une forme masculine *dans*, qui, d'après les *Leys* (I, 342), désignerait une *dansa* faite de *coblas tensonadas*, strophes tensonnées ; mais les *Leys* ajoutent qu'elles n'établissent aucune différence entre *dansa* et *dans*.

5. On la trouvera avec plusieurs autres dans la *Chrestomathie*

est peu représentée pendant la période classique; au XIIIe siècle elle a une vogue nouvelle et le troubadour Guiraut d'Espanha en compose plusieurs. A l'époque des *Leys*[1] le genre a des règles très strictes : la *dansa* doit avoir des vers de huit syllabes au plus, traiter d'amour et être faite sur une mélodie gaie (*gai so*) pour danser; elle doit avoir trois strophes et un refrain. Il a existé des *danses doubles* et Uc de Saint-Circ a composé une *danseta*.

Dans les danses anonymes, qui sont d'origine populaire, le thème est celui de la « mal mariée », qui aime mieux son ami que son mari.

La *ballade* (*balada*), dont les exemples sont plus rares que ceux de la *dansa*, lui ressemble, comme fond et comme forme : la jolie pièce anonyme *Coindeta sui* est appelée *balada*[2].

Le *bal* (*Leys*, I, 348) ressemble à la *dansa*, mais, au lieu de trois strophes, il peut en avoir dix ou plus. Il nous reste un exemple d'*estampida* dû à Rambaut de Vaqueiras : *Kalenda Maia*[3]. Les *Leys* (I, 350) citent ce genre, mais n'en parlent pas longuement, parce qu'il s'agissait principalement de mélodies d'instruments (*so d'esturmens*).

L'*esdemessa* (le mot est très rare[4]) serait, d'après certains auteurs, une sorte de sirventés à refrain, comme le sirventés de Tomiers et Palaizi : « *De*

d'Appel. Cf. A. Jeanroy, *Origines de la poésie lyrique*, 2e éd., p. 86 et suivantes.

1. Elle vient en troisième ligne dans l'ordre des définitions, après la chanson et le sirventés ; *Leys*, éd. Gatien-Arnoult, I, 340.

2. Appel, *Chrest.*, n° 47.

3. Appel, *Chrest.*, n° 52.

4. Il se rattache au verbe *endemetre*, *esdemetre*, assaillir, bondir.

chantar farai Un' esdemessa [1] ». Mais le mot *esdemessa* (bond, élan, etc.) ne désigne aucun genre lyrique ; ce genre n'existe pas [2].

La *retroensa* (a. fr. *rotrouenge*) est un genre rare ; il n'en reste que six exemples de la seconde moitié du XIIIe siècle, dont trois de Guiraut Riquier ; la plus connue est celle qui a le refrain suivant :

En Cataluenha la gaya,
Entre·ls Catalas valens
E las donas avinens [3].

Les *retroensas* qui nous restent ne diffèrent guère par le contenu des *vers* ou des chansons. Le refrain se compose de deux ou trois vers. L'étymologie du mot est obscure : on a proposé [4] *retroientia*, qui phonétiquement donnerait bien *retroensa*.

La *Sextine* [5] paraît avoir été inventée par Arnaut Daniel : elle a six strophes de six vers : les mêmes mots-rimes reviennent à chaque strophe, mais dans un ordre différent. La *Sextine* a été imitée par les Italiens (et les Portugais) qui lui ont donné son nom.

Dans la *canso redonda* les strophes sont au nombre de six, mais les vers peuvent être plus nombreux dans chaque strophe et, si les rimes sont les mêmes d'une strophe à l'autre, ce ne sont pas les mêmes mots-rimes ; de plus leur disposition varie

1. Appel, *Chrest.*, n° 70.
2. Cf. les exemples du mot dans Levy, *Provenzalisches Suppl. Wœrterbuch*, au mot *endemessa*.
3. *Pos sabers no m'es donatz.*
4. Sur la *retroensa* cf. P. Meyer, *Rom.*, XIX, 36 ; Rœmer, *loc. laud.*, p. 45 ; J. Anglade, *Le troubadour Guiraut Riquier*, p. 216.
5. Exemples : Arnaut Daniel, *Lo ferm voler* ; Guilhem de Sant Gregori, *Ben grans avolesa* ; Bartolomeo Zorzi, *En tal desir ;* ces deux troubadours ont imité Arnaut Daniel.

avec chaque strophe [1]. Ces *cansos* ne se trouvent que dans Guiraut Riquier, qui en a peut-être emprunté la forme à la poésie galicienne.

Le *sonnet* (à l'origine petit *son*, petite mélodie) est employé pour la première fois par un troubadour d'origine italienne du XIIIe siècle, Dante da Majano, écrivant en provençal (deux exemples [2]). Il en reste un autre exemple du troubadour italien Paul Lanfranc de Pistoja, qui vivait vers la fin du XIIIe siècle.

Le *devinalh* ou énigme est un genre de poésie lyrique où le poète expose des idées qui se contredisent, des non-sens, quelquefois des jeux de mots [3].

Raimbaut d'Orange a composé une poésie lyrique à laquelle il ne sait quel nom donner : il l'appelle *No-Sai-Ques-Es*, c'est-à-dire : *Je ne sais ce que c'est* : chaque strophe de six vers est suivie de quelques lignes de prose. Il dit au début :

> *Vers,* estribotz *ni sirventes*
> *Non es...*

Il ne reste qu'un exemple d'*estribot* : c'est une belle poésie de Peire Cardenal [4].

L'*escondig* [5] est une justification donnée par le poète à sa dame ; ce n'est pas un genre spécial quant à la forme, de même que le *comjat* ou congé, poésie où le poète prend congé de sa dame.

1. Cf. pour plus de détails : J. ANGLADE, *Le troubadour Guiraut Riquier*, p. 212 sq.

2. Ces compositions sont d'ailleurs des plus médiocres ; cf. BERTONI, *Trovatori d'Italia*. p. 141. Le sonnet n'a été introduit en France qu'au XVIe siècle.

3. Cf. les quatre exemples, dont un de Guillaume de Poitiers, dans APPEL, *Prov. Chrest.*, nos 39-42.

4. *Un estribot farai. Parnasse Occitanien*, 324.

5. De *escondire*, (se) justifier ; cf. B. DE BORN, *Eu m'escondisc, domna.*

Voici un genre qui est dû à une erreur de lecture: c'est la *mandela*; il faut lire *viandela*; le mot se rattache à *viandar, vianar*, aller. C'étaient des chansons d'origine populaire, peut-être des chansons de marche. Ce sont les *Leys* qui parlent de ce genre (I, 152) [1], mais l'auteur dit qu'il ne veut pas s'en occuper, parce que ces poésies sont anonymes et n'ont pas de forme fixe. Elles étaient écrites avec des rimes « bâtardes », ce qui désigne, si on examine l'exemple donné par les *Leys*, une sorte d'assonance.

Il a existé aussi des *redondels* ou rondeaux ; mais aucun exemple ancien ne nous a été conservé. On commençait à en faire, imités du français, au milieu du XIV[e] siècle [2].

Les *Leys d'Amors*, après avoir énuméré les principaux genres (I, 10), ajoutent qu'il existe d'autres genres, « auxquels on peut donner le nom qu'on voudra »: *somis* (songes), *vezios* (visions), *cocirs* (élégies ? *m.à.m.* souci), *reversaris* (chant à rebours, qui dit le contraire de la vérité) [3], *enueg* [4] (ennui), *desplazers* (déplaisirs), *desconortz* (découragements), *plazers* [5] (plaisirs), *conortz* (encouragements). Mais beaucoup de ces formes lyriques n'ont d'un genre que le nom; et on pourrait, comme les

1. « *Tot jorn usa hom d'aquesta sonansa borda en viandelas, de lasquals no curam, quar d'aquelas non vim, ni trobar non podem cert actor... ni podem trobar cert compas en aquelas.* » Le mot est cité I, 10. Cf. encore I, 350.

2. « *Alqu comenso far redondels en nostra lenga, losquals solia hom far en frances.* » *Leys*, I, 350.

3. Les *Leys* traitent ce genre dans un paragraphe intitulé : *foravertat*, contre-vérité ; par ex. : *on doit semer avant de labourer* ; III, 122 ; cf. I, 348 ; I, 10.

4. Exemples : les poésies du Moine de Montaudon qui commencent par *Mout m'enoja...*

5. Ces pièces commencent par les mots *Mout me plai.*

Leys, multiplier les noms sans créer de genres nouveaux [1].

Les *Leys* indiquent encore, à côté de la plupart des genres que nous venons de citer, d'autres genres comme : *rebecx* [2] (?), *relays* et *gilozescas* (*Leys*, I, 348). « Quelques-uns, ajoutent les *Leys*, font des *gilozescas* sur le compas de la *danse* et des *relais* sur le compas du *vers* ou de la chanson ».

Le *garip*, dont parlent les *Leys* au même endroit, n'était qu'un genre musical, sans paroles.

Genres non lyriques. — Aux genres lyriques on peut rattacher, sinon pour la forme, au moins pour le contenu, les deux genres suivants : l'*Épître en vers* (*breu*, *letra*), dont le *Salut d'amour* est une variété.

L'*Épître* est ordinairement écrite en vers de huit syllabes, rimant deux par deux. Parmi les auteurs d'épîtres on doit citer en première ligne Arnaut de Mareuil.

Le *Salut d'amour* [3] porte le nom de *Domnejaire* quand la lettre débute, comme c'est ordinairement le cas, par *Domna*.

Parmi les genres non lyriques on peut citer les *Novas rimadas* (= nouvelles [4] en vers), dont les *Leys* parlent souvent ; elles sont ordinairement en vers de huit syllabes rimant deux par deux. Guiraut Riquier appelle *novas* une longue poésie où il disserte scolastiquement sur la honte (*vergogna* [5]).

1. Les *Leys* donnent toute une série de *cocirs*, dont quelques-uns fort piquants · I, 212 sq.
2. Le *rebec* ou *rebeb* était une sorte de violon à trois cordes.
3. P. Meyer, *Le salut d'amour dans les littératures provençale et française*. Paris, 1867. (*Bibl. École des Chartes*).
4. Ce ne sont pas d'ailleurs des *nouvelles* proprement dites.
5. *Si·m fos sabers grazitz*, éd. Pfaff, p. 131.

Dans les *Novas de l'heretje*, Sicart de Figueiras fait le procès d'un hérétique, en longues laisses monorimes, avec intercalation d'un vers plus court [1].

Les *Ensenhamens* sont des poèmes dialectiques ; les plus intéressants concernent l'état des jongleurs ; ils seront étudiés plus loin.

1. Les *Leys* disent formellement que dans les *novas rimadas* un vers *brisé* (*biocat*) peut être employé.

CHAPITRE III

Première période. Période classique.

Les premiers troubadours : Guillaume, comte de Poitiers ; Cercamon ; Marcabrun ; Jaufre Rudel. — Les grands troubadours limousins : Bernart de Ventadour ; Bertran de Born ; Arnaut Daniel ; Arnaut de Mareuil ; Giraut de Borneil. — Troubadours saintongeais : Rigaut de Barbezieux ; Savaric de Mauléon.

L'histoire de la poésie lyrique méridionale peut se diviser en deux grandes périodes : celle qui précède la Croisade albigeoise et celle qui la suit. C'est, sans doute, une division un peu factice : à l'époque de la Croisade, la période que nous appellerons classique n'est pas encore close ; plusieurs des troubadours les plus remarquables ont vécu précisément à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Cependant cette division en deux grandes périodes est justifiée.

D'une manière générale, nous comprendrons dans la première le XIIe siècle et une partie du XIIIe (environ le premier quart) et dans la deuxième le reste du XIIIe siècle. La première période elle-même comprendrait deux époques, si on tenait à ce genre de divisions : celle des premiers troubadours, de l'an 1100 environ à 1150 ; c'est l'époque où écrivent Guillaume de Poitiers, Cercamon, Marcabrun, Jaufre Rudel et, peut-être en partie, Bernart de Ventadour ; les années comprises entre 1150 environ et 1220 ou 1225 formeraient la deuxième époque,

ou époque classique. Mais on sent combien ces divisions seraient arbitraires. Elles ne se justifieraient que pour la commodité de l'exposition ; et cette raison même ne nous paraît pas suffisante.

Les premiers troubadours[1]. — Guillaume de Poitiers (Guillaume VII, comme comte de Poitiers, IX comme duc d'Aquitaine) est le premier troubadour connu (1071-1127)[2]. Il n'avait que seize ans (1087) quand il succéda à son père Guillaume VI. Ses domaines étaient plus étendus que ceux du roi de France. C'est sans doute à sa haute situation sociale que nous devons la conservation de ses poésies[3]. La vie de Guillaume de Poitiers fut fort agitée : en 1101 il partit pour la Palestine avec une grande armée ; mais l'expédition échoua et lui-même faillit être pris. Les chroniqueurs du temps[4] rapportent qu'il était d'une humeur joviale et cynique et qu'il racontait les histoires les plus drôles avec un sérieux qui faisait éclater de rire ses auditeurs[5].

Il nous reste de lui onze compositions lyriques que l'on peut répartir en trois groupes : pièces d'inspiration sensuelle ou fantaisiste (I-VI de l'édition Jeanroy), courtoise (VII-X), sérieuse (XI). Le

1. Les dates mises entre parenthèses à la suite des noms des troubadours désignent approximativement les limites de leur activité poétique. Les dates de la naissance et de la mort, sauf pour les troubadours qui ont joué un rôle historique, sont en général inconnues.

2. A. Jeanroy, *Les poésies de Guillaume IX, duc d'Aquitaine*. Paris, 1913. (*Classiques français du Moyen Age*).

3. Un de ses aïeux, Guillaume V d'Aquitaine (993-1030), était passionné pour les arts et les lettres et collectionnait les manuscrits.

4. C. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 213 sq.

5. *Nugas suas, quadam severitate (alias venustate) condiens, ad facetias revocabat, audientium rictus cachinno distendens.* » Guillaume de Malmesbury, *De gestis regum anglorum*, lib. v ; ap. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 214.

premier groupe est le plus nombreux : ce sont des gasconnades[1], des récits libidineux, voilés ou non, avec des traits réalistes et brutaux ; l'allure populaire du rythme et jusqu'à la grossièreté des traits feraient le charme de la « canaille » ; ces éléments ont d'ailleurs conservé à ces poésies vieilles de plus de huit cents ans quelque chose de pittoresque et de vivant. Les poésies courtoises présentent un intérêt d'un tout autre genre : on y trouve déjà formée la théorie de l'amour courtois, sans d'ailleurs aucune des exagérations qui l'ont gâtée chez les troubadours suivants. Le même auteur qui a écrit quelques-unes des strophes les plus cyniques de l'ancienne poésie méridionale a su dépeindre fort poétiquement la joie mystique que provoque un amour exalté et telle de ses strophes sur l'amour, comparé aux gouttes de rosée qui tremblent le matin sur les branches de l'aubépine[2], est d'une poésie fraîche et gracieuse que les ans n'ont point fanée. Enfin son chant de repentir, d'une éloquence simple et touchante (XI), nous montre un autre côté de cette âme de poète. Guillaume de Poitiers, qui parlait probablement le poitevin, dialecte de la langue d'Oïl, a écrit en langue d'Oc, comme le faisaient sans doute les troubadours qui l'ont précédé. Les traits principaux de cette langue appartiennent au limousin ou aux dialectes voisins ; mais il y a chez Guillaume de Poitiers des traces de poitevinismes. Quant à sa versification, une partie paraît se rattacher à la versification populaire[3].

1. Cf. le nº IV.
2. Nº X.
3. Vers de onze syllabes coupés sept plus quatre, vers de quatorze syllabes, coupés sept plus sept, avec rythme trochaïque.

Il semble que la poésie ait été cultivée vers le même temps (premières années du XIIe siècle) en Limousin, par Ebles II, vicomte de Ventadour. Marcabrun, Bernart de Ventadour, Guiraut de Cabreira font allusion à ses poésies ; mais aucune ne nous est parvenue. Il y aurait donc eu, vers la même époque, deux foyers poétiques, l'un en Limousin, l'autre en Poitou. Les deux princes poètes, Guillaume et Ebles, étaient d'ailleurs en relations[1].

Le troubadour le plus ancien après Guillaume de Poitiers (et Ebles) est Cercamon[2]. Il était originaire de la Gascogne, nous dit la biographie, et parcourut le monde, d'où lui vint son nom[3]. Il avait composé, ajoute le biographe, des « vers et des pastourelles (*pastoretas*) à la manière ancienne (*a la usanza antica*). » Aucune de ces pastourelles ne nous est parvenue, et c'est dommage ; si la mention de la biographie est exacte, il aurait existé, dès l'époque de Cercamon, un genre de poésie qui n'a été imité que plus tard par les trouvères. La première pastourelle que nous ait léguée la poésie des troubadours est de Marcabrun.

Cercamon vécut dans la première moitié du XIIe siècle ; il écrivait entre 1135 ou 1137 et 1152. Il nous reste de lui huit pièces, dont un *planh* sur la mort de Guillaume X d'Aquitaine, fils du troubadour († 1137). Ses chansons n'ont rien de bien caractéristique ; il y a déjà des plaintes sur la médisance, des réflexions sur les plaisirs et les peines d'amour, sur l'opposition des courtois et des vilains

1. Cf. Geoffroy de Vigeois, ap. Chabaneau, *loc. laud.*, p. 215. Ce chroniqueur appelle Ebles II *Ebolus Cantator*.
2. Éd. Dejeanne, Toulouse, 1905. (*Annales du Midi*, t. XVII).
3. Du verbe *cercar*, parcourir.

(comme chez le comte de Poitiers, chez Marcabrun et chez Jaufre Rudel), des vanteries sur son talent, comme chez le premier troubadour ; on y remarque enfin quelques traits de réalisme — moins grossiers que chez le comte de Poitiers, — qui seront plus nombreux chez son disciple Marcabrun, et une tendance au pessimisme qui se développera davantage chez ce dernier. L'élément satirique n'est pas absent, mais là aussi Cercamon sera dépassé par Marcabrun.

Jaufre Rudel[1] était originaire de Blaye ; il portait le titre de *prince*. Quoique né dans un pays de langue d'Oïl, comme le comte de Poitiers, il écrivit en langue d'Oc. Il nous reste de lui six poésies authentiques, écrites aux environs de 1150. Ce sont toutes des poésies amoureuses, dont trois (II, V, VI) se rapportent à un amour lointain, *amor de lonh*. La biographie provençale nous fait connaître la romanesque histoire de Jaufre Rudel : « il s'enamoura, dit-elle, de la comtesse de Tripoli, sans la voir, pour le bien qu'il en entendit dire aux pèlerins qui venaient d'Antioche... Pour la voir il se croisa et se mit en mer ; mais la maladie le prit sur le navire et il fut conduit comme mort à Tripoli, dans une « hôtellerie ». On le fit savoir à la comtesse ; elle vint près de lui, à son lit, et le prit entre ses bras ; et il sut que c'était la comtesse et il recouvra l'ouïe et l'odorat ; puis il loua Dieu et le remercia de lui avoir prolongé la vie jusqu'à ce qu'il eût vu sa dame ; et il mourut ainsi entre ses bras. » La comtesse le fit ensevelir avec grand honneur dans la maison des Templiers et elle prit

1. Cf. l'édition A. Jeanroy, *Les Chansons de Jaufré Rudel*. Paris, 1915. (*Classiques français du Moyen Age*.)

le voile le même jour. Ce gracieux récit ne paraît pas d'ailleurs véridique : il a été inspiré par les trois poésies où Jaufre Rudel parle de son amour lointain : il s'agit d'un amour idéal et mystique, qui paraît s'opposer à des amours plus réelles dont les trois autres poésies de notre troubadour nous ont conservé un écho. Jaufre Rudel est un des plus gracieux poètes de la première période ; les débuts de ses compositions sont de charmantes descriptions du printemps. Les pensées sont fines et ingénieuses, gâtées quelquefois par une certaine obscurité qui paraît voulue. Le style est d'une simplicité élégante ; la forme métrique est simple aussi ; elle est relevée, dans la pièce V, par un artifice de style qui consiste à répéter *lonh* (lointain) deux fois par strophe, ce qui donne une sorte de refrain ou plutôt d'écho ; cf. la pièce VI, où la dernière rime est répétée deux fois, également comme un écho :

Com plus l'auziretz, mais valra, a, a.

Marcabrun était, d'après sa biographie, un enfant trouvé. Il aurait été élevé par Aldric del Vilar, sur lequel nous ne savons rien [2]. Toujours d'après la biographie provençale, il aurait été le disciple du troubadour Cercamon, en compagnie duquel il « commença à trouver ». Ses médisances le rendaient redoutable ; la biographie prétend

1. Sur la légende de *Jaufre Rudel*, cf. G. Paris, *Rev. hist.*, LIII (1893), p. 225-260 : article reproduit dans *Mélanges de littérature française au Moyen Age*, p. 498-538. Heine a fait de cette légende le sujet d'une jolie pièce du *Romancero*. Autres imitations dans Swinburne, Carducci, E. Rostand, *La Princesse lointaine*.

2. Probablement le même qui échangea des couplets avec Marcabrun ; éd. Dejeanne, n° XX bis. Villar = Auvillars, arr. de Moissac (Tarn et Garonne)? C'est l'opinion de Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 216.

qu'il aurait été mis à mort par les « châtelains de Guyenne, dont il avait dit beaucoup de mal. » Il avait visité le centre de la France (Blois) et peut-être l'Angleterre. Il nous reste de Marcabrun quarante-deux poésies lyriques ; il écrivait aux environs de 1150 et était de peu postérieur à Cercamon ; il était même plutôt son contemporain [1]. Marcabrun est un satirique mordant et violent ; quoiqu'il ait su parler avec délicatesse et « mesure » de l'amour courtois, il est misogyne et se vante de n'avoir jamais aimé aucune femme [2], ni d'en avoir été jamais aimé. Ses sirventés historiques sont aussi de la satire. Il est un des premiers représentants du *trobar clus*. Beaucoup de ses pièces restent pour nous énigmatiques : « bien fin, dit-il, est celui qui devine ce que signifie chacun de mes mots [3] » ; « moi-même, je suis en peine d'éclaircir parole obscure. » Sa langue est originale, avec des mots populaires, des expressions triviales et quelquefois ordurières ; son style est coloré, relevé de métaphores hardies et déconcertantes. Au demeurant c'était un tempérament de poète vigoureux et personnel. Ses plus belles compositions sont : les deux pastourelles que nous avons déjà eu l'occasion de citer [4], et la poésie où il confie à un étourneau un message d'amour [5]. Le *vers* du

1. Ed. Dejeanne, *Bibl. Méridionale*, 1e série, t. XII. Toulouse, 1909.

2. *Quez anc non amet neguna,*
Ni d'autra non fo amatz.
(xviii, 71).

3. *Per savi·l tenc ses doptansa*
Cel qui de mon chant devina
So que chascus motz declina.
(xxxvii).

4. *A la fontana del vergier. L'autrier jost' una sebissa.*

5. *Estornel, coill ta volada.*

Lavador[1] est un chant de croisade sur le « lavoir » mystique où les pécheurs iront se baigner et d'où ils reviendront plus beaux que « l'étoile du matin » ; c'est une des compositions les plus solennelles de notre poète. Marcabrun se nomme dans la plupart de ses pièces (la moitié environ) et son nom a été cité une douzaine de fois par les troubadours ; sa popularité était très grande[2].

Bernart de Ventadour[3] naquit au château de Ventadour (arr. d'Ussel, dép. de la Corrèze) dans la première moitié du XIIe siècle. Il était le fils d'un *fournier* ou boulanger du château. Il s'enamoura de la femme[4] de son seigneur, Ebles III de Ventadour, et fut obligé de partir, tandis qu'Ebles faisait surveiller rigoureusement la dame. Il s'en alla auprès d'Éléonore d'Aquitaine, qui devint la femme d'Henri II d'Angleterre. Bernart la quitta à ce moment et passa la dernière partie de sa vie auprès du comte Raimon V de Toulouse (1148-1194) ; à la mort de ce dernier, il se rendit moine à l'abbaye de Dalon[5]. Il nous reste de Bernart de Ventadour une cinquantaine de chansons, qui nous ont été conservées par un très grand nombre de manuscrits. Les plus célèbres sont : *Be m'an perdut lai enves Ventadorn ; La doussa votz ai auzida ; Quan*

1. *Pax in nomine Domini.*
2. Un contemporain de Marcabrun, gascon comme lui, est le troubadour Peire de Valeira (localité qui devait se trouver, dit Chabaneau (*Hist. Gén. Lang.*, X, 373, n. 3), entre Podensac et Saint-Macaire (Gironde). Il ne nous reste de lui que quatre strophes formant deux pièces ; cf. APPEL, *Poésies inédites...*, p. 106.
3. Édition C. APPEL, *Die Lieder Bernartz von Ventadorn*. Leipzig, 1916.
4. Peut-être Marguerite de Turenne, première femme d'Ébles III ; mais tout cela est bien légendaire et il n'est pas facile de savoir à quelles dames Bernart de Ventadour a adressé ses chansons. Cf. J. BERGERT, *Die... gefeierten Damen*, p. 12.
5. Canton d'Hautefort, Dordogne.

la doussa aura venta ; Quan vei la lauzeta mover. Bernart de Ventadour est peut-être le plus remarquable des poètes méridionaux ; il est par excellence un poète d'amour. L'amour n'est pas pour lui un simple thème à développements littéraires ; de son œuvre se dégage une impression de sincérité naïve et charmante ; grâce à ces qualités, il est un des troubadours dont l'œuvre a le moins vieilli. Le style est en général clair, d'une facilité élégante ; il est relevé par de gracieuses et poétiques métaphores. Toute son œuvre est d'un art parfait, mais d'un art qui n'a pas chassé le naturel [1].

Avec Bernart de Ventadour commence la lignée des grands troubadours limousins : Bertran de Born, Arnaut Daniel, Giraut de Borneil, Arnaut de Mareuil.

Bertran de Born [2] est né au château d'Hautefort (Dordogne, arr. de Périgueux), probablement entre 1135 et 1140. Il mourut à l'abbaye de Dalon, comme Bernart de Ventadour, entre 1202 et 1215, probablement quelques années avant cette dernière date. Il nous reste de lui quarante et une pièces lyriques, contenues dans de nombreux manuscrits. Elles se divisent en poésies amoureuses et poésies politiques. Ce sont ces dernières qui sont restées pour nous les plus intéressantes ; elles ont même en général un grand intérêt historique [3]. Beaucoup d'entre elles sont précédées de *razos* ou explications en prose.

1. Un troubadour contemporain de Bernart de Ventadour est Sail d'Escola, de Bergerac, qui chanta Ermengarde de Narbonne (une ou deux pièces).

2. Bertran de Born a eu plusieurs éditions : la plus récente est celle de A. Stimming, Halle, 1913 (*Romanische Bibliothek*, VIII, 2e éd.). Éd. A. Thomas, Toulouse, 1888.

3 Cf. L. Clédat, *Du rôle historique de Bertran de Born*. Paris, 1879 (Thèse).

La vie politique de Bertran de Born a été très agitée. Comme seigneur aquitain, il était sous la suzeraineté du roi d'Angleterre Henri II, devenu duc d'Aquitaine par son mariage (mai 1152) avec Eléonore d'Aquitaine, petite-fille de Guillaume de Poitiers, épouse divorcée du roi de France Louis VII. Bertran de Born, comme la plupart des seigneurs aquitains, supportait mal cette suzeraineté ; il fit alliance avec le « roi jeune », Henri, un des trois fils d'Henri II ; mais révolté contre son père [1], le fils rebelle mourut au début de la guerre (1183) et Bertran de Born, après avoir été fait prisonnier, se rallia à Richard Cœur-de-Lion, frère du jeune roi. Ses sirventés politiques sont d'une allure véhémente et hautaine ; il y prend à partie les plus grands seigneurs du temps, comme le roi de France Philippe-Auguste et le roi d'Aragon Alfonse II, qui pourtant admirait ses poésies. C'est le poète de la politique et le poète de la guerre. Il aime la guerre avec passion, mais il l'aime surtout pour les grands profits qu'elle rapporte. Ses poésies les plus célèbres sont le *planh* éloquent sur la mort du jeune roi : *Si tuit li dol e·il plor e·il marrimen*, le sirventés : *Be·m platz lo gais temps de Pascor*, qui est un éloge vivant et farouche de la guerre et le sirventés : *Bel m'es quan vei camjar lo senhoratge* [2], consacré à l'éloge de la jeunesse.

Arnaut Daniel [3] est le contemporain et le com-

1. C'est pour ce crime que Dante place Bertran de Born en enfer; il le représente, dans un passage célèbre, décapité et portant sa tête « comme une lanterne ». (*Divine comédie*, Enfer, XXVIII, 118 sq.

2. Un fils de Bertran de Born fut aussi troubadour; il nous reste de lui trois ou quatre compositions lyriques écrites entre 1200 et 1230.

3. Deux éditions : U. Canello, *La vita e le opere del trovatore*

patriote de Bertran de Born, avec lequel il fut en relations. Il naquit à Ribérac (Dordogne), probablement avant 1150 ; son activité poétique paraît s'être exercée entre 1180 et 1200. Il nous reste de lui dix-huit compositions lyriques, dont la plus célèbre est la sextine : *Lo ferm voler qu'el cor m'intra*, genre dont il paraît avoir été l'inventeur. D'après un passage fort controversé de Dante (*Purg.*, XXVI, 118 sq.) il aurait composé des « romans », peut-être des traductions de poèmes narratifs français. Arnaut Daniel était fort admiré par Dante, qui le cite plusieurs fois dans le *De vulgari eloquio* et qui met dans sa bouche huit vers provençaux dont il est lui-même l'auteur [2]. Arnaut Daniel est le représentant le plus illustre du *trobar clus*. Son œuvre est trop souvent une énigme pour les lecteurs modernes ; mais c'est un « artiste » consommé en vers, *miglior fabbro*, dit Dante. Dans le choix des mots rares et pleins de sens, des rimes riches, il se montre un maître impeccable d'art et de style. L'admiration de Dante pour Arnaut Daniel s'explique par ce côté de son talent ; car le fond de son œuvre n'est pas d'une originalité excessive.

Arnaut de Mareuil [3] est originaire de Mareuil (arr. de Nontron, Dordogne). Son activité poétique se place entre 1170 et 1200. Il nous reste de lui une trentaine de pièces lyriques, trois épîtres (*breus*) ou *salutz* et deux *ensenhamens*. La biographie provençale dit qu'il fut l'ami de la comtesse

Arnaldo Daniello. Halle, 1883. R. Lavaud, *Les poésies d'Arnaut Daniel*. Toulouse, 1910 (Extr. des *Annales du Midi*).

1. Cf. éd. R. Lavaud, p. 126.

2. *Purg.*, XXVI, v. 139-148.

3. Cf. Mahn, *Werke der Troubadours*, I, 147-184 ; C. Chabaneau, *Poésies inédites des troubadours du Périgord*, Paris, 1885, p. 1-29.

de Burlatz, fille du comte de Toulouse Raimon V, mariée à Roger II, vicomte de Béziers ; mais il aurait été supplanté auprès d'elle par le roi d'Aragon, Alfonse II. Comme Bernart de Ventadour, Arnaut de Mareuil est principalement un poète de l'amour ; il y a peut-être chez lui moins d'imagination gracieuse et une certaine tendance au sensualisme ; mais sa conception de l'amour est en général des plus élevées et des plus délicates ; il exprime ses plaintes avec une sincérité qui ne nous paraît pas artificielle ; et il a su peindre en maître le portrait de la femme aimée [1]. C'est un poète délicat et fin, digne émule de son compatriote Bernart de Ventadour.

Giraut de Borneil [2] tient, lui aussi, une grande place dans l'histoire de la poésie méridionale. Né dans la région d'Excideuil (Dordogne, arr. de Périgueux), il écrivait entre 1175 et 1220 environ. Il nous reste de lui 77 compositions lyriques : la plupart sont des chansons ; mais il y a aussi des sirventés moraux ou politiques, des tensons, des *planhs*, des pastourelles et une aube célèbre (*Reis glorios*). La biographie dit qu'on l'appelait le « Maître des Troubadours. » Une autre biographie dit qu'il prit part à la troisième croisade (1189-1193) avec Richard Cœur-de-Lion ; il avait été aussi protégé par Alfonse VIII de Castille († 1214), par Alfonse II d'Aragon († 1196) et par le vicomte de Limoges, Adémar V [3]. Parmi les femmes chan-

1. Cf. le *Salut* : *Dona genser qu'ieu no sai dir*. Cf., à un autre point de vue, dans l'*ensenhamen* : *Razos es e mesura*, une description des classes de la société du temps.

2. Édition : A. Kolsen, *Sämtliche Lieder des Trobadors Giraut de Bornelh*. Tome I, Halle, 1910.

3. Suivant la biographie, le fils de ce dernier, le comte Gui, pilla sa maison et lui enleva sa bibliothèque.

tées par lui, citons Alamanda d'Estang (arr. de Condom, Gers). L'œuvre de Giraut de Borneil est très variée ; il y fait preuve d'une très grande habileté technique. Les strophes « dialoguées » y sont nombreuses ; Giraut abonde en pensées ingénieuses et subtiles, quelquefois involontairement obscures. Le ton de sa poésie est élevé. Il n'a pas la grâce de Bernart de Ventadour ou de Rigaut de Barbezieux, ni la fantaisie de Peire Vidal. Il est l'adversaire résolu du *trobar clus* et il a exposé maintes fois ses idées sur cette conception de la poésie, en particulier dans sa tenson avec Linhaure, qui est le pseudonyme du troubadour Raimbaut d'Orange. Une de ses compositions les plus célèbres est l'*alba* qui commence ainsi : *Reis glorios* ; on peut voir encore le sirventés : *Per solatz revelhar*, où le poète donne libre cours à ses plaintes contre la société de son temps [1].

Gaucelm Faidit (1180-1215) [2] appartient encore à la Pléiade des grands troubadours limousins ; il leur est de peu postérieur. Il était originaire d'Uzerche (Corrèze), fils d'un bourgeois. Il nous reste de lui soixante-dix compositions lyriques : chansons, tensons, *planhs*, sirventés d'exhortation à la croisade. Il chanta Marie de Ventadour et Richard Cœur-de-Lion, sur la mort duquel il composa un *planh* ému (1199). Ayant quitté le Limousin pour la Lombardie, il suivit en Orient son protecteur, le marquis Boniface I de Montferrat [3] († 1207). Son œuvre est vaste et variée ; ses chansons sont délicates ; son amour, de tête ou de cœur, pour Marie de Ventadour forme le centre de ses poésies amou-

1. Cf. encore : *A penas sai comensar* (éd. Kolsen, n° 4) ; *Aital chansoneta plana* (n° 20) ; *Leu chansoneta* (n° 48).
2. Diez prolonge sa vie jusqu'en 1240 environ.
3. Rambaut de Vaqueyras avait également suivi l'expédition.

reuses et donne à cette partie de son œuvre une unité qui ne se retrouve pas au même degré chez les autres troubadours.

Uc de la Bachellerie [1], limousin comme Gaucelm Faidit, vivait vers 1210. La plus intéressante de ses cinq ou six pièces lyriques est une *aube* gracieuse, où, à l'inverse des autres troubadours, il désire le retour du jour (*Per grazir la bon'estrena*).

Nous pouvons rapprocher de Uc de la Bachellerie et de Gaucelm Faidit un autre troubadour limousin, Gausbert de Puycibot [2]. Il semble que son activité poétique se soit exercée un peu plus tard (1210-1230). Il fut un protégé de Savaric de Mauléon. Il nous reste de lui une quinzaine de poésies lyriques, qui traitent sans originalité les thèmes communs de la poésie amoureuse.

Raimon Jordan, vicomte de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne), écrivait aux environs de 1200. Nous possédons de lui douze poésies lyriques, toutes consacrées à l'amour. Ses chansons sont encore agréables à lire. C'est un poète délicat, dont la finesse et la recherche rappellent par endroits la manière de Rigaut de Barbezieux, avec quelques traits de sensualisme en plus [3].

Citons encore parmi les *poetae minores* de cette période : un contemporain de Bertran de Born, né à Hautefort comme lui, Peire de Bussinhac (deux sirventés) ; deux troubadours qui furent en relations avec Arnaut Daniel : Raimon de Durfort (canton de

1. Canton de Terrasson, arr. de Sarlat, Dordogne.
2. Commune de St-Pierre de Frugie, arr. de Nontron, Dordogne.
3. Cf. une notice sur lui dans le *Bulletin Archéologique de la Société Archéologique du Tarn*, t. VII. M. H. Kjellman prépare une édition de ses poésies.

Lauzerte, arr. de Moissac, Tarn-et-Garonne ; un sirventés) et Turcmalec, chevalier du Quercy (un sirventés) [1] ; Bernart de Durfort (un sirventés), qui est peut-être le même que Raimon de Durfort [2] ; les trois troubadours de Sarlat [3] : Aimeric de Sarlat (1190-1210 ; trois ou quatre pièces), Elias Cairel (1220-1230 ; une quinzaine de poésies lyriques), Giraut de Salignac (vers 1200 ; trois ou quatre chansons, plus une tenson avec Peironet) [4] ; Uc Brunenc ou Brunet de Rodez [5] (vers 1190-1200 ; sept ou huit pièces lyriques); la *trobairitz* Maria de Ventadour (1180-†1219 ; une tenson avec Gui d'Ussel) ; les quatre troubadours Éble, Élias, Gui et Peire d'Ussel, dont il nous reste de nombreuses tensons [6]. La plupart traitent des questions d'amour ; quelques-unes sont fort piquantes et d'autres fort réalistes. On peut voir en raccourci, dans ce groupe de tensons, comme un reflet des mœurs galantes du temps.

Daude de Prades [7] était l'ami de Uc Brunenc et il composa un *planh* sur sa mort. Il écrivit un poème

1. Ce sirventés ainsi que celui de Raimon de Durfort (et celui d'A. Daniel, *Puois En Raimons*) se rapportent à une demande obscène qu'une dame avait adressée à ces troubadours. D'après CANELLO (*Arnaldo Daniello*, p. 6, n. 1), les deux sirventés seraient de Raimon de Durfort.

2. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 242, n. 3.

3. Édition : R. LAVAUD, *Les trois troubadours de Sarlat*. Périgueux, 1912.

4. C'est la tenson de Giraut avec Peironet qui a inspiré à Nostredame l'idée des Cours d'Amour. P. MEYER, *Dern. Troubadours de la Provence*, p. 66. Éd. A. STREMPEL, Leipzig, 1916.

5. Éd. C. APPEL, *Der Trobador Uc Brunec*. Halle, 1895. (*Abhandlungen Adolf Tobler dargebracht*, p. 47-78.)

6. Éble d'Ussel (quatre tensons avec son frère Gui) ; Élias (cinq tensons avec Gui, Gaucelm Faidit, Aimeric de Pégulhan) ; Gui (une vingtaine de poésies lyriques) ; Peire (un couplet). Ébles, Gui et Peire étaient frères ; Peire était leur cousin. Cf. H. CARSTENS, *Die Tenzonen aus dem Kreise der Trobadors Gui, Élias und Peire d'Ussel*. Kœnigsberg, 1914. (Diss.)

7. Prades, canton de Pont-de-Salars, arr. de Rodez, Aveyron.

didactique sur les quatre vertus cardinales et un poème sur les oiseaux de chasse [1]. Il était chanoine de Maguelone ; mais ses chansons sont en général peu édifiantes (une vingtaine de poésies lyriques) ; il avait sa place marquée à l'abbaye de Thélème [2].

Guiraut de Calanson (1200-1211) était un troubadour gascon (onze poésies lyriques et un *ensenhamen* du jongleur). La plus connue de ses chansons est la chanson allégorique : *A leis cui am de cor e de saber*, qui a été commentée par Guiraut Riquier [3], et dans laquelle il traite « du tiers inférieur d'amour (*menor tertz d'amor*), qui dompte princes, ducs et marquis, et qui n'obéit pas à la raison, mais suit la pure volonté. »

D'Élias Fonsalada, de Bergerac, dont le père était jongleur, il nous reste deux chansons, adressées à un roi d'Aragon qui est peut-être Pierre II.

Troubadours saintongeais et poitevins. — Parmi les troubadours originaires des provinces de langue d'Oïl de l'Ouest, citons le troubadour saintongeais Rigaut de Barbezieux [4] et le poitevin Savaric de Mauléon. Rigaut naquit à Barbezieux vers le milieu du XIIe siècle : sa carrière poétique paraît s'étendre de 1180 à 1207 environ. Le biogra-

1. Cf. *infra*, ch. IX, B.

2. Il survécut au troubadour Ugo Brunenc, dont il avait fait l'éloge funèbre (vers 1200) ; son poème des *Quatre vertus cardinales* est dédié à Estève de Chalençon, évêque du Puy de 1220 à 1231.

3. Cf. J. ANGLADE, *Le troubadour Guiraut Riquier*, p. 254. Guiraut distingue trois espèces d'amour : *Le tiers inférieur* est l'amour charnel, les deux autres *tiers* étant l'amour de Dieu et l'amour des parents. La chanson aurait été composée avant 1204. Cf. DAMMANN, *Die allegorische canzone des Guiraut de Calanso*. Breslau, 1891.

4. Éd. J. ANGLADE et C. CHABANEAU. Montpellier, 1919. (Extr. de la *Rev. lang. rom.*)

phe[1] nous a donné sur son compte des renseignements romanesques : ayant quitté sa dame pour une autre et repoussé par celle-ci qui avait voulu l'éprouver, il se serait retiré dans une forêt ; il en serait sorti pour se réconcilier avec sa première dame à la suite d'une réunion de cent couples amoureux, « s'aimant d'amour parfait », qui vinrent supplier la dame en criant : « Pitié ! pitié ! » Il séjourna à la cour de la comtesse de Champagne, Marie (1164-1199), et à celle du chevalier espagnol Lopez Diaz de Haro. Son œuvre est brève (neuf chansons), mais, dans sa brièveté, elle est fort remarquable ; les pensées fines et délicates, contenant les principes de l'orthodoxie amoureuse, y sont parées d'un style éclatant, chaud et coloré, relevé par des comparaisons originales et gracieuses.

L'œuvre du grand seigneur Savaric de Mauléon est plus brève (trois pièces) et moins intéressante. Savaric prit parti, pendant la Croisade albigeoise, pour le comte de Toulouse. Une tenson curieuse avec deux troubadours, Gaucelm Faidit et Hugues de la Bachellerie, est consacrée à une piquante histoire qui devait défrayer la chronique du temps[2]. Citons encore, parmi les troubadours de l'Ouest : Renaud et Geoffroy de Pons[3], qui échangèrent une tenson (entre 1200-1220 ?), et Jordan Bonel de Confolens, contemporain de Bertran de Born (trois ou quatre chansons, dont une assez gracieuse : *S'ira d'amors*).

1. Cette biographie a été imitée dans une nouvelle du *Novellino*. Plusieurs poètes italiens du XIII[e] et du XIV[e] siècles ont imité Rigaut ; cf. notre édition, *Introduction*.

2. Une dame, entourée de trois amoureux, serre la main à l'un, sourit amoureusement à l'autre et chatouille le pied au troisième : quel est le signe d'amour le plus précieux ? Mauléon est aujourd'hui Châtillon-sur-Sèvre (Deux-Sèvres).

3. C. CHABANEAU, *Les troubadours Renaud et Geoffroy de Pons*. Pons, 1880. (Extr. du *Courrier littéraire de l'Ouest*.)

CHAPITRE IV

Première période et période classique *(Suite).*

Troubadours du Languedoc : Peire Vidal. Peire Raimon. — Troubadours de l'Auvergne et du Velay : Peire d'Auvergne. Peire Rogier. Robert Ier, dauphin d'Auvergne. — Troubadours provençaux : Raimbaut d'Orange. Comtesse de Die. Rambaut de Vaqueyras. Folquet de Marseille. — Troubadours catalans.

Troubadours originaires du Languedoc. — Pendant la deuxième moitié du XIIe siècle, et plus spécialement pendant le dernier quart, le vrai foyer de la poésie méridionale était en Languedoc, et principalement à Toulouse. Le comte Raimon V (1148-1194) s'était distingué par son zèle pour la nouvelle poésie. Poète lui-même, il protégea les poètes à sa cour et y reçut les troubadours les plus illustres de son temps: Bernart de Ventadour, Peire Rogier, Giraut de Borneil, etc. C'est pendant son règne qu'apparaissent les premiers troubadours languedociens: Guiraudet ou Guiraudo le Roux ou le Blond, Peire Vidal, Peire Raimon [1], tous trois originaires de Toulouse. Guiraudet échangea peut-être

1. Il faut mentionner encore la *trobairitz* Azalaïs de Porcairagues (Gard ou Hérault ?), qui écrivait vers 1160 et dont nous possédons une chanson, et Garin d'Apchier, originaire du Gévaudan, qui écrivait vers 1175-1180. Plusieurs des poésies de ce dernier (au nombre de six ou sept) sont attribuées par les manuscrits à un de ses rivaux nommé Torcafol. Il serait l'inventeur du *descort*. Un autre troubadour originaire du Gévaudan, mais postérieur à Garin, est Guilhem Adémar, né à Meyrueis (arr. de Florac, Lozère). Il vivait vers 1200 et a laissé de douze à quinze poésies lyriques.

avec Raimon V les couplets d'une tenson (à moins que ce ne soit avec Alfonse, frère puîné de Raimon V)[1]. Ses poésies, toutes consacrées à l'amour, sont faciles et gracieuses ; deux font mention du Dauphin d'Auvergne (1175-1205).

Peire Vidal est le plus célèbre des troubadours toulousains[2]. La biographie provençale raconte sa vie sous une forme très romanesque[3]. Il paraît avoir quitté de bonne heure Toulouse, où il fut protégé par Raimon V, pour l'Espagne, où il fut sans doute l'hôte d'Alfonse II d'Aragon et d'Alfonse VIII de Castille. Passé ensuite en Provence, il séjourna à Marseille auprès de Barral des Baux († 1192). La plus grande partie de la fin de sa vie se passa en Italie ; il séjourna aussi à Malte (1204 ?) et peut-être à Chypre ; son activité poétique parait s'être exercée entre 1175 et 1205. Son œuvre se compose de quarante-sept ou quarante-huit compositions lyriques, chansons ou sirventés[4]. Peire Vidal se distingue des autres troubadours par beaucoup de fantaisie et d'originalité. Il mêle souvent des réflexions morales ou pratiques à ses plaintes sur l'amour ; il est un des premiers à faire ce mélange, qui d'ailleurs, dans son œuvre, ne paraît pas choquant. Il est vaniteux et van-

1. Huit poésies lyriques ; il n'y a pas d'édition particulière de ce troubadour. Le Moine de Montaudon le cite comme contemporain de Peire Vidal et de lui-même.

2. J. Anglade, *Les chansons de Peire Vidal*. Paris, 1913.

3 La plus connue des légendes racontées par le biographe est la suivante : Peire Vidal, pour approcher une dame du château de Pennautier (près de Carcassonne) qu'il appelait la Louve, s'habilla en loup et fut mis à mal par des chiens de berger.

4. D'après Francesco da Barberino, Peire Vidal avait composé des nouvelles : l'auteur italien en a traduit deux, l'une en italien, l'autre en latin. Cf. A. Thomas, *Francesco da Barberino*, p. 114.

tard, mais il y a chez lui de la verve, du naturel, un mélange de trivialité et de noblesse ; ces défauts et surtout ces qualités donnent à sa poésie un caractère particulier qui le distingue des meilleurs troubadours, en lui laissant, à leur côté et sur le même plan, une place bien personnelle.

Peire Raimon de Toulouse est contemporain de Peire Vidal, ou du moins il lui est de peu postérieur. Il nous reste de lui dix-huit pièces lyriques [1]. Il séjourna à la cour du roi d'Aragon Alfonse II, à celles du comte de Toulouse, Raimon VI, et de Guilhem de Montpellier ; puis il alla en Italie (il s'y trouvait vers 1220) où il fut l'hôte du marquis de Malaspina et où il fut en relations avec le troubadour italien Rambertino de Buvalelli. Peire Raimon est un peintre délicat de l'amour ; même dans cette poésie déjà un peu conventionnelle il a su garder son originalité. Ses deux poésies sur l'amour médecin montrent un talent personnel [2]. C'est aussi un styliste, qui se vante plusieurs fois de savoir « entrelacer rimes et mots », et qui en effet a laissé plusieurs exemples de son habileté technique. Il a moins de fantaisie que Peire Vidal, mais il ne lui est pas inférieur ; il est encore, lui aussi, un classique. Ajoutons qu'il est le seul troubadour languedocien que l'on pourrait rattacher — par quelques-unes de ses chansons obscures et compliquées — à l'école du *trobar clus :* cette école, qui a eu des représentants éminents en Gascogne (Marcabrun), en

1. J. Anglade, *Quatre poésies du troubadour Peire Raimon de Tolosa.* Toulouse, 1917. J'ai publié quatre autres poésies dans le travail intitulé : *A propos des troubadours toulousains.* Toulouse, 1918. J'ai donné l'édition complète dans les *Annales du Midi,* 1919 (avec tirage à part, Toulouse, 1919).

2. Cf. encore : *Atressi com la candela*
Que si meteissa destrui.

Limousin (Arnaut Daniel), en Auvergne (Peire d'Auvergne), en Provence (Raimbaut d'Orange) ne paraît pas avoir eu d'écho en Languedoc, exception faite de Peire Raimon [1].

Raimon de Miraval [2] serait né vers 1135 et aurait débuté dans la poésie vers 1170 ; son principal effort poétique se serait produit entre 1190 et 1209 ; il serait mort en 1216, peut-être en Espagne, où il aurait suivi le comte Raimon VI, dépossédé de ses états [3]. Si ces données sont exactes, on s'étonne un peu que les poésies de Raimon de Miraval n'aient conservé aucun écho des événements si importants dont il a été le témoin et la victime et qu'il ait continué à écrire des poésies amoureuses en pleine vieillesse et en pleine guerre. Il était le protégé de Pierre II en même temps que du comte de Toulouse. Il paraît avoir été mêlé à de nombreuses aventures galantes. Il nous reste de lui trente-huit chansons, cinq sirventés, deux tensons et un *salut d'amour* ou *domnejaire* [4]. Raimon de Miraval eut quelque célébrité auprès de ses contemporains et elle est justifiée par la facilité et l'élégance de ses poésies amoureuses, dont une certaine vivacité d'esprit vient relever la monotonie.

1. Citons encore : la *trobairitz* Na Lombarda, dont il nous reste une *cobla* qu'elle adressa à Bernart Arnaut, frère du comte d'Armagnac Géraud IV (1190 environ à 1219) ; le troubadour Adémar le Noir (*Azemar lo Negre*), de Castelvieil d'Albi, protégé du roi d'Aragon Pierre II et du comte de Toulouse Raimon VI (quatre poésies lyriques).

2. Miraval-Cabardés, arr. de Carcassonne (Aude). Cf. l'étude de M. P. Andraud, *La vie et l'œuvre du troubadour Raimon de Miraval*. Paris, 1902. Raimon de Miraval figure déjà dans un acte de 1157 ; mais ce pourrait être le père de notre troubadour, qui paraît avoir vécu surtout à la fin du XII[e] siècle et au début du XIII[e], à la veille de la Croisade et peut-être même pendant la tourmente.

3. Cf. Andraud, *Op. laud.*, ch. I.

4. L'attribution à R. de Miraval est contestée ; Andraud, *Op.*

Troubadours originaires de l'Auvergne et du Velay. — Le plus ancien troubadour de l'Auvergne paraît être Peire d'Auvergne[1] (1150-1200). Il était originaire de « l'évêché de Clermont-Ferrant », dit une biographie anonyme, qui pourrait être d'Uc de Saint-Circ, comme celles de Bernart de Ventadour et de Savaric de Mauléon. Il passa probablement quelque temps en Espagne (1158-59 ?), où il adressa des poésies au roi Sanche III de Castille (qui règna en 1157-1158) ; il y fut aussi peut-être protégé par le comte de Barcelone Raimon-Bérenger IV (1130-1162); il adressa également des poésies à la vicomtesse Ermengarde de Narbone († 1197) et au comte de Toulouse Raimon V. Son œuvre comprend dix-neuf poésies lyriques. Il est un des premiers représentants du *trobar clus* et dit, comme Marcabrun, qu'à peine on entend ses vers[2]. Ses poésies les plus célèbres sont celles du rossignol messager d'amour (*Rossinhols, en son repaire*) et sa satire contre douze troubadours de son temps — et contre lui-même (*Chantarai d'aquests trobadors*). Peire d'Auvergne est un des premiers troubadours qui aient composé des poésies religieuses (*Deus, vera vida verais ; Lauzatz sia Emanuels*).

Peire Rogier (1160-1180)[3] est contemporain du précédent troubadour. Il fut d'abord chanoine à Clermont (Clermont-Ferrand), puis se fit jongleur. Il fut un des poètes favoris de la vicomtesse Ermengarde de Narbonne ; il alla ensuite auprès du trou-

laud., p. 174-178, se prononce pour l'affirmative. R. de Miraval aurait aussi composé des nouvelles, qui sont perdues.

1. R. Zenker. *Die Lieder Peire von Auvergne.* Erlangen, 1900. (Extrait des *Romanische Forschungen*, XII, 915-1181).

2. *C'a penas hom los enten* (XII, 84).

3. C. Appel, *Das Leben und die Lieder des Trobadors Peire Rogier.* Berlin, 1882.

badour Raimbaut d'Orange, puis séjourna en Espagne, où il fut l'hôte du roi d'Aragon (Alfonse II). Il passa la dernière partie de sa vie auprès du comte de Toulouse Raimon V. Il nous reste de lui huit poésies lyriques, qui n'offrent rien de remarquable, sauf une tendance à employer le style dialogué, tendance que nous avons déjà signalée chez Giraut de Borneil et qui se retrouve chez d'autres troubadours.

Robert Ier, appelé le Dauphin d'Auvergne[1], régna de 1169 à 1234. Il nous a laissé huit ou neuf poésies lyriques, dont une assez piquante[2] contre l'évêque de Clermont, Robert (1195-1227)[3], son cousin, qui composait lui aussi des vers. Le Dauphin d'Auvergne, ayant pris parti pour le roi de France Philippe-Auguste contre Richard Cœur-de-Lion, qui d'ailleurs l'avait abandonné à son sort, fut attaqué par Richard dans un sirventés écrit en langue d'Oïl : *Dalfin, ieu's voill deraisnier*. Le Dauphin lui répondit avec beaucoup d'esprit et quelque fierté par le sirventés suivant : *Reis, pois de mi chantatz* (1199 ?). Robert fut un grand protecteur des troubadours ; son château de Montferrand, près de Clermont, fut un des foyers les plus remarquables de la poésie méridionale pendant la deuxième moitié du XIIe siècle et le début du XIIIe. Il fut le protecteur de Peirol, avec lequel il échangea des strophes d'une tenson, de même qu'avec Perdigon. Raimon Vidal peint sa cour sous les couleurs les plus brillantes[4]. Les troubadours Guiraudet le Roux, Gaucelm Faidit, Uc de la Bachellerie, Giraut de Borneil font son

1. Baluze, *Histoire de la maison d'Auvergne*, I, 153 sq., et Stronski, *Annales du Midi*, 1906, p. 476.
2. *Vergogna aura breumen nostre evesque cantaire.*
3. Date où il fut appelé à l'archevêché de Lyon.
4. Dans la nouvelle *Abrils issia*.

éloge. Quant à ses propres poésies (huit ou neuf en tout), ce sont surtout des poésies satiriques.

Le Dauphin d'Auvergne avait une sœur nommée Saill de Claustra, qui fut aimée et chantée par le troubadour Peirol. La biographie provençale nous dit que le Dauphin était au courant de ces amours et même qu'il les favorisait, jusqu'au moment où il trouva qu'elle « lui accordait plus qu'il ne convenait » : Peirol quitta sa cour. Peirol [1] (1180-1220) était un « chevalier pauvre », originaire du château de Peirol [2]; ne pouvant soutenir son rang, il se fit jongleur. Comme poète, il appartient à l'école de Jaufre Rudel (avec qui il composa une tenson), de Bernart de Ventadour et de Rigaut de Barbezieux, c'est-à-dire de ceux qui furent par excellence des chantres d'amour. Sa tenson avec Amour est célèbre (*Quant Amors trobet partit*) [3]. Parmi ses poésies sérieuses citons celle qu'il composa à son retour de Terre-Sainte : *Pos flum Jordan ai vist e'l monimen.* Ses sirventés religieux, destinés à exciter ses contemporains à la croisade, respirent un grand enthousiasme [4].

Guillaume de Saint-Didier [5] était originaire du Velay. Il serait né aux environs de 1144 et aurait vécu jusqu'à 1200. Il était vassal des vicomtes de Polignac et aurait eu, suivant la biographie provençale, un roman d'amour avec la marquise de

1. La majeure partie de ses poésies (30 sur 34) a été publiée par Mahn, *Werke der Troubadours*, II, 1-37.

2. Près de Rochefort-Montagne, arr. de Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme.

3. Les traits de réalisme ne manquent pas dans ses tensons avec le Dauphin d'Auvergne (*Dalfin, sabriatz*) et avec Gaucelm.

4. Parmi les troubadours contemporains du Dauphin d'Auvergne, citons encore Peire de Maensac, dont il nous reste quelques poésies, attribuées d'ailleurs à d'autres troubadours.

5. Cf. C. Fabre, *Guillaume de Saint-Didier*, Revue Forézienne, 1905.

Polignac, femme d'Héraclée III. La plupart de ses compositions lyriques sont des chansons, quelques-unes très gracieuses. Il eut un petit-fils, troubadour comme lui, Gauceran de Saint-Didier (une poésie).

Pons de Chapteuil (1180-1228 ?) était originaire de Saint-Julien Chapteuil [1] (arr. du Puy-en-Velay, Haute-Loire). Après avoir chanté Adélaïde ou Azalaïs de Mercœur, femme de Bernart VII de Mercœur († vers 1233), il quitta l'Auvergne pour la Provence (vers 1220) et mourut peut-être en Terre-Sainte, où il avait suivi Frédéric II (1227-1228). Il nous reste de lui vingt-sept compositions lyriques, dont vingt-trois chansons et trois « sirventés de croisade ». Le talent de Pons de Chapteuil est des plus variés : il passe sans efforts de la chanson d'amour au sirventés politique et réussit fort bien dans les deux.

Le Moine de Montaudon [2] était né à Vic-sur-Cère (Cantal, arr. d'Aurillac). Il composa, tout religieux qu'il était, des poésies fort gaillardes (seize ou dix-sept compositions lyriques). Les deux plus célèbres sont ses deux tensons avec Dieu, dont l'une porte sur les plaintes des Saintes Images, qui se plaignaient que les femmes usaient trop de « fard » et qu'il ne restait plus de peinture pour elles !

A l'imitation de Peire d'Auvergne, il a composé aussi une curieuse satire littéraire contre seize [3]

1. D'après Chabaneau ; suivant d'autres, de Verbaizon, en Auvergne, près de Clermont-Ferrand. Ses œuvres ont été publiées par M. von Napolsky, *Leben und Werke des Trobadors Ponz de Capduoill*. Halle, 1882.

2. Vivait entre 1155 et 1220. Ses poésies ont été éditées trois fois : cf. Duc de la Salle de Rochemaure et R. Lavaud, *Troubadours Cantaliens*, II, 243-405.

3. Quinze, si la dernière strophe a été ajoutée postérieurement.

troubadours de son temps et contre lui-même (*Pois Peire d'Alvernhe a chantat*).

La *trobairitz* Na Castelloza paraît avoir vécu au début du XIIIe siècle. Il nous reste d'elle quatre chansons (une anonyme)[1].

A ce groupe de troubadours nous pouvons rattacher Gavauda, qui était peut-être originaire du Gévaudan. On ne sait rien de sa vie, sinon qu'il a passé quelque temps en Espagne : il y composait un beau chant de croisade, soit au moment de la bataille de las Navas de Tolosa (1212), soit, plus vraisemblablement, au moment de la défaite d'Alfonse VIII, roi de Castille, à Alarcos (1195). Il nous reste de lui dix pièces authentiques, comprenant des sirventés moraux et politiques, un *planh* et deux pastourelles. Il appartient comme Marcabrun, Peire d'Auvergne, Arnaut Daniel et Rambaut de Vaqueyras, à l'école du *trobar clus*. C'est surtout à Marcabrun et à Peire d'Auvergne qu'il ressemble ; il a leurs qualités et leurs défauts. Il semble qu'une de ses pièces (VIII) se rapporte au début de la Croisade albigeoise. Il aurait donc écrit entre 1195 et 1208 ; son goût pour le *trobar clus* rend ses poésies fort obscures[2].

Troubadours originaires de la Provence et du Viennois. — Le plus ancien troubadour se rattachant à la région de la Provence parait avoir été Raimbaut, comte d'Orange[3], dont l'activité poéti-

1. Duc de la Salle de Rochemaure et R. Lavaud, *Troubadours Cantaliens*, II, 494-521. D'après ces auteurs, la dame de Castel d'Oze (arr. d'Aurillac) serait née vers 1195-1200 et aurait été mariée avant 1230 au seigneur Turc de Meyronne ; t. I, 47, note.

2. Édition A. Jeanroy, *Romania*, XXXIV (1905), 498 sq.

3. Pas d'édition particulière : une partie de ses poésies (24

que s'exerça entre 1150 et 1175 environ. C'est une période un peu postérieure à celle du comte de Poitiers, de Jaufre Rudel, de Marcabrun, et de Cercamon. Raimbaut d'Orange est contemporain de Bernart de Ventadour et aussi des autres grands troubadours limousins. Il est remarquable que ce premier troubadour né dans la vallée du Rhône appartienne à l'école du *trobar clus* [1].

Raimbaut est un virtuose de la forme et il s'en vante souvent : rimes riches, répétition du même mot dans la même strophe (*Ab nou car*) ou à chaque vers de la même pièce (*Er no sui ges mals et astrucs*), tout cela n'est pour lui qu'un jeu dont il se tire avec une habileté consommée. Mais cette parure brillante n'arrive pas à cacher la pauvreté de la pensée et du sentiment. Raimbaut est un de ceux dont l'œuvre fait mal juger la poésie méridionale : on sent que pour lui la poésie est toute dans les mots et les rimes ; ils furent nombreux à le croire, parmi les troubadours, et même après eux ; mais Bernart de Ventadour et Jaufre Rudel avaient déjà montré comment les vrais poètes savent associer le culte de la forme à la sincérité — apparente ou réelle — de la pensée.

L'œuvre de la comtesse Béatrix de Die [2] forme un contraste frappant avec celle de son amant. Il ne

sur 40) a été publiée par Mahn, *Werke der Troubadours*, I, 67-84 ; mais plusieurs pièces ne sont publiées que par fragments.

1. Imitation de Peire d'Auvergne ou de Marcabrun? Il semble que le mouvement poétique se soit transmis du Poitou au Limousin, du Limousin à l'Auvergne, et de là, par le Velay, à la vallée du Rhône. Un autre « courant » serait passé par le Languedoc et aurait rejoint l'autre en Provence. Raimbaut d'Orange est en relations avec Peire Rogier, de Clermont, mais quelques-unes de ses poésies font allusion au Languedoc (Rodez, Gourdon, etc.).

2. Ses poésies ont été éditées récemment par Mme Kussler-Ratyé, in *Archivum Romanicum*, t. I.

nous reste de cette *trobairitz* [1] que cinq poésies, dont une tenson avec Raimbaut; mais on y sent une émotion sincère, à peine contenue; c'est un douloureux roman, où la passion s'exprime avec une simplicité et une absence de recherche qui donnent à cette œuvre si brève un charme de plus [2].

Pistoleta [3] (1200-1228) fut d'abord le jongleur d'Arnaut de Mareuil; sa biographie dit qu'il se maria à Marseille, où il devint marchand et où il fit fortune. Il serait né vers 1180 [4]. Il nous reste de lui onze compositions lyriques, pour la plupart des chansons. Plusieurs de ses poésies sont adressées à un roi d'Aragon qui paraît être Pierre II. Un de ses sirventés était célèbre parmi les troubadours: c'est celui où il exprime la joie qu'il aurait à être riche pour dépenser largement (*Ar agues eu mil marcs de fin argent*).

Guilhem Magret était originaire du Viennois [5]. Une de ses poésies (il nous en reste huit) paraît dater de 1196 (*Aiga pueja contra mon*), une autre de 1204 (*Ma domna· m ten pres*).

1. Elle est, par la date et par le talent, la première *trobairitz*; les poétesses méridionales sont au nombre de 21, appartenant à toutes les provinces du Midi (entre 1160 et 1250) Les principales sont: Béatrix de Die, Castelloza, Azalaïs de Porcairagues, Gormonda de Montpellier, Clara d'Anduze. De la plupart, sauf de la comtesse de Die et de Castelloza, il ne nous reste qu'une pièce. Cf. O. SCHULTZ, *Die provenzalischen Dichterinnen*. Leipzig, 1888.

2. CHABANEAU serait porté à croire qu'il y a eu deux comtesses de Die, toutes deux *trobairitz*; cf. CHABANEAU, *Manuscrits provençaux perdus*, p. 28-29. La première comtesse — s'il y en a eu deux — était mariée au comte Guillaume, de la maison de Poitiers (1135-1189).

3. Éd. NIESTROY (E.), *Der Trobador Pistoleta*. Halle, 1914.

4 NIESTROY, *Op. laud.*, p. 4. On pourrait peut-être, à cause des relations de Pistoleta avec Arnaut de Mareuil, reculer un peu cette date.

5. Un autre troubadour viennois était Peire Bremon lo Tort (= le boiteux), dont il ne reste qu'une chanson et sur lequel on ne sait rien.

De Rambaut de Vaqueyras[1] (1180-1207) il nous reste environ trente-cinq poésies lyriques de genres variés, plus trois épîtres[2] adressées à son protecteur, le marquis de Montferrat, Boniface II ; Rambaut l'avait accompagné à Salonique où le marquis mourut en 1207. Rambaut est un des meilleurs troubadours « provençaux » ; son œuvre est très variée. Il a traité des genres populaires, comme l'*aube* (*Gaiteta de la tor*) et l'*estampida* (*Kalenda Maya*). Ses poésies les plus connues sont la piquante tenson avec une Génoise, qui lui répond dans son dialecte (*Domna, tant vos ai preyada*) ; son *descort* en cinq langues (*Eras quan vei verdejar* ; provençal, italien[3], français, gascon, galicien) ; une curieuse composition[4] en l'honneur de Béatrix del Carret, sœur du marquis de Montferrat (*Truan, mala guerra*), où il suppose que les plus jolies femmes d'Italie, venues pour assiéger Béatrix, sont vaincues par elle. Quelques-unes de ses poésies écrites en Orient, comme *No m'agrad'iverns ni Pascors*, ou la jolie pièce déjà si romantique *Altas undas que venetz sus la mar*, sont remarquables d'émotion et de sincérité.

Folquet de Marseille était né à Marseille ; mais sa famille était originaire de Gènes. Il fut l'ami du comte Raimon V de Toulouse et de Barral, seigneur de

1. Pas d'édition particulière de ses poésies, dont une vingtaine sont publiées dans Mahn, *Werke der Troubadours*, I, p. 358 sq.

2. D'après certains auteurs, ces trois épitres n'en formeraient qu'une seule.

3. Ce sont les plus anciens vers *italiens* que l'on possède.

4. On l'appelle quelquefois le *Carros* (char), du nom du char de guerre sur lequel étaient montées les dames ennemies de Béatrix. Un troubadour postérieur, Guillaume de la Tour, a écrit (avant 1231) une composition lyrique où apparaissent les noms de nombreuses femmes italiennes rassemblées pour faire la trêve entre les deux sœurs Selvaggia et Béatrix de Malaspina Auramala ; on appelle cette pièce la *treva*.

Marseille. Puis il entra dans les ordres (ordre de Citeaux) et, à l'époque de la Croisade albigeoise, devint évêque de Toulouse. Il se signala dans cette fonction par une rigueur impitoyable vis-à-vis des hérétiques : la *Chanson de la Croisade* l'appelle, par la bouche du comte de Foix, l'Antéchrist [1]. Ses chansons d'amour (au nombre de quatorze [2]) n'offrent rien de bien original. Mais la belle *aube* religieuse : *Vers Dieus, en vostre nom e de Santa Maria* [3] est remarquable par l'élévation de la pensée et la simplicité grave de la forme. Son activité poétique se place entre 1175 et 1200.

Élias de Barjols (1191-1225) appartient à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Né en Limousin [4], il passa la plus grande partie de sa vie en Provence, où il fut protégé par le comte Alfonse II (1196-1209).

Troubadours Catalans (Roussillon et Catalogne). — Berenguier de Palazol [5] florissait vers 1160 (douze poésies lyriques [6]). Les poésies de ce premier troubadour catalan se distinguent par la douceur et la facilité de style, mais ces qualités dégénèrent en fadeur et en monotonie. On ne sait à peu près rien sur sa vie.

Le roi Alfonse II d'Aragon (1162-1196) protégea

1. V. 3326.
2. Sur dix-neuf poésies que lui attribue son éditeur S. Stronski, *Le troubadour Folquet de Marseille*. Cracovie, 1910. Avec les pièces d'attribution douteuse les poésies de Folquet monteraient au chiffre de vingt-neuf.
3. Il n'est pas sûr que cette belle pièce soit de lui.
4. A Pérols, Corrèze, arr. d'Ussel, canton du Bugeat. Il est appelé de Barjols parce qu'il y reçut des donations de la part du comte de Provence. Éd. Stronski, *Le Troubadour Élias de Barjols*. Toulouse, 1906. Quinze poésies lyriques.
5. Auj. Pallol, près d'Elne (Pyr. Orientales).
6. Édition (incomplète) par A. Jeanroy, *Anuari Catala*, 1908, 520-40. Huit chansons avec musique.

la poésie et fut poète lui-même : il nous reste de lui une chanson et une tenson avec Giraut de Borneil.

Guilhem de Berguedan [1] (1160-1200) est le plus connu des troubadours catalans de cette période (environ vingt-deux poésies lyriques et une épître). Ce poète grand seigneur, dont la vie fut fort agitée, se distingue par la violence et le cynisme de sa poésie. Il fut en relations avec Bertran de Born et Aimeric de Pégulhan. Ses poésies sont pleines d'allusions historiques à des événements auxquels il fut souvent mêlé. C'est un troubadour vigoureux et réaliste, un représentant de la satire personnelle [2].

Le troubadour roussillonnais Guilhem de Cabestanh [3] écrivait entre 1180 et 1215 et nous a laissé neuf chansons, qui traitent, non sans charme, les thèmes ordinaires de la poésie amoureuse. Autres troubadours roussillonnais : Pons d'Ortaffa [4] (deux chansons) ; Formit, de Perpignan (une chanson) ; Raimon Bistortz (une strophe), qui fut en relations avec le troubadour Montan (quatre poésies, dont une fort obscène). On ne sait dans quelle période il faut placer exactement ces troubadours ; ils sont probablement du XIIIe siècle (première partie ?).

Parmi les troubadours catalans contemporains d'Alfonse II, citons Guiraut de Cabrera, dont il reste un *ensenhamen* sur les jongleurs. Cf. *infra*, ch. IX, B.

Pierre II d'Aragon († 1213) ne parait pas avoir

1. Du pays de Berga, diocèse d'Urgel, Catalogne.

2. Milá y Fontanals, *Trovadores en España*, p. 278. Ses œuvres ont été publiées par A. Keller, *Lieder Guilhems von Berguedan*. Mittau et Leipzig, 1849.

3. La biographie provençale raconte à son sujet la légende du cœur mangé. Guilhem aurait été tué par le mari de la dame qu'il chantait et le mari aurait donné à manger à la dame le cœur du poète, en lui faisant croire que c'était de la venaison. Éd. Langfors, Toulouse, 1914. (*Annales du Midi*, XXVI.)

4. Ortaffa, près d'Elne (Pyr. Or.).

écrit de poésies, comme son père Alfonse II, mais il protégea les troubadours ; un de ses vassaux, Uc de Mataplana [1] (Catalogne), nous a laissé un sirventés et une ou deux tensons.

Raimon Vidal, de Besalù (Catalogne, prov. de Girone), nous a laissé deux pièces et quelques fragments lyriques, trois nouvelles et un traité de poétique et de grammaire intitulé : *Razos de trobar*. Il était contemporain du roi d'Aragon Pierre II. Cf. *infra*, ch. IX, B.

1. Mort des blessures reçues à la bataille de Muret (1213) où succomba le roi Pierre II. La jolie chanson : *Arondeta, de ton chantar m'aïr* (« Hirondelle, je m'attriste de ton chant »), composée au moment où Pierre II venait au secours du comte de Toulouse, paraît être de lui.

CHAPITRE V

Période Albigeoise.

La période albigeoise. — Bernart Sicart de Marvejols. — Peire Cardenal. — Gui de Cavaillon, partisan du comte de Toulouse. Ennemis de Raimon VI : Guilhem IV, prince des Baux ; Perdigon. — Blacatz, Blacasset. — Les Troubadours languedociens, l'Inquisition et les événements historiques de leur temps ; Bernart de Rouvenac ; Guilhem Montanhagol ; Guilhem Anelier ; Aimeric de Pégulhan. — Autres troubadours gascons ou languedociens. — Aimeric de Belenoi ; Adémar le Noir. — Uc de Saint-Circ. — Troubadours provençaux : Cadenet ; Folquet de Romans ; Albert de Sisteron, etc. — Charles d'Anjou, comte de Provence (1245) et les troubadours ; Bertran d'Alamanon ; Boniface de Castellane. — Peire Bremon Ricas Novas ; Peire Milon.

La Croisade contre les Albigeois amena la ruine de la plupart des petites Cours méridionales, qui étaient l'asile de la poésie courtoise. Les seigneurs méridionaux n'étaient point hérétiques ; mais ils étaient coupables, aux yeux de l'Eglise, de tolérance. La plupart d'entre eux suivirent la cause du comte de Toulouse et furent dépossédés de leurs biens. Cette expédition religieuse devint une vaste entreprise de spoliation. Les principaux événements furent les suivants : fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs par saint Dominique (1208) ; siège de Béziers et de Carcassonne, en 1209 ; excommunication de Raimon VI, comte de Toulouse (1211) ; bataille de Muret, où périt le roi d'Aragon, Pierre II, beau-

frère du comte de Toulouse (1213); concile de Latran (1215); siège de Toulouse et mort de Simon de Montfort (1218). En 1229 eut lieu le traité de Paris entre le comte de Toulouse Raimon VII, qui perdit les deux tiers environ de son domaine, et Saint Louis; en 1249, Alphonse de Poitiers, frère de Saint Louis, devint comte de Toulouse.

Parmi les troubadours de cette période qui ont protesté avec une énergie bien méritoire pour le temps contre l'invasion du Midi par les croisés du Nord il faut citer: Bernart Sicart de Marvejols[1], dont il ne nous reste qu'un seul sirventés, mais fort éloquent ; deux chevaliers tarasconnais, Tomier et Palaizi, qui écrivaient ensemble vers 1215-1216 (deux sirventés, dont un avec refrain, qui ressemble à une chanson de marche); Guilhem Rainol d'Apt (cinq pièces, dont deux sirventés), avec son énergique pièce : *A tornar m'er-enquer*[2]; Montan Sartre (= le tailleur), dont l'unique sirventés (*Coms de Tolsan*) paraît dater de 1215 (reproches au comte de Toulouse).

Mais le troubadour qui protesta avec le plus d'éloquence contre le nouvel ordre de choses établi dans le Midi fut sans contredit Peire Cardenal: c'est le grand troubadour de la période albigeoise. Il était originaire de Puy-en-Velay, à l'extrémité Nord du Languedoc. Destiné d'abord au canonicat, il se

1. *Ab greu consire.* Raynouard, *Choix*, IV, 191. C'est dans cette pièce que se trouvent les vers suivants, souvent cités :

A! Tolosa e Proensa,
E la terra d'Argensa,
Bezers e Carcassey
Quo vos vi e quo· us vey!

« Ah! Toulouse et Provence, et terre d'Argence, Béziers et Carcassonnais, comme je vous vis et comme je vous vois! »

2. Mahn, *Gedichte*, n° 313. Un groupe de mss. attribue la pièce à B. de Born, ce qui est impossible.

tourna vers la poésie profane et mourut fort âgé [1]. Dans ses chansons, il est surtout misogyne, comme Marcabrun [2]. C'est dans la satire morale et politique qu'il est vraiment supérieur. Il juge avec une grande sévérité la société de son temps; il a des traits sanglants contre le clergé, surtout contre les ordres religieux. Sa conscience s'est révoltée au spectacle des violences qui accompagnèrent la Croisade. Il a su s'exprimer sans déclamation, avec une hauteur de vues et une élévation morale qui font de lui un précurseur et quelquefois un émule de l'auteur des *Tragiques* et de celui des *Châtiments*. Il reste profondément religieux, tout en étant « anticlérical », et une de ses poésies à la Vierge (*Vera vergena Maria*) est d'une douceur et d'un charme pénétrants. C'est le rapetisser que de l'appeler, comme on le fait quelquefois, le « Juvénal » du Puy ; car il y a chez lui une autre éloquence, faite de sincérité et de foi, que dans l'œuvre du rhéteur romain [3]. Sa vie est peu connue. Il semble qu'il ait vécu dans l'entourage du comte de Toulouse Raimon VII, dont il fut peut-être le secrétaire, et qu'il ait séjourné en Espagne et en Provence. Parmi ses poésies les plus remarquables, citons : *Ab votz d'angel ; Aquesta gens, quan son en lor gaieza ; Li clerc si fan pastor ; Tartarassa ni voutour; Un estribot farai.* L'influence de

1. Vers 1274, à l'âge de cent ans, d'après M. C. Fabre.
2. Cf. *Las amairitz* et *Ar mi posc eu lauzar d'amor*.
3. Il n'existe pas encore d'édition particulière de Peire Cardenal ; une est en préparation. M. C. Fabre croit que Peire Cardenal est l'auteur de la seconde partie de la *Chanson de la Croisade*. Il croit aussi que Dante l'a imité plusieurs fois dans la *Divine Comédie*. Il nous reste de lui environ 70 poésies lyriques, plus une sorte de poésie allégorique, où il raconte que, dans une ville, une grande pluie étant tombée, tous les habitants devinrent fous, sauf un seul ; les autres habitants le traitèrent de fou.

Peire Cardenal sur la poésie morale de la seconde moitié du XIIIe siècle paraît avoir été considérable : il est cité par les troubadours Bertran Carbonel, Uc de Maensac, et par des troubadours du XIVe siècle.

Parmi les grands seigneurs troubadours qui furent mêlés aux événements de la Croisade, citons, après Savaric de Mauléon [1] (1204-1229) [2], Gui de Cavaillon, partisan du comte de Toulouse, et Guilhem IV, prince des Baux [3], ennemi du comte (1182-1219). Un de ses protégés était le troubadour Perdigon, originaire du bourg de Lesperon, en Gévaudan. La biographie provençale raconte que Perdigon prit violemment parti contre le comte de Toulouse et contre Pierre II d'Aragon, qui l'avait comblé de dons ; aussi, quand la guerre fut terminée et que ses protecteurs furent morts, il se vit repoussé par tous les survivants de la Croisade et il pria le gendre du prince des Baux, Lambert de Monteil, d'intervenir pour lui et de le faire entrer dans l'ordre de Citeaux [4].

Blacatz (1165-1237), seigneur d'Aups, est, pendant cette période, le type du troubadour grand seigneur. Il était célèbre pour sa prodigalité. Il fut en relations avec Peire Vidal, avec Isnard d'Entravenas, Peirol, Rambaut de Vaqueyras, Falquet de Romans, Guilhem de Sant Gregori, Pistoleta. Sordel

1. Un sirventés et cinq ou six tensons ou échanges de *coblas*. Cf. *Ch. de la Croisade*, éd. P. Meyer, II, 201.

2. Cf. *supra*, p. 68.

3. Trois tensons ou échanges de *coblas* avec les troubadours Rambaut de Vaqueyras, Gui de Cavaillon, Uc de Saint-Circ. Cf. *Ch. de la Croisade*. éd. P. Meyer, II, 203.

4. Douze poésies lyriques, une consacrée à la Vierge. Éd. H. J. Chaytor, *Annales du Midi*, XXI (1909). Perdigon fut le seul troubadour qui prit nettement parti pour les Croisés, en dehors de Folquet de Marseille, qui avait depuis longtemps abandonné la poésie pour la religion.

composa sur sa mort un *planh* célèbre [1], où il proposait aux rois de son temps de se guérir de leur lâcheté en partageant le cœur de Blacatz. Il nous reste de Blacatz onze pièces lyriques, parmi lesquelles neuf tensons piquantes et quelquefois fort réalistes. Un neveu de Blacatz, Blacasset, est au nombre des épigones (1240-1280 environ ; onze pièces lyriques, peu intéressantes, sauf une sur la guerre : *Guerra mi plai quan la vei comensar*). Blacatz ne paraît pas avoir été mêlé aux événements de la Croisade albigeoise [2].

En Provence, les événements de la Croisade ne paraissent pas avoir eu beaucoup d'écho. Cependant, durant cette période, qui va jusqu'en 1245 (avènement de Charles d'Anjou), la poésie méridionale paraît s'être réfugiée en Languedoc et surtout en Provence et en Italie.

L'établissement de l'Inquisition à Toulouse amena un grand changement dans les mœurs ; la fondation de l'ordre des Frères Prêcheurs par saint Dominique (1208) y avait déjà contribué. Non pas que l'Inquisition [3] ait peut-être poursuivi formellement la poésie profane ; mais par ses rigueurs en général, comme les Frères Prêcheurs par leur zèle, elle détourna les esprits de la poésie et les ramena de gré ou de force à la religion. La poésie qui voulut vivre

1. *Planher vueil En Blacatz en aquest leugier so*. La pièce a été imitée par un autre troubadour, Pierre Bremon, qui propose de partager le corps de Blacatz.

2. Éd. O. Soltau, *Zeits. rom. Phil.*, XXIII-XXIV. Quelques auteurs, comme C. de Lollis, croient qu'il y a eu deux troubadours du nom de Blacatz, le père et le fils. Soltau ne croit pas à cette dualité.

3. Les Inquisiteurs recherchaient surtout les traductions des livres religieux en langue vulgaire (*Hist. Gén. Lang.*, VI, 653). Dans l'interrogatoire d'un hérétique, on lui demande s'il a lu les poésies de Guilhem Figueira ; mais l'auteur du sirventés contre Rome était sans doute excommunié.

se transforma en poésie religieuse et surtout en poésie à la Vierge, comme on le verra à propos des derniers troubadours. Quant à la poésie profane, nous savons par des témoignages précis que les chefs religieux du temps la regardaient comme un péché [1].

En Languedoc, des troubadours comme le chevalier Bernart de Rouvenac [2] s'accommodaient mal du nouvel ordre politique établi à la suite de la Croisade. Il attaqua sans ménagements le roi d'Angleterre et le roi d'Aragon, qui n'avaient pas su aider le Midi, au moment du soulèvement de 1242 [3]. Les sirventés de Bernart de Rouvenac, au nombre de quatre, rappellent par quelques côtés ceux de Bertran de Born. Son activité poétique s'étend jusqu'en 1274 environ.

Parmi les autres troubadours languedociens qui ont traité ces événements de 1242, où le Midi, un moment uni, crut pouvoir retouver son indépendance, citons : Peire del Vilar (un sirventés) et surtout le troubadour toulousain Guilhem Montanhagol [4] (1229-1258). Ce dernier, après un séjour en Espagne, paraît avoir vécu dans sa ville natale, et, malgré le voisinage du redoutable tribunal de l'In-

1. Cf. les témoignages des troubadours Folquet de Lunel et Guiraut Riquier cités dans : J. ANGLADE, *Le troubadour Guiraut Riquier*, p. 336.

2. Rouvenac, arr. de Limoux, Aude. Éd. G. BOSDORFF, *Der Trobador B. de Rovenac*. Erlangen, 1907. (Extr. des *Romanische Forschungen*).

3. A. JEANROY, *Le soulèvement de 1242 dans la poésie des troubadours* (*Annales du Midi*, XVI). Rappelons que Raimon VII, comte de Toulouse, se joignit au comte de la Marche, Hugues, révolté contre Saint Louis. Les Anglais, venus au secours des Méridionaux, furent battus à Taillebourg et à Saintes.

4. Éd. J. COULET, *Le troubadour Guilhem Montanhagol*. Toulouse, 1898. Quatorze pièces lyriques (chansons et sirventés), dont une tenson avec le troubadour italien Sordel.

quisition, il s'indigne contre ses rigueurs, contre ses lois somptuaires[1], contre les clercs. Ce troubadour languedocien plaint aussi la Provence de tomber aux mains de Charles d'Anjou. L'ensemble de son œuvre représente une protestation éloquente, quoique modérée dans la forme, contre les changements survenus; elle a de ce fait une grande valeur morale et historique. Montanhagol est aussi un de ceux chez qui la poésie courtoise transformée s'épure et s'affine: l'amour était déjà chez les troubadours classiques un principe d'élévation morale; cette idée juste en somme et élevée aboutit, à la fin de la poésie méridionale, au mysticisme religieux; chez Montanhagol, elle s'incarne dans cette formule, bien étrange pour qui n'est pas prévenu:

D'amor mou castitatz[2].

Compatriote et contemporain de Montanhagol, Guilhem Figueira[3] (1216-1250) paraît s'être exilé de bonne heure en Italie par crainte de l'Inquisition. Il y fut l'hôte de Frédéric II, et c'est sans doute à son instigation qu'il écrivit son célèbre et hardi sirventés contre la Papauté[4]. Il a écrit aussi des sirventés énergiques contre les clercs, et sur ce point il se rencontre avec Peire Cardenal et un autre troubadour toulousain, Guilhem Anelier[5].

1. Cf. éd. COULET, n° IV, sur les toilettes défendues aux femmes par l'Inquisition.

2. « De l'amour naît la chasteté ». Éd. COULET, II, 18.

3. Éd. EMIL LEVY, *Guilhem Figueira, ein provenzalischer troubadour*. Berlin, 1880.

4. *D'un sirventes far*... Vingt-trois strophes formant 161 vers. La papauté fut défendue par une *trobairitz*, Na Gormonda, de Montpellier, qui répliqua sur le même ton à Guilhem Figueira.

5. Éd. GISI : *Der Troubadour Guilhem Anelier aus Toulouse*. Soleure, 1877. Il nous reste de Guilhem Anelier quatre sirventés, plus un long poème historique : *Histoire de la guerre de Navarre* en 1276-1277; publiée par F. MICHEL, Paris, 1856 (*Coll.*

Les quatre sirventés qui nous restent de ce dernier sont d'énergiques satires sociales et politiques, où il ne ménage pas ses traits à l'Inquisition, aux clercs et aux Français. Guilhem Anelier est d'ailleurs un croyant. Comme Peire Cardenal et Montanhagol, il s'en prend surtout aux mauvais disciples du Christ qui, par leurs exactions et leur mauvaise vie, rendent la religion odieuse[1].

Un autre contemporain de Guilhem Figueira, de Montanhagol et de Guilhem Anelier ne paraît pas avoir protesté avec la même indignation contre le nouvel ordre de choses ; c'est Aimeric de Pégulhan, de Toulouse. Dans son œuvre, vaste et variée, on ne trouve que quelques regrets sur le temps passé[2]. D'ailleurs il vécut surtout en Italie, où il fut le protégé de Frédéric II, et où il mourut, sans doute fort âgé (vers 1270). Son œuvre comprend de nombreuses chansons d'amour, des tensons, des chansons de croisade, des *planhs*, et même des genres nouveaux qu'il a peut-être inventés : le *vers-chanson* et le *fablel* ou *fableau*[3]. Aimeric de Pégulhan, qui appartient déjà à la période de la décadence, est encore un grand poète ; il est remarquable par sa grâce et par sa finesse, ainsi que par sa sensibilité.

de documents inédits de l'histoire de France) ; une première édition avait été publiée à Pampelune, en 1849, par D. PABLO ILARREGUI.

1. CHABANEAU place son activité entre 1270 et 1280, ce qui me paraît un peu tardif pour les poésies lyriques ; il me semble que, dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, la satire politique devient plus rare.

2. « Je vis, avant d'être exilé (*ans que fo faiditz*), ceci : si on donnait, par amour, un cordon, alors venaient conversations agréables et belles invitations : aussi il me semble qu'un mois dure deux fois autant que ne faisait un an, quand règnait courtoisie sans traîtrise ; quelle tristesse, quand on voit comment sont les choses et quand on sait comment elles furent ! »

3. Qui n'est pas d'ailleurs le même genre que le fabliau ou *fableau* français.

C'est de lui que sont ces jolis vers, qu'aurait pu signer Bernart de Ventadour :

De fin' amor comenson mas cansos
Plus que no fan de nulh' autra sciensa,
Qu'ieu no saubra nien, s'Amors no fos.

« D'amour parfait commencent mes chansons plus que de toute autre Science ; car je ne saurais rien, sans l'amour »[1]. Au point de vue technique, remarquons chez Aimeric une strophe de 42 vers (de cinq et une syllabes : *Qui la ve e'n ditz*).

Le troubadour Guilhem Augier[2] Novella, originaire de Saint-Donat, dans le Viennois, paraît avoir été en relations avec Guilhem Figueira et Aimeric de Pégulhan ; il séjourna longtemps en Italie, protégé par Frédéric II. Il écrivait entre 1209 et 1231.

D'Adémar le Noir, né à Albi, protégé du comte Raimon VI de Toulouse et de Pierre II d'Aragon, il nous reste quatre ou cinq poésies dont aucune ne fait allusion aux événements de la Croisade.

La Gascogne est peu représentée pendant cette période. Citons cependant Aimeric de Belenoi (1210-1241), originaire du château de Lesparre (Gironde)[3]. Il vécut en Gascogne et en Catalogne. Ses

1. Cf. la subtile et gracieuse poésie où il dépeint le phénomène de l'*enamoramen*, ou naissance de l'Amour, qui va des yeux au cœur : *Anc mais de joi ni de chan*. Dante cite Aimeric dans son *De vulg. eloquentia*, II, 6, 4. Aimeric fut, en Italie, en relations avec Sordel et Guilhem Figueira.

2. Les manuscrits donnent le nom de plusieurs troubadours qui paraissent représenter tous le même personnage : le jongleur Augier, de Saint-Donat, en Viennois. Il est appelé dans quelques manuscrits Guilhem de Béziers, parce qu'il a écrit trois de ses pièces à Béziers ; il y était sans doute le protégé du jeune vicomte Raimon Roger, mort à Carcassonne en 1209, à l'âge de vingt-quatre ans ; Guilhem Augier a composé un *planh* sur cette mort. Cf. l'édition donnée par Johann Muller, *Zeits. rom. Phil.*, XXIII. 46-78.

3. C'était le neveu de Peire de Corbian, auteur du *Tezaur*. Cf. *infra*, ch. IX.

poésies, au nombre d'une vingtaine, sont pour la plupart des chansons d'amour. Dans l'une d'elles il défend les femmes contre un de leurs calomniateurs, le troubadour Albertet (*Tant es d'amor honratz*). Dante le cite avec éloges [1].

Uc de Saint-Circ [2] (1200-1256) est l'auteur de plusieurs biographies (B. de Ventadour, Savaric de Mauléon) et peut-être, dit Chabaneau, de la plupart de celles qui nous restent. Il vécut en Languedoc pendant les vingt premières années du XIIIe siècle, puis en Italie (1220-1256), où il mourut. Il échangea des tensons avec Raimon IV, vicomte de Turenne, qui était l'allié de Simon de Montfort, et il y a, dans ces tensons, quelques allusions obscures à la Croisade. Son œuvre [3] comprend quinze chansons (dont tout un groupe paraît se rapporter au même roman réel ou fictif), dix-huit sirventés ou pièces de circonstance [4]; le reste se compose de tensons, de *coblas*, d'un *partimen*, et d'un *salut d'amour*, en tout 44 pièces, dont 43 lyriques. Un des sirventés d'Uc de Saint-Circ est composé, comme il le dit lui-même, sur une pièce d'Arnaut Plagués; cette pièce, la seule qui nous reste de ce troubadour, paraît avoir été composée en 1240.

En Provence, citons parmi les troubadours de cette période Cadenet [5] (1208-1239) et Folquet de Romans (1220-1230). Les poésies de Cadenet (au nombre de vingt-sept environ) offrent peu d'allusions histori-

1. *De vulg. eloq.*, II, 6, 12.
2. Dans le Lot, près de Rocamadour.
3. Éd. JEANROY et SALVERDA DE GRAVE, Toulouse, 1913. (*Bibliothèque Méridionale.*)
4. Le n° 24 est une *danseta* ; le n° 23 (*Un sirventes vuelh far*), écrit en 1240-1241, a une importance historique ; il se rapporte au siège de Faenza (Italie) par Frédéric II.
5. Originaire de Cadenet, arr. d'Apt (Vaucluse). Le Dr Jacquème prépare une édition de ce troubadour.

ques [1]; ce sont surtout des chansons, sur des thèmes déjà vieillis à l'époque de Cadenet. Citons cependant une jolie pièce qui commence par ces mots : *Plus que la naus que en la mar prionda*, une aube (où une femme fait le guet) et une pastourelle [2].

Folquet ou Falquet de Romans (1220-1230) [3] paraît avoir passé la plus grande partie de sa vie en Italie, où il fut sans doute l'hôte du marquis de Montferrat, Guillaume IV (1207-1225), et surtout de Frédéric II. Quelques-uns de ses sirventés (*Quan lo dous temps ; Tornatz es en pauc de valor*) sont des chansons de croisade, contenant des traits hardis contre les clercs et une évocation éloquente du Jugement dernier. Un autre de ses sirventés est consacré au thème de la mort (*Quan ben me suy apessatz*). Folquet fut en relations avec un trouvère bourguignon, Hugues de Berzé, qui lui adressa une chanson d'exhortation à la croisade (quatrième croisade) [4].

Albert ou Albertet de Sisteron (Basses-Alpes) écrivait vers 1220 (une vingtaine de pièces). Dans une curieuse tenson [5] avec un moine (*Monge*) il discute

1. Sauf quelques allusions à la « reine » Eléonore, femme du comte de Toulouse, Raimon VI, par exemple dans les pièces *S'ieu pogues*, *Oimais m'auretz*.

2. Dans une de ses poésies, Cadenet apprend à l'Amour quelles sont les lettres sympathiques de l'alphabet : A, M, T, c. à d. *am te*, je t'aime, et O, C, c. à d. *oc*, oui. (*Amors e com er de me !*) Un autre troubadour, Pierre Milon, dit qu'il ne prononce le mot d'*Amor* qu'en soupirant, car il est composé d'*A* (hélas !) et de *mor* (je meurs !).

3. Seize pièces environ, éditées par R. Zenker, *Die Gedichte des Folquet von Romans*. Halle, 1896 (*Rom. Bibl.*, XII).

4. R. Zenker et d'autres provençalistes revendiquent pour Folquet de Romans la belle *alba* religieuse, mise ordinairement sous le nom de F. de Marseille (*Vers Dieus el vostre nom*). Les mss. attribuent cette pièce, *C* à F. de Marseille, la table de *C* et *R* à F. de Romans ; elle est attribuée à *En Folquet* par *f*. Les traits dialectaux sont en faveur de F. de Romans.

5. *Monge, cauzetz segon vostra sciensa*. Raynouard, *Choix*, IV, 38.

sur le point suivant : qui vaut le mieux des Français ou des Catalans? Par *Catalans* Albertet entend d'ailleurs tous les habitants du Midi de la France. Le Moine se déclare pour les Français, Albertet pour les Catalans, mais tous deux pour des raisons assez peu relevées, l'un vantant surtout le confort et la bonne chère que l'on trouve chez les « Français », l'autre la gaîté qui règne chez les Méridionaux. Albertet ayant attaqué, dans une de ses chansons [1], les belles femmes de Provence et d'Italie, le troubadour Aimeric de Belenoi [2] prit leur défense.

Guilhem de Sant-Gregori [3] paraît contemporain et compatriote d'Albertet et de Blacatz. Il nous reste de lui trois ou quatre pièces lyriques, dont une *sextine*, imitée de celle d'Arnaut Daniel; plusieurs manuscrits lui attribuent aussi un énergique sirventés sur la guerre, mis ordinairement sous le nom de Bertran de Born [4].

Raimon de Salas, de Marseille, vivait entre 1215 et 1230; il nous reste de lui cinq ou six pièces lyriques, parmi lesquelles une *alba* et une chanson (*Si'm fos grazitz mos chans*), composée de deux demi-chansons, où il se plaint à sa dame de sa froideur et où sa dame lui répond.

Le dernier comte de Provence de la maison de Barcelone, Raimon Bérenger, étant mort en 1245, Charles, comte d'Anjou, frère de Saint Louis, devint comte de Provence par son mariage avec Béatrix, fille et héritière de Raimon Bérenger. L'avènement du nouveau seigneur ne souleva pas trop

1. *En Amor truep tan de mal senhoratge.*
2. *Tant es d'Amor onratz sos senhoratges.*
3. Probablement Saint-Grégoire, com. de Valensolle, arr. de Digne (Basses-Alpes).
4. *Bem platz lo gais temps de Pascor.* Le dernier éditeur de B. de Born, A. Stimming, l'attribue à ce dernier.

de protestations, sauf de la part de quelques troubadours, comme Boniface de Castellane, et de certaines villes habituées à l'indépendance, comme Arles, Avignon ou Marseille.

Bertran d'Alamanon [1], chevalier, né aux environs de 1200, appartenait à la cour du comte Raimon Bérenger : il vécut aussi auprès de Charles d'Anjou, et l'accompagna en Italie, où il se trouvait en 1266. Ses poésies ont surtout un intérêt historique [2]. Quoique dévoué à Raimon Bérenger, il critique vivement sa politique et fait, dans un de ses sirventés [3], un éloge enthousiaste du comte de Toulouse, qui avait en Provence des sympathies plus actives que le seigneur naturel Raimon Bérenger. Pendant les premières années du règne de Charles d'Anjou, Bertran se livre également à de vives critiques [4] contre sa politique, qui fut en effet quelque peu hésitante ; puis il se rallia complètement au nouveau prince. Il fut en relations avec Blacatz et avec Sordel, sur la mort duquel il a composé un *planh*.

Les trois sirventés qui nous restent de Boniface de Castellane [5] (1256-1266) ont une autre allure que ceux de Bertran d'Alamanon. Les poésies de cet ennemi obstiné de Charles d'Anjou et de ses alliés rappellent par leur audace hautaine quelques-uns des beaux sirventés de Bertran de Born.

Nous pouvons compter encore parmi les trouba-

1. Lamanon, canton d'Eyguières (Bouches-du-Rhône). Éd. Salverda de Grave, Toulouse, 1902. On distingue quelquefois deux poètes du même nom : M. S. de Grave ne croit pas à cette dualité ; *loc. laud.*, p. 158.

2. Vingt-et-une pièces, dont trois chansons seulement ; le reste se compose de sirventés, de tensons, etc..

3. Éd. S. de Grave, I.

4. Éd. S. de Grave, IV, V.

5. Sur son rôle historique, cf. Papon, *Hist. de Provence*, t. II, p. 270 et *passim*.

dours originaires de Provence Peire Bremon, que l'on a surnommé de son temps *Ricas Novas*. Il nous reste de lui une vingtaine de pièces, dont une série se rapportant à une sorte de duel poétique qu'il eut avec Sordel[1]. Un de ses sirventés est un *planh* sur la mort de Blacatz, imité de celui de Sordel. Celui-ci avait partagé le cœur de Blacatz, Peire Bremon veut en partager le corps.

Lo cart cartier aurem nos autri Proensal...
E metrem l'a San Gili, com en loc cominal[2].

Peut-être faut-il rattacher à la même période un troubadour médiocre, dont on ignore le lieu de naissance[3], Peire Milon (neuf poésies lyriques consacrées à l'amour). Ce qu'il y a d'intéressant chez lui, c'est la langue, qui s'éloigne sensiblement de la langue littéraire des troubadours, et qui rappelle les dialectes du Nord de l'Italie ou ceux des Alpes.

1. Cf. sur ce duel : A. JEANROY et G. BERTONI, *Un duel poétique au* XIIIe *siècle*. (*Annales du Midi*, XXVIII, 269.)
2. « Le quatrième quart nous l'aurons, nous autres, Provençaux ; nous le mettrons à Saint-Gilles, comme en un lieu national ». (*Pos partit an lo cor*).
3. C. APPEL, *Provenzalische Inedita* (deux pièces de Peire Milon) et surtout *Poésies provençales inédites* (sept pièces et étude grammaticale).

CHAPITRE VI

A. — Les Troubadours Italiens.
B. — Décadence de la poésie des Troubadours.

A. — *Troubadours méridionaux en Italie (fin du XIIe siècle, début du XIIIe). Cours italiennes: Savoie, Montferrat, Este; Marquis de Malaspina. — Troubadours italiens: Manfredi I Lancia, Albert de Malaspina — Rambertino de Buvalel; Sordel. — Troubadours génois: Lanfranc Cigala, Bonifaci Calvo. — Bartolomeo Zorzi de Venise. — Derniers troubadours italiens: Paul Lanfranc de Pistoja, Terramagnino de Pise, Ferrari de Ferrare.*

B. — *Période de décadence. — Tendances morales et religieuses. — Troubadours de Marseille: Paulet de Marseille, Bertran Carbonel, etc. — En Languedoc; troubadours de Béziers. — Guiraut Riquier de Narbonne. — Ecole de Rodez: Folquet de Lunel, Serveri de Girone, Guilhem de Mur. — N'At de Mons. — Fondation du Consistoire du Gay Saber.*

A. — LES TROUBADOURS ITALIENS

Les troubadours et jongleurs commencèrent à venir en Italie à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Les événements troublés dont le Midi de la France fut le théâtre pendant le XIIIe siècle, ainsi que l'appauvrissement des grands seigneurs méridionaux poussèrent encore davantage les troubadours à chercher un refuge en « Lombardie » [2]. Les premières cours où on les rencontre sont celles de

1. Cf. le livre important de G. BERTONI, *I Trovatori d'Italia*. Modène, 1915.
2. On ne trouve jamais le mot d'*Italia* chez les troubadours.

Savoie, où Thomas II, mort en 1259, s'exerça à la poésie provençale [1], de Montferrat [2], de Malaspina [3] et d'Este, ainsi que celles de Saluzzo et de Romano. Pendant la première partie du XIIIe siècle, un grand nombre de troubadours furent aussi les protégés de l'empereur Frédéric II († 1250). Enfin, dans la guerre entre Manfred et Charles d'Anjou, la plupart des troubadours prirent parti contre celui-ci [4]. Aicart del Fossat chanta la guerre entre Conradin et Charles; deux troubadours italiens, Calega Panzan et Bartolomeo Zorzi, exprimèrent leur vive sympathie pour Conradin, tandis que Charles d'Anjou avait lui aussi ses défenseurs et ses protégés parmi lesquels Sordel.

Les premiers troubadours d'origine italienne [5] sont deux grands seigneurs, qui ont échangé des *coblas* ou strophes avec des troubadours : Manfredi I Lancia, vers 1189-1190, avec Peire Vidal, Albert de Malaspina, vers 1194, avec Rambaut de Vaqueyras. Rambertino de Buvalel († 1221) était né à Bologne ; il exerça en Italie de hautes fonctions administratives (podestat à Milan, Modène, Vérone); il doit avoir commencé à écrire vers 1200 [6]. Peire de la Mula, s'il est bien d'origine italienne, est un de ses contemporains (deux pièces). Nicolet de Turin, qui échangea des strophes avec Falquet de Romans et

1. Bertoni, *Op. laud.*, p. 86. Textes, n° LXXIII.

2. Rambaut de Vaqueyras fut un des premiers à y séjourner.

3. Où Peire Raimon de Toulouse se trouvait vers 1220. Bertoni, *Op. laud.*, p. 14.

4. Un seul troubadour, Peire de Castelnou, se réjouit de sa victoire.

5. L'origine italienne de Peire de la Caravana ou mieux Cavarana, qui écrivait vers 1195, n'est pas démontrée ; elle est vraisemblable.

6. Éd. G. Bertoni, *Rambertino da Buvalelli, trovatore bolognese*. Dresde, 1908. Sept à dix pièces, dont plusieurs en l'honneur de Béatrix d'Este.

Uc de Saint-Circ, écrivait vers 1225-1230 (trois tensons)[1]. A peu près à la même époque vivait le troubadour Peire Guilhem de Luserna, dont l'*italianità*[2] est d'ailleurs contestée (cinq pièces lyriques, parmi lesquelles une chanson à la Vierge).

Mais le plus célèbre des troubadours italiens est sans contredit Sordel (1224-1269), originaire de Mantoue, à qui Dante a fait, dans la *Divine Comédie*, une place immortelle[3]. Après avoir causé un grand scandale dans sa patrie, il s'exila en Portugal[4], où il fut en relations avec les poètes de l'école galicienne. Il séjourna ensuite en Provence, où il fut protégé par Barral des Baux et par Charles d'Anjou. Il rentra avec ce dernier en Italie, où il mourut vers 1269[5]. Son œuvre comprend une quarantaine de pièces lyriques, plus un poème didactique intitulé : *Ensenhamen d'onor*. Une de ses poésies est célèbre, c'est le *planh* sur la mort de Blacatz, dont il propose de partager le cœur entre les principaux rois et princes du temps pour leur inspirer la vaillance. Comme poète d'amour, Sordel ne s'élève guère au-dessus du niveau commun : sa conception se rattache à celle des troubadours classiques ; mais l'amour est conçu par lui sous une forme plus éthérée, plus idéaliste ; l'amour s'est transformé en amour mystique et l'école des poètes de Bologne est ainsi préparée par ce compatriote de Virgile, écrivant en langue provençale. Cette conception

1. Il fut aussi en relations avec le troubadour Joan d'Aubusson, qui lui-même échangea des couplets avec Sordel

2. G. Bertoni se prononce, après plusieurs autres, pour l'affirmative ; *Op. laud.*, 72.

3. *Purg.*, VI, VII.

4. Son nom est le seul nom de troubadour écrivant en provençal cité dans les chansonniers portugais.

5. Éd. C. de Lollis, *Vita e poesie di Sordello di Goito* Halle, 1896, (*Romanische Bibliothek*, XI).

n'est pas d'ailleurs personnelle à Sordel, nous l'avons rencontrée chez le troubadour languedocien Montanhagol ; elle est celle de beaucoup de troubadours de cette période. Il reste de Sordel de nombreuses tensons, d'après lesquelles il paraît avoir été en relations, sans doute en Italie, avec les troubadours toulousains Peire Guilhem, Montanhagol, Guilhem Figueira.

Gênes a fourni toute une Pléiade de troubadours; *poetae minores*, d'ailleurs, sauf Bonifaci Calvo et Lanfranc Cigala. Ce sont : Perceval Doria (plusieurs fois podestat en Italie et en Provence, mort en 1264 ; deux pièces) ; Simon Doria, qui ne paraît pas être parent du précédent (quatre tensons avec Lanfranc Cigala) ; Giacomo Grill (deux tensons). Le plus célèbre des troubadour gênois est Lanfranc Cigala [1]. Son œuvre est variée, agréable et originale. On y trouve des tensons (dont une avec son cœur, lui-même et son intelligence sur les plaintes des amants). Il a écrit aussi une violente satire personnelle contre le marquis Boniface de Montferrat. Ses chansons d'amour sont remarquables de finesse et de délicatesse et le rattachent à l'école de Bernart de Ventadour. Il est l'ennemi du style obscur (cf. *Escur, prim chantar e sobtil*). Il a composé aussi plusieurs chansons de croisade et des poésies religieuses.

Bonifaci Calvo [2] est aussi originaire de Gènes. Il écrivait entre 1250 et 1266. Il nous reste de lui une vingtaine de poésies lyriques. Il passa quelque

1. On trouve des textes le concernant entre 1235 et 1253 ; il mourut en 1278. Il reste de lui une vingtaine de poésies lyriques. G. Bertoni, *Trovatori d'Italia*, p. 94, 316.

2 Édition par Mario Pelaez, *Giornale Storico della Letteratura italiana*, t. XXVIII, XXIX. Cf. G. Bertoni, *Op. laud.*, p. 106.

temps à la cour d'Alfonse X, roi de Castille. Plusieurs sirventés historiques, contenant des allusions aux guerres ou aux projets politiques d'Alfonse X, sont de cette époque. Bonifaci Calvo a composé aussi des poésies morales et des poésies amoureuses ; il se plaint, après d'autres troubadours, de la décadence des mœurs et de l'avarice des grands[1].

Bartolomeo Zorzi (1266-1290)[2] était un marchand de Venise ; fait prisonnier pendant une guerre entre Venise et Gênes, il répondit avec vigueur, pendant qu'il était en prison, aux attaques dirigées par Bonifaci Calvo[3] contre sa patrie. Zorzi était un ennemi de Charles d'Anjou, et on a de lui un *planh* sur la mort de Conradin. Il connaissait bien les troubadours qui l'avaient précédé : il a imité[4] la *Sextine* d'Arnaut Daniel (comme l'avait fait déjà Guilhem de Sant Grégori) et a défendu Peire Vidal contre le reproche de folie qu'on lui adressait[5]. Ce troubadour vénitien de la deuxième moitié du XIIIe siècle écrit dans une langue assez pure ; seules quelques rimes (confusion de *e* ouvert et de *e* fermé) auraient peut-être choqué l'oreille des troubadours classiques. Ajoutons qu'il chanta la Vierge dans deux chansons religieuses[6].

Relevons encore parmi les troubadours italiens

1. Bonifaci Calvo fut en relations avec l'école galicienne (Portugal) ; et, comme son protecteur, Alfonse X, il composa même deux pièces en galicien.

2. Éd. EMIL LEVY, *Der Troubadour Bertolome Zorzi*. Halle, 1883. Dix-huit poésies lyriques.

3. Bonifaci Calvo attaquait d'ailleurs vigoureusement sa propre patrie, lui reprochant d'être trop divisée pour gagner la victoire (*Ges no m'es greu*). Il se plaint de ne pas être honoré par ses compatriotes.

4. *En tal dezir mos cors intra.*

5. *Mout fai sobrieira folia*
Qui ditz fol d'En Peire Vidal.

6. Éd. LEVY, I, V.

de la fin du XIII[e] siècle : Paul Lanfranc [1] de Pistoia, dont il reste un médiocre sonnet, adressé à Pierre III d'Aragon († 1285) ; Terramagnino de Pise [2], qui a résumé en vers, dans sa *Doctrina de Cort*, les *Razos de trobar* de Raimon Vidal. Cette œuvre, quoique médiocre, nous montre qu'on étudiait toujours la langue d'Oc en Italie, à la fin du XIII[e] siècle. Au début du XIV[e], un professeur de grammaire, Ferrari de Ferrare, s'exerçait à écrire en provençal et copiait, un des premiers, les éléments d'une anthologie provençale [3].

B. — DÉCADENCE DE LA POÉSIE DES TROUBADOURS

Pendant la deuxième moitié du XIII[e] siècle la poésie des troubadours est en pleine décadence.

Dans le Midi languedocien, les esprits se sont apaisés ; l'Inquisition a d'ailleurs expurgé la contrée des éléments qui auraient pu être dangereux pour la religion. La Croisade a accumulé les ruines dans le Languedoc ; la plupart des grands seigneurs ont été dépossédés ; seuls quelques-uns ont survécu, sans trop de pertes, à la tourmente, comme les vicomtes de Narbonne, les comtes de Rodez et d'Astarac ; le comté de Toulouse est passé en 1249 à Alphonse de Poitiers et la Provence, en 1245, à Charles d'Anjou. La poésie reflète l'image de l'esprit nouveau qui règne dans le Midi : elle devient didactique, philosophique ; la poésie courtoise se transforme en poésie religieuse et la Vierge, dont

1. Il est connu aussi comme poète italien.

2. Écrivant dans les vingt dernières années du XIII[e] siècle.

3. C'est le manuscrit *D* (Modène). Cf. H. TEULIÉ et G. ROSSI, *L'anthologie provençale de Maître Ferrari de Ferrare*. Toulouse, 1901. (Extr. des *Annales du Midi*).

le culte se développe après la Croisade, est chantée comme la plus belle et la meilleure de toutes les femmes. La poésie fraîche et joyeuse du comte de Poitiers, de Jaufre Rudel et de Bernart de Ventadour a pour dernier représentant Guiraut Riquier ; celui-ci chante une femme tellement idéale qu'on hésite quelquefois pour savoir si elle représente une femme terrestre ou la Vierge.

Le Limousin et la Gascogne ne produisent à peu près plus rien pendant cette période ; la poésie survit dans des centres comme Toulouse, Béziers, Narbonne, Marseille, ou en Italie, qui est ainsi avec le Languedoc et la Provence, le dernier asile de la poésie méridionale [1].

Marseille a donné le jour, en dehors de Folquet et de Raimon de Salas (cf. *supra*, p. 81), à Raimon de Tors, Bertran Carbonel, Paulet de Marseille. Raimon de Tors (1246-1285) est un partisan de Charles d'Anjou et un ennemi du clergé [2]. Paulet de Marseille (1230-1276) vécut surtout à la cour de Jacme I[er], roi d'Aragon, et sans doute aussi en Italie, où il paraît avoir pris parti pour Manfred contre Charles d'Anjou [3].

Bertran Carbonel (1270-1300) est surtout connu comme auteur de *coblas esparsas*, sortes de cou-

1. La plupart des poésies de cette période ne se trouvent que dans deux manuscrits : *C*, d'origine toulousaine et qui était encore à Toulouse au XVII° siècle, et *R*. Cf. P. MEYER, *Les derniers troubadours de la Provence*, p. 5.

2. Six pièces lyriques, la plupart sirventés ayant une importance historique. Éd. A. PARDUCCI, *Studj romanzi*, n° 7, p. 1-59.

3. Éd. EMIL LEVY, *Le troubadour Paulet de Marseille*. Paris, 1882. (Extr. de la *Revue des langues romanes*, 1882). Huit ou neuf pièces lyriques, dont quelques-unes ont une certaine importance historique : l'une est un *planh* sur la mort de Barral de Baux ; dans une autre il déplore la captivité d'Henri de Castille, frère du roi Alfonse X, fait prisonnier par Charles d'Anjou ; d'autres troubadours, comme Bartolomeo Zorzi et Folquet de Lunel protestèrent contre cette captivité.

plets détachés, où l'on renfermait une idée morale, un précepte; Bertran en composa 71 et Guilhem de l'Olivier [1], d'Arles, son contemporain, 77 [2]. Les chansons d'amour sont peu intéressantes; mais certains de ses sirventés [3], satires personnelles contre quelques-uns de ses compatriotes, sont assez piquants. Ses sirventés contre le clergé sont très hardis et rappellent ceux de Peire Cardenal [4], avec lequel il fut peut-être en relations [5], et que, en tout cas, il cite et imite. Un autre troubadour vivait encore à Marseille au début du XIVe siècle: c'est Rostanh Berenguier; il nous reste de lui cinq pièces, dont une *estampida*, genre rare dans la lyrique méridionale [6].

Autres troubadours provençaux du temps: Johan de Pennes (une tenson amusante entre lui et sa femme, qu'il appelle sa *guerreira*, ennemie); Ponson (d'origine inconnue; fin du XIIIe siècle, début du XIVe? deux chansons); Guilhem de Lobevier (peut-être de Tarascon; cinq *coblas esparsas*).

1 Autre troubadour d'Arles: Jacme Motte (un sirventés historique adressé à Charles II, comte de Provence, vers 1290-91).

2. On trouve quelques *coblas esparsas* attribuées par les manuscrits à de grands troubadours, mais ce n'était pas pour eux un genre, comme il l'était devenu à l'époque de Bertran Carbonel.

3. Une de ses poésies (*Aissi com cel que·s met*) est adressée au comte de Rodez, Henri II, dont il sera question plus loin

4. Cf. *Tans ricx clergues vey trasgitar* et surtout: *Per espassar l'ira e la dolor*.

B. Carbonel devait être instruit: il cite Caton, Ovide et Térence; il est le seul troubadour qui ait cité le comique latin. Ses *coblas* ont été publiées récemment par M. JEANROY (*Annales du Midi*, XXV, 137, 86).

5. C'est l'opinion de M. C. FABRE, qui pense que le *planh* du troubadour marseillais sur un personnage dont il ne donne que les initiales (P. G.) s'applique à Peire Cardenal. Cf. *Bull. hist. de la Soc. scient. et agricole de la Haute-Loire*, 1914. Le Puy. Cf. sur les imitations de P. Cardenal par B. Carbonel: P MEYER, *Derniers troubadours de la Provence*, p. 60.

6. P. MEYER, *Dern. troub.*, p. 73.

Le troubadour Daspol [1] était sans doute d'origine provençale. Il a écrit un *planh* sur la mort de Saint Louis (1270) et une tenson assez curieuse avec Dieu, à qui il reproche de favoriser les Sarrasins, et où se trouvent des traits hardis contre les ordres religieux qui ont dégénéré [2].

En Languedoc la poésie ne brille plus que dans certains foyers isolés, comme Béziers, Narbonne et Rodez. Un troubadour médiocre, Pons Fabre d'Uzès [3] (deux pièces) imite maladroitement la sextine d'Arnaut Daniel.

Les troubadours de Béziers [4] appartiennent à la période de la décadence ; leurs poésies sont en général peu intéressantes ; plusieurs sont des poésies religieuses, quelques unes des pièces de circonstance. On remarquera que, dans cette ville, qui, une des premières, avait eu tant à souffrir de la Croisade (sac de Béziers, en 1209), les poètes se sont vite ralliés au nouveau régime : Raimon Gaucelm [5] (1262-1275) compose un *planh* sur la mort de Saint Louis. Bernart d'Auriac, dit Maître de Béziers, a écrit quatre pièces, dont une se rapporte à une ex-

1. P. MEYER. *Derniers troubadours*, p. 36.

2. Citons ici l'éloquent sirventés que Ricart Bonomel, *fraire del Temple*, écrivit à l'occasion de l'échec de la croisade, en 1251 (*Ira e dolor s'es en mon cor asseza*). Un autre Templier, Olivier del Temple, a composé un sirventés pour exciter Jacme I[er] d'Aragon à prendre part à la dernière croisade. MILÀ, *Trov. en España*, p. 366.

3. Nous ne pouvons fixer l'époque où vécut ce troubadour. P. MEYER (*Daurel et Beton*, p. LXXXVI) le fait vivre dans la première partie du XIII[e] siècle ; son œuvre donne l'impression qu'il peut appartenir à cette époque.

4. G. AZAÏS, *Les Troubadours de Béziers*, 2[e] éd., 1869. (Extr. du *Bull. Soc. Arch. de Béziers*).

5. Neuf pièces lyriques. Quelques pièces sont datées : c'est une habitude que l'on trouve chez quelques troubadours de la décadence, en particulier chez Guiraut Riquier.

pédition de Philippe le Hardi en Catalogne (1284) [1]. De Joan Estève, qui écrivait vers la même époque, il nous reste douze pièces, dont trois pastourelles assez gracieuses ; Joan Estève est le meilleur des troubadours de Béziers ; plusieurs de ses poésies sont écrites en longues strophes composées de vers courts. Matfre Ermengaut est surtout connu comme auteur de l'immense *Breviari d'Amor* (cf. *infra*, ch. IX) ; il nous reste de lui deux pièces lyriques, l'une consacrée à l'amour, l'autre consacrée à la satire des mœurs du temps ; le clergé n'y est pas épargné, quoique Matfre Ermengaut fût Frère Mineur ; peut-être ne l'était-il pas, quand il écrivait cette satire.

Vers la même époque [3] vivait celui qu'on a appelé le « dernier troubadour », Guiraut Riquier de Narbonne. Narbonne avait donné naissance à deux troubadours, Bernart Alanhan et Guilhem Fabre [4], qui étaient à peu près contemporains de Guiraut Riquier ; mais celui-ci les dépasse de beaucoup. Un

1. On y trouve les vers suivants :

Qu'eras sabran Aragones
Qui son Frances...
Et auziran dire per Arago
Oil et Nenil en luec d'Oc e de No.

« Maintenant les Aragonais sauront ce que sont les Français... et (les Catalans) entendront dire, en Aragon, *Oil* et *Nenil* au lieu d'*Oc* et de *No* ».

2. En 1322 un *Matfredus Ermengaudi* vivait encore ; mais est-ce le même ? Le *Breviari d'Amor* a été commencé en 1287 ; Matfre Ermengaut s'y qualifie de « *Senher en leys e d'Amor sers* », seigneur en lois et serviteur d'Amour.

3. La première chanson datée de Guiraut Riquier est de 1254, la dernière de 1292.

4. De Bernart Alanhan il nous reste un sirventés moral, d'un ton assez remarquable ; de Guilhem Fabre, « bourgeois » de Narbonne, deux satires sociales. Cf. J. Anglade, *Deux troubadours narbonnais*. Narbonne, 1905. (Extr. du *Bull. Com. Arch. Narbonne*).

heureux hasard nous a conservé l'ensemble de son œuvre : dix mille vers environ [1]. Il chanta d'abord Amalric IV, vicomte de Narbonne († 1270), puis passa en Espagne, où il fut le poète favori d'Alfonse X et où il séjourna environ dix ans. C'est pendant ce séjour qu'il adressa une requête (*supplicatio*) au roi pour lui demander d'établir des distinctions sévères entre les jongleurs et les troubadours et de créer pour les plus distingués de ces derniers le titre de *Don doctor de trobar*. Revenu dans le Midi vers 1280, il vécut quelque temps à la cour du comte Henri II de Rodez : là fréquentèrent aussi Guilhem de Mur, Folquet de Lunel, Serveri de Girone, et sans doute d'autres troubadours [2]. Guiraut Riquier a composé de nombreuses chansons, des sirventés moraux, religieux ou historiques, des épîtres, des *retroenchas*, des *tensons*, des *albas ;* il a emprunté aux Portugais la *canso redonda* et a inventé la *serena*, ou chant du soir. Ses six pastourelles forment un gracieux roman, écrit avec beaucoup de finesse. Il est un de ceux qui ont su le mieux appliquer à la Vierge les formes de la poésie courtoise. Il avait une conception très haute de la poésie, et, depuis la période classique, il est le

1. Son œuvre remplit le tome IV des *Werke der Troubadours*, de MAHN (l'édition est due à PFAFF). Cf. notre étude : J. ANGLADE, *Le troubadour Guiraut Riquier, étude sur la décadence de l'ancienne poésie provençale*. Paris, 1905.

2. Berenguier Trobel, par exemple. C'est à la cour de Rodez qu'eut lieu un des premiers concours littéraires des temps modernes ; les troubadours présents eurent à commenter la chanson allégorique de Guiraut de Calanson : *A leis cui am de cor e de saber*. Guiraut Riquier reçut le prix ; nous avons conservé sa composition, où il place l'amour divin au-dessus de tout autre amour : c'est là une des tendances de l'Ecole de Rodez.

Si les conditions politiques et sociales avaient permis que la poésie méridionale fût restaurée, elle l'aurait été par Guiraut Riquier.

seul qui, avec Peire Cardenal, domine de beaucoup ses contemporains. Mais il n'avait plus d'illusions sur les chances de vie qui restaient à la poésie méridionale expirante :

Mas trop sui vengutz als derriers.

« Mais je suis venu trop tard ! ».

Ce remarquable poète, venu trop tard dans un monde déjà trop vieux, a conservé toutes les qualités des troubadours de l'âge classique ; tantôt élégant, fin ou précieux, tantôt sincère et ému, il rappelle les meilleurs représentants de l'âge d'or de la littérature méridionale.

Folquet de Lunel est un assez gracieux *poeta minor*, qui a employé lui aussi dans les poésies à la Vierge les termes et les formes de la poésie profane. En dehors de ses poésies lyriques, il est l'auteur d'un *Roman de mondana vida*, en vers, contenant la satire de la société de son temps.

Le troubadour catalan Serveri de Girone [2] fréquenta aussi la cour du comte de Rodez. La partie de son œuvre qui a été publiée n'est pas la plus intéressante ; il semble qu'il y ait des pièces meilleures dans la partie encore inédite, et qui est considérable. Ses chansons sont adressées en général à la vicomtesse de Cardona (Catalogne) ; ses sirventés traitent de morale ou de religion. Il a écrit aussi des poésies didactiques : un *Testament* (dans le genre de celui de Villon), une *faula* (fable) du

1. Éd. EICHELKRAUT, *Der troubadour Folquet de Lunel*, Berlin, 1872.

2. Vingt-deux pièces ont été publiées ; il en a composé environ quatre fois plus. Les *inedita* se trouvent dans le chansonnier de Barcelone et seront publiés incessamment. Cf. sur Serveri (ou plutôt Cerveri) : MILÁ Y FONTANALS, *Trov. en España*, p. 367 sq.

rossignol, une poésie sur le mérite des femmes (529 vers de six syllabes)[1].

Guilhem de Mur, qui est surtout connu par des tensons[2] piquantes avec Guiraut Riquier, fut un des familiers du comte de Rodez Henri II. Le troubadour Guilhem d'Hautpoul, qui paraît avoir été contemporain de Guilhem de Mur, nous a laissé une belle *aube* religieuse (en l'honneur de la Vierge) et une pastourelle.

Il semble que le troubadour toulousain At de Mons ait surtout vécu loin de son pays natal[3]; il fut le favori du roi Pierre III d'Aragon. Il a adressé également au roi de Castille, Alfonse X, une longue *supplicatio* sur l'influence des astres (écrite avant 1275). N'At de Mons est surtout un poète didactique et moral ; du moins il ne nous reste de lui qu'une poésie lyrique (un sirventés). Une longue épître est composée pour un jongleur qui est venu lui demander des conseils, une autre (*se N'At de Mons agues*) traite d'une façon fort scolastique de l'amour.

La cour des comtes de Rodez paraît avoir été une sorte d'école poétique où se sont donné rendez-vous la plupart des troubadours de la décadence, N'At de Mons excepté. Cette École de Rodez prépare l'École toulousaine du XIV[e] siècle, où régna le

1. Cf. SUCHIER, *Denkmaeler der prov. Litteratur*, p. 256.

2. Six tensons, sur sept pièces. Milà y Fontanals voudrait en faire un Catalan ; Chabaneau propose dubitativement Mur-de-Barrez, arr. d'Espalion (Aveyron) : nous penchons pour cette dernière hypothèse. Son sirventés est de 1269.

3. Il y était fort connu cependant, car c'est l'auteur que les *Leys* citent le plus souvent. Éd. W. BERNHARDT, *Die Werke des Trobadors N'At de Mons*. Heilbronn, 1887. (*Altfr. Bibl.*, XI). N'At de Mons est cité aussi par le *Breviari d'Amor* et par Raimon Cornet, troubadour du XIV[e] siècle. La forme *N'At de Mons* (en latin : *Ato de Montibus*) est préférable à *Nat de Mons*.

même esprit, c'est-à-dire le même goût pour la poésie morale et surtout religieuse. Le comte de Rodez Henri II ne mourut qu'en 1302. Il est probable que le père de Raimon de Cornet, le plus grand poète de l'école toulousaine du XIVe siècle, né dans le Rouergue aux envions de 1300, connaissait le milieu qu'avaient fréquenté Guiraut Riquier, Folquet de Lunel, Serveri de Girone.

Fondation du Consistoire du Gai Savoir. — En 1323 sept bourgeois toulousains fondent le *Consistoire de la Gaie Science* [1] ; en 1324, le 3 mai, a lieu la première distribution des fleurs du Gai Savoir.

Le troubadour Arnaut Vidal, de Castelnaudary, y fut créé docteur en poésie pour sa chanson à la Vierge. C'est en effet à la poésie religieuse et morale qu'iront pendant près de deux siècles les faveurs de la nouvelle École. Elle était l'héritière légitime, et attendue pour ainsi dire, de la poésie méridionale du XIIIe siècle, qui avait cultivé de plus en plus, par suite de la transformation des mœurs, ces deux domaines.

La poésie au XIVe siècle. — Cette poésie nouvelle nous a été conservée en grande partie ; elle est représentée par soixante-deux pièces [3], es-

1. *Consistori de la Gaya Sciensa*, ou *del Gay Saber*. Cf. J. ANGLADE, *Les Origines du Gai Savoir*. 2e éd., Paris, 1919.

2. Les sept fondateurs du Consistoire toulousain furent : BERNART DE PANASSAC, damoiseau (d'origine gasconne ; cf. A. THOMAS, *Ann. du Midi*, 1917) ; GUILHEM DE LOBRA, bourgeois ; BERENGUIER DE SANT PLANCAT, PEYRE DE MEJANASERRA, changeurs ; GUILHEM DE MONTAUT, PEY CAMO, marchands ; maitre BERNART OTH, notaire du viguier de Toulouse.

3. Cf. A. JEANROY, *Les Joies du Gai Savoir*, Toulouse, 1914. (*Bibl. Meridionale*, 1re série, t. XVI). Une première édition avait été donnée en 1849, à Toulouse, par J.-B. NOULET.

pacées sur une période de cent-soixante ans (de 1324 à 1484) [1]. Les meilleures de ces compositions, dit leur dernier éditeur, ne s'élèvent pas au-dessus d'une médiocrité à peine honnête. On dirait que les auteurs de poésies religieuses manquent de foi et qu'ils la remplacent par les artifices de la forme ; les pièces de circonstance nous font connaître quelques événements de la vie toulousaine ou régionale, mais leur intérêt relatif s'arrête là. La langue se maintient assez pure cependant jusqu'à la fin : il y a peu de gallicismes. Au début du XVIe siècle, quand un autre registre [2] rassemble la poésie florale du temps, elle est désormais rédigée en langue d'Oïl.

Au XIVe siècle il y eut cependant encore un poète qui, par sa vie aventureuse, et même par le talent poétique, rappela les anciens troubadours : ce fut le moine Raimon de Cornet [3], dont la vie fut fort agitée et peu édifiante. Fils d'un troubadour qui écrivait aux environ de 1300 [4], Raimon de Cornet adressa ses poésies à quelques-uns des seigneurs méridionaux, et surtout gascons, qui maintenaient le Gai Savoir : les Armagnac, les Albret, les Comminges, etc. Il imite volontiers les troubadours clas-

1. Le chiffre total a dû être huit fois plus élevé; JEANROY, *Op. laud.*, XIII. Les manuscrits sont à l'Académie des Jeux-Floraux.

2. Le *Livre Rouge*, qui contient les poésies *françaises*, commence en 1513 et va jusqu'au milieu du XVIIe siècle.

3. CHABANEAU et J.-B. NOULET, *Deux manuscrits provençaux du* XIVe *siècle*. Paris, Montpellier, 1888. Cf. *infra*, au chapitre de la *Poésie didactique*.

4. Il nous reste du père de Raimon de Cornet une vigoureuse pièce contre le clergé, écrite après 1303. CHABANEAU, *Op. laud.*, p. XXVII. RAIMON DE CORNET est né à Saint-Antonin, petite ville du Rouergue (Tarn-et-Garonne), probablement un peu avant 1300. Il écrit de 1324 à 1340; il fut prêtre et changea plusieurs fois d'ordre religieux.

siques et même, hélas ! le *trobar clus*. Mais c'était un poète de talent : quoiqu'il fût en relations avec les fondateurs du Consistoire, il ne fit jamais partie de cette Compagnie et n'y fut couronné qu'une fois. Ses poésies appartiennent, comme celle de Guiraut Riquier, à peu près à tous les genres : chansons à la Vierge, tensons, sirventés, vers moraux ou didactiques, épîtres, etc. Son talent est facile, et, au point de vue rythmique, ce troubadour du XIVe siècle se joue, comme ses prédécesseurs de l'âge classique, des difficultés ; le fond est quelquefois médiocre ou banal, mais souvent aussi vigoureux [1] et sincère : ses aveux piquants sur ses amours excessivement terrestres donnent à quelques-unes de ses compositions un intérêt particulier.

Johan de Castellnou était contemporain de Raimon de Cornet ; il nous reste de lui une *Glose* sur le *Doctrinal* de ce dernier (1341) [2], un *Compendi* [3], abrégé en prose d'une partie des *Leys d'Amors*, et une série de poésies (une douzaine) dont plusieurs ont un intérêt historique [4]. Johan de Castellnou était en relations avec des poètes catalans, en particulier avec Bernart de Sô. Il vivait encore en 1355, époque où il était mainteneur du Consistoire de la Gaie Science.

Un autre contemporain de Raimon de Cornet, avec lequel il eut maille à partir, fut Peire de Ladils, avocat, originaire de Bazas, au talent facile

1. Cf. sa satire énergique des diverses classes de la société, éd. CHABANEAU, II ; ses deux *Doctrinals* de Rhétorique et de Poétique, avec la *Glose* de J. de Castelnou, etc.

2. CHABANEAU-NOULET, *Op. laud.*, p. 216.

3. Il existe trois mss. du *Compendi*, plus une copie du XVIIIe siècle. Il est encore inédit, sauf les rubriques.

4. Elles sont conservées dans un ms. de la *Biblioteca de Catalunya*, no 239, et ont été publiées par J. MASSÓ TORRENTS, *Annales du Midi*, XXVI, XXVII ; tirage à part, Toulouse, 1915.

et agréable. Il nous reste de lui une dizaine de pièces, de genres fort variés (chansons, jeux-partis, danses, prière) [1].

Les autres poètes contemporains de Raimon de Cornet sont les suivants : Bernart de Panassac, un des fondateurs du Consistoire (cf. *supra*, p. 112), Guillaume d'Alaman, originaire de l'Albigeois, Pierre Trencavel, d'Albi, et Arnaut Daunis, juge d'une tenson entre Peire Trencavel et Raimon de Cornet, Guillaume Gras, Guillaume de Fontanes et Jean de Fontanes (ces deux derniers juges d'une tenson entre Peire Trencavel et Raimon de Cornet), Arnaut Vidal de Castelnaudary, Raimon d'Alayrac, Peire Duran, de Limoux [2].

A l'histoire de l'école toulousaine se rattache la légende de Clémence Isaure, qui date du XVIe siècle. Les poésies à la Vierge composées par les poètes toulousains du XVe siècle étaient adressées souvent à la *Vierge de Clémence* ou de *Miséricorde* ou à *Clamensa* [3] tout court. En 1489, pour la première fois, on trouve, dans un compte des archives municipales, la mention de *Dama Clamenssa*. Au XVIe siècle la légende se développe. Ce n'est qu'à partir de 1540 environ qu'on trouve le nom d'*Isaure* accolé à celui de *Dame Clémence* ; *Isaure* était le nom d'un roi légendaire de Toulouse ou plutôt celui d'Isauret Torsin, comte non moins légendaire de Toulouse. Clémence Isaure était représentée comme fondatrice de Jeux Floraux ; on lui attribuait un testament

1. CHABANEAU-NOULET, *Deux mss. provençaux du* XIVe *siècle*, Paris, Montpellier, 1888.

2. De ces poètes, dont les œuvres sont contenues dans le ms. de R. de Cornet, il ne nous reste en général qu'une pièce.

3. Le mot de la langue classique était *Merce*; je ne trouve pas d'exemple de *Clemensa* avant 1455, *Joyas*, éd. JEANROY, n° XII (pièce d'Antoni de Junhac).

imaginaire, d'après lequel la ville de Toulouse devait pourvoir aux frais de fabrication des fleurs et aux dépenses de la fête où elles étaient distribuées. La fausseté de ce roman, aussi gracieux qu'intéressé, a été démontrée depuis longtemps[1].

L'École toulousaine du XIV[e] siècle a exercé une grande influence sur la poésie catalane de la fin du XIV[e] et du XV[e] siècles. Un Consistoire du *Gai Saber* fut fondé à Barcelone par le roi Jean (mort en 1396) sur le modèle de celui de Toulouse[2]; il fut protégé et doté par les successeurs du roi Jean, Martin I[er] (mort en 1410) et Ferdinand I[er]. La poésie catalane de cette période est faite en partie sur le modèle de la poésie toulousaine; ce sont les mêmes genres poétiques, la même terminologie métrique et grammaticale; des traités de poétique, des dictionnaires sont composés par les théoriciens catalans du temps[3]. L'esprit aussi est le même: la poésie ne s'écarte guère des voies de l'orthodoxie religieuse[4]. Cependant il semble qu'il y ait eu,

1. La légende de Clémence Isaure se trouve exposée et expliquée dans les mémoires ou livres suivants : J. B. NOULET, *Dame Clémence substituée à la Vierge Marie* (*Mém. Acad. Sciences de Toulouse*, 1852); E. ROSCHACH, *Variations du Roman de Clémence Isaure* (*Mém. Acad. Sciences de Toulouse*, 1896); F. DE GÉLIS, *Histoire critique des Jeux Floraux*, Toulouse, 1912 ; DÉSAZARS DE MONTGAILLARD, *Les Avatars de Clémence Isaure*, 2[e] éd., Toulouse, 1916.

2. Le roi parle aussi de l'imitation des institutions semblables qui sont à « Paris et autres lieux »; mais on ne sait à quoi il fait allusion. Les promoteurs de l'entreprise furent le chevalier Jacme March et le bourgeois Luis de Aversó, de Barcelone. En 1393 le roi Jean les nomme maitres et mainteneurs de la Gaie Science. Cf. MILÁ, p. 483; A. PAGÈS, *Auzias March et ses prédécesseurs*, p. 164 sq. Luis de Aversó est l'auteur du dictionnaire intitulé : *Torcimany*, Jacme March du *Libre de Concordances*. Voir sur tout ceci : J. ANGLADE, *Leys d'Amors*, t. IV, ch. IV.

3. Cf. *infra*, PROSE.

4. Déjà Raimon Lull (mort en 1315) avait donné l'exemple

parmi les poètes catalans de cette période, plus de variété que dans la période correspondante de la poésie méridionale, à proprement parler toulousaine. Plusieurs noms surnagent (parmi une centaine qui sont assez obscurs) comme ceux de Masdovelles, de Pere de Torroella et surtout du gracieux Jordi de Sant Jordi [1], qui rappelle par beaucoup de côtés — et par le talent — nos troubadours de la bonne époque [2]. La poésie Catalane ne reste pas confinée dans la Catalogne proprement dite ; elle émigre de bonne heure aux Baléares, principalement à Majorque, et à Valence. Elle s'y maintient longtemps par des concours académiques. A Valence son meilleur représentant fut Auzias March (mort en 1458) ; dans son œuvre poétique se mêlent harmonieusement plusieurs courants : l'un qui vient directement des troubadours, l'autre qui vient de Pétrarque [3].

dans ses poésies. Les poésies à la Vierge avaient été mises à la mode, en Castille, par Alfonse X.

1. La poésie catalane de cette époque nous a été conservée par plusieurs chansonniers : un à Paris, un autre à Saragosse (publié par Bazelga y Ramirez, Saragosse, 1896), la plupart à Barcelone (six à l'*Institut d'Estudis Catalans*).

2. J. Massó Torrents, *Obres poétiques de Jordi de Sant Jordi* (xiv-xv[e] s.). Barcelone, Madrid, 1902. (*Bibliotheca Hispanica*).

3. Voir l'excellente édition donnée par A. Pagès, Barcelone, 1912-1914, 2 vol., et l'étude du même A. Pagès, *Auzias March et ses prédécesseurs*. Paris, 1912 (Thèse).

CHAPITRE VII

Influence des Troubadours.

Influence des Troubadours. — Espagne et Portugal. — France du Nord. — Italie. — Allemagne. — Angleterre.

Influence des Troubadours. — « La poésie lyrique des troubadours a une importance historique. La poésie artistique de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne, de l'Allemagne en procèdent : elle est l'arbre dont les greffes ont fécondé toutes ces plantes jusque-là sauvages ou à peines nées ». [1]

Espagne [2]. — Le catalan n'est qu'une variété de la langue d'Oc ; aussi la poésie méridionale eut-elle, en Catalogne, dès le milieu du XIIe siècle, des représentants. Les relations politiques étaient nombreuses entre la Catalogne, et par suite l'Aragon, et le Midi de la France proprement dit ; les domaines du roi d'Aragon comprenaient le Roussillon et Montpellier ; de plus les comtes de Barcelone, rois d'Aragon, furent comtes de Provence jusqu'en 1245. Enfin les relations étaient constantes entre la Catalogne et l'Aragon d'une part, Narbonne, Foix et surtout Toulouse d'autre part ; les vicomtes de

1. G. Paris, *Esquisse historique de la littérature française au Moyen âge*, § 125.
2. Pour l'Espagne voir l'ouvrage de Milá y Fontanals, *De los trovadores en España*, et, plus récemment, l'article important de M. A. Jeanroy, *Les troubadours en Espagne*. (*Ann. du Midi*, 1915-1916, p. 141.)

Narbonne étaient d'origine espagnole[1], les comtes de Foix et ceux de Toulouse étaient liés aux rois aragonais par les intérêts politiques les plus importants et souvent par des mariages. Aussi la cour des rois d'Aragon fut-elle, en Espagne, un des centres les plus brillants de la poésie méridionale, avec Alfonse II, Pierre II et Jacme I[er], le *Conqueridor*. Le fils de ce dernier, Pierre III[2], continua la tradition, mais la poésie était en trop grande décadence pour que cette protection fût efficace.

La cour des rois de Castille fut aussi visitée de bonne heure par les troubadours, qui eurent dans Alfonse X de Castille, le roi savant, un de leurs plus dévoués connaisseurs et protecteurs. La Navarre, quoiqu'en relations constantes avec la Gascogne[3], était peu fréquentée par les troubadours. Le royaume de Léon l'était peut-être encore moins.

Les plus anciens troubadours qui aient visité l'Espagne, dès le milieu du XII[e] siècle, paraissent être Marcabrun et Peire d'Auvergne. A la fin du XII[e] siècle et au début du XIII[e], les rois d'Aragon Alfonse II et Pierre II sont les meilleurs protecteurs des troubadours : Alfonse II échangea une tenson

1. De la famille illustre de Lara.

2. Pierre III échangea avec un chevalier troubadour de son entourage, Peire Salvatje, des strophes sur la guerre que lui fit Philippe le Hardi en 1284. Le comte Roger-Bernard III de Foix (1265-1302), dont il nous reste deux poésies lyriques, prit part lui aussi à cette lutte poétique; cf. encore, *supra*, p. 108, n. 1, Bernart d'Auriac.

3. Il y avait, dans le dialecte navarrais-castillan, un assez grand nombre de mots d'origine méridionale; dans certaines villes, comme Pampelune, il semble même qu'il y ait eu des ilots linguistiques, où les Méridionaux avaient conservé leur langue. Cf. MILÁ, *Op. laud.*, p. 245-250. Le poème de la *Guerre de Navarre*, de Guilhem Anelier de Toulouse, parait avoir été composé à Pampelune. MILÁ, *ibid.*; cf. dans l'édition FR. MICHEL, p. XXV sq, et l'introduction de P. MEYER à la *Chanson de la Croisade*, p. XCIX.

avec Giraut de Borneil et composa des chansons (il ne nous en reste qu'une) ; il fut l'ami de Peire Vidal ; il accueillit à sa cour Arnaut de Mareuil, le Moine de Montaudon, Pons de Capdeuil, Peire Raimon, Aimeric de Sarlat, Pistoleta.

Pierre II paraît avoir protégé Peire Vidal, G. Magret, Guiraut de Calanson, Uc de Saint-Cyr, Raimon de Miraval, Azémar le Noir, Gui d'Ussel ; il était l'ami du troubadour Huc de Mataplana, qui l'accompagnait à Muret[1].

Jacme Ier protégea Aimeric de Pégulhan, qui avait déjà chanté Pierre II, Bernart Sicart de Marvejols et Pierre Basc, ennemis des envahisseurs du Midi, et peut-être aussi le chevalier Bernart de Rovenac ; Sordel vint à sa cour vers 1230 ; peut-être Aimeric de Belenoi, Uc de Saint-Circ, Pons Barba, G. Montanhagol y vinrent-ils aussi ; il est vraisemblable que Serveri de Girone, Paulet de Marseille, le Trobaire de Villarnaut la fréquentèrent ; le troubadour Mathieu de Quercy composa un *planh* sur sa mort. Cependant Jacme Ier ne paraît pas avoir eu pour la poésie méridionale le même enthousiasme que ses deux prédécesseurs Alfonse II et Pierre II.

Son fils Pierre III protégea Folquet de Lunel, Paulet de Marseille, Guilhem Anelier, Serveri de Girone et surtout N'At de Mons, qui paraît avoir été son poète attitré (avec Cerveri de Girone). Pierre III était poète lui-même et échangea des strophes d'une énergiquè brièveté avec un de ses chevaliers, Peire Salvatje.

En Castille. Marcabrun avait visité, le premier

1. Pierre II échangea en français quelques couplets avec un chevalier inconnu qui devait être du pays de langue d'Oïl et qui s'appelait André. Cf. Crescini, *Atti R. Istituto Veneto*, LXXIX, 2e part., p. 278.

sans doute de tous les troubadours, la cour d'Alfonse VII (mort en 1157); c'est là qu'il avait composé sa fameuse chanson d'exhortation à la croisade : le vers du *Lavador*. A la mort d'Alfonse VII (1157), le royaume de Léon se sépara de celui de Castille et resta indépendant jusqu'en 1230. Les rois de Léon furent d'ailleurs peu accueillants aux troubadours, sauf Alfonse IX (1187-1230), qui fut chanté par Peire Vidal et Elias Cairel [1].

La Castille fut, par contre, au moins aussi hospitalière que l'Aragon. Une pièce de Peire d'Auvergne [2] fait allusion à des événements du règne éphémère de Sanche III (1157-1158). Alfonse VIII, le vainqueur de las Navas de Tolosa (1212), fut un grand protecteur de la poésie méridionale; parmi les troubadours qui chantèrent ses exploits et qui sans doute furent à sa cour citons : Gavauda, qui entonna un chant enthousiaste de croisade avant la bataille de las Navas, Peire Vidal, Folquet de Marseille, Perdigon, le chevalier catalan Guilhem de Berguedan, Aimeric de Pégulhan, Giraut de Calanson, probablement Peire Rogier et Uc de Saint-Circ, peut-être Rambaut de Vaqueiras [3].

Ferdinand III, le Saint, petit-fils d'Alfonse VIII, roi de Castille en 1217, réunit la couronne de Castille à celle de Léon en 1230 (mort en 1252). Sa cour austère fut peu fréquentée par les troubadours; quelques-uns cependant ont fait son éloge, comme Azémar le Noir, Aimeric de Belenoi, Arnaut Plagués, Guilhem Adémar, Peire Brémon (Ricas Novas); Sordel, ayant eu à se plaindre de sa générosité, l'attaqua dans son sirventés sur la mort de Blacatz.

1. A. Jeanroy, *Op. laud.*, p. 162.
2. Éd. Zenker, nº X; Milá, p. 81.
3. A. Jeanroy, *Op. laud.*, p. 165

Au contraire de Ferdinand le Saint, son fils, Alfonse X le Sage, ou plutôt le Savant (1252-1284), fut un des protecteurs les plus zèlés de la poésie méridionale : aussi les troubadours ne lui ont-ils pas ménagé leurs éloges ; parmi ceux qui l'ont le plus exalté se trouvaient le génois Bonifaci Calvo, At de Mons, et surtout Guiraut Riquier, qui paraît avoir été pendant près de dix ans un de ses poètes favoris [1]. Ce prince généreux et hospitalier, poète et savant, fut un des derniers protecteurs des troubadours dans la péninsule ibérique.

Les rois de Navarre ne paraissent pas avoir protégé la poésie méridionale, quoique les communications avec le Sud de la France fussent faciles et nombreuses [2] et qu'il y eût, au moins à Pampelune, des îlots linguistiques où se parlait la langue d'Oc [3]. Giraut de Borneil paraît attacher un certain prix [4] à l'approbation que le « roi des Navarrais », sans doute Sanche VII le Fort (1194-1234), pouvait donner à sa poésie. Son successeur, le poète Thibaut de Champagne (1234-1253), ne paraît pas avoir joui d'une grande faveur auprès des troubadours.

En résumé la poésie méridionale fut protégée pendant près d'un siècle et demi dans la péninsule : en Aragon surtout par Alfonse II et Pierre II, en Castille par Alfonse VIII et surtout par Alfonse X.

Portugal — L'influence provençale s'est fait

1. On peut citer au moins une vingtaine de troubadours qui ont fait son éloge : Folquet de Lunel, Cerveri de Girone, Pons Barba, G. Montanhagol, Paulet de Marseille, etc. Cf. J. ANGLADE, *Guiraut Riquier*, p. 107, et A. JEANROY, *Op. laud.*, p. 170.
2. A cause du pélerinage de Saint-Jacques de Compostelle.
3. Cf *supra*, p. 119, n. 3.
4. *S'era no poja*, éd. KOLSEN, n° V.

sentir en Portugal plus tard que dans le reste de la péninsule ibérique [1]. L'ancienne poésie lyrique portugaise ou galicienne (car elle porte ces deux noms) ne paraît pas remonter au-delà de la fin du XII[e] siècle. C'est l'époque la plus brillante de la poésie provençale. La poésie portugaise fleurit surtout au XIII[e] et au XIV[e] siècles, pendant les règnes d'Alfonse X de Castille [2] (1252-1284) et de Denys, roi de Portugal (1280-1325). C'est d'après ces rois poètes qu'on la distingue en plusieurs grandes périodes; l'ensemble de ces périodes forme la « période provençale ». Cette poésie nous est représentée par deux mille pièces environ [3]: *chansons d'amour* (six cents environ), *chants de médisance*, correspondant aux sirventés des troubadours, *descorts*, aubes, pastourelles, etc. La métrique est empruntée au même modèle [4]. C'est dans les poésies du roi Denys que l'influence provençale est le plus sensible. La poésie portugaise est d'ailleurs nationale par ses origines; l'influence provençale a consisté surtout à transformer cette poésie lyrique, de populaire qu'elle était, en poésie courtoise. C'est à la cour des rois de Castille et de Léon, où fréquentaient volontiers troubadours provençaux et chevaliers-poètes galiciens, que se seraient établies, au début

1. Cf. J. ANGLADE, *Les Troubadours*, ch. XI. Pour plus de détails voir: CAROLINA MICHAELIS DE VASCONCELLOS, in GRŒBER, *Grundriss der rom. Philologie*, III, 2, p. 172 sq.

2. Le « roi savant », qui a tant contribué par ses écrits scientifiques ou historiques au développement de la prose castillane, a écrit en dialecte galicien ses poésies lyriques, en particulier ses poésies à la Vierge. Bonifaci Calvo s'est exercé à écrire en galicien et Sordel est cité une fois par un poète de l'école galicienne.

3. Contenues dans trois précieux manuscrits.

4. Sur un fragment de *Poétique*, qui paraît imité des traités de métrique méridionaux, cf. C. MICHAELIS DE VASCONCELLOS, *loc. laud.*, p. 197 et J. ANGLADE, *Leys d'Amors*, t. IV, ch. IV.

du XIIIe siècle, les relations poétiques entre Méridionaux et Portugais [1]. Elles se développèrent à la cour d'Alfonse X, qui est un des plus brillants représentants de la poésie galicienne ; au moment où le roi Denys monte sur le trône les relations poétiques entre le Midi de la France et le Portugal sont depuis longtemps établies et l'influence méridionale règne dans la nouvelle École : les allusions du roi Denys à la poésie « provençale » sont assez nombreuses [2].

France du Nord. — La poésie lyrique de langue d'Oïl n'a pas échappé à l'influence méridionale [3]. La France du Nord possédait une poésie lyrique autochtone, représentée par des « chansons de printemps », des « chansons de danses », auxquelles il faut joindre les « chansons de toile », les romances et les pastourelles. La poésie méridionale était connue dans les pays de langue d'Oïl dès la seconde moitié du XIIe siècle. C'est l'époque de l'école dite « provençalisante », à laquelle appartiennent Conon de Béthune, né en 1155, Chrestien de Troyes, qui vécut à la Cour de Marie de Champagne (que fréquenta aussi le troubadour Rigaut de Barbezieux) entre 1170 et 1180, Jean de Brienne, plus tard roi de Jérusalem, Blondel de Nesle, Gui de Coucy, Gace Brûlé, etc. A la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe, la poésie de langue d'Oïl est sous

1. Il y eut peut-être d'autres influences, mais elles sont assez obscures. Les premiers princes du Portugal, de race bourguignonne, ont pu contribuer à faire connaître la poésie de langue d'Oïl.

2. J. Anglade, *Les Troubadours*, ch. XI ; R. Lang, *Das Liederbuch des Kœnigs Denys*, Halle, 1894, Introduction.

3. A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France*. 2e éd., Paris, 1904.

la dépendance de sa « sœur de langue d'Oc »[1]. Cette dépendance continue en partie pendant le XIIIe siècle, avec des poètes occupant un haut rang social comme Thibaut IV, comte de Champagne, plus tard roi de Navarre (mort en 1256), et Charles d'Anjou, devenu comte de Provence en 1245.

Comment les deux poésies, méridionale et septentrionale, ont-elles été en contact ? Ce contact s'est produit de bonne heure et de plusieurs manières[2]. Marcabrun, qui fait allusion dans une de ses poésies à la ville de Blois, paraît avoir séjourné auprès du roi d'Angleterre Henri Ier ; Bernart de Ventadour a fréquenté, vers 1150, en Normandie, la cour d'Eléonore de Poitiers, petite-fille du premier troubadour, et mariée[3], après son divorce avec Louis VII de France, au roi d'Angleterre Henri II, maître de la Normandie et du Sud-Ouest de la France : Poitou, Saintonge, Guyenne, etc. Rigaut de Barbezieux était vers 1180-1190 à la cour de la comtesse Marie de Champagne, centre poétique de première importance dans l'histoire littéraire, où s'opéra le contact entre l'école de Chrestien de Troyes et la poésie méridionale et d'où partirent, amalgamés pour ainsi dire, les germes qui allèrent éclore sur les bords du Rhin ou du Danube.

Quelques troubadours s'exercèrent à écrire en français ; mais ces essais sont rares : il nous reste

1. G. PARIS, *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age*, 1re éd., Paris, 1907, p. 161.

2. Ou plutôt dans une pièce d'Aldric, qui rappelle à Marcabrun qu'il vient de Blois. Éd. DEJEANNE, n° XX.

3. Ce mariage, comme le fait observer Gaston Paris (*Esquisse historique*, p. 162), a été un événement très important pour la diffusion de la poésie méridionale dans les pays de langue d'Oïl. Les jongleurs ont été parmi les instruments les plus actifs de cette diffusion.

en français une pièce de Richard Cœur-de-Lion[1], une de Gaucelm Faidit, une autre du roi d'Aragon Pierre II[2], une tenson entre Hugues de Berzé et Falquet de Romans (cf. *supra*. p. 83); après 1250, un troubadour toulousain, Guiraut d'Espagne, composait également une pièce médiocre en langage mixte, où le français domine.

Italie[3]. — Nous avons étudié plus haut les troubadours originaires d'Italie et montré quel accueil sympathique les troubadours méridionaux recevaient dans les cours italiennes; plusieurs y ont passé la plus grande partie de leur vie. Pendant la première moitié du XIII[e] siècle, la poésie lyrique méridionale règne et règne seule en Italie. Mais déjà, vers la même époque, apparaissent en Sicile les premiers monuments d'une poésie autochtone. La cour de Frédéric II — le dernier refuge des troubadours — voit naître la poésie sicilienne. L'influence méridionale y domine : mêmes formes métriques et mêmes idées dans une langue différente; l'école sicilienne ressemble sur ce point à l'école galicienne ; l'empreinte de la poésie de langue d'Oc y est même plus forte[4].

1. Adressée au Dauphin d'Auvergne; cf. *supra*, p. 74.

2. *Cant vei reverdir les jardis*; cf. V. Crescini, *Canzone francese d'un trovatore provenzale*. Padoue, 1910. (Extr. des *Atti et Memorie* de l'Académie de Padoue, t. XXVI, 1.) La pièce est des environs de 1204. Dans le *descort* en cinq langues de R. de Vaqueyras se trouve une strophe française, ainsi que dans le sirventés en trois langues de Bonifaci Calvo (*Un nou sirventes*). Trois poésies d'Albert de Sisteron nous ont été conservées sous une forme française. (Cf. G. Bertoni, *Romania*, 1911, 80.)

3. Les travaux sont nombreux sur ce point; cf. J. Anglade, *Troubadours*, ch. x, et les notes où l'on trouvera la bibliographie du sujet.

4. C'est l'école sicilienne qui aurait créé le sonnet. La langue n'est pas du sicilien, à proprement parler, mais un mélange de plusieurs dialectes italiens. Les principaux représen-

Pendant la deuxième moitié du XIIIe siècle, une autre école de poésie fleurit dans le centre de l'Italie, en Toscane. Elle n'est d'abord qu'un prolongement de l'école sicilienne, dont elle conserve et développe les défauts ; un de ses meilleurs représentants est Guittone d'Arezzo (1230-1294).

Mais bientôt des poètes autrement vigoureux, comme Chiaro Davanzati († avant 1280) ou Guido Guinicelli, de Bologne, un des maîtres de Dante avec Guido Cavalcanti, s'exercent à exprimer dans leur langue natale des « pensers nouveaux », avec une flamme et une ardeur qui sont les marques d'une vie jeune et qui font présager, pour cette école nouvelle, une longue et heureuse destinée. C'est l'école du *dolce stil nuovo*, dont le centre est à Florence, et dont les principaux représentants furent, avec Guido Guinicelli et Dante, Guido Cavalcanti († en 1300), Cino da Pistoja, etc. La dame chantée par eux, pure abstraction, est la source de toute vertu : jamais le pouvoir ennoblissadt de l'amour, un des thèmes les plus élevés de la lyrique méridionale, n'avait été traité avec tant d'ampleur et de sincérité. L'influence des troubadours sur Dante se remarque dans la *Vita Nuova* et dans ses *Canzoni*. Dans la *Divine Comédie* il en cite quelques-uns, comme Sordel, Folquet de Marseille, Arnaut Daniel et même il fait parler ce dernier en langue d'Oc[1] ; de même, dans le *De*

tants de la poésie sicilienne sont, avec Frédéric II, Jacopo da Lentini, Guido delle Colone, Peir della Vigna, etc. La plupart des poètes étaient des fonctionnaires de la Cour de Frédéric.

1. Deux autres poètes italiens ont fait parler quelques-uns de leurs personnages en langue d'Oc, à l'imitation de Dante : ce sont Fazio degli Uberti, dans son *Dittamondo*, et l'auteur de la *Léandréide*. Cf. A. THOMAS, *Francesco da Barberino*, p. 94. Le passage de la *Leandréide* se trouve liv. II, ch. VIII ; celui du *Dittamondo*, éd. de Milan (1826), liv. IV, p. 344.

vulgari eloquentia, il cite Peire d'Auvergne, Bertran de Born, Folquet de Marseille, Giraut de Borneil (plusieurs fois), Arnaut Daniel (id.), Aimeric de Belenoi, Aimeric de Pégulhan.

Quant à Pétrarque, on sait comment, dans le *Triomphe d'Amour* (ch. IV), il fait l'éloge des troubadours ; sa connaissance de leur poésie se devine partout, dans son œuvre, et les premiers provençalistes des temps modernes ont été, à l'époque de la Renaissance italienne, les commentateurs du chantre de Laure. Le génie de Pétrarque a su d'ailleurs revivifier les traits qu'il a empruntés aux troubadours ou aux écoles italiennes de poésie qui l'avaient précédé ; la femme qu'il chante n'est pas une pure abstraction ; elle vit et pense, comme le poète lui-même, ou plutôt elle est l'image vivante de cette pensée. Nous sommes déjà loin de la poésie des troubadours, surtout de celle de la décadence.

Pour la prose, le *Novellino* contient quelques récits dont la substance est empruntée aux biographies des troubadours — dont quelques-unes sont de véritables nouvelles — ou à des nouvelles provençales qui ne nous sont pas parvenues.

Influence de la poésie méridionale en Allemagne [1]. — On divise les poètes lyriques allemands, les *Minnesinger*, en deux groupes, qui ont vécu à deux périodes différentes : l'école austro-bavaroise, qui a fleuri surtout en Bavière et en Autriche (vallée du Danube) et l'école rhénane, plus récente. La première période, que l'on prétend plus populaire que l'autre, porte déjà des traces de

1. Diez, *Poesie der Troubadours*, p 239.

l'influence méridionale ; dans la seconde période l'influence de la poésie lyrique en langue d'Oïl est partout sensible ; mais cette dernière poésie était celle de l'école provençalisante. C'est entre 1170 et 1190 que se serait produit le contact entre *Minnesinger* et troubadours ; les relations étaient nombreuses entre l'Allemagne du Sud et l'Italie du Nord ; de plus, Frédéric Ier avait des prétentions sur le royaume d'Arles et, en 1179, il avait fait un séjour de trois mois en Provence ; beaucoup de *Minnesinger* étaient de hauts fonctionnaires des Hohenstaufen [1] et, à ce titre, séjournaient fréquemment en Italie.

L'imitation a été d'ailleurs moins sensible que dans la poésie galicienne ou la poésie française ; la plupart des grands *Minnesinger* ont gardé leur originalité. Le poète allemand chante la femme en général, et non une femme en particulier ; la discrétion, vantée par les troubadours comme une grande vertu, est poussée à l'excès dans la poésie allemande ; le « vasselage amoureux » y prend une allure plus formaliste ; enfin il semble que la liberté des mœurs ait été moins grande dans la société germanique que dans la société méridionale ; par tous ces côtés, la poésie des *Minnesinger* a gardé, dans l'imitation, une très grande originalité. Parmi les *Minnesinger* qui ont imité formellement les troubadours, citons : Rodolphe de Neufchâtel (Suisse, fin du XIIe siècle ; imitation de Folquet de Marseille et de Peire Vidal) ; Frédéric von Hausen (même époque ; imitation d'une strophe de Bernart [2]

1. A. Luderitz, *Die Liebestheorien der Provenzalen bei den Minnesingern der Stauferzeit*. Berlin, 1904.
2. Bartsch, *Grundriss*, § 30.

de Ventadour et de passages de Folquet de Marseille).

Angleterre. — L'influence des troubadours sur la poésie anglaise[1] a été peu étudiée; cependant elle paraît avoir existé, mais elle a été peu importante. Les rois d'Angleterre avaient de nombreuses possessions en France et Richard Cœur-de-Lion fut un des plus grands protecteurs des troubadours. Mais la poésie lyrique anglaise n'apparaît que dans la seconde moitié du XIII[e] siècle. L'imitation de la poésie méridionale se produisit probablement par l'intermédiaire de la poésie francaise; les traces d'imitation sont visibles, surtout dans la forme; quelques termes de langue d'Oc ont été empruntés directement[2].

1. SCHOFIELD, *English Literature from the Norman Conquest to Chaucer*. Londres, 1906. H. CHAYTOR, *The troubadours*. Cambridge, 1912.

2. On lit dans CAMBOULIU, *Essai sur l'histoire de la littérature catalane* (2e éd., Paris, 1858), p. 57 : « En Angleterre, le poète Chaucer se pique de rajeunir les vieux modèles provençaux. » Je ne sais où Cambouliu a pris ce détail.

Un de nos élèves, M. J. AUDIAU, vient de publier sur l'influence des troubadours en Angleterre un intéressant mémoire intitulé : *Les Troubadours et l'Angleterre*; à côté d'hypothèses contestables, on y trouvera rassemblés de nombreux documents concernant l'influence, plus ou moins démontrée, des poètes méridionaux sur Gower et Chaucer. Ce travail vient de paraître dans le *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, 1920 (avec tirage à part).

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE VIII

Poésie non lyrique.

A. — *Poésie épique.* — *Fauriel et l'épopée provençale.* — Fierabras. — Girart de Roussillon. — Aigar et Maurin. — Daurel et Beton. — Roman d'Alexandre. — Roman d'Arles. — Vie de Saint Honorat. — Chanson de Roland.

B. — *Poésie narrative.* — *Roman de* Jaufre. — Flamenca. — Blandin de Cornouailles. — Guilhem de la Barre. — *Poèmes épiques perdus.*

C. — *Poèmes historiques.* — Chanson de la Croisade. — Histoire de la Guerre de Navarre. — *La Nouvelle.*

A. — POÉSIE ÉPIQUE

Avant d'aborder l'étude de la poésie lyrique, nous aurions pu étudier la poésie épique, parce que, d'ordinaire, c'est par elle que commencent, dans les diverses littératures, les manifestations de la poésie.

Mais y a-t-il eu vraiment une épopée primitive méridionale ? On l'a cru longtemps, sur la foi de Fauriel. D'après ce savant, l'épopée méridionale est le reflet de deux ordres d'événements importants : la lutte des populations du Midi contre les Arabes d'Espagne et la lutte de ces mêmes populations contre la conquête germanique[1]. Un des arguments

1. FAURIEL, *Hist. de la poésie provençale.* I, 270. Cf. encore II, 370, etc.

principaux de Fauriel est qu'il n'est pas vraisemblable que les Méridionaux, avec leur imagination poétique, n'aient pas gardé le souvenir des grands événements dont ils avaient été les témoins et les victimes et qu'ils ne les aient pas conservés par la poésie.

Fauriel insiste aussi sur les allusions épiques contenues dans les poésies des troubadours. Mais ce ne sont probablement que des échos des romans français. La théorie de Fauriel, quelque séduisante qu'elle soit, surtout en s'appuyant sur la geste de Garin de Monglane, ou cycle méridional, est fausse. Il n'est pas vraisemblable que les épopées françaises du XIIe et de XIIIe siècles soient un remaniement d'épopées antérieures, ou du moins qu'elles soient un écho de chants épiques ou lyrico-épiques contemporains des événements ; elles sont probablement d'origine ou du moins d'inspiration monacale — et non populaire — comme l'a démontré M. J. Bédier [1] ; les allusions au Midi qui y sont contenues s'expliquent par le fait que plusieurs grands sanctuaires se trouvent dans le Midi (Saint-Gilles, Arles, avec les Aliscamps, Gellone ou Saint-Guilhem) ou sur une des routes qui mènent à Saint-Jacques de Compostelle. Quant aux nombreuses allusions que font les troubadours aux légendes épiques, elles s'expliquent par le fait que les chansons de geste françaises ont été traduites de bonne heure en langue d'Oc. Les épopées méridionales qui nous restent, originales ou non, ont été composées dans la région du Poitou ou du Limousin, sur la route du pélerinage de Saint-Jacques de Galice.

1. J. Bédier, *Les légendes épiques du Moyen âge*. 4 vol. Paris, 1909-1913. (Le tome I en deuxième édition, 1913.)

Les poèmes épiques qui nous restent en langue méridionale sont les suivants.

Fierabras [1]. — Ce roman, que Fauriel croyait original, est la traduction de la chanson de geste française qui porte le même nom. C'est un roman de 5000 vers de douze syllabes, distribués en laisses. Fierabras est un Sarrasin devenu chrétien après un combat avec Olivier. La sœur de Fierabras, Floripar, s'éprend d'un chevalier chrétien, Gui de Bourgogne, qui est prisonnier de son frère, Balan, et le console dans sa captivité. Balan est vaincu par Charlemagne ; Floripar épouse Gui de Bourgogne ; l'Espagne est partagée entre Fierabras et Gui de Bourgogne. Le texte français original serait de 1200 environ, le texte méridional de 1230-1240 [2].

Girart de Roussillon [3]. — C'est un poème épique de 10000 vers décasyllabes, qui présentent cette particularité que la coupe est après la sixième syllabe.

C'est le récit de la lutte entre le roi Charles Martel (en réalité il s'agit, dans l'histoire, de Charles le Chauve) [4] et son vassal Girart de Rousillon, qui est en même temps son beau-frère. Girart était un seigneur puissant : il possédait la Bourgogne et le Midi de la France, jusqu'à Barcelone. Charles,

1. Bekker, *Der Roman von Fierabras, provenzalisch*. Berlin, 1829. (*Mém. de l'Académie de Berlin*). Cf. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 1 sq. Extraits dans Raynouard, *Lexique Roman*, I, 290-314. Gautier, *Les Épopées françaises*, 2e éd., III, 389.

2. A. Restori, *Letteratura provenzale*, p. 115.

3. Éd. Fr. Michel, Paris, 1856 (*Bibl. Elzévirienne*). Autre édition (incomplète) par C. Hofmann, in : Mahn, *Werke der Troubadours, Epische Abt.*, I.

4. Roussillon est le nom d'un château qui se trouvait sur le mont Lassois, près de Châtillon-sur-Marne (Fauriel., *Hist. de la poésie prov.*, III, 35), ou plutôt près de Châtillon-sur-Seine (Bédier, *Légendes épiques*, II, 3 sq.).

jaloux, lui fait la guerre. Après plusieurs péripéties, les armées en viennent à une bataille rangée ; mais des signes de la colère céleste effrayent les combattants et la guerre est suspendue. La guerre ayant repris, Girart est vaincu ; il se réfugie dans les Ardennes, suivi de sa femme, la fidèle Berthe. Puis la scène se transporte en Auvergne où Girart devient charbonnier et sa femme couturière, dans un faubourg d'Aurillac. Un jour que Berthe et Girart assistaient à un tournoi, Berthe, regrettant le temps passé, conseille à Girart, dans une scène touchante, de rentrer en amitié avec le roi. Girart y consent et, après bien des péripéties, il est rétabli dans ses biens. La fidélité de Berthe n'a d'égale que celle de sa propre sœur, Élissende, qui, fiancée d'abord à Girart, puis mariée malgré elle à Charles, a gardé constamment au cœur son premier amour ; la scène où Girart se fait reconnaître par elle est une des plus dramatiques de ce poème, où les belles scènes ne manquent pas.

Le héros du poème est un personnage historique, le comte Girard de Vienne, qui vivait vers le milieu du IXe siècle. Nous avons une légende de Girart de Roussillon, écrite en latin par un moine de l'abbaye de Pothières, à la fin du XIe siècle. C'est de là qu'est sorti, en partie, ce beau poème.

Le style de la rédaction méridionale est remarquable d'énergie et de précision ; il y a du mouvement dans le récit et de la rudesse dans les discours. L'œuvre est vraiment belle dans plusieurs de ses parties.

Il nous reste quatre rédactions de cette épopée [1]. Les deux plus anciens manuscrits ont été écrits (vers 1150 ?) dans une langue intermédiaire entre

1. Cf. P. MEYER, *Jahrbuch für rom. engl. Litteratur*, XI, 121.

la langue d'Oïl et la langue d'Oc, dans la Marche limousine [1].

Suivant les théories de J. Bédier, la légende se rattache à la fondation des abbayes de Pothières et de Vézelay, toutes deux en Bourgogne, et le poème n'est pas un écho de chants anciens, mais une invention des moines des deux abbayes, intéressés à donner de l'éclat à leurs églises [2].

Aigar et Maurin. — C'est une chanson de geste composée probablement, comme *Girart de Roussillon*, dans la partie nord de l'Occitanie. Il ne nous en reste qu'un fragment assez long [3] (1437 vers de dix syllabes). Le sujet est une guerre entre le roi anglo-normand Aigar et son vassal Maurin. L'œuvre porte la trace de remaniements ; les parties qui paraissent plus anciennes sont d'une concision plus grande que les autres et d'un style plus net. Le poème est sans doute du XIIe siècle, car Guiraut de Calanson, qui vivait vers la fin de ce siècle, y fait une allusion.

Daurel et Beton [4]. — C'est une chanson de geste incomplète de la fin (2200 vers). Cette chanson se rattache à la chanson de geste française : *Beuve d'Hanstone* ou *d'Hampton*. Le duc Beuve avait un fils, qui s'appelait Beton ; il le confie à un jongleur nommé Daurel. Le duc Beuve est tué traitreusement à la chasse par un de ses chevaliers,

1. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 394.

2. J. Bédier, *Les légendes épiques*, II, 3 et suiv.

3. A. Scheler, *Aigar et Maurin, fragments d'une chanson de geste provençale inconnue*. Bruxelles, 1877. Autre édition par A. Brossmer, *Romanische Forschungen*, XIV, 1-102.

4. P. Meyer, *Daurel et Beton*, chanson de geste provençale publiée pour la première fois. Paris, 1880. (*Société des Anciens Textes Français*).

le comte Gui (v. 378), qui convoitait sa femme Esmengarde, sœur de Charlemagne.

Le comte Gui obtient de Charlemagne d'épouser Esmengarde, malgré les protestations indignées de cette dernière. Daurel, le bon jongleur, offre l'hospitalité au jeune Beton, dans son château de Monclar. L'enfant est confié à une nourrice (v. 718) qui le soigne à merveille. Le comte Gui, voulant faire périr l'enfant, envoie partout des messagers ; un pêcheur arrive à l'île où le jeune Beton était gardé. Sa nourrice présente naïvement l'enfant. Daurel, qui est à la cour de Gui comme jongleur, apprenant que le comte veut faire périr le jeune Beton, se rend à la hâte dans l'île, l'enlève et le porte à sa femme, Béatrix. Gui vient assiéger le château ; Daurel est dans l'angoisse, mais sa femme lui conseille de donner son propre enfant pour sauver Beton :

Morra mos filhs, mossenher er salvatz. (v. 1013)
« Mon fils mourra, mon seigneur sera sauvé ! »

Daurel emporte Beton outre mer, jusqu'à Babylone (cf. v. 1180), où il est élevé par le roi. Beton a bon cœur (v. 1419). Quand il fut assez grand, il alla avec Daurel se venger de Gui (v. 1940). Punition de Gui (v. 2060). Malgré quelques longueurs (les *enfances* de Beton, par exemple), le récit est fort agréable et les traits de vérité et même de réalisme n'y sont pas rares ; il y a des tableaux très gracieux.

L'auteur de ce récit est peut-être un jongleur originaire du Limousin ou de l'Agenais, qui ne manquait pas de talent. L'œuvre aurait été écrite vers la fin du XIIe siècle, entre 1170 et 1200, et peut-être dans l'un des départements actuels du Tarn ou de la Haute-Garonne. [1]

1. P. MEYER, *Daurel et Beton*, Introd.

Fragment d'Alexandre. — En dehors de l'épopée proprement dite, il nous reste un fragment de poème sur Alexandre, qui paraît plus didactique qu'épique. Il est attribué à un troubadour nommé Albert de Besançon, ou plus vraisemblablement de Briançon. Le poème se compose de 105 vers de huit syllabes, distribués en laisses assonancées[1]. Ce fragment paraît remonter au xie siècle : il est écrit dans une langue qui s'éloigne de la langue d'Oc classique et qui se rattache plutôt au franco-provençal. Un moine allemand, Lamprecht, a imité ce poème dans la première moitié du xiie siècle. Il en existe aussi des imitations françaises. En dehors du fragment d'Alexandre, on remarquera que les chansons de geste méridionales qui nous restent appartiennent toutes « à une région très déterminée, comprise entre Poitiers et Bordeaux, c'est-à-dire à une région limitrophe, où l'influence de la langue et de la littérature françaises était plus puissante qu'ailleurs. C'est là en effet que se sont formées, autour des monastères, et des ruines romaines qui y pullulaient, nos plus belles et nos plus anciennes légendes épiques. C'est là, sur la grande route qui conduisait, de Poitiers et de Saintes à Bordeaux les pélerins se dirigeant vers Saint-Jacques-de-Compostelle qu'avaient été chantés, d'abord en français sans aucun doute, les merveilleux exploits de Roland, d'Olivier, de Turpin »[2].

Roman d'Arles[3]. — Ce roman est une compilation peu intéressante qui se trouve dans un ma-

1. Appel, *Prov. Chrest.*, n° 2. Ms. à Florence, *Bibl. Laurent.*
2. A. Jeanroy, in Bédier, *Les légendes épiques*, III (1re éd.), p. 178.
3. *Le Roman d'Arles*, poème provençal publié par C. Chabaneau. Paris, 1889. (Extr. de la *Revue des Langues romanes*).

nuscrit composé entre 1272 et 1275 [1]. La rédaction originale était sans doute en vers ; le remaniement qui nous a été conservé est aussi en vers, mais ces vers, par la faute du copiste ou du remanieur, sont tout à fait incorrects. Le poème se compose de trois parties bien distinctes : 1° La Légende de la Croix [2]; 2° la Vengeance du Christ ; 3° la Prise d'Arles. L'intérêt de cette troisième partie consiste en ce qu'elle a conservé des passages d'une chanson de geste sans doute française ; cette chanson est perdue, mais il nous en reste un résumé dans la *Kaiserchronik*, poème allemand du XIIe siècle, dont deux mille vers environ résument les légendes ayant trait à Charlemagne. La plupart des allusions contenues dans la troisième partie du *Roman d'Arles* ont trait à la geste de Guillaume d'Orange.

C'est également à ces traditions que fait allusion la *Vida de Sant Honorat*, composée au début du XIVe siècle par Raimon Féraut, moine de l'abbaye de Lérins. L'auteur de cette vie a d'ailleurs imité une vie latine que nous possédons [3]. *La Vie de Saint Trophime* (fragment anonyme) renferme aussi des allusions aux légendes épiques. Cf. CHABANEAU, *Le Roman d'Arles*, Appendices.

Chanson de Roland en Langue d'Oc. [4]. — On

1. *La Vida de Sant Honorat...* publiée par A. L. SARDOU. Nice, 1875.

2. D'après cette légende, Set aurait apporté à Adam mourant trois graines, qui étaient le fruit de l'arbre du Paradis, auquel Adam avait touché pour son malheur. Adam mourut aussitôt après avoir absorbé ces graines ; mais trois arbres en naquirent sur son tombeau ; l'un de ces arbres formait pont près de Jérusalem et servit à faire la Croix.

3. B. MUNKE, *Die Vita Sancti Honorati*. Halle, 1911. (*Beihefte Zeits. rom. Phil.*, n° 32). Fr. GŒBEL, *Untersuchungen über die altprov. Trophimus Legende*. Diss. de Marbourg, 1896.

4. Le premier qui a signalé ce manuscrit est Paul Meyer,

a découvert récemment, dans l'étude d'un notaire d'Apt (Vaucluse), le manuscrit d'un poème épique en langue d'Oc, de quatre mille vers environ, se rattachant à la légende de Roland. Le manuscrit parait être du XIVe siècle; mais le texte est probablement plus ancien. Ce texte est encore inédit; d'après ce que nous en savons, il y aurait deux poèmes réunis dans le même manuscrit : l'un racontant la prise de Saragosse par Roland, qui s'était enamouré de la fille du roi païen, l'autre se rattachant au thème de la *Chanson de Roland* proprement dite. Le poème est écrit en vers de dix syllabes assonancés. Ce n'est pas probablement une œuvre originale, mais une traduction ou un remaniement d'un poème français postérieur à la *Chanson de Roland*, nous montrant le héros de Roncevaux transformé déjà en chevalier courtois et galant, comme il le sera de plus en plus dans les rédactions italiennes. Voici quelques vers du début du poème :

So fo en may, quan la verdor resplan,
En primavera, quan renovela l'an,
Permiey lo prieyssa venc .I. Sarrazin brocant,
Nat de Maroc, que ac nom Jusian,
Neps de Marsili, filh fon de l'amiront,
Duc de Bafamia, sa poestatz es grans ;
Al rei Marsili es vengut al denan :
« *Bel senher oncle, ab vos ay estat tant*
« *Que anc ren non dest ni vos demandiey anc.* »

qui tenait ses renseignements du « découvreur », M. F. Sauve, des Archives de la Principauté de Monaco. Cf. *Bulletin du Comité des Travaux historiques du Ministère de l'Instruction publique*, 1913, p. 10. Le texte sera publié dans la *Romania*.

B. — POÉSIE NARRATIVE ET ALLÉGORIQUE

Parmi les poèmes narratifs, il faut citer, en première ligne, le roman de *Jaufre* et surtout le roman de *Flamenca*.

Roman de Jaufre. — Le poème de *Jaufre* contient environ dix mille vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Il a été composé à la cour d'un roi d'Aragon, comme les premiers vers nous le font savoir. D'après Fauriel [1], il s'agirait de Pierre II, mais il paraît plus vraisemblable d'admettre, avec Paul Meyer et Stimming, que le poème a été écrit à la cour de Jacme I, le *Conquistador*, entre les années 1222-1232. C'est un roman agréable, consacré aux exploits des héros de la Table Ronde. Les troubadours font de fréquentes allusions aux romans bretons que Chrestien de Troyes avait contribué à mettre en faveur, dans la seconde partie du XIIe siècle. Le héros du roman, Jaufre, fait partie de la cour du roi Arthur. Un chevalier, Taulat de Ragimon, est venu provoquer le roi Arthur et la reine, en tuant un de leurs chevaliers dans la salle du festin, pendant un banquet. Jaufre, qui vient d'être armé chevalier, poursuit le meurtrier et, après des aventures extraordinaires, venge le roi en blessant Taulat et en le faisant prisonnier. Mais le roman est un roman d'amour en même temps que d'aventures guerrières. Jaufre

1. *Hist. de la poésie provençale*, III, 96.
2. Nous en possédons deux manuscrits complets (Paris, *Bibl. Nat.*) et un incomplet (Vatican). Texte dans RAYNOUARD, *Lex. Rom.*, I, 48-173; complément de l'édition par K. HOFMANN, *Sitzungsberichte der bayr. Akademie*, 1868, II, 167-198, 333-346.

était devenu amoureux, après des incidents bien tragiques pour lui, de Brunissende, du château de Montbrun. Après sa victoire, leur mariage est célébré à la cour du roi Arthur. Le poème est remarquable par son style agréable, clair et aisé ; les récits merveilleux nous transportent dans le monde des romans bretons ; il y a des nains, des géants, des « enchanteurs » ; dans les descriptions, le sens du réel et même le réalisme tout court ne manquent pas. Quant à Jaufre [1], il représente bien le chevalier redresseur de torts dont Victor Hugo a su incarner le type immortel dans Eviradnus.

Ce roman et celui de *Blandin de Cornouailles* sont les seuls poèmes méridionaux du cycle breton qui nous soient parvenus. Mais les troubadours en connaissaient d'autres, si on en juge par leurs allusions. L'auteur des *Leys d'Amors* cite le roman du *Graal*. Il est probable que la plupart des romans dits *Arthuriens* ont été imités et traduits en langue d'Oc. De tout cela il n'a surnagé que le poème de *Jaufre* [1] et celui de *Blandin de Cornouailles*, qui lui est de beaucoup inférieur. Quant aux allusions faites par les troubadours à d'autres poèmes épiques de tous les cycles, elles sont nombreuses. Fauriel les a réunies le premier [2] en y cherchant une justification de sa thèse sur l'épopée méridionale.

Flamenca. — Le roman de *Flamenca* est, sans contredit, la perle de la poésie narrative au moyen âge. Il comprend 8087 vers de huit syllabes. Le sujet est le suivant : Archimbaut, seigneur de Bour-

1. Fauriel, *Histoire de la poésie provençale*, III, p. 92 (ch. xxxiv).
2. *Hist. de la poésie provençale*, III, Appendice. Cf. Birch-Hirschfeld, *Ueber die den prov. Trobadors bekannten epischen Stoffe*. Halle, 1878.

bon (Bourbon-l'Archambault, Allier), a épousé Flamenca, fille du comte Gui de Nemours. Flamenca était une femme d'une beauté merveilleuse. Le roi et la reine de France viennent assister au mariage.

Pendant un tournoi, le roi avait ajusté à sa lance, comme enseigne, une manche appartenant à un vêtement féminin. La reine devient jalouse et soupçonne Flamenca. Archimbaut la soupçonne également et la fait enfermer dans une tour, avec deux jeunes filles pour la servir. Un jeune et beau chevalier, Guillaume de Nevers, ayant appris le traitement rigoureux infligé à Flamenca, vient à Bourbon pour essayer de la voir. Il la voit en effet souvent à l'église, mais la jalouse surveillance d'Archimbaut l'empêche longtemps de lui parler. Alors Guillaume se transforme en clerc et peut adresser la parole à Flamenca en lui donnant à baiser le psautier [1]. Puis il fait faire un souterrain qui conduisait à la salle de bains où se rendait Flamenca et il peut l'entretenir à loisir. Cependant Flamenca finit par se réconcilier avec son mari.

Elle quitte Bourbon et les deux amants se séparent, non sans verser forces larmes.

Plus tard Guillaume de Nevers vient assister à un tournoi et se réconcilie avec Archimbaut, définitivement guéri de sa jalousie et devenu le plus crédule des maris. La fin du poème est perdue [2].

1. Il lui dit chaque fois un seul mot auquel Flamenca répond ; l'ensemble de ces mots forme une déclaration d'amour ; ce dialogue espacé dure longtemps

2. Ms. à la Bibl. Municipale de Carcassonne; édité par P. Meyer, *Le roman de Flamenca*, Paris, Béziers, 1865. Nouvelle édition par P. Meyer, Paris, 1901. L'auteur serait peut-être le jongleur Bernardet, qui se nomme au vers 1740.

Le roman est à peu près de la même époque que *Jaufre* ; il aurait été composé en 1234-1235; cf. Révillout, *De la date possible du roman de Flamenca* (*Rev. lang. rom.*, VIII, 5-18.)

Cet ouvrage présente quelques longueurs et,çà et là, il y a des traces de préciosité. Mais le poète qui l'a composé était vraiment un poète de talent. Il a su peindre avec une extrême finesse psychologique l'amour et la jalousie : il y a tel monologue de ses héros où l'analyse est poussée jusqu'aux nuances les plus délicates. La peinture des personnages est excellente ; ce sont des êtres en chair et en os et non des abstractions imaginaires. Le héros du poème est Guillaume de Nevers autant que Flamenca : le personnage est bien présenté ; l'amour tendre et passionné qu'il porte à Flamenca fait l'unité de ce caractère, comme il fait l'unité de sa vie. Flamenca est le type de la femme amoureuse, dont la passion s'exaspère par suite des obstacles qu'elle trouve à son développement. Le récit est un peu long, mais il est si agréablement coupé de tableaux de mœurs qu'on ne prend pas garde à ce défaut. Ce roman est bien l'image de la société élégante du temps, qui ressemble par certains côtés à la société du XVIIe siècle, avec plus de vie naturelle et moins de contrainte. Le style est élégant et facile, souvent coloré ; la langue est excellente. Tout concourt à faire de ce poème du haut moyen âge méridional un modèle et un chef-d'œuvre. Les romans qui charmèrent la société élégante du XVIIe siècle ne le valent certainement pas.

Roman du Comte de Toulouse. — On donne ce titre à un roman dont il ne nous reste qu'un fragment assez court (72 vers de dix syllabes, avec césure après la quatrième, comme dans la poésie épique [1]). Le poème paraît être de la bonne

1. Suchier, *Denkmaeler der prov. Literatur*, p. 309, 552.

époque classique (fin du XIIe siècle, commencement du XIIIe). Le fragment qui nous reste est un dialogue sur l'amour entre un comte et une reine. Le sujet pourrait être le même [1] que celui du roman anglais *Erl of Toulouse* [2], où sont racontées les amours de Bernard de Toulouse (et de Barcelone), fils de Guillaume de Toulouse, et de la belle impératrice Judith (fin du IXe siècle), seconde femme de Louis le Pieux. Au moment où Judith, accusée d'adultère, va être exécutée, Bernard vient la défendre.

Blandin de Cornouailles. — Le roman de *Blandin de Cornouailles et de Guiot de Miramar* [3] raconte les aventures de deux chevaliers, dont l'un, Blandin, après avoir surmonté de nombreux obstacles, parvient à éveiller une jeune fille, Briande, que sept demoiselles gardaient dans un château défendu par des géants. Blandin épouse Briande et son compagnon Guiot épouse la sœur de cette dernière qui s'appelait Irlanda. Le poème, dont Fauriel faisait remonter la composition à 1240, paraît être, d'après Chabaneau, du XIVe siècle.

Guillaume de la Barre. — Ce roman [4] a été écrit, en 1318, par Arnaut Vidal [5], qui fut un des

1. SUCHIER, *loc. laud.*

2. Édité par GUSTAV LUDTKE, Berlin, 1881. Cf. sur ce poème l'article de G. PARIS, *Annales du Midi*, 1900, p. 5-32.

3. Fragments dans RAYNOUARD, *Lex. Rom.*, I, 315; analyse succincte dans FAURIEL, *Hist. de la poésie prov.*, III, 94; texte publié par P. MEYER, *Romania*, II, 170-202; 2394 vers.

4. Ms. à la Bibliothèque du Musée de Chantilly. Le texte a été publié par P. MEYER, *Guillaume de la Barre*, Paris, 1895. (*Soc. anc. textes français*). P. MEYER en avait donné une notice en 1867-1868 dans la *Revue de Gascogne*. (Paris, 1868, in-8, 47 p.). Voir l'étude récente de M. A. THOMAS, *Annales du Midi*, 1920.

5. Originaire de Castelnaudary (Aude).

premiers lauréats des Jeux Floraux. Guillaume de la Barre, chevalier loyal, est obligé de s'exiler pour avoir gardé sa foi à son seigneur et repoussé les avances de la reine, qui était devenue amoureuse de lui. Après de nombreuses aventures, en compagnie de son fils et de sa fille, Guillaume de la Barre, qui était devenu sénéchal d'un comte de Terramade, se réconcilie avec son roi et la reine, cause de ses malheurs ; le roi d'Angleterre lui laisse, en mourant, le duché de Guyenne, dont il est le premier duc. Le récit est facile et agréable; mais le style est médiocre et manque d'éclat ; cependant le personnage principal, symbole d'honneur et de dévouement, est sympathique. Dans son ensemble ce roman est loin d'égaler *Jaufre*, *Daurel et Beton* et surtout *Flamenca*.

Poèmes épiques perdus. — Les poèmes épiques [1] ou narratifs que nous avons cités ne sont pas les seuls qu'ait connus la littérature méridionale, dont les pertes paraissent avoir été plus grandes, du moins dans cė domaine, que celles de la poésie de langue d'Oïl. Il semble qu'un assez grand nombre de poèmes épiques français aient été traduits de bonne heure [2] en langue d'Oc. D'autre part les troubadours ont certainement connu directement plusieurs de ces poèmes épiques. Il est

1. Pour les allusions aux poèmes épiques, cf. Birch-Hirschfeld, *Ueber die den prov. Trobadors bekannten epischen Stoffe*. Halle, 1878. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 395 sq. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 343 sq. L'erreur de Fauriel a été de croire que les allusions épiques qui se trouvent chez les troubadours se rapportaient à une ancienne poésie épique méridionale ; cf. *supra*, p. 134 ; cf. aussi Raynouard, *Choix*, t. II.

2. Avant la fin du XIIe siècle? Peut-être; en tout cas, s'ils n'étaient pas traduits, ils étaient connus à cette époque.

donc assez difficile, quand on rencontre une allusion épique chez les troubadours, de dire s'il s'agit d'un souvenir de lecture, d'une allusion[1] à une traduction ou à une œuvre originale.

Le cycle breton était déjà connu en partie du temps de Bernart de Ventadour et de Raimbaut d'Orange[2] ; il l'était davantage après Chrestien de Troyes, avec lequel Rigaut de Barbezieux fut peut-être en relations pendant son séjour à la cour de Champagne. Le cycle breton est un de ceux qui ont le plus charmé les troubadours et probablement leurs lecteurs ou auditeurs. Les allusions aux tragiques amours de Tristan et d'Iseut sont assez nombreuses dans la poésie méridionale. D'autre part les allusions aux légendes bretonnes sont plus nombreuses dans la poésie lyrique de langue d'Oc que dans la poésie lyrique de langue d'Oïl ; ce thème devint vite populaire chez les troubadours. Les allusions à Arthur et surtout à la patience des Bretons sont particulièrement fréquentes.

Pour le cycle national, les allusions à Roland, à Olivier et à Charlemagne, à Aimeri de Narbonne et à Guillaume d'Orange sont également abondantes ; mais les poèmes de ce cycle ne semblent pas avoir été aussi répandus que ceux du cycle précédent. Les allusions, assez fréquentes chez Guiraut de Cabrera, qui écrivait vers 1170, sont beaucoup plus rares chez Guiraut de Calanson, qui l'a imité et qui écrivait vers 1210.

1. Ces allusions épiques sont éparses dans les poésies lyriques des troubadours ; de plus un assez grand nombre se trouvent réunies dans les *ensenhamens* de Guiraut de Cabrera, Guiraut de Calanson, etc.

2. Vers 1150 ; Birch-Hirschfeld, *Op. laud.*, 38 sq. Pour le cycle national, Birch-Hirschfeld admet, d'après l'*ensenhamen* de Guiraut de Cabrera, qu'il était très répandu aux environs de 1170.

Voici l'énumération des romans ou chansons de gestes qui peuvent représenter non pas des œuvres originales, mais des traductions d'originaux français : *Beuve d'Hanstone* [1] ; le *Roman de la Rose* et le *Roman de Renart*, qui paraissent avoir existé en traductions [2]. Il doit avoir existé un poème en langue d'Oc sur André ou Andrieu de France, car on connaît une trentaine d'allusions chez les troubadours, tandis qu'on n'en connaît qu'une en français [3].

Les *Leys d'Amors* font allusion à deux poèmes se rapportant au cycle antique : un poème sur *Alexandre* [4] et un autre sur les *Sept Sages de Rome* [5]. D'autres romans du cycle antique nous sont également connus par des allusions : une rédaction en langue d'Oc du roman de *Narcisse* (d'après Ovide), dont nous avons la rédaction française (XIIe siècle), et un roman d'Apollonius de Tyr, dont la matière est empruntée à un roman latin imité lui-même d'un roman grec de la décadence. Une allusion à un roman de *Seguin et Valensa* se trouve chez la comtesse de Die (*A chantar m'er*) et chez Arnaut de Mareuil (*Tan m'abelis*) ; on ne connaît pas de roman français de ce nom. Peut-être y a-t-il eu aussi un roman en langue d'Oc sur Landric et Aye d'Avignon ; la chanson française d'*Aye d'Avignon* (d'origine byzantine d'ailleurs) ne connait pas le nom de Landric, qui, chez les troubadours, est

1. Deux allusions, une dans Giraut du Luc, une autre dans Peire Cardenal ; CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 395.

2. Pour le *Roman de la Rose* son existence est attestée par un inventaire fait à Arles en 1468 ; CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 61.

3. Cf. notre *Onomastique des Troubadours*.

4. *Leys*, III, 138 et III, 356. Autre allusion dans le *Palais de Savieza*.

5. *Leys*, III, 290.

6. Cf. BIRCH-HIRSCHFELD, *Op. laud.*, 69 ; la légende d'Apollo-

toujours associé à celui de Aya [1]. La légende de Gui de Nanteuil devait être très populaire dans le Midi de la France, si on en juge par les allusions très nombreuses que l'on rencontre chez les troubadours. Le roman d'*Eledus et Serena* nous est parvenu sous une forme française, mais il semble qu'il s'agisse d'une traduction qui laisse « transparaître les formes provençales de l'original [2] ». Le roman daterait de la deuxième moitié du XIIIe siècle; il y a des allusions dans le *Breviari d'Amor*, dans les *Leys d'Amors*, etc.

Un passage controversé de Dante laisserait entendre qu'Arnaut Daniel avait composé des « romans » en prose [3]. Luigi Pulci (1432-1484) dit qu'Arnaut avait écrit un poème sur les aventures de *Renaud en Egypte* et le Tasse prétend qu'il avait écrit un *Lancelot*. En ce qui concerne le témoignage de Dante, il semble qu'il y ait erreur d'interprétation; pour les témoignages de Pulci et du Tasse, on ne sait sur quoi ils sont fondés.

Wolfram von Eschenbach nomme, parmi les sources de son poème sur *Parzival*, Chrestien de Troyes

nius de Tyr serait venue en France par la même voie (origine byzantine, puis première forme provençale).

1. Birch-Hirschfeld, *Op. laud.*, 70.

2. Cf. P. Meyer, *Guillaume de la Barre*, p. vi.

3. *Versi d'amore e prose di romanzi — Soverchiò tutti...* (*Purg.*, XXVI, 118). On traduit ordinairement : « En vers d'amour et en proses de romans, il a surpassé tout le monde ». Mais la vraie interprétation me paraît être celle de G. Paris : « il a dépassé tous les vers d'amour et toutes les proses de roman », c. à d. il fut le meilleur des poètes de langue d'Oc ou de langue d'Oïl de son temps. G. Paris, *Romania*, X, 479. Cf. sur tout ceci l'édition d'A. Daniel par R. Lavaud, p. 128 sq.; l'auteur croit que la question des « romans » d'A. Daniel reste ouverte. Il est possible que la littérature narrative des troubadours se soit perdue, comme c'est le cas pour des nouvelles de Peire Vidal, de Raimon de Miraval, etc. ; cf. A. Thomas, *Francesco da Barberino*, p. 114, 116, 129, 143.

(dont nous possédons le poème) et un « Provençal » du nom de Kyôt, c'est-à-dire Guyot. L'opinion de Bartsch est que le poème avait été composé dans la région frontière de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl ; le poète aurait été au service d'Henri II, roi d'Angleterre, de la maison d'Anjou, et c'est pour cela que le poète fait originaires de l'Anjou les chevaliers du Saint Graal [1].

C. — POÈMES HISTORIQUES

Chanson de la Croisade. — La *Chanson de la Croisade* est un poème de 9578 vers, consacré aux événements de la Croisade contre les Albigeois, depuis 1207 jusqu'en 1218. Les vers sont distribués en deux cent quatorze laisses de longueur inégale ; les vers sont de douze syllabes, sauf le dernier vers de chaque laisse, qui est de six syllabes. Les vers sont assonancés et non rimés [2].

Le poème est dû à deux auteurs différents : le premier s'appelait Guilhem et était originaire de Tudèle, en Navarre; sa rédaction paraît s'arrêter au vers 2768. Ce premier rédacteur est un partisan des Croisés; il écrit une langue peu correcte, mélange de formes de langue d'Oc et de langue d'Oïl. Cette première partie est la moins intéressante ; il n'en est pas de même de la deuxième, due à un auteur inconnu [3], doué d'un remarquable talent

1. Bartsch, *Grundriss*, § 18, 10 sq. Le texte de Wolfram est : *Kiôt ist ein Provenzâl...* Quelques noms propres dans Wolfram ont des formes méridionales.

2. Un seul manuscrit, Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 25425; il date de la deuxième moitié du XIIIe siècle. Deux éditions : éd. Fauriel, Paris, 1837 ; éd. P. Meyer, Paris, 1875, toutes deux avec traduction. Cf. comme étude historique : Guibal, *Le poème de la Croisade contre les Albigeois*. Toulouse, 1863.

3. D'après M. C. Fabre, cet auteur serait Peire Cardenal.

de poète épique et dramatique. Les idées élevées et les sentiments généreux abondent dans les discours qu'il fait prononcer à ses personnages. Il a bien vu le sens de la croisade; ce n'était plus une guerre religieuse, mais une entreprise politique. Cependant il est impartial et rend hommage aux qualités militaires de Simon de Montfort.

Les belles scènes ne sont pas rares : citons le récit de la bataille de Muret, où les sentiments chevaleresques qui animaient le roi d'Aragon, Pierre II, sont bien mis en relief; le concile de Latran, où l'auteur fait parler fort éloquemment les divers acteurs du drame ; le siège de Toulouse et la mort de Simon de Monfort. La langue du poète est d'une fermeté et d'une richesse remarquables; le style est souvent relevé par l'éclat des images et des mots pittoresques; l'œuvre est dans l'ensemble un beau poème, bien composé et bien écrit, animé d'un bout à l'autre par la flamme de l'enthousiasme, provenant du sens élevé de la justice et du droit qui anime l'auteur [1].

Guilhem de Tudèle dit qu'il a composé son poème

M. Fabre fonde son opinion sur les arguments suivants : trois pièces de Peire Cardenal se retrouvent presque littéralement dans la *Chanson de la Croisade*, une autre est imitée ; il s'y trouve plusieurs souvenirs du Puy; le style est souvent celui de Peire Cardenal ; les particularités dialectales de la *Chanson* sont celles de la langue du Puy, au XIII[e] siècle. Cf. J. Anglade, *La bataille de Muret*, p. 15. K. Vossler, *Peire Cardinal* (Munich, 1916), ne croit pas à l'identité des deux poètes.

1. Sur la rédaction en prose, cf. *infra*, ch. XI.

Il semble qu'il ait existé un autre poème se rapportant à des événements postérieurs à ceux qui sont racontés dans la *Chanson de la Croisade*. Joseph Scaliger dit qu'un « ministre » de Montauban possédait de son temps (début du XVII[e] siècle) un livre en rime, de vieille écriture, composé par un « baron » qui était avec le roi Louis et faisait la guerre aux Albigeois. L'auteur du poème était donc du parti des croisés. Cf. Chabaneau, *Mss. perdus ou égarés*, p. 48.

sur le modèle de la *Chanson d'Antioche* (*Ch. de la Croisade*, v. 291). Il nous reste de la *Chanson d'Antioche* [1] un fragment de sept cents vers. Ce fragment paraît appartenir à un grand poème sur la première croisade composé vers 1130-1140 [2] par le Limousin Grégoire Bechada ; il est en vers alexandrins assonancés; chaque laisse est terminée par un vers court de six syllabes. Le fragment conservé révèle chez l'auteur un vrai talent épique.

D'après certains auteurs, il aurait existé aussi un poème épique consacré aux exploits du comte de Toulouse, Raimon, comte de Saint-Gilles, en Palestine : c'est la *Canso de San Gili*, dont nous ne connaissons que de courts fragments ; mais l'existence de ce poème nous paraît douteuse [3].

Il a existé un poème sur le commencement des *Gestes de France*, « rimé en partie, escrit en gascon très vieil », comme le dit un ancien catalogue de la Bibliothèque du Louvre [4].

1. Publiée par P. Meyer, *Archives de l'Orient latin*, II, 473-494.
2. G. Paris, *Mélanges litt. française au Moyen Age*, p. 221. P. Meyer ne croit pas notre fragment assez ancien pour qu'on puisse le rattacher au poème de Grégoire Bechada. Le manuscrit est à Madrid, Bibliothèque de l'Académie d'histoire.
3. Cf. P. Meyer, *Ch. de la Croisade*, I, xlv. Ces fragments ont été publiés par Du Mège, dans son édition de l'*Hist. gén. de Languedoc*, III, additions, p. 108, 110. Une trentaine de vers ont été publiés, d'après une communication de Du Mège, dans les *Galeries de Versailles*, éd. in-8, t. VI, partie II (1844), p. 12. Le manuscrit du poème paraît égaré. Peut-être d'ailleurs, si on en juge d'après le résumé d'une strophe donné par Du Mège (*Hist. Gén. Lang.*, III, add., p. 108), la *Chanson de Saint Gilles* n'était autre que la *Chanson d'Antioche* ; il est question, dans cette strophe, des saints montés sur des chevaux blancs qui mettent les Turcs en fuite ; même apparition dans la *Chanson d'Antioche*. Ajoutons que P. Meyer a, lui aussi, des doutes sur l'authenticité de la *Canso de San Gili* ; cf. son édition de la *Chanson d'Antioche*.
4. L. Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibl. Nationale*, III, 160.

Deux autres poèmes historiques paraissent s'être perdus : l'un avait été composé par un poète nommé Albusson [1], de Gourdon, à la louange du vicomte de Narbonne, Aimeric III (1194-1236), et d'Arnaud, archevêque de la même ville ; l'auteur était sans doute un de leurs contemporains. L'autre poème paraît se rapporter au récit d'un siège de Gourdon (Lot) [2], peut-être pendant la période albigeoise. Y a-t-il eu aussi un poème sur la prise d'Almérie ? Ce n'est pas sûr [3].

L'Histoire de la guerre de Navarre en 1276-1277 est un poème historique du troubadour Guilhem Anelier de Toulouse. Il comprend environ 5118 vers (la fin est mutilée) de douze syllabes, assonancés et répartis en 104 laisses de longueur inégale, terminées par un vers court de six syllabes. Ce poème contient le récit des troubles civils dont la Navarre, et en particulier sa capitale, Pampelune, furent le théâtre pendant les années 1276-1277, sous l'administration d'Eustache de Beaumarchais, gouverneur désigné par Philippe le Hardi. Au point de vue métrique, le poème est composé sur le modèle de la *Chanson de la Croisade* et on y a relevé plu-

1. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 326, et *Mss. perdus*, p. 41 ; six vers sont cités par Caseneuve, qui en possédait le manuscrit, dans son *Franc-Alleu de la province de Languedoc*, 2e éd., p. 37 (Toulouse, 1645).

2. Il n'en reste que deux vers qui nous ont été conservés par Guion de Maleville (début du xviie siècle) ; cf. Fauriel, *Hist. de la poésie provençale*, III, 357, et *Bulletin de la Société des Études du Lot*, VII, 258.

3. Fauriel, *Hist. de la poésie prov.*, III, 510, en parle d'après Gariel, *Idée de la ville de Montpellier*, 3e partie, p. 119 ; mais Chabaneau fait observer que Gariel cite deux poèmes, dont le premier est en latin ; le second pourrait avoir été composé dans la même langue ; car Gariel ne dit pas qu'il s'agit d'un poème provençal.

sieurs imitations de cette dernière. Le poème a une grande valeur historique, l'auteur ayant été témoin de la plupart des événements qui y sont rapportés [1].

Au XIVe siècle appartient un *planh* [2] ou plainte funèbre de vingt-neuf strophes de sept vers de dix syllabes sur la mort de Robert, roi de Naples et comte de Provence, mort en 1343 ; la pièce renferme de nombreuses allusions historiques. Il nous reste aussi une *Complainte provençale* sur la mort de Grégoire de Montelongo, patriarche d'Aquilée [3].

On fait également remonter au XIVe siècle (1367) un poème intitulé *La Bertat* [4] (la Vérité), qui contient en quarante-huit stances de six vers de huit syllabes le récit de l'expédition de Du Guesclin en Espagne, en 1365. Plusieurs strophes comprennent uniquement le nom de familles toulousaines qui auraient pris part à l'expédition. Le texte que nous possédons, s'il est authentique, ne paraît pas remonter au-delà du XVIe siècle et les gasconismes y sont nombreux [5].

1. Il existe deux éditions de ce poème, dont le manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Pampelune, parait etre le ms. original de l'auteur : P. Ilaregui, *La guerra civil de Pamplona*, Pamplona, 1847 ; F. Michel, *Histoire de la guerre de Navarre*, Paris, 1856. (*Coll. de Doc. inédits sur l'histoire de France*). Cette dernière édition est de beaucoup la meilleure ; elle est suivie d'un abondant commentaire.

2. Publié par Bartsch, *Denkmäler*, p. 50.

3. Publiée par P. Meyer, in : *In memoria di Nap. Caix*... Florence, 1886, p. 231.

4. Le texte en a été publié pour la première fois à la suite des œuvres de Goudouli (Toulouse, Pech, 1694). Dans une édition de 1713 (Toulouse, Lecamus), il est dit que le manuscrit, écrit en lettres très anciennes, a été tiré du cabinet de M. Jossé, conseiller du roi au Parlement de Toulouse, et que Jean de Casaveti a fait mention de cette expédition dans son livre imprimé à Toulouse, l'an 1544, par Colomiez.

5. Cf Chabaneau, *Hist Gén. Lang*, X, 394.

Nouvelles. — L'ancienne littérature méridionale a connu ou plutôt a créé la *nouvelle* en vers ; elle s'appelle *novela* ou mieux *novas* [1] (au pluriel). Les *novas* sont en vers de huit syllabes ; les principales sont celles de Raimon Vidal de Besalù (fin du XIIe siècle, début du XIIIe) et le *Papagai* ou *Perroquet* du troubadour Arnaut de Carcassés.

De Raimon Vidal (qui était contemporain du roi Pierre II d'Aragon) il nous reste deux pièces lyriques, plus quelques fragments, les *Razos de trobar*, traité de grammaire et de poétique, et trois *nouvelles*. L'une est intitulée *Castia-gilos* [2], que nous pouvons traduire librement par *Ecole des Maris* ; une autre pourrait s'appeler la *Cour d'Amour* [3] ; la troisième est une plainte sur la décadence de la poésie. Dans la première un jongleur, raconte au roi de Castille Alfonse IX comment un mari jaloux, le noble aragonais Alfonse de Barbastre, fut trompé par sa femme, Elvire, qu'il surveillait farouchement.

Dans la deuxième nouvelle, le récit n'a pas d'intérêt ; mais l'auteur nous fait connaître, en citant de nombreux troubadours [4], la conception que la société de son temps se faisait de l'amour courtois. A ce point de vue on peut rapprocher cette nouvelle du *Tractat perilhos d'Amor*, que Matfre Ermengaut

1. Ce mot a d'ailleurs un sens plus étendu que celui de *nouvelle* ; parmi les poésies didactiques de Guiraut Riquier, plusieurs sont qualifiées de *novas*.

2. Plusieurs éditions ; la dernière dans la *Chrestomathie* d'APPEL ; 450 vers.

3. *So fo el temps c'om era jays*... éd. MAX CORNICELIUS. Berlin, 1888 (Thèse de Berlin). 1397 vers ; cinq mss., dont plusieurs incomplets.

4. Dix-neuf troubadours sont cités ; parmi eux Raimon de Miraval est cité huit fois, Bernart de Ventadour quatre.

a inséré dans son *Breviari d'Amor*; cf. *infra*. ch. IX, B. Le sujet est une discussion sur l'amour entre une grande dame et sa « demoiselle » de compagnie (*donzela*); le différend est porté devant le chevalier Huc de Mataplana.

La troisième nouvelle de Raimon Vidal est une longue plainte sur la décadence de la poésie, avec énumération élogieuse de ceux qui l'avaient soutenue jusque là. Raimon Vidal y cite également quelques troubadours [1]. La plus grande partie de la nouvelle est d'ailleurs consacrée à une série de conseils donnés par Raimon Vidal à un jongleur courtois; aussi le dernier éditeur a-t-il pu proposer avec raison de classer cette nouvelle parmi les *ensenhamens* [2].

Voici maintenant une vraie nouvelle : celle du *Papagai* ou *Perroquet*. L'auteur, Arnaut de Carcassés [3], ne nous est connu que par son nom. Le gracieux poème nous est parvenu dans deux rédactions, l'une brève, l'autre plus développée [4]. Un perroquet (*papagai*) vient trouver dans un jardin une jeune dame et lui faire connaître l'amour dont brûle pour elle son maître Antiphanor, fils du roi. La dame repousse d'abord l'idée d'aimer une autre personne que son mari; puis, vaincue par l'élo-

1. Six en tout.
2. W. Bohs, *Abrils issi'e mays intrava*. (*Romanische Forschungen*, XV, 204-313). La pièce comprend 1773 vers.
3. Du *Carcassés* (territoire de Carcassonne) ou de *Carcassés*, hameau de la commune de La Roque-de-Fa (Aude)?
4. P. Savj-Lopez, *La novella provenzale del Papagallo*. Naples, 1901. (*Atti dell' Accademia di Archeologia, Lettere e Belle Arti* de Naples, vol. XXI). Cf. J. Coulet, *Rev. lang. rom.*, XLV (1902), 289-3?3. La nouvelle nous a été conservée en entier par deux manuscrits (Florence et Paris) et des fragments s'en trouvent dans trois autres manuscrits. D'après J. Coulet, c'est la rédaction brève qui serait la plus ancienne.

quence du perroquet, elle accepte un rendez-vous que l'ingéniosité de l'oiseau rend possible. En effet le perroquet, après avoir averti Antiphanor, prend du feu grégeois et va mettre le feu à la tour du château de la dame. Pendant que tout le monde se précipite au secours. Antiphanor entre tranquillement dans le jardin où la dame l'attendait.

La moralité de cette aventure est donnée à la fin du poème (ms. R):

... per los maritz castiar
Que volo lors molhers garar,
Que·ls lassen a lor pes anar [1].

C'est une variante brillante du *Castia-Gilos*. Le récit est agréable; peut-être est-il emprunté à l'Orient; mais ce n'est qu'une supposition. L'auteur paraît avoir vécu pendant la première moitié du XIIIe siècle.

La nouvelle en vers est inconnue à la plus ancienne poésie française, qui en revanche a eu un goût prononcé pour les fabliaux. La nouvelle méridionale est la peinture des mœurs élégantes et raffinées de la société courtoise du XIIe et du XIIIe siècles : elle nous permet de compléter le tableau que nous pouvons nous faire de cette société d'après les poésies lyriques des troubadours.

Pour la nouvelle en prose, dont les *Biographies* nous offrent le modèle, cf. *infra*, ch. XI. Plusieurs nouvelles en vers ne nous sont connues que par les résumés en latin que nous a laissés Francesco da Barberino [2].

1. « Pour donner une leçon aux maris qui veulent garder leurs femmes ; qu'ils les laissent aller à leur guise ».

2. Cf. A. THOMAS, *Francesco da Barberino et la littérature provençale en Italie*, p. 103 sq.

On doit au troubadour Peire Guilhem [1], de Toulouse, une assez agréable poésie allégorique sur le Dieu d'Amour, qu'il rencontre en voyage et dont il dépeint les attributs.

Les poésies suivantes, qui appartiennent aussi au XIIIe siècle, sont anonymes : la *Cour d'Amour* [2] (1730 octosyllabes) et le *Chastel d'Amors* (180 vers en strophes de 6 vers de 7 syllabes ; incomplet, peut-être d'origine italienne), où sont décrits le château d'Amour, les murs qui l'entourent, son intérieur, etc [3]. Au XIVe siècle — avant 1343 — a été composé un autre poème allégorique, le *Palais de Savieza* [4], qui sert d'introduction à l'*Elucidari* en prose. Le comte de Foix est introduit dans un palais dont la dame s'appelle : *Sapiensa*.

Nous avons conservé le début (une cinquantaine de vers environ de huit syllabes) d'une nouvelle inconnue ; elle se trouve, malgré son caractère très profane, au milieu des poésies religieuses du manuscrit Didot qui contient *Daurel et Beton* [5].

Le poème de *Florence* [6] *et Blancaflor* est ou du moins paraît être écrit en français provençalisé ou

1. Le poème a été attribué quelquefois à Peire Vidal, parce que le manuscrit ne donne du nom de l'auteur que la forme *Peire W.* ; mais *W.* est l'abréviation de *Guilhem.* Il nous reste encore de ce troubadour, qui vivait vers 1250, une tenson avec Sordel. Le poème a été publié par RAYNOUARD, *Lex. Rom.*, I, 405-417 ; compléments et corrections de BARTSCH, *Peire Vidal's Lieder*, p. XCIV.

2. Publiée par L. CONSTANS, *Rev. lang. rom.*, XX, 105-138, 157-179, 209-220, 261-276. Cf. A. THOMAS, *Francesco da Barberino*, p. 64.

3. Publié par A. THOMAS, *Annales du Midi*, 1889.

4. BARTSCH, *Denkmäler*, p. 57-63. L'auteur anonyme déclare que le poème a été composé à l'instigation du comte de Foix Gaston II, mort en 1343, dont il fait l'éloge et le portrait.

5. Publiée par PAUL MEYER, *Daurel et Beton*, p. XCV.

6. Le ms. est à Florence, Bibl. Laurent., mss. Ashburnham 123 ; description dans les *Indici e Cataloghi* publiés par le Ministère de l'Instruction publique italien, VIII, p. 71.

en franco-provençal, si on en juge par les quelques vers que l'on en connaît. Chabaneau suppose que cette nouvelle est une « version du récit français qui porte le même titre et qui a été publié par Méon, *Fabliaux*, IV, 354 ». Voici le début et la fin du poème.

De cortoissie et de barnage
Ot il assez en son corage
Qui set le conte propensser
Que je voz vœil pre (sic) pressenter...
Tant que en son palais l'ont menea
La ou la bele Blancheflor fu nea.
Ici est definia la concordanca
De Blancheflor et de Florenca [1].

1. Quant au *Roman du Chapon*, indiqué par Chabaneau (*Hist. Gén. Lang.* X, 395), d'après le catalogue de la Bibliothèque de lord Ashburnham (*Romania*, XII, 341), ce n'est pas autre chose que l'épître de Matfre Ermengaut à sa sœur ; ms. à Florence, Bibl. Laurent., Ashburnham 105. Le Christ y est désigné comme étant le « chapon » envoyé comme présent par Dieu aux hommes ; cf. ch. IX, B.

CHAPITRE IX

La Poésie religieuse, morale, didactique, dramatique.

A. — *La poésie religieuse en général. — Poésie lyrique au XIIe et au XIIIe siècle. — Poésies narratives ou lyriques. — Poésies à la Vierge. — Vies des Saints. — Prières, litanies, psaumes. — Croyances, légendes. — Comput en vers.*

B. — *La poésie morale et didactique. — Guiraut Riquier ; Amanieu de Sescas ; Folquet de Lunel ; Serveri de Girone ; N'At de Mons ; Cavalier Lunel de Monteg ; Raimon Cornet. — Ensenhamens pour les jongleurs : Guiraut de Cabreira ; Guiraut de Calanson ; Bertran de Paris ; Raimon Vidal de Besalù. — Peire de Corbian : le* Tezaur ; *Matfre Ermengaut, le* Breviari d'Amor. — *Poèmes sur les sciences naturelles et la médecine : Daude de Pradas, les* Auzels Cassadors. — *Proverbes, préceptes, fables*, etc.

C. — *La poésie dramatique. — Mystères. — Mystères des Hautes-Alpes. — Mystères rouergats.*

A. — POÉSIE RELIGIEUSE

La poésie religieuse apparaît au début de la littérature méridionale avec le poème de *Boèce* et la *Chanson de Sainte Foy* ; mais, dès que la poésie profane se développe, la poésie religieuse disparaît comme genre spécial ; ou du moins, si elle a coexisté avec la poésie lyrique profane au moment où cette dernière était le plus brillante, peu de monuments nous en sont parvenus. Elle reparaît au XIIIe siècle, au moment où la poésie profane est en décadence et où la religion prend, à la suite de

la Croisade contre les Albigeois, une place prépondérante dans la société ; ses productions se multiplient au XIVe siècle, et, avec moins de fréquence, au XVe.

Cette poésie manque en général d'originalité ; elle consiste principalement en traductions ou paraphrases d'ouvrages latins, quelquefois français, destinés à l'instruction des laïques ou à leur agrément. Les poésies en l'honneur du Christ et de la Vierge, les Vies des Saints sont nombreuses et se présentent le plus souvent, en dehors des prières ou des cantiques, sous forme narrative, épique ou didactique.

Après avoir rappelé rapidement le caractère de la poésie lyrique religieuse du XIIe et surtout du XIIIe siècles, nous traiterons ensemble, pour ne pas séparer des œuvres de même caractère et pour resserrer l'exposé de cette partie de notre sujet, les poésies religieuses de forme narrative ou lyrique [1].

Poésie religieuse lyrique [2]. — La poésie religieuse lyrique a été traitée incidemment à propos de la lyrique profane. Les premiers troubadours ne doivent rien à l'inspiration religieuse, ou du moins peu de chose ; il y a cependant un chant de repentir chez Guillaume de Poitiers (*Pos de chantar*) et déjà chez Marcabrun un chant de croisade (*Pax in nomine Domini*). Ces *chants de croisade* [3]

1. Poésies narratives pour l'ensemble de la littérature méridionale, lyriques pour le XIVe siècle et le XVe siècle, où la poésie lyrique religieuse a un autre caractère qu'au XIIe et au XIIIe.

2. Pour la poésie lyrique religieuse, cf. LOWINSKY, *Zum geistlichen Kunstlied in der altprov. Literatur*. Berlin, 1898. (Extr. de la *Zeits. für fr. Spr. und Lit.*, XX, I, p. 163 sq.)

3. Cf. SCHINDLER, *Die Kreuzzüge in der altprov. und mittelhochdeutschen Lyrik*. Dresde, 1910.

seront pendant longtemps à peu de chose près les seules compositions inspirées par la religion. Les sirventés moraux, qui sont d'ailleurs encore rares avant la fin du XIIe siècle, ne rentrent pas dans la poésie religieuse.

Pierre d'Auvergne paraît être le premier troubadour qui ait écrit des poésies religieuses proprement dites (*Lauzatz sia Emanuels*; *Deus vera vida verais*, etc). De Folquet de Marseille (ou peut-être mieux de Falquet de Romans) il nous reste une *aube* [1] religieuse (*Vers Dieus*). Perdigon a composé une chanson à la Vierge, dont le fond est emprunté aux litanies (écrite après 1218) [2], comme celle de Peire de Corbian composée à peu près à la même époque.

Après la Croisade contre les Albigeois, la poésie religieuse se développe ; elle pénètre et inspire les sirventés politiques ou moraux de Peire Cardenal, qui a composé en l'honneur de la Vierge une remarquable prière lyrique (*Vera Vergena*). Le culte de Marie se répand de plus en plus, à la suite de la création du Rosaire ; les ordres religieux se multiplient, après que saint Dominique a fondé l'ordre des Frères Prêcheurs ; l'Inquisition extirpe l'hérésie et renouvelle l'orthodoxie et le goût de la religion ; c'est le moment où la poésie lyrique profane se transforme et chante la Vierge Marie comme la femme idéale par excellence ; un des premiers artisans de cette transformation est Peire Guilhem de Luserna [3]. On retrouve le même procédé chez

1. Citons deux autres *aubes* religieuses : celle de Peire Espanhol, troubadour dont il nous reste trois pièces (*Ar levatz sus*), et celle de Guilhem d'Autpoul, en l'honneur de la Vierge (*Esperansa*).
2. Lowinsky, *Op. laud.*, p. 10 du tirage à part.
3. Il écrivait au début du XIIIe siècle et sa chanson (*Ai Ver-

Daude de Pradas et Aimeric de Belenoi, chez le troubadour italien Lanfranc Cigala, chez Bernart d'Auriac, chez Folquet de Lunel, et surtout chez Guiraut Riquier, où la transformation est complète [1]. La poésie des troubadours, païenne, pour ainsi dire, à ses débuts, aboutit ainsi, pour des raisons historiques, à la poésie religieuse ; le culte de la femme s'est transformé, sans trop d'efforts, en culte de la Vierge. C'est la seule poésie qui eût des chances de vivre au XIII[e] siècle; et c'est la seule qui ait survécu dans l'École de Toulouse.

Une poésie lyrique anonyme en l'honneur de la Vierge, intitulée *Flors de Paradis*, est peut-être encore du XIII[e] siècle; elle est citée par les *Leys d'Amors* [2]. Elle a ceci de particulier qu'elle est faite sur le même rythme que le célèbre sirventés de Guilhem Figueira contre Rome.

Poésie religieuse non lyrique [3]. — A cette catégorie appartient la *Chanson de Sainte Foy d'Agen* et le poème de *Boèce* (cf. *supra*, ch. I) ; sur

gena...) a été composée après 1225. L'origine italienne de ce troubadour n'est pas sûre,

1. Cf. J. ANGLADE, *Le Troubadour Guiraut Riquier*, p. 283 sq.

2. BARTSCH, *Denkmäler*, p. 63. Cette pièce se trouve aussi dans le ms. Ashburnham 105, de la bibliothèque Laurentienne, à Florence. Cf. P. MEYER, *Romania*, 1902, p. 596. Autre texte dans *Rev. lang. rom.*, XXXVII, p. 245 (ms. de Sienne, publié par A. JEANROY).

3. Une grande partie des ouvrages religieux, en prose ou en vers, que nous allons énumérer se trouve principalement dans un petit nombre de manuscrits, qui, à ce point de vue, ont une grande importance. Parmi eux citons le ms. Didot (Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.*, 4232), dont P. MEYER a donné l'analyse et des extraits, dans la préface de son édition de *Daurel et Beton*; les manuscrits suivants de la Bibliothèque Nationale : *f. fr.* 1852, (analyse et extraits par P. MEYER, *Bull. Soc. anc. textes français*, XVI (1890), 75-107) ; *f. fr.* 1747; Bibliothèque Laurentienne, Florence, ms. Ashburnham 105, extraits par P. MEYER, *Romania*, 1885, p. 486 sq.

les plus anciennes poésies religieuses, cf. aussi *supra*, ch. I. La plupart des poésies religieuses, en dehors des poésies lyriques, appartiennent à la période de décadence, au XIVe siècle en particulier, et sont en général médiocres.

Nous avons un recueil de poésies religieuses, écrites en 1254 dans la haute Italie ; ces poésies, dont quelques-unes, en forme de strophes, sont adressées à la Vierge, sont écrites en mètres différents ; la langue présente de nombreux italianismes [1].

Les *Leys d'Amors* (deuxième manuscrit) nous ont conservé des poésies théologiques peu intéressantes et une *Contemplacio de la Crotz*, en vers de 12 syllabes, strophes de 6 vers, rimes féminines, qui est un beau poème, dû sans doute à Guilhem Molinier [2]. Il nous reste aussi, sur ce même sujet, un poème gascon (XIVe s. ? ou XIIIe ?) intitulé : *Roman de las horas de la Crotz* [3]. Les *Poésies religieuses* d'auteurs vaudois, que l'on fait remonter quelquefois au XIIe siècle, ne paraissent pas antérieures à la fin du XIVe siècle. Elles comprennent sept poèmes, dont le plus important est la *Nobla Leyçon* [4].

Les sept poèmes sont les suivants : *La Nobla Leyçon*, *La Barca*, *Lo Novel Sermon*, *Lo Novel*

1. 2935 vers, la plupart de six et de huit syllabes. E. LEVY, *Poésies religieuses provençales et françaises*. Paris, 1887. (Extr. de la *Rev. lang. rom.*) L'auteur inconnu dit qu'il a été emprisonné pendant vingt ans.

2. *Poésies religieuses du XIVe siècle*, p. p. J. ANGLADE, Toulouse, 1917. (Extr. des *Annales du Midi*).

3. P. MEYER, *Daurel et Beton*, p. CIX, sq.

4. On lit aux vers 6 et 7 : *Ben a* mil e cent *ans compli entieramen — Que fo escripta l'ora*. La plupart des éditeurs admettent que cette date est fausse. Cf. A. DE STEFANO, *La Nobla Leyczon*. Paris, 1909, p. LXXII, et J. RONJAT, *Rev. lang. rom.*, LIV, 366.

Confort, *Lo Paire Eternal*, *Lo Despreci del Mont*, *L'Avangeli de li quatre Semenç*. On ne sait rien de leurs origines ni de leurs auteurs. « La doctrine en est presque exclusivement morale et... une conception très pessimiste de la vie, le sombre tableau de la misère humaine, la menace du châtiment éternel sont les traits dominants de ces poèmes [1]. » Dans la *Nobla Leyçon*, qui est le principal de ces poèmes, l'auteur raconte les événements de l'histoire sainte, les persécutions, les signes du jugement dernier. L'œuvre contient une exposition complète des principes de la secte vaudoise. La versification, dans l'état actuel des manuscrits, laisse fort à désirer [2].

Traductions de l'Ancien Testament et de l'Évangile. — Il est possible, d'après quelques exemples allégués par les *Leys d'Amors*, qu'il ait existé une traduction en vers de l'Ancien Testament et des Évangiles. Plusieurs de ces exemples [3] pourraient aussi provenir d'un *Mystère de la Passion*.

L'*Évangile de l'Enfance de Jésus* [4] nous est par-

1. A. de Stefano, *Op. laud.*, p. xv.
2. Dans un travail récent, M. Ch. Bruston, *Recueil de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Tarn-et-Garonne*, 1918, 33-44, voudrait lire, en se fondant sur une rature du ms. de Cambridge : *Ben a mil e pres cent anz* et ferait remonter le poème aux environs de 1200. Remarquons que la formule *pres cent anz* ne paraît pas très correcte; y avait-il simplement *tres* dans le ms. primitif ? Les erreurs de date, quand les scribes résolvaient les chiffres romains en adjectifs numéraux ou réciproquement, ne sont pas rares.
3. Chabaneau, in *Hist. Gén. Lang.*, X, 387.
4. J. Huber, *L'Evangile de l'Enfance en provençal*. Erlangen, 1907 (*Romanische Forschungen*, XXII, 883-990). 2348 vers de huit syllabes. Une autre rédaction, du xive siècle, toute différente a été publiée par Bartsch, *Denkm.*, 270 305; 1301 vers octosyllabiques rimant deux par deux. Cf. G. Rossi, *L'Infanzia di Gesu.*

venu en plusieurs rédactions ; elles paraissent être toutes du XIV[e] siècle. Raimon Féraut, l'auteur de la *Vida de Sant Honorat*, avait composé un poème sur le même sujet. Ces diverses rédactions reproduisent, avec plus ou moins de fidélité, un texte latin de l'enfance de Jésus. L'auteur raconte longuement (jusqu'au vers 1452 de la rédaction publiée par Huber) la vie de Joachim et d'Anne, la naissance de la Vierge, l'Annonciation, la colère de Saint Joseph, la naissance du Christ. La seconde partie du poème est surtout consacrée au récit naïf des miracles qui marquèrent l'enfance du Sauveur.

Au début du XIV[e] siècle appartient aussi la rédaction en langue d'Oc de l'*Évangile de Nicodème*, qui est imitée de deux opuscules latins [1]. C'est d'abord le récit de la Passion (où le rôle de Pilate est mis au premier plan), puis celui de la Résurrection, de la descente de Jésus aux enfers pour délivrer les pécheurs ; l'exposé des *Quinze signes de la fin du monde* termine le poème. L'auteur se nomme au v. 51 : *Eneas mayestre*. Il existe aussi un sermon sur la *Passion du Christ* [2].

Poésies à la Vierge [3]. — Le troubadour Guy

Bologne, 1899. L. Biadene a publié trois miracles tirés de l'*Enfance du Christ*, in *Stud. fil. rom.*, VIII, 173-196. Cf. encore : Kressner, *Die prov. Bearbeitung der Kindheit Jesu* (*Arch. Stud. d. neueren Sprachen*, XXXI (1887), 293).

1. *Gesta Pilati* et *Descensus Christi ad inferos*, ap. Tischendorf, *Evangelia apocrypha*, 2[e] éd., Leipzig, 1876. L'*Évangile de Nicodème* a été édité par H. Suchier, *Denkm.*, p. 1-84 ; 2792 vers de huit syllabes.

2. Ce sermon est contenu dans un des manuscrits de lord Ashburnham acquis par le gouvernement italien ; cf. P. Meyer, *Romania*, XII (1883), XIV (1885), 311 et p. 531 (texte).

3. Sur les plus anciennes chansons à la Vierge, cf. *supra*, ch. I, *in fine*.

Folqueys [1], devenu pape sous le nom de Clément IV (1265-1268), a composé un poème sur les *Sept Joies de la Vierge* [2]. Il existe sur le même sujet un autre poème anonyme [3] ; une autre rédaction se trouve dans les *Leys d'Amors* (éd. Gatien-Arnoult, I, 264 ; un couplet de six vers dans la deuxième rédaction); enfin nous avons une rédaction gasconne [4]. Il existe aussi deux prières sur les *Sept douleurs de la Vierge* [5] et une rédaction en prose sur le même sujet [6]. Nous possédons, en plusieurs rédactions, un poème sur la *Plainte de la Vierge* au pied de la Croix, ou *Passion du Christ* [7] ; il est sans doute encore du XIIIe siècle. Sur un autre texte des *Lamentations de la Vierge*, cf. P. MEYER, *Romania*, 1885, p. 530.

Autres poésies religieuses concernant la Vierge : un curieux *Débat de la Vierge et de la Croix* (la Vierge reproche à la Croix sa cruauté, la Croix se défend), écrit par un disciple de Saint François [8] ; un *Tractat dels noms de la Maire de Dieu* [9] ; le

1. Né à Saint-Gilles (Gard) vers 1203, mort en 1268.
2. 382 vers de huit syllabes. SUCHIER, *Denkmäler*, p. 272, 542. Cf. l'édition de C. FABRE, *Les sept Joies de la Vierge*. Le Puy, 1920.
3. SUCHIER, *Ibid.*, 85, 515.
4. P. MEYER, *Daurel et Beton*, p. XCI.
5. *Romania*, I, 209.
6. P. MEYER, in *Bull. Soc. anc. textes fr.*, 1881, p. 58.
7. 1200 vers environ ; publié par EDSTRŒM, *La Passion du Christ*. Gœteborg, 1877. Édition d'après tous les mss. par W. MUSHACKE, *Altprov. Marienklagen*. Halle, 1890 (*Rom. Bibliothek*, III). On possède de cette plainte quatre copies dont chacune lui donne un titre différent. EDSTRŒM n'avait connu que le ms. de Tours, n° 944 (quoique trois autres mss. eussent été signalés par BARTSCH, *Grundriss*, p. 22). Le poème est imité d'un ouvrage latin en prose attribué à Saint Augustin ou plutôt à Saint Bernard : *Tractatus beati Bernhardi de planctu beatae Mariae*. Cf. le texte dans Mushacke, *Op. laud.*, p. 41. L'auteur du poème l'attribue à Saint Augustin (cf. v. 33).
8. Publié par P. MEYER, *Daurel et Beton*, p. LXXIX.
9. P. MEYER, *ibid.*, p. C.

Gardacors de Nostra Dona [1], poème allégorique d'environ 900 vers sur l'Annonciation et la fondation d'un couvent par la Vierge (le *gardacors* ou justaucorps est le vêtement allégorique, fait de perfections et de vertus, dont est revêtue la Vierge); une paraphrase de l'*Ave Maria* [2].

Il nous reste aussi des *Prières à la Vierge* [3] et des *Cantiques* [4] en son honneur ; de plus un fragment de poésie à la Vierge, écrit à Valence (Espagne) au milieu du XIVe siècle [5]. Sur la prière *Flor de Paradis*, cf. *supra*, p. 164.

Dans un manuscrit du XIVe siècle du monastère de Montserrat (Catalogne), qui contient des chants de pélerinage, *Cants de Romeus*, se trouve un texte catalan des *Sept joies de la Vierge* et une poésie lyrique à la Vierge écrite plutôt en « limousin » ou ancien provençal qu'en catalan [6].

Les deux plaintes de Notre-Dame au pied de la Croix, qui commencent toutes deux par le même vers, diffèrent sensiblement à partir de la deuxième

1. Deux mss., l'un à la Bibliothèque Colombine, à Séville, l'autre à la Bibliothèque Laurentienne, à Florence. Notice et extraits dans Francisque Michel, *Archives des Missions*, 3e série, VI, 269 sq. ; Pio Rajna, *Giorn. fil. rom.*, III, 106 ; P. Meyer, *Romania*, XIV, 493. Texte publié par L. Hahn, *Lo Gardacors Nostra Dina*, thèse de Marbourg, 1896.

2. Cf. P. Meyer, *Bull. Soc. anc. textes français*, I, 75, et *Romania*, 1885, p. 492.

3. Publiées par L. E. Kastner, *Rev. lang. rom.*, L (1907), 222-236. Le ms. est du milieu du XIVe siècle et la langue dénonce une origine limousine.

4. Milá y Fontanals, *Trovadores en España*, 466, note (XIIIe siècle ?). Autre cantique, Suchier, *Denkm.*, p. 295.

5. Publié par G. Bertoni, *Annales du Midi*, 1906, p. 350.

6. Texte publié par G. Suñol in *Analecta Montserratensia*, vol. I (année 1917), p. 174. La pièce se compose de sept strophes de huit vers. L'éditeur fait observer que la pièce date de l'époque où les théories de la *Gaya Sciensa* se répandent en pays catalan. La pièce paraît être de la deuxième moitié du XIVe siècle.

strophe [1]. Nous possédons aussi deux autres plaintes de la Vierge, ou du moins deux rédactions différentes d'un très beau *planh*, qui est peut-être du XIIIe siècle [2] :

Aujhat, baros, que passat per la via.

Un *Cantique à la Vierge* se lit dans un manuscrit de Tours [3] et un autre termine la *Confession générale de Frère Olivier Maillard* ; cf. *infra*, p. 217. Un *Cantique des trois Maries* appartient à la deuxième moitié du XVe siècle [4].

Vies des Saints. — La plupart sont traduites du latin. La plus ancienne est la *Chanson de Sainte Foy d'Agen* [5] ; cf. *supra*, ch. I. La *Vie de Saint Amans*, dont il ne reste que quelques fragments, n'est pas aussi ancienne que le croyait Raynouard [6] et ne remonte pas au-delà du XIIe siècle.

1. *Planh sobre planh, dolor sobre dolor.* Ce *planh* était connu du rédacteur des *Leys d'Amors*, III, 170, 178. Texte dans Damase Arbaud, *Chants populaires de la Provence*, II, 226, et P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 141. Autre texte : *Romania*, XXVIII, 426.

2. Publié par Chabaneau, *Sainte Marie Madeleine*, p. 164, d'après Villanueva et Milá, qui l'avaient déjà publié, et d'après le ms. de la *Passion* en langue d'Oc où une rédaction de ce *planh* est intercalée.

Une autre plainte, en décasyllabes, se trouve dans un manuscrit de Barcelone (Arch. de la Couronne d'Aragon, San Cugat de Vallès, *Libre d'Esdras*) ; un fragment est publié par Milá y Fontanals, *De los trovadores en España*, 467, note. La pièce paraît être du XIVe siècle et se rattacher aux productions de l'école toulousaine; certains passages font penser à la *Contemplacio de la Crotz* que nous avons publiée.

3. Tours, Bibl. Municipale, ms. 943 ; publié par P. Meyer, *Romania*, XX (1891), p. 143.

4. Publié par P. Meyer, *Romania*, XX (1891), p. 139-144.

5. On a aussi un fragment de 120 vers octosyllabiques des *Miracles de Sainte Foy* ; Catel, *Hist. des comtes de Toulouse*, p. 104.

6. Raynouard, *Choix*, II, 152. Ces fragments nous ont été conservés par le jurisconsulte Dominicy (XVIIe s.).

L'*Épître farcie* de Saint Etienne, ou *Planch de Sant Esteve*, paraît être du début du XIIIe siècle [1]. Il nous en reste deux rédactions : la première comprend dix-sept strophes monorimes de quatre vers octosyllabiques [2]. La seconde rédaction, un peu plus développée, et peut-être de la fin du XIIe siècle, est une traduction d'un original français [3]. On appelle ce poème, à forme d'ailleurs strophique, *Épître farcie*, parce qu'un paragraphe des *Actes des Apôtres* est intercalé entre chaque strophe.

La *Vie de Sainte Énimie* [4], par Bertran de Marseille, paraît appartenir au début du XIIIe siècle ; elle est intéressante par le fait qu'elle paraît avoir conservé quelques croyances populaires. La scène se passe dans le Gévaudan. Le poème est imité d'une source latine. Sainte Enimie, ne voulant pas se marier, demande à Dieu de lui conserver sa virginité et devient lépreuse.

La *Vie de Saint Honorat* [5], par Raimon Féraut,

1. STIMMING in GRŒBER, *Grundriss der rom. Phil.*, II, 2, § 38 ; BARTSCH (*Gr.*, p. 10) la croyait du début du XIIe siècle.

2. RAYNOUARD, *Choix*, II, 146-151 ; *Chrestomathies* de BARTSCH et de APPEL. Cf. L. GAUDIN, *Epitres farcies de la Saint Etienne en langue romane*, Rev. lang. rom., II, 133-142.

3. G. PARIS, *Une épître française de la Saint Etienne copiée en Languedoc au XIIIe siècle*, Romania, X, 218-223, et GAUDIN, *Op. laud.*

4. C. SACHS, *La Vie de Sainte Énimie*. Berlin, 1857. Nouvelle édition par C. BRUNEL, Paris, 1917. (*Class. fr. du Moyen Age*). Deux mille vers.

5. A. L. SARDOU, *La Vida de Sant Honorat*. Nice, 1874. Raimon Féraut aurait aussi composé une *Vie de Saint Hermentaire*, dont il nous reste une traduction française (publiée par C. CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, XXXVIII, 157 ; cf. J. ANGLADE, *ibid.*, année 1911, p. 202-209). Mais cette prétendue traduction est probablement une œuvre apocryphe due à Nostredame (cf. notre édition des *Vies des poètes provençaux*, Introd., ch. II) et imitée de la *Vida de Sant Honorat*. L'auteur de la *Vie de Saint Hermentaire* attribue encore à Raimon Féraut des vies de Saint

dont nous avons déjà marqué le caractère épique, est du début du XIVe siècle. Raimon Féraut, prieur de la Roque d'Antheron (Bouches-du-Rhône), vivait vers 1285-1300; il avait composé en outre une *Vie de Saint Alban*, un *Comput* (cf. *infra*, p. 174), un *Lai de la Passion*, un *Planh* sur la mort de Charles Ier d'Anjou (1285), un *Poème sur la Nativité de la Vierge et l'Enfance de Jésus;* ces ouvrages sont perdus, sauf peut-être le *Comput*.

Plusieurs vies de saints, du XIVe siècle, sont anonymes : *Vie de Saint Georges* [1] (huit cents vers de huit syllabes); *Vie de Sainte Marguerite* [2]; *Vie de Sainte Marie Madeleine* (douze cents vers alexandrins, fin du XIIIe siècle ou début du XIVe) [3]; *Vie de Saint Trophime* [4] (XIVe s.); *Vie de Saint Alexis* [5] (XIIIe-XIVe siècle?), qui suit la vie latine de ce saint.

Il a existé d'autres vies de saints, aujourd'hui perdues : *Vie de Saint Castor* [6], évêque d'Apt; peut-être une *Vie de Sainte Marie l'Égyptienne* [7], dont

Tropez, de Sainte Barbe, de Sainte Catherine et d'autres saints; il semble que toutes ces *Vies* soient de pures inventions.

1. P. p. CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, 1887.

2. J. B. NOULET, *Vie de Sainte Marguerite en vers romans*. Toulouse, 1875. Autre édition par A. JEANROY, *Ann. du Midi*, XI, p. 16; autre texte publié par CHICHMAREV, *Rev. lang. rom.*, XLVI, 545-590; c'est le texte du ms. Ashburnham 105 de la Bibliothèque Laurentienne à Florence.

3. C. CHABANEAU, *Sainte Marie Madeleine dans la littérature provençale*. Montpellier, 1887, p. 68. (Extrait de la *Rev. lang. rom.*) On trouvera, p. 123, un cantique qui pourrait remonter à 1300.

4. Fragment comprenant les 137 derniers vers publié dans la *Statistique des Bouches-du-Rhône*, par le comte de VILLENEUVE, t. III, p. 156-160, Marseille, 1826; publication complète par N. ZINGARELLI, *Ann. du Midi*, XIII, 296; 1087 vers.

5. SUCHIER, *Denkmäler*, p. 125. Un autre ms. (catalan?) se trouve à la *Biblioteca de Catalunya*, à Barcelone.

6. CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 14.

7. Cf. A. MUSSAFIA, *Ueber die Quellen der altspan. Vida de Santa Maria Egypciaca*, Vienne, 1863. MILÁ Y FONTANALS, *Trovadores en España*, p. 511, n. 6.

il reste une version espagnole qui paraît reposer sur un texte en langue d'Oc.

Prières [1], **litanies, psaumes.** — Les paraphrases des prières ou les traductions en langue vulgaire apparaissent tard. Les suivantes sont du XIVe siècle. On possède une traduction en vers du *Pater Noster* [2] (quatorze vers), des *Commandements de Dieu* (dix vers); des *Litanies de Saint Pierre de Luxembourg* [3]; une *Paraphrase des litanies des Saints* [4]; une *Paraphrase du Credo* (dix-huit quatrains) paraît avoir été composée vers 1400 [5]. Un *Noël* d'un caractère populaire paraît être du XIVe siècle et un *Cantique sur la Résurrection* du XVe [6].

Parmi les prières, citons des *Prières* [7] en vers et en prose [8] (date ?); une traduction de la *Prière Theophilus* [9]; des *Strophes au Saint Esprit* en dialecte auvergnat [10].

Aux prières nous pouvons rattacher les ouvra-

1. Pour les *Prières* et *Cantiques à la Vierge*, cf. *supra*, p. 167.
2. Autre paraphrase du *Pater*, publiée par P. MEYER, *Romania*, 1885, p. 528, d'après le ms. Ashburnham 105 de la Bibl. Laurentienne, à Florence; autre paraphrase, même ms.; P. MEYER, *ibid.*, p. 491.
3. Ce texte et les deux précédents ont été publiés par SUCHIER, *Denkmäler*, p. 291. Saint Pierre de Luxembourg est mort cardinal à Avignon en 1383. Ces litanies ne sont pas de lui.
4. M. V. LIEUTAUD, *Un troubadour aptésien de l'ordre de Saint François au XIVe siècle*, Marseille et Aix, 1874.
5. FERDINAND ANDRÉ, *Paraphrase du Credo*. Marseille, 1864.
6. DAMASE ARBAUD, *Chants populaires de la Provence*, II, 215; *Jahrbuch rom. Phil.*, XII, 8.
7. CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, XIII, 5. La copie est de 1616.
8. *Bull. Soc. anc. Textes fr.*, 1881, p. 65.
9. *Ibid.*, p. 57. Théophile, clerc d'une église d'Asie, avait livré son âme au diable par un pacte que la Vierge alla arracher au démon.
10. Publiées par A. THOMAS et COHENDY, *Romania*, VIII, 211. Cf. F. KALEPKY, *Jahresbericht über die Ober-Realschule in Kiel*, 1887.

ges suivants, dont deux au moins sont du XIIe siècle : la *Confession* (XIIe s. ; 257 vers)[1] ; le *Repentir du pécheur* (composé aux environs de 1230 par un hérétique converti, peut-être originaire d'Albi[2]) ; la *Contrition et les peines de l'Enfer* (inédit ; 658 vers ; date ?)[3] ; un *Poème sur la foi chrétienne* (fragment, inédit)[4] ; un *Débat du Corps et de l'âme*[5] (XIVe s. ; 1166 vers de huit syllabes). Le *Doctrinal* de Raimon de Castelnou, troubadour de la deuxième moitiè du XIIIe siècle duquel on possède cinq chansons, contient, avec une confession personnelle, un exposé de la doctrine catholique sur les sept péchés capitaux, sur le Credo, les commandements de Dieu, etc[6].

Il a existé plusieurs traductions ou paraphrases des *Psaumes* : elles paraissent être toutes du XIVe siècle[7]. Une rédaction en vers des *Dix Commandements* se trouve dans l'œuvre de Raimon Cornet[8].

1. P. Meyer, *Anciennes poésies religieuses en langue d'Oc*, p. 6-14. Il y a deux pièces qui peut-être n'en font qu'une ; la deuxième est plus spécialement une *Confession*.

2. H. Suchier, *Denkmäler*, p. 214 ; trente-neuf laisses monorimes, formant 839 vers de 12 syllabes.

3. B. Nat. *fr.*, 1745, f°s 130-134. Extr. du *Breviari d'Amor* ?

4. Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 14960 ; cf. L. Delisle, *Inventaire général de la Bibl. Nat.*, I, 119.

5. Publié par L. Kastner, *Rev. lang. rom.*, XLVIII (1905), 30-64, et plus récemment par Blanche Sutorius, Fribourg (Suisse), 1916. Le ms. est de la fin du XIVe siècle.

6. Suchier, *Denkm.*, 241 ; environ quatre cents vers de douze syllabes. Autre texte dans le ms. Ashburnham 105 de la Bibl. Laurentienne, de Florence. Cf. P. Meyer, *Romania*, 1885, p. 533 (extraits).

7. Chabaneau, *Traduction des Psaumes de la Pénitence en vers provençaux*. Montpellier, 1881. (*Ibid.*, p. 31, traduction du psaume 108). Chabaneau, *Paraphrase des Psaumes de la Pénitence en vers gascons* (*Rev. lang. rom.*, XX, 69).

8. Chabaneau-Noulet, *Deux manuscrits provençaux*, p. 114. Cette courte pièce de vingt vers a été publiée, sans doute pour la première fois, par l'abbé Magi dans le *Recueil des ouvrages*

Le poème d'*Esther* a été composé par un médecin juif [1] du Cayla (Aveyron), après 1322, pour l'instruction des femmes et des enfants. Le poème a ceci de particulier qu'il est écrit en caractères hébraïques.

Un petit poème dialogué sur les *Vertus et les vices* [2] (xve siècle?) se trouve inscrit sur un mur de la cathédrale de Digne et sert, pour ainsi dire, de légende aux peintures qui couvrent le mur. Dans le même genre, une exhortation religieuse et morale de trente-trois vers monorimes est inscrite au-dessous d'un tableau du xve siècle, dans l'église du Bar (Alpes-Maritimes) [3].

Croyances. Légendes. — La croyance à la fin prochaine du monde était très répandue au moyen âge; le poème sur les *Quinze signes de la fin du monde* [4] est traduit du français. Il existe,

de Poésie et d'Éloquence présentés à l'Académie des Jeux-Floraux en 1789 et 1790, Toulouse, 1790, p. 206. Par suite d'une bévue, l'abbé Magi attribue cette pièce à un poète qu'il appelle Dauzir. « Un autre ouvrage en vers trouvé dans un recueil manuscrit fait dans un temps postérieur à ceux que j'ai cités [l'abbé Magi venait de parler d'Arnaut Vidal, dont il a publié la chanson, de Raimon d'Alayrac et de Raimon Corona (= Cornet)], mais longtemps avant l'imprimerie, intitulé *Los X mandamens de la Ley*, signé Dauzir, prouve que la poésie allait en se perfectionnant ». *Dauzir* est simplement, dans le manuscrit, le titre de la poésie suivante. Ce mot a été pris aussi pour un nom propre par Dumège, *Biographies Toulousaines*, I, 436 (Chabaneau, Noulet, *Op. laud.*, p. 160); il avait sans doute emprunté ce détail à l'abbé Magi.

1. Du nom de Crescas, c'est-à-dire *Israel*. Cf. *Le roman provençal de* Crescas *du Caylar, médecin juif du* xive *siècle*, p. p. A. Neubauer et P. Meyer, *Romania*, XXI, 194-237.

2. P. Guillaume, *Le Mystère de S. Antoni de Viennès*, p. XLVI.

3. Texte publié par Henry, dans le *Bulletin des Comités historiques du Ministère de l'Instruction publique*, 1851, p. 60-64.

4. 258 vers de huit syllabes, rimant deux à deux. Suchier, *Denkm.*, 156, 490, 525. Le plus ancien ms. paraît être du xiiie siècle.

sur la même légende, un fragment d'une autre rédaction du XIVe siècle [1].

Les *Prédictions de la Sibylle* [2] se rattachent au même sujet, qui a été traité plus abondamment dans la littérature de langue d'Oïl. Ce poème paraît appartenir encore au XIIIe siècle ; il nous en reste deux rédactions; plusieurs rédactions catalanes se réfèrent au texte en langue d'Oc.

Le *Roman d'Arles* est composé de trois parties, dont deux se rapportent à des légendes religieuses et paraissent avoir formé primitivement des poèmes distincts : la première est la *Légende du bois de la Croix*, l'autre la *Vengeance du Christ* [3] ou *Destruction de Jérusalem*.

On possède (XIIIe siècle?) une curieuse discussion entre une sorcière et son confesseur [4].

Comput, ordres religieux. — Nous rattachons en dernier lieu à la poésie religieuse les deux médiocres produits suivants : un *Comput* [5] en vers, ou art de compter la date des fêtes religieuses, et une rédaction en vers des *Statuts d'une confrérie du*

1. P. Meyer, *Daurel et Beton*, p. XCVII ; voir *ibidem* la bibliographie de la légende.

2. Suchier, *Denkm.*, p. 462, 568. Le ms. est du XVe siècle et contient beaucoup de catalanismes. C'est la paraphrase d'un petit poème d'origine grecque, mis en hexamètres acrostichés par Saint Augustin et très répandu au Moyen Age : *Judicii signum tellus sudore madescet*.

3. Chabaneau, *Le roman d'Arles*, Paris, 1889. (Extr. de la *Rev. lang. rom.*). Le bois de la Croix provenait d'après la légende du fruit de l'arbre du bien et du mal ; cette légende s'est formée entre le XIIe et le XIVe siècle. Cf. *supra*, p. 139.

4. Ms à Florence, Bibl. Laurentienne, Ashburnham 105 ; publiée par P. Meyer, *Romania*, 1885, p. 521.

5. Écrit dans les dernières années du XIIe siècle ; publié par Chabaneau, *Comput en vers provençaux*. Paris, 1881. 144 vers de huit syllabes. Il est peut-être de Raimon Féraut. Cf. Bauquier, *Zeits. rom. Phil.*, II, 76.

Saint Esprit [1]. Ajoutons-y la mention de vers en langue d'Oc relatifs à la vie monastique [2].

B. — POÉSIE MORALE ET POÉSIE DIDACTIQUE

Nous parlerons d'abord des poésies morales ou didactiques dont les auteurs nous sont connus, puis des poésies anonymes. Le poème de *Boèce* a été déjà mentionné.

La poésie morale — et particulièrement la satire sociale — est représentée par les sirventés moraux, comme ceux de Giraut de Borneil, de Peire Cardenal et de Guiraut Riquier. Mais, à ce point de vue, son histoire se confond avec celle de la poésie lyrique. Les principaux représentants de la poésie morale et de la poésie didactique sont les suivants : Amanieu de Sescas, Arnaut Guilhem de Marsan, Arnaut de Mareuil, N'At de Mons, Bertran de Paris, Cavalier Lunel de Montech (XIVe s.), Daude de Pradas, Garin le Brun, Folquet de Lunel, Giraut de Borneil, Guiraut de Cabreira, Guiraut de Calanson, Guiraut Riquier, Guilhem de Cerveira, Guilhem Molinier (XIVe s.), Izarn, Matfre Ermengaut, Peire Cardenal, Peire de Corbian, Raimon d'Avignon, Raimon de Cornet (XIVe s.), Serveri de Girone, Sordel. Les plus anciens sont Giraut de Borneil et Arnaut de Mareuil; quelques autres sont de la fin du XIIe siècle, la plupart sont du XIIIe, époque où la poésie morale se développe concurremment avec la poésie religieuse. La plupart de ces poètes nous sont connus comme poètes lyriques et quelques-uns

1. Publiés par THOMAS et COHENDY, *Romania*, VIII, 218-220.
2. Aurillac, Arch. comm., ms. n° 8 (II, 6) ; un feuillet en parchemin, du XIVe siècle.

d'entre eux, comme Arnaut de Mareuil, Peire Cardenal et Guiraut Riquier, sont parmi les meilleurs. Les poèmes moraux exprimés sous une forme didactique s'adressent ordinairement à une classe de la société (dames, écuyers, jongleurs) et portent le nom d'*ensenhamens* [1]; nous grouperons ensemble (*infra*, p. 183) les *ensenhamens*, destinés aux jongleurs; ils renferment de précieux renseignements littéraires.

Un des plus anciens *ensenhamens* moraux est celui de Garin le Brun, troubadour originaire du Velay, qui vivait dans la deuxième moitié du XII[e] siècle; Garin [2] y donne des conseils de conduite à une dame de haute naissance. Arnaut Guilhem de Marsan a composé aux environs de 1200 un *ensenhamen* pour un jeune homme noble [3].

Un autre poème moral ancien est d'Arnaut de Mareuil, *Razos es e mezura* [4]; Arnaut y enseigne comment on doit se conduire dans le monde pour avoir bonne réputation; il est amené à faire la peinture des diverses classes de la société.

Daude de Pradas a écrit un poème sur les *Quatre vertus cardinales* [5], la prudence, le courage, la continence et la justice; le poème est dédié à Etienne de Chalençon, évêque du Puy (1220-1231). Un poète peu connu, Izarn, a écrit un poème curieux intitulé : *las Novas de l'heretge* [6];

1. Les vers sont ordinairement de six syllabes, rimant deux par deux.
2. BARTSCH, *Jahrbuch für rom. und engl. Lit.*, III, 399-409.
3. BARTSCH, *Prov. Lesebuch*, 132-139.
4. RAYNOUARD, *Choix*, IV, 405-418.
5. Publié par A. STICKNEY, *The Romance of Daude de Pradas on the four cardinal virtues*. Florence, 1879. 1812 vers de huit syllabes rimant deux par deux.
6. P. MEYER, *Le débat d'Izarn et de Sicart de Figueiras*. Paris,

c'est un dialogue entre l'auteur qui était dominicain et peut-être inquisiteur, et un évêque hérétique, Sicart de Figueiras, qui confesse ses erreurs et se convertit. Peire Cardenal a écrit une *predicansa* (*Predicator*) [1], où, en trente strophes de six vers, il donne des conseils d'humilité et de charité. A Sordel on doit un poème moral intitulé *Ensenhamen d'onor*, où ce troubadour de réputation fâcheuse a su s'exprimer en termes généraux et élevés sur la manière de se conduire dans la vie [2]. Un fragment anonyme appartient au genre des *Contenances de table* et enseigne à un jeune noble comment il doit se tenir à table [3].

Les poèmes didactiques et moraux sont nombreux dans Guiraut Riquier; il y en a seize dans son œuvre, représentant six mille vers environ. Les plus connus sont : l'explication (*expositio*) de la chanson de Guiraut de Calanson sur le *menor ters d'Amor* [4] (cf. *supra*, p. 67), la *Supplicatio* adressée au roi de Castille Alfonse X à propos du nom des jongleurs, où se trouvent de curieux renseignements sur les mœurs littéraires du temps, et la réponse du roi [5]. Son contemporain Folquet de Lunel a écrit un *Roman de mundana vida* [6], où il cri-

1880. Écrit en laisses, en vers de douze syllabes, avec un vers de six syllabes à la fin des laisses.

1. MAHN, *Gedichte*, n° 941 (ms. I, qui a conservé cette pièce avec le ms. T); BAYLE, *Anthologie provençale*, p. 120-128.

2. Voir l'édition de Sordel par C. DE LOLLIS ; un fragment dans le *Manualetto* de CRESCINI ; vers de huit syllabes.

3. Cent vers environ de huit syllabes; cf. P. MEYER, *Romania*, XIV, 519-520. Autres *contenances* publiées par L. BIADENE, *Nozze* CASSIN-D'ANCONA, Pise, 1893, et par CHICHMAREV, *Rev. lang. rom.*, 1905, p. 289.

4. Éd. PFAFF, p. 210.

5. Éd. PFAFF, p. 163, 182. Cf. J. ANGLADE, *Le Troubadour Guiraut Riquier*, 1re partie, ch. VI.

6. Composé en 1280 ; 539 vers de huit et sept syllabes.

tique vivement la société de son temps et où il demande à Dieu de la rendre meilleure. Serveri de Girone, qui appartient à la même école que Guiraut Riquier et Folquet de Lunel, a composé un poème sur le mérite des femmes [1]. D'Amanieu de Sescas [2], qui écrivait entre 1278 et 1304, il nous reste, en dehors de deux épîtres amoureuses, deux *ensenhamens*, l'un adressé à un « écuyer » (*escudier*) [3], l'autre à une *donzela* [4], ou jeune fille de noble famille; il donne à l'un et à l'autre des conseils sur leur conduite dans la vie, et même sur leur toilette et leur costume. Le premier de ces *ensenhamens* a été imité (en 1326) par un poète de l'école toulousaine, Cavalier Lunel de Montech [5].

N'At de Mons [6] (deuxième partie du XIIIe siècle) a écrit plusieurs poèmes didactiques ou moraux; il nous en reste cinq : l'un sur les astres, adressé au roi de Castille, Alfonse X, (2059 vers de six syllabes), un autre destiné à un jongleur qui lui demandait des conseils pour réussir dans le monde (1539 vers de six syllabes), un autre sur les maux et les biens étudiés au point de vue théologique et surtout scolastique (265 vers de huit syllabes), un quatrième sur la médisance et les médisants (296

1. 559 vers de six syllabes; adressé à Jacme Ier d'Aragon. SUCHIER, *Denkmäler*, p. 256.

2. Sescas = Saint-Martin de Sescas, arr. de La Réole (Gironde). Amanieu se faisait appeler, on ne sait pourquoi, le *Dieu d'Amour*.

3. BARTSCH, *Denkm.*, 101-114. MILÁ, *Trov. en España*, 410-416.

4. BARTSCH, *Prov. Lesebuch*, 140-148. MILÁ, p. 416-422.

5. ÉD. FORESTIÉ, *P. de Lunel dit Cavalier Lunel de Montech*. Montauban, 1891. 382 vers; le mètre est le même que celui de l'*arlabeca*, que Forestié serait tenté d'attribuer à Cavalier Lunel. Dans l'*arlabeca* les deux premiers vers sont de huit syllabes, les autres sont de quatre et de huit rimant ensemble.

6. Édit. W. BERNHARD, *Die Werke des Trobadors N'At de Mons*. Heilbronn, 1887. (*Altfranz. Bibl.*, XI).

vers de huit syllabes); le dernier est une sorte de dissertation scolastique sur l'amour (602 vers de six syllabes). N'At de Mons était fort apprécié des rédacteurs des *Leys d'Amors* qui le citent plusieurs fois : ses poésies didactiques et morales pèchent surtout par la prolixité.

Matfre Ermengaut, l'auteur du *Breviari d'Amor*, a écrit une lettre [1] (*pistola*) adressée à sa sœur au sujet de la fête de Noël ; avec un mauvais goût parfait il compare le présent que Dieu a fait aux hommes en leur envoyant le Christ aux dons que l'on fait à l'occasion de Noël : chapons, friandises, etc. Le Christ est le « chapon » que les Juifs firent rôtir sur la croix ; il fut créé avec « le saint sucre de la divinité » joint « à la pâte de notre humanité [2] ».

Un troubadour dont on ne connaît que le nom, Raimon d'Anjou, avait composé une série de poèmes didactiques ou moraux [3] qui ne nous sont pas parvenus ; il est cité plusieurs fois par Francesco da Barberino (mort en 1348).

L'*arlabeca* est un petit poème de morale et de religion de 141 vers, écrit dans la forme de la *codolada* des Catalans, c'est-à-dire en distiques de quatre et de huit syllabes. L'auteur est inconnu ; Chabaneau voudrait le rattacher à l'École de Toulouse, sans doute à cause de la forme métrique de

1. Publiée par BARTSCH, *Denkmäler*, 81. C'est le poème qui se trouve dans le ms. Ashburnham, 105, de la Bibliothèque Laurentienne, à Florence, et qui est appelé par Chabaneau le *Roman du Chapon*. (*Hist. Gén. Lang.*, X, 395).

2. *On s'ajustec...*
Lo sant sucre de la divinitat
A la pasta de nostr'umanitat.

3. F. de Barberino en cite six ; cf. A. THOMAS, *Francesco da Barberino*, p. 177 ; CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 288.

son poème qui se retrouve dans plusieurs pièces des *Leys d'Amors* [1]. Le thème est la vanité du monde et la nécessité de la mort.

Raimon de Cornet [2] est contemporain de Cavalier Lunel ; il a écrit, en plus de nombreuses poésies lyriques, des poésies didactiques et morales : une — qu'il appelle *versa* — contient une critique des classes de la société (prêtres, médecins, juges, marchands, ouvriers); deux autres (V, VI [3]) sont dirigées plus spécialement contre les clercs et les ordres religieux ; une (III) est consacrée à l'influence des astres, avec allusion à N'At de Mons; une autre enfin est une esquisse de grammaire appliquée à la métrique (IV ; 85 vers). Un *Doctrinal* de Raimon de Cornet sur le même sujet est beaucoup plus développé [4]; il a été commenté et « glosé » [5] en prose par Joan de Castelnou, poète de l'école toulousaine.

Un auteur du XIVe siècle, Peyrat, a écrit un court *Poème sur l'avarice* [6].

Enfin on peut rattacher à la satire sociale plusieurs des exemples en vers allégués par l'auteur

1. Voici le début de *l'arlabeca* :

Dieus vos salve trastotz essems:
Que si's fara verayamens,
Si us non pecca,
Et entendes una arlabeca,
Que ieu vos vuelh dire;
Sabes, nom puesc chantar ni rire, etc.

(BARTSCH, *Denkm.*, 75-79.)

RAYNOUARD (*Lex. Rom.*, II, 121, 2) rapproche de ce mot l'ancien portugais *arrabeca,* aujourd'hui *rabeca, rebeca,* a. fr. *rebec,* violon.

2. CHABANEAU et NOULET, *Deux manuscrits provençaux du* XIVe *siècle.* Montpellier, Paris, 1888. (*Publications de la Société pour l'étude des langues romanes,* XIII).

3. Ecrit en 1330.

4. CHABANEAU et NOULET, *Op. laud.*, 199; 543 vers.

5. *Ibid.*, p. 216.

6. Publ. p. P. MEYER, *Romania,* I, 417; dix strophes de quatre vers décasyllabes.

des *Leys d'Amors*, et en particulier la série piquante des *cocirs* sur les parents, les héritiers, les tuteurs, sur la mort, sur l'âme, etc. Ils sont probablement de Guilhem Molinier [1].

Ouvrages consacrés aux connaissances littéraires et scientifiques. — Les *Ensenhamens* [2] pour les jongleurs renferment des détails intéressants sur la vie des jongleurs et des allusions précieuses aux ouvrages littéraires, et en particulier aux légendes épiques : ces allusions sont très nombreuses dans le plus ancien de ces *ensenhamens*, celui de Guiraut de Cabreira [3] (*Cabra joglar*), noble catalan contemporain d'Alfonse II, roi d'Aragon. Cette composition a été imitée par Guiraut de Calanson (*Fadet joglar*) [4], qui exige de son jongleur des connaissances littéraires encore plus étendues, en même temps que de remarquables qualités de saltimbanque. L'*ensenhamen* de Bertran de Paris [5] du Rouergue est de la deuxième moitié du XIIIe siècle (B. de Paris paraît avoir été contemporain du comte de Rodez, Henri II, 1274-1302) ; il consiste en un poème de dix strophes de huit vers de dix syllabes suivies de trois *tornadas* ou envois ; il est moins développé que les deux précédents (en tout 92 vers [6]). Un sirventés du même troubadour (*Guordo, ie·us*

1. *Leys d'Amors*, I, 212 sq.
2. Ils ont été réunis dans un fascicule des *Testi romanzi*, édités par E. Monaci ; fasc. 16, Rome, 1905.
3. Vers 1180-1190 ? Texte dans Milà, *Trov. en España*, p. 269, et Monaci ; 213 vers.
4. Monaci, *Op. laud.* ; publié aussi par Bartsch, *Denkm.*, 94-101, et Mahn, *Gedichte*, n° 111 ; 240 vers. Ce poème a été écrit aux environs de 1200.
5. Paris = Parizot, canton de Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne).
6. Monaci, *Op. laud.* ; auparavant Bartsch, *Denkmäler*, 85-88 ; Witthœft, *Sirventes joglaresc*, Marbourg, 1891, p. 66-68.

fas un bo sirventes l'an) doit être rapproché de son *ensenhamen*.

On peut rattacher à ces compositions la *supplicatio* de Guiraut Riquier au roi de Castille Alfonse X (cf. *supra*, p. 28) et un passage du roman de *Flamenca* [1].

L'*ensenhamen* de Raimon Vidal de Besalù, comme celui de N'At de Mons, est composé pour un jongleur qui désire apprendre le ton et les usages de la bonne société. Il n'y a rien de technique ni de didactique, comme dans les poésies que nous venons d'analyser.

Les trois principaux ouvrages concernant les règles de grammaire et de poésie sont en prose : *Razos de trobar*, de Raimon Vidal de Bésalù, *Donatz Proensals*, de Uc Faidit, *Leys d'Amors*. Mais il y a quelques ouvrages en vers sur ce sujet : nous avons déjà parlé (p. 182) de ceux de Raimon de Cornet; auparavant, un troubadour italien, Terramagnino de Pise, avait écrit une *Doctrina de Cort* [2]. Guilhem Molinier a écrit en vers un résumé des *Leys d'Amors* [3].

Le commentaire de Guiraut Riquier sur une chanson célèbre de Guiraut de Calanson peut être rappelé ici, ainsi que certains essais de satire ou de

1. V. 471 sq. ; cf. BARTSCH, *Chrest. prov.*, 6ᵉ éd., c. 321. La composition écrite par N'At de Mons pour un jongleur (*Si tot non es enquist*) n'est pas, à proprement parler, un *ensenhamen*.

2. Résumé en vers du traité de Raimon Vidal ; publié par P. MEYER, *Romania*, VIII, 181 ; écrit dans les vingt dernières années du XIIIᵉ siècle.

3. 7500 vers environ de huit syllabes. Le début a été publié par J. ANGLADE, *Las Flors del Gai Saber*, notice et extraits. Toulouse, 1917. (Extr. du *Recueil de l'Académie des Jeux-Floraux*, 1917). Autres extraits publiés dans la *Romania* XLV, 161.

Le ms. est à Barcelone, *Biblioteca de Catalunya*, nº 239. Voir maintenant le tome IV de notre édition des *Leys d'Amors*.

critique littéraires dus aux troubadours suivants : Peire d'Alvergne, Moine de Montaudon, Bartolomeo Zorzi (sur Peire Vidal) [1].

Deux ouvrages, l'un assez bref, l'autre fort développé, ont été consacrés à l'exposé des connaissances scientifiques : le *Trésor* (*Tezaur*) de Peire de Corbian (auteur d'une chanson religieuse), comprenant plus de cinq cents vers de douze syllabes écrits sur une seule rime ; après un long hors-d'œuvre sur l'histoire du Christ, l'auteur expose ses connaissances scientifiques — surtout astronomiques — et historiques [2].

Le *Breviari d'Amor* [3] de Matfre Ermengaut, de Béziers (mort en 1322), est une immense compilation qui a joui au moyen âge d'une certaine réputation ; car, malgré sa longueur (34.000 vers de huit syllabes), elle nous a été conservée par un assez grand nombre de manuscrits [4]. Le *Breviari* n'est pas, à proprement parler, une encyclopédie des connaissances scientifiques au XIIIe siècle ; certaines sciences n'y sont pas représentées (grammaire, arithmétique, géométrie, médecine, architecture).

1. Cf. P. ANDRAUD, *Quae judicia de litteris fecerint Provinciales*. Paris, 1902, thèse.

2. Édité d'abord par K. SACHS, Brandenbourg, 1859, le *Trésor* a été de nouveau publié récemment par G. BERTONI et A. JEANROY, Toulouse, 1911. (Extr. des *Annales du Midi*, XXIII). Peire de Corbian écrivait entre 1200 et 1250 (plus près de cette dernière date) ; il était l'oncle du troubadour Aimeric de Belenoi. Sur les sources de Peire de Corbian, cf. HAMILTON, *Romania*, 1911, 269 ; l'ouvrage serait, d'après lui, des environs de 1250.

3. Publié par G. AZAÏS, Béziers, 1862 (publication de la *Société Archéologique* de Béziers) ; 2 vol. in-8. Le poème a été commencé en 1288.

4. G. AZAÏS, t. I, p. VIII, en cite douze ; mais il y en a d'autres, notamment à la *Biblioteca de Catalunya*, à Barcelone. BARTSCH (*Grundriss*, § 34) cite quinze manuscrits et des fragments.

L'auteur traite principalement de l'amour dû par les créatures au Créateur et est amené ainsi à faire un tableau des merveilles de la création et à s'occuper de la cosmographie, des sciences naturelles (botanique et zoologie), etc. Les parties scientifiques de l'œuvre sont moins développées d'ailleurs que les parties correspondantes du *Speculum naturale* de Vincent de Beauvais, que l'auteur a imité. La satire sociale est également représentée dans le poème et le tableau des mœurs de la société du temps est fort curieux et assez hardi. L'œuvre a dans l'ensemble une tendance moralisatrice, qui est de développer l'amour de Dieu. Un des passages les plus importants est le *Tractat perilhos d'Amor* [1] (traité périlleux d'amour). Matfre y fait l'apologie de l'amour sincère, élevé et pur ; il donne des conseils de moraliste indulgent aux amants et aux dames, le tout accompagné de nombreuses citations de troubadours [2].

Nous possédons une rédaction en vers des *Dits des Philosophes* (Ms. à Florence, Bibl. Nat., *Palat.* 586 ; XIVe-XVe siècle).

Poèmes sur l'histoire naturelle, la médecine. — Le troubadour Daude de Pradas a composé un traité sur les oiseaux de chasse, *Roman dels auzels cassadors* [3]. L'auteur y parle des diver-

1. Les citations des troubadours ont été relevées par GRŒBER, *Liedersammlungen der Troubadours*, p. 640 sq.

2. Le nombre total des couplets cités est de 169 (+ 4 de Thibaut de Champagne), et celui des troubadours, y compris Matfre lui-même et le trouvère Thibaut, est de 48. Aimeric de Pégulhan est représenté par dix-huit couplets ; Rambaut de Vaqueyras et Peire Vidal par sept. Le *Tractat* commence au vers 27791 et se prolonge jusqu'au vers 31933 ; de ce vers au v. 34539 Matfre donne des conseils sur l'amour, le mariage.

3. *Les auzels cassadors, poème provençal de Daude de Pradas*, p. p. le Dr K. SACHS, Brandebourg, 1865. Autre édition par

ses sortes d'oiseaux, de leur dressage, de leur nourriture, de leurs maladies, etc. Ce poème est la source du traité *De avibus rapacibus*, attribué à Frédéric II, et de plusieurs autres du même genre.

La poésie médicale est représentée par deux traités : un de *diététique* [1] ou hygiène, dans lequel un auteur inconnu, paraphrasant la lettre apocryphe d'Aristote à Alexandre (imitée d'un ouvrage arabe traduit lui-même en latin, *Secretum secretorum*) donne à un personnage de noble condition de bons conseils d'hygiène, de vie sobre, délicate et modérée.

L'autre traité est un traité de chirurgie [2] composé vers 1200 par un médecin nommé Raimon d'Avignon; c'est une imitation d'un ouvrage latin de Roger de Parme ou Roger de Salerne, *Practica Chururgiae*, écrit à Salerne en 1180. L'œuvre de Raimon d'Avignon se compose de 1571 vers de douze syllabes, avec césure après la quatrième syllabe, ou après la huitième [3]. Sur un traité d'alchimie dont il nous reste six vers, cf. CHABANEAU, *Manuscrits perdus*, p. 51.

Des traités en vers sur l'astrologie (1550 vers)

E. MONACI, *Studj fil. rom.*, V, 65-192. 3792 vers; le poème a été composé dans le premier quart du XIIIe s. Sur les sources de Daude, voir : H. WERTH, *Zeits. rom. Phil.*, XII, 165.

1. SUCHIER, *Denkm.*, 201 et 529; 448 vers de huit syllabes. L'auteur prétend qu'il emprunte ses conseils aux livres d'Hippocrate et de Galien. La lettre d'Aristote est l'œuvre d'un Juif espagnol converti (*Johannes Hispalensis* ou peut-être *Hispaniensis*), qui vivait dans la première moitié du XIIe siècle. SUCHIER, *Denkm.*, 531 ; texte de la lettre p. 473.

2. A. THOMAS. *La chirurgie de Roger de Parme en vers provençaux*. Romania, X, 63-74, 426. Une édition annoncée par THOMAS en 1888 n'a jamais paru.

3. Quelquefois après les deux, ce qui donne aux vers l'allure romantique des vers alexandrins tripartites. Cf. sur la versification du poème : A. THOMAS, *Romania*, XI, 203-212.

et la géomancie (3.700 vers) ont été publiés en partie par P. Meyer [1].

Proverbes ; coblas esparsas ; préceptes moraux ; fables. — Un noble catalan, qui vivait dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, vers 1270, Guilhem de Cerveira, a écrit un poème moral imité en partie des proverbes de Salomon [2] et des *coblas esparsas*. Il a existé un recueil sans doute anonyme des *Proverbes* de Salomon et nous possédons une traduction des *Disticha Catonis* (fin du XIIe s. ou début du XIIIe) ; les *Leys d'Amors* font plusieurs fois allusion à ces recueils [3].

Des proverbes on peut rapprocher les *coblas esparsas*, qui ont joui d'une certaine faveur à la fin de la littérature méridionale. Les principaux auteurs en sont : Guiraut de l'Olivier, d'Arles, Bertran Carbonel, de Marseille, tous deux de la deuxième moitié du XIIIe siècle; Cavalier Lunel de Montech, qui, au début du XIVe siècle, a composé un *vers* de *coblas esparsas*; les *coblas esparsas* anonymes sont d'ailleurs assez nombreuses; les *Leys d'Amors* en citent plusieurs.

Lo Savi, improprement appelé *Libre de Seneca* [4],

1. *Romania*, XXVI, 225-275. Ms. Bibl. Nat., *f. lat.*, n° 7420 A; texte de 1332 ou 1333, écrit dans le Midi. Sur les sources latines ou arabes de ces traités, cf. P. Meyer, *loc. laud.*, 252 sq. P. Meyer signale (*ibid.*, p. 253) un autre traité d'astrologie dont il donne le début ; Bibl. Nat., *lat.* 7349, f° 106-114.

2. Fragments dans Milá y Fontanals, *Trovadores en España*, 353-357; Bartsch, *Chr. prov.*, 6e éd. Éd. A. Thomas, *Romania*, XV, 25.

3. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 392. Cf. P. Meyer, *Romania*, XXV, 98 et R. Tobler, *Die altprov. Version der* Disticha Catonis. Strasbourg, 1897. (Dissertation de Strasbourg).

4. 868 vers de huit syllabes rimant deux à deux ; titre : *Aisso*

est un recueil de préceptes moraux, composé par un auteur anonyme, probablement dans la deuxième partie du XIIIe siècle. L'auteur y fait montre de bon sens et d'observation.

Le *Palais de Savieza* est une introduction en vers à l'*Elucidari de las proprietatz*, écrit en 1315-1343; c'est une poésie allégorique consacrée à la description du palais de la sagesse [1].

Il a existé un recueil de fables, connu sous le nom de l'*Izop*, qui devait contenir la traduction des fables d'Esope ou du moins de celles qui sont mises sous le nom d'*Esopus* ou *Ysopus* par les recueils latins du moyen âge : deux fragments ont été retrouvés [2]; une fable citée par les *Leys d'Amors* pourrait se rattacher au même recueil [3].

Épîtres en vers. — Les épîtres amoureuses (*breus, letras*) [4] appartiennent d'après la forme à la poésie didactique, mais par le fond elles peuvent se rattacher à la poésie lyrique. Elles sont en général en vers de huit syllables rimant deux à deux. Le plus ancien auteur d'épîtres amoureuses paraît être Arnaut de Mareuil dont il en reste cinq [5].

es le libre de Senequa. Publié par Bartsch, *Denkm.*, p. 192. Le traité est cité par les *Leys d'Amors*, III, 274. Les sources sont les sentences de Publilius Syrus et le traité *De Moribus* de Martin de Dumio; cf. Suchier, *Denkm.*, p. v. Autre édition d'après les deux mss. connus dans *Annales du Midi*, XVIII, 297, par Festa. (Bibl. de l'Arsenal, n° 8319, XIIIe-XIVe s.; Rome, Bibl. Chigi. C, V, 151).

1. Quarante-six strophes de quatre vers. Publié par Bartsch, *Denkmäler*, p. 57-63.

2. Pio Rajna, *Romania*, III, 291.

3. *Leys d'Amors*, I, 316, 320 ; III, 290. Cf. encore *ibid.*, I, 330 ; III, 256 (peut-être allusion au *Roman de Renart*).

4. Elles sont appelées *Domnejaire*, quand la pièce commence et finit par le mot *Domna* ; cf. *supra*. p. 51.

5. Mahn, *Werke der Troubadours*, I, 151, 173 ; Chabaneau,

Une épître est attribuée à Raimbaut d'Orange (*Domna, cel que·us es bos amics*), mais il n'est pas sûr qu'elle soit de lui. De même une épître attribuée à Pons de Capdueil par un manuscrit (G) est donnée à Falquet de Romans par un autre (*c*), et elle est anonyme dans deux autres (*L N*) [1]. Une épître de Raimon de Miraval diffère complètement par la forme métrique des autres épîtres de ce genre : « elle se compose de trois vers rimant ensemble ; le premier vers a quatre syllabes, les deux autres, huit. Les deux premiers couplets seuls sont composés d'égale longueur [2] ». Un « salut d'amour » médiocre se trouve parmi les poésies d'Uc de Saint-Circ (ms. L) et paraît être de lui [3]. Azalaïs d'Autier, poétesse qui a été en relations avec Uc de Saint-Circ, a écrit aussi une épître [4] (*Tans salutz et tantas honors*) ou salut d'amour. Amanieu de Sescas a composé deux épîtres [5], dont l'une (*Dona*) contient de nombreux proverbes. Enfin plusieurs épîtres (cinq ou six) sont anonymes [6].

Du troubadour catalan Guilhem de Berguedan il nous reste, en dehors de ses poésies lyriques, une

Poésies inédites des troubadours du Périgord, p. 1-16. Une de ces trois épîtres est en vers de six syllabes, elle contient 201 vers, l'autre 114, la troisième 175.

1. Texte dans Raynouard, *Lex. Rom.*, I, 489 (incomplet) et dans Napolski, *Leben und Werke des Trobadors Ponz de Capduoill*, p. 109.

2. P. Andraud, *Le troubadour Raimon de Miraval*, p. 175. Le texte a été publié par Bartsch, *Denkmäler*, p. 127, et par Mahn, *Ged. der Troubadours*, n° 640. Il ne semble pas qu'il y ait de raison suffisante pour refuser cette composition à Raimon de Miraval.

3. Éd. S. de Grave et A. Jeanroy, n° XLIV.

4. Publiée par V. Crescini, *Zeits. rom. Phil.*, XIV, 128.

5. Milá, *Trov. en España*, p. 422, 426.

6. Deux sont publiées dans les *Denkmäler* de Suchier, p. 308, 311 ; une autre (*Domna c'aves la seignoria*) est attribuée à Allegret par Barbieri ; cf. Mussafia, *Del codice Estense*, p. 35.

lettre adressée à un de ses amis, sur une histoire d'amour, et la réponse de celui-ci [1].

Rambaut de Vaqueyras a écrit pour son protecteur, le marquis Boniface de Montferrat, une épître d'un caractère narratif et historique [2], où il lui rappelle combien il s'est dévoué pour lui dans toutes les aventures de sa vie. La « lettre » se compose de trois parties de longueur inégale (43 vers de dix syllabes, 70, 120) ; chaque partie est sur une seule rime (*-at*, *-o*, *-ar*) et se termine par la formule *Senher Marques*. Elle renferme, sur la vie aventureuse du marquis de Montferrat et sur celle du troubadour, des renseignements fort curieux.

Parmi les poésies non lyriques de Guiraut Riquier se trouve une lettre adressée au vicomte de Narbonne, qui était en voyage en Castille (en 1265), une autre adressée à un personnage de la cour du roi de France Saint Louis (1267), une autre au vicomte de Narbonne, Amalric IV, qui se trouvait devant Tunis (1270) [3] ; dans ces lettres Guiraut Riquier, tout en donnant quelques détails familiers qui conviennent au genre épistolaire, cherche à se rendre favorables ses protecteurs ou leurs amis.

L'épître (*pistola*) adressée par Matfre Ermengaut,

1. *Jahrbuch für engl. und rom. Literatur*, VI, 236, 237.

2. Cf. O. Schultz-Gora, *Die Briefe des Trobadors R. de Vaqueyras an Bonifaz Ier, Markgrafen von Montferrat*, Halle, 1893 ; trad. italienne du travail précédent par Del Noce, Florence, 1898. V. Crescini, *La lettera epica di R. de Vaqueyras*, Padoue, 1902 ; le texte a été publié dans les *Testi Romanzi* de E. Monaci, n° 6, Rome, 1903. Les provençalistes ne sont pas d'accord sur le point de savoir s'il n'y a qu'une épître en trois parties ou s'il y a trois épîtres.

3. Deux de ces épîtres sont appelées *letras*. Une autre épître de G. Riquier est adressée à un personnage de Narbonne, G. de Rofian, qui habitait Majorque.

l'auteur du *Breviari d'Amor*, à sa sœur a surtout un caractère religieux [1].

Les fondateurs du Consistoire du Gai Savoir écrivirent des lettres « circulaires » en vers pour annoncer la fondation du Consistoire, la rédaction des *Leys d'Amors* [2], la promulgation des mêmes *Leys*, etc. Ils rédigèrent même en vers la formule qui conférait le baccalauréat en la « subtile science » ou Gai Savoir [3].

C. — POÉSIE DRAMATIQUE

La poésie dramatique est moins bien représentée dans la littérature méridionale du moyen âge que dans la littérature française. La plupart des monuments appartiennent au XIV[e] siècle ou aux siècles suivants; ils ont tous, même au XV[e] siècle, un caractère religieux; ce sont des « mistères », l'élément profane, sérieux ou comique, en est absent. Il est probable que le drame, dans le Midi, est né, comme dans le Nord de la France, à l'ombre des églises [4]; mais les premiers monuments ont disparu, sauf quelques fragments. Un des plus anciens fragments, composé de 22 vers [5], se rapporte à un

1. Cf. *supra*, p. 181.

2. Cf. le début des *Leys d'Amors*, éd. J. ANGLADE; CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 190 sq.

3. Cf. *Leys d'Amors*, éd. J. ANGLADE, I, 16. Cf. le diplôme rédigé en vers par (ou pour ?) Guiraut Riquier, à la suite du concours organisé par le comte de Rodez, Henri II; MAHN, *Werke der Troubadours*, IV, 232-233.

4. *Le Mystère des Vierges sages et des Vierges folles* est un texte de langue d'Oïl, mais il est imprégné de langue d'Oc; le ms. provient de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges et est du second tiers du XII[e] siècle.

5. Ces vers étaient écrits sur trois feuillets de parchemin; ces feuillets furent trouvés dans un trou pratiqué au mur de la chapelle Saint-Jean de la cathédrale Saint-Front, à Péri-

mystère provençal sur les *Saints Innocents*, qui aurait été joué, et probablement composé à Périgueux. Ce fragment, si court qu'il soit, indique, comme le dit Chabaneau, que le drame liturgique s'est développé, dans le Midi, d'une façon indépendante.

L'*Esposalici Nostra Dona* [1] paraît être aussi du XIIIe siècle ; ce poème a été composé vraisemblablement en Provence. Il en reste deux manuscrits, dont l'un contient huit cent cinquante vers, et l'autre, incomplet, six cent soixante quatre.

Les éléments de ce mystère sont empruntés surtout au *Pseudo-Mathaei Evangelium*, comme la plus grande partie de l'*Évangile de l'Enfance*.

Le plus ancien mystère en langue d'Oc est le *Mystère de la Passion ;* le manuscrit remonte au XIVe siècle et a été exécuté par des mains gasconnes. Ce mystère est antérieur à ceux qui nous restent en lange d'Oïl sur le même sujet. Il comprend environ 2400 vers [2].

La plupart des autres « mystères » en langue

gueux. Ils sont du XIIIe siècle. Publiés une première fois en 1853 par de MOURCIN (*Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, 9e livraison, sept. 1853, p. 193), ils ont été publiés de nouveau par CHABANEAU, *Bull. Soc. hist. arch. Périgord*, 1874, et *Rev. lang. rom.*, VII (1875), p. 414.

1. P. RAJNA, *Un nuovo mistero* (*Giorn. fil. rom.*, III, 106); CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, XVIII, 20 ; XX, 33 ; P. MEYER, *Romania*, XIV, 496-519 ; XVI, 71.

2. Le ms. est à Paris, Bibl. Nat., *nouv. acq. fr.*, 4232. Le ms. était peut-être écrit primitivement en catalan. Cf. CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, XVII, 301 et P. MEYER, *Daurel et Beton*, CXIX-CXX. Un *Mystère de la Passion* fut joué à Caylus (Tarn-et-Garonne) en 1510 ; il était sans doute plus ancien que cette date. Il en reste huit vers, publiés dans le *Bull. Soc. arch. Tarn-et-Garonne*, VIII, 227. Chabaneau a imprimé un fragment du mystère de la Passion (382 vers) dans son ouvrage sur *Sainte Marie Madeleine*, p. 141-159. Un fragment de 150 vers, découvert à Palma, avait été publié dans la *Renaxensa* de Barcelone (1er mars 1871).

d'Oc sont du xv[e] siècle et ceux qui nous ont été conservés appartiennent principalement à la Haute-Provence ou plutôt aux Hautes-Alpes. Cependant il existe des mentions de représentations anciennes de mystères dans d'autres pays de langue d'Oc [1].

On possède neuf ou dix mystères méridionaux : *Mystère de Sainte Agnès* [2] (xiv[e] siècle), de la *Passion* (xiv[e] siècle), de *Saint Jacques* [3] (xv[e] siècle), de *Saint Pons* [4] (fin du xv[e] s.), de *Saint Pierre et Saint Paul* [5] (xv[e] s.), de *Saint Antoine* [6] (copie de 1503), de *Saint Eustache* [7] (représenté en 1504), de *Saint André* [8], composé en 1512. Parmi ces mystères, les cinq derniers ont été retrouvés dans les Hautes-Alpes, dans le canton de Briançon ; le mys-

1. Des *Miracles de Saint Martial* étaient joués à Limoges en 1290 et 1302.

2. Bartsch, *Sancta Agnes, prov. geistliches Schauspiel.* Berlin, 1869. L. Sardou, *Le mystère de Sainte Agnès.* Paris, 1877. Onze cent quatre-vingt-deux vers ; vingt-deux personnages. Sainte Agnès, chrétienne en secret, est livrée à la prostitution parce qu'elle ne veut pas épouser un païen. Un des côtés intéressants de l'œuvre ce sont les allusions à des mélodies — la plupart populaires — au nombre de 18 ; une plainte de la mère de Sainte Agnès est chantée sur la mélodie de l'aube célèbre de Giraut de Borneil : *Reis glorios.*

3. Un fragment de 705 vers s'est conservé. Camille Arnaud, *Ludus Sancti Jacobi, fragment de mystère provençal.* Marseille, 1858. Il s'agit d'une famille de trois personnes qui vont en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ; dans une auberge la servante devient amoureuse du fils.

4. *Istorio de Sanct Poncz,* publiée par P. Guillaume, *Rev. lang. rom.,* XXXI et XXXII ; 5415 vers.

5. *Istorio Petri et Pauli...* p. p. P. Guillaume. Paris, 1887 ; 6435 vers. Ce mystère, comme le précédent, se jouait en deux jours.

6. P. Guillaume, *Le mystère de Sant Anthoni de Viennès,* Gap et Paris, 1884.

7. P. Guillamue, *Le mystère de Saint Eustache.* Gap et Paris, 1883, 2e éd., Paris, 1891. Cf. *Rev. lang. rom.,* XXI et XXII.

8. La deuxième partie seule du *Mystère de Saint André* nous est parvenue ; elle comprend 2694 vers. Publié par J. Fazy, *Le mystère de Saint André,* par Marcellin Richard (c'est le nom d'un prêtre qui a « rédigé » le manuscrit, soit qu'il l'ait composé lui-même, soit qu'il l'ait traduit ou résumé d'un texte plus ancien). Aix, 1883.

tère de *Saint Martin* [1] porte à six les mystères écrits dans le dialecte des Hautes-Alpes. Ces mystères sont en général une imitation des mystères français.

Un groupe important de mystères en langue d'Oc a été découvert il y a une trentaine d'années [2]. C'est une œuvre cyclique comprenant l'histoire [3] de la Création et de la chûte, celle de la Samaritaine, la Résurrection, le Jugement général. La Passion, qui devait être au centre de l'œuvre, manque [4]. L'auteur des mystères n'a point fait œuvre originale ; le mystère de la Résurrection en particulier est imité de la Passion gasconne que nous a fait connaître le manuscrit Didot. La versification, comme dans la plupart des mystères méridionaux, est fort incorrecte et irrégulière. Ces mystères, découverts dans le Gers, sont d'origine rouergate. Le manuscrit est du troisième tiers du XVe siècle.

Il nous reste des mentions assez nombreuses de représentations théâtrales qui ont eu lieu à la fin du XVe siècle, surtout en Provence, quelques-unes dans le Rouergue [5].

1. *Le mystère de Saint Martin* a été découvert et publié par le « découvreur » et l'éditeur des autres textes alpins, P. GUILLAUME, dans *Rev. lang. rom.*, LII (1909), p. 424 sq.

2. A Giscaro, dans le Gers, par M. L. DE SANTI. Publiés par A. JEANROY et H. TEULIÉ, *Mystères provençaux du* XVe *siècle*. Toulouse, 1893. (*Bibl. Méridionale*, 1re série, t. III).

3. *Estoria* ; c'est le nom que portent les mystères alpins : *Istorio*.

4. Le *Mystère de l'Ascension* à été publié à part par H. TEULIÉ. Toulouse, 1895 (Extr. de la *Rev. phil. fr. et prov.*)

5. Cf. PETIT DE JULLEVILLE, *Hist. du théâtre en France*, t. II, *Les Mystères* ; CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 396 ; pour la Provence et plus spécialement pour Avignon : PAUL ACHARD, *Bull. hist. arch. art. de Vaucluse*, 3e année, 1881.

M. C. Fabre me signale que, dans un mystère représenté au Puy-en-Velay, en 1512, se trouvent 160 vers en dialecte local.

TROISIÈME PARTIE

Ouvrages en Prose

CHAPITRE X

Ouvrages Religieux.

Traductions de la Bible. — Traductions des Psaumes. — Ouvrages en l'honneur de la Vierge. — Vies des Saints. — Prières, liturgie. — Légendes religieuses. — Ouvrages concernant la religion, la dévotion. — Ouvrages de morale. — Sermons, homélies. — Règles monastiques. — Ecrits vaudois.

Les œuvres en prose sont moins importantes et moins nombreuses, surtout pendant la période classique, que les ouvrages en vers. C'est la poésie et principalement la poésie lyrique qui fait l'importance historique de l'ancienne littérature méridionale. Les ouvrages originaux en prose sont rares ; c'est pendant la période de décadence qu'ils se multiplient : ce sont surtout des traductions d'ouvrages latins traitant de morale ou de religion, des vies de saints, etc.

Les premiers monuments en prose sont des chartes en langage mixte ou farci; cf. *supra*, p. 13. Parmi les œuvres en prose qui ont quelque valeur littéraire nous avons déjà cité la traduction de l'*Évangile de Saint Jean*, ainsi que les *Sermons limousins* et les *Légendes pieuses* [1].

Traductions de la Bible. Ancien et Nouveau Testament. — On appelle *Bible Vaudoise*

1. Cf. *supra*, p. 16.

une traduction [1] de la Bible qui ne comprend en réalité que le Nouveau Testament, et cinq livres, quelques-uns même incomplètement, de l'Ancien, à savoir : les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, le *Cantique des Cantiques*. Il n'est guère probable que cette traduction soit celle que Pierre Valdo fit exécuter par Étienne d'Anse, clerc lyonnais, qui aurait traduit certaines parties de la Bible, vers 1175.

Parmi les autres traductions de la Bible, celles du Nouveau Testament sont les plus anciennes. Il y en a quatre.

L'une (Bibl. Nationale, *fr.*, n° 2425) est incomplète du commencement (*Évangile de Saint Mathieu* et début de l'*Évangile de Saint Marc*) ; on en a publié jusqu'ici l'*Évangile selon Saint Jean* [2], l'*Épître de Saint Paul aux Éphésiens* [3], une partie de l'*Évangile de Saint Luc* [4]. Le manuscrit est du

1. Il en existe six manuscrits : Carpentras (XIVe s. ; Carpentras est peut-être l'original du ms. de Dublin), Grenoble, Genève, Dublin (XVIe s.), Zurich (ne comprend que le Nouveau Testament), Cambridge (incomplet). Le ms. de Zurich a été publié en entier par C. SALVIONI, *Archivio glottologico*, XI, 1-307. Le ms. de Zurich est le plus récent, celui de Cambridge le plus ancien (XIVe siècle). D'autres fragments ont été publiés par GILLY, *The romaunt Version of the Gospel according to S. John* ; Londres, 1848 ; H. DE LACOMBE, *Rev. lang. rom.*, XXIII, 209. Cf. S. BERGER, *Les Bibles provençales et vaudoises*, *Romania*, XVIII, 423-522 ; id., *ibid.*, XIX, 505-561 ; P. MEYER, *Recherches linguistiques sur l'origine des versions provençales du Nouveau Testament*, *Romania*, XVIII, 423-429 ; sur quelques fragments vaudois de l'Ancien Testament, cf. S. BERGER, *Romania*, XVIII, 408.

2. Deux fois : GILLY, *The romaunt version of the Gospel according to S. John*, p. 3-90 ; WOLLENBERG (J.), *L'Évangile selon Saint Jean en vieux provençal*. Berlin, 1868 (Programme du collège français).

3. *Épître de Saint Paul aux Éphésiens*, p. p. J. WOLLENBERG (*Archiv. für das Studium der neueren Spr.*, XXVIII, 75-85).

4. CHABANEAU, *Sainte Marie-Madeleine*, p. 195 du tirage à part (une partie de l'Évangile de Saint Luc).

xve siècle ; mais cette traduction paraît imitée d'une traduction française de la Bible, faite au xiiie siècle.

Une autre traduction du *Nouveau Testament*, de la fin du xiiie siècle, est une version « albigeoise » ; elle est suivie d'un rituel cathare [1], qui comprend une série de prières. Le manuscrit paraît avoir été exécuté entre 1250 et 1280 ; la langue appartient au Languedoc, peut-être au dialecte narbonnais.

Une troisième version du Nouveau Testament se trouve dans un manuscrit de la première moitié du xive siècle ; mais elle est plus ancienne. C'est une traduction assez libre [2]. Le manuscrit est mutilé et abrégé.

P. Meyer a découvert et publié un *Fragment d'une version provençale inconnue du Nouveau Testament* [3], qui comprend la fin de l'Évangile de Saint Mathieu et le début de l'évangile de Saint Marc ; cette version se rattache à la précédente : peut-être procèdent-elles d'un texte commun.

Enfin une traduction du *Nouveau Testament* (xive s.) avec la vie apocryphe du Christ a été signalée par P. Meyer [4].

1. Ms. à Lyon, Bibl. du Palais des Arts, n° 36. L'Évangile de Saint Jean a été publié par W. Fœrster, *L'Évangile selon Saint Jean en provençal du XIIIe siècle.* (*Rev. lang. rom.*, XIII, 105, 157). Le ms. a été publié intégralement en photolithographie par L. Clédat, *Le Nouveau Testament traduit au XIIIe siècle en langue provençale,* Paris, 1888. Cf. sur la langue ; P. Meyer, *Romania,* XVIII, 423.

2. Ms. Bibl. Nat., *f. fr.*, 6261 ; fragments publiés par S. Berger, *Romania,* XIX, 538-548. Cf. du même auteur, *ibid*, p. 505 et sq., les recherches sur les traductions *catalanes* de la Bible.

3. *Romania*, XVIII, 430-438 ; 523.

4. *Romania*, XII, 339. Il s'agit d'un manuscrit ayant appartenu au connétable de Lesdiguières (xviie s.) ; passé ensuite à la Bibliothèque de Tours, il fut volé par Libri, vendu à lord Ashburnham et acquis par le gouvernement italien. Cf. encore

Un fragment de la traduction de la Passion se trouve dans le ms. 1919 de la Bibliothèque Nationale.

L'Ancien Testament a été traduit moins souvent que le Nouveau : les traductions fragmentaires que nous en connaissons ne sont pas anciennes. Le manuscrit *fr.* 2426 de la Bibliothèque Nationale contient la traduction libre des traités « historiques » et de quelques livres apocryphes : il remonte au XIVe siècle et peut-être au début du XVe. Une partie seulement a été publiée [1].

Une traduction [2] plus ancienne et plus complète, encore inédite et contenue dans plusieurs manuscrits, a été signalée par Paul Meyer [3]. Le ms. *fr.* 2434 (f° 110) de la Bibliothèque Nationale contient des fragments d'une traduction des *Prophètes*.

Les traductions de la Bible en langue vulgaire devaient être assez nombreuses ; elles durent se multiplier au XIIIe siècle ; mais l'Église ne les favorisa jamais et, au concile de Toulouse, en 1229, elle condamna la traduction de la Bible que Pierre Valdo avait fait exécuter par Estève ou Estienne d'Anse [4].

la *Contemplatio de la Passio de Nostre Senhor*, p.p. C. Salvioni, *Studj fil. rom.*, VII, 132.

1. J. Wollenberg, *Lo libre de Suzanna* (*Archiv*, XXVIII, 85-88) ; *Lo libre de Ester*, *ibid.*, XXX, 159-167 ; *Lo libre de Tobias*, *ibid.*, XXXII, 337-352. Cf. encore : Marquis d'Albon, *Le Livre des Juges*. Lyon, A. Rey, 1913 (Bibliophiles Lyonnais). Cette publication contient cinq rédactions en ancien français et la rédaction en langue d'Oc.

2. *Romania*, XIX, 557, Rem. I,

3. La Bibliothèque Nationale possède encore les ouvrages suivants : une *Divisio dels libres de la Bibla*, simple table contenant soixante-deux divisions (Bibl. Nat., *fr.* 1851, f° 134) ; un résumé libre de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec miniatures (Bibl. Nat., *anc. Suppl. fr.*, 2317bis) ; cf. Bartsch, *Grundriss*, p. 87.

4. En 1229, le concile de Toulouse interdit la lecture de la

Citons enfin un manuscrit à miniatures [1], qui contient de nombreuses scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament ; il a été exécuté dans le Sud de la France (Languedoc ?) vers le milieu du XIIIe siècle [2] ; les miniatures sont accompagnées d'un texte en langue d'Oc ; il contient aussi quelques extraits des Évangiles, un *comput* et un *calendrier*.

Traductions des Psaumes. — Une traduction du *Psautier*, contenue dans le ms. *fr.* 2434 de la Bibliothèque Nationale, est plutôt catalane que provençale [3]. Même observation pour les ouvrages suivants : *Breva exposicion que conte tota la materia de un cascun psalme* [4] ; le *magnificat*, en langue vulgaire ; *lo psalme* In te speravi *en lenguatge vulgar* [5]. Les traductions du *Psautier* ou paraphrases en langue d'Oc qui nous sont parvenues sont toutes en vers ; cf. *supra*, ch. IX.

Ouvrages en l'honneur de la Vierge. — On possède une rédaction en prose du XIVe siècle des *Sept douleurs* et des *Sept joies de la Vierge* [6] ; cf. *supra*, ch. IX, pour la rédaction en vers du même thème. Des fragments des *Miracles de la Vierge*

Bible en langue vulgaire. En 1308, un hérétique avoue, dans un interrogatoire, qu'on lui a lu un passage d'une traduction de la Bible en roman et qu'on pouvait se procurer de ces traductions à Montpellier pour vingt livres. S. BERGER, *Romania*, XVIII, 373, n. 1.

1. Cf. U. CHEVALIER, *Bull. hist. eccl. et arch. religieuse*, X, 236-251 (1890) et la *Zeits. rom. Phil.*, XXI (1897), p. 433-445, sq. (art. de SUCHIER et KAUTZSCH). Le manuscrit appartenait, avant la guerre, à la librairie Hiersemann, de Leipzig.

2. Probablement en 1264.

3. BARTSCH, *Grundriss*, p. 88 ; le ms. est du XIVe siècle ; une copie du XVe se trouve dans le ms. n° 2433.

4. Bibl. Nat., *fr.* 1852, f° 72.

5. Même ms. que le précédent, f° 15.

6. Des extraits ont été publiés par P. MEYER, *Bull. Soc. anc. textes français*, 1881, 58-59.

nous sont parvenus : ces miracles sont au nombre de treize et racontent les diverses manières dont la Vierge vient en aide à ses fidèles [1] ; ces légendes sont traduites du *Speculum Naturale* de Vincent de Beauvais (livre VII) ; elles sont plus anciennes et plus nombreuses en ancien français. Une paraphrase en prose du *Salve Regina* paraît appartenir à la première moitié du XIVe siècle [2].

Vies des Saints. — La plupart des vies des saints étaient écrites en vers : cependant il y en eut aussi quelques-unes en prose. La *Légende dorée* de Jacques de Voragine ou de Varaggio (mort archevêque de Gènes en 1298) nous est connue par des versions provençales [3] en prose et des versions catalanes. Peut-être tous ces manuscrits dérivent-ils d'une traduction en prose catalane. Un recueil de *Vies des Saints* en prose se trouve dans un manuscrit de la bibliothèque de lord Ashburnham [4] ; le manuscrit est du XIIIe siècle ; les vies des saintes Pétronille et Fénicula ont été publiées [5]. Il existe

1. J. Ulrich, *Les miracles de Notre-Dame en provençal, Romania*, VIII, 12-28 ; cf. *ibid.*, IX, 300.

2. H. Suchier, *Mariengebete*, Halle, 1877, p. 13, 41-48.

3. Chabaneau en a extrait la *Vie de Sainte Madeleine* (*Sainte Marie-Madeleine*, p. 7 sq.) et la *Vie de Sainte Marthe, ibid.*, p. 200. Extraits publiés par P. Meyer, *Romania*, XXVII, 93. Ms. du XVe s., Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.*, 6504. Bibl. Nat., *fr.* 9759 (*Légende dorée* en provençal). P. Meyer, *Romania*, XXVII (1898), p. 93 sq., distingue trois groupes de manuscrits correspondant à trois états différents de la version provençale : 1° Bibl. Nat., *fr.*, 9759 (XVe s.), plus un fragment découvert à Forcalquier (XIVe s.) et des mss. catalans ; 2° une traduction plus libre (peut-être un remaniement de la première version) représentée par le ms. Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.*, 6504 (XVe s.) ; 3° Bibl. Nat., *fr.*. 24945 écrit en 1463. La *Légende dorée* paraît avoir été très répandue dans le Midi de la France.

4. Ms. Libri, 107.

5. P. Meyer, *Recueil d'anciens textes bas-latins et provençaux*, p. 136 ; *Id.*, *Romania*, XII, 341.

aussi des fragments d'un autre recueil de vies des saints [1], et un recueil de légendes pieuses [2]. Ces légendes se rapportent aux vies et aux « passions » des saints réels ou imaginaires (comme dame *Sapientia* qui vint à Rome avec ses trois filles). Malgré leur caractère narratif, ces légendes sont de véritables homélies ; elles sont traduites plus ou moins fidèlement du latin ; elles datent du XIIIe siècle.

Parmi les vies particulières des saints citons : la *Vie de Sainte Douceline*, fille d'un riche marchand de Digne, fondatrice des Béguines de Marseille ; d'après Bartsch [3], elle est la seule légende en prose qui soit vraiment originale ; elle a été composée peu de temps après la mort de la sainte, qui mourut en 1274.

Les *Vies de Saint Elzéar de Sabran* et de *Delphine* [4], comtesse d'Ariano, ont été conservées dans un manuscrit de Paris (fin du XIIIe siècle ?). La *Vie de Saint Bénezet* [5] est traduite d'un original latin et raconte comment le saint construisit un pont sur le Rhône. Une *Vie de Sainte Flour*, religieuse de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, qui a vécu à Beaulieu, en Quercy (Lot), a été écrite en latin

1. Ils proviennent de l'abbaye de Moissac ; cf *Bull. Soc. Arch. Tarn-et-Garonne*, XII (1884), p. 121 ; CHABANEAU, *Rev. lang. rom.*, XXIX, 44.

2. Bibl. de Carpentras, n° 461 (Cat. Lambert, I, 279). La première partie du ms. se trouve à la Bibliothèque Nationale, *Nouv. acq.*, 4505. Le tout a été publié par CHABANEAU, *Légendes pieuses*, *Rev. lang. rom.*, XXXIV (1890), p. 209-303 ; 305-426.

3. *Grundriss*, p. 58. ALBANÈS, *La Vie de Sainte Douceline*. Marseille, 1879. Le ms. est à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 13503, anc. suppl. fr. 766bis. Un fragment publié par P. MEYER, *Recueil de textes bas-latins et prov.*, p. 142 et par BARTSCH, *Chr. Prov.*

4. Ms. à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 13504. Fragment de la vie de Sainte Delphine dans P. MEYER, *Recueil*, p. 146.

5. ALBANÈS, *La vie de Saint Bénezet*. Marseille, 1876.

par son confesseur et traduite ensuite en langue d'Oc; cette vie paraît être du XIVe siècle [1].

Une *Vie de Saint Honorat* en prose [2] (XIVe ou XVe siècle ?) est une traduction abrégée des deux premiers livres de la vie latine qui est la source du poème de Raimon Féraut. Le manuscrit est du milieu du XVIe siècle, et le texte, supposé en effet qu'il soit plus ancien, a été certainement rajeuni [3]. Il existe aussi un récit de la translation du corps de Saint Trophime [4].

Au début du XIVe siècle, Marie d'Oyngt, prieure du cloître de Poletein (Ain) (morte en 1311), a écrit en dialecte franco-provençal (lyonnais) la *Vie de Sainte Béatrix d'Ornacieu* [5] (Rhône) (morte en 1305-1309).

Il a existé d'autres vies de saints en prose ; on a relevé [6] la mention des vies suivantes (dont on ne sait d'ailleurs si quelques-unes n'étaient pas en vers) : *Vie du Bienheureux Antoine d'Aix*, *Vie de Saint Eucher*, *Vie de Saint Lazare, Vies des Saintes Maries, Vie de Saint Maximin, Vie de Saint Mitre*, *Vie de Sainte Rosseline.*

1. Ms. à Paris, coll. Doat, CXXIII. Chabaneau en a annoncé une édition qui n'a pas paru; *Hist. Gén. Lang.*, X, 88.

2. Ms. à la Bibliothèque de Lyon.

3. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 401. Une édition du texte latin a paru en 1511 ; une réimpression en a été donnée récemment (*Beihefte zur Zeits. rom. Phil.*, n° 32, Halle, 1911).

4. Arles, mss. 107-109, t. II, p. 385. « *Translation de lo cors de Sant Trofeme* ». Le ms. est un manuscrit factice, comprenant des textes du XIIIe au XVIIIe siècles.

5. Cf. PHILIPON, *Œuvres de Marguerite d'Oyngt*, Lyon, 1877.

6. CHABANEAU, *Manuscrits provençaux perdus*, p. 17. Ces indications de vies de saints se trouvent dans l'ouvrage inédit d'HONORÉ BURLE, *Provinciae Galliae Narbonensis... chorographica descriptio* (ms. à Aix). Celle de Sainte Rosseline (morte en 1329) provient d'une autre source : *Acta Sanctorum*, Juin, t. II, *b*, p. 490. CHABANEAU, *Op. laud.*, p. 16.

D'après Fauriel [1], il aurait existé une *Vie de Saint Sacerdos* (évêque de Limoges au ve siècle) écrite en limousin du ixe siècle. Un saint du xie, Saint Israel, aurait composé, aux environs de 1012, une *Vie de Jésus Christ* et une *Histoire Sainte* en langue vulgaire, probablement en limousin [2].

Prières, liturgie. — Les prières en prose sont assez rares. Il en existe un recueil inédit du xive siècle [3]. Nous possédons une *Explication du Pater Noster* [4], un *Office de la Passion* [5], en latin et en langue vulgaire, une *Paraphrase des Commandements de Dieu* [6], une *Glose sur l'Ave Maria* en dialecte du Cantal [7].

Un recueil liturgique du xive et du xve siècles contient des prières en langue vulgaire [8].

Autres prières en prose : *Prière des soixante-douze noms de Dieu, Exposition du Pater, Prières à la Vierge* [9].

Une *Exposition de la Messe*, en prose (xive siècle),

1. *Hist. de la poésie prov.*, I, 258. Sur ce point et sur une traduction en dialecte périgourdin de la *Vie de Saint Sacerdos*, écrite par Hugues, moine de Fleury, qui vivait sous Louis le Gros, cf. Chabaneau, *Mss. perdus*, p. 11.
2. Chabaneau, *Op. laud.*, p. 11.
3. Rodez, Bibl. Municipale, n° 60, ms. du xve s., papier, 318 p. Un fragment d'un autre recueil se trouvait dans la bibliothèque du bibliophile marseillais J. T. Bory. Cf. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X. 402ᵃ. V. Lieutaud a publié deux prières d'après le ms. Bory (*Rev. lang. rom.*, XXXIII, 363).
4. Suchier, *Denkm.*, t. I, p. v, annonce qu'il l'a imprimée au t. II de ses *Denkm.*, qui n'a pas paru.
5. Bibl. Nat., *fr.* 2434 (f° 108) ; ms. du xive s.
6. Bibl. Nat., *fr.* 1852 (f° 58) ; ms. du xve s. Cf. P. Meyer, *Bull. Soc. anc. textes fr.*, 1890, p. 75.
7. Ms. à Clermont-Ferrand, Bibl. Munic., n° 356 (xve siècle).
8. D'après une communication de L. Guibert, in *Bull. hist. phil. du Comité des Travaux hist. et scient.*, 1891, p. 348. Le ms. se trouvait, à cette époque, au Grand Séminaire de Limoges.
9. Florence, Bibl. Laur., Ashburnham 105. Notice et extraits par P. Meyer, *Romania*, XIV (1885), 528, 535.

se trouve conservée dans un manuscrit de Florence. Le copiste, qui est peut-être l'auteur, se nomme : Antonius Blanchi de Apta [1]. Un autre manuscrit de la même bibliothèque renferme une brève exposition, en prose, des douze vendredis de l'année où l'on doit jeûner, des trente-deux jours périlleux, la paraphrase d'une épigramme latine sur la naissance du Christ (ainsi que le *Roman de S. Trophime* et l'*Évangile de l'Enfance*) [2].

Légendes religieuses. — La *Légende du bois de la Croix*, dont il a été question à propos du *Roman d'Arles* [3], a été conservée aussi dans deux rédactions en prose [4], traduites du latin. La *Destruction de Jérusalem* ou la *Vengeance du Sauveur* est le récit de l'histoire des Juifs depuis la mort du Christ jusqu'à la destruction de la ville par Titus [5].

Une autre légende est celle de la révélation que Dieu fit à Saint Paul et à Saint Michel en leur laissant visiter, en compagnie d'un ange, l'Enfer ; la source est un traité latin : *Historia Pauli des-*

1. Florence, Bibl. Laurent., Ashburnham 102. La signature est en *russe* et l'*a* final de *Apta* n'est pas un *a* à proprement parler ; le mot doit représenter *Apt* plutôt que *Agde*. Cf. *Indici e Cataloghi*... (publiés par le Ministère italien de l'Instruction publique), VIII, *Cod. Asburnh.*, p. 57.

2. Cod. Asburnham 103 (n° 38 des *Indici e Cataloghi*). Le ms. est du xvᵉ siècle.

3. Cf. *supra*, p. 140.

4. Publiées par H. Suchier, *Denkmäler*, p. 165-200. Une des deux versions a été publiée en même temps par A. Graf, *Giornale fil rom.*, IV, 99-104.

5. Ms. à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 25415 ; publié par Chabaneau, Paris, 1890. (Extr. de la *Revue. lang. rom.*, XXXII, 581-608 et XXXIII, 31-46, 600-609). Sur la légende, cf. P. Meyer, *Bull. Soc. anc. textes français*, nᵒˢ 3-4 (1876), p. 50 sq. Le ms. est d'avant 1373 (il a été écrit à Béziers) ; une rédaction française de la même légende remonte au xiiᵉ siècle ; la source latine de cette légende est encore inconnue.

cendentis cum Michaele archangelo ad inferos [1].

Une légende des *Neuf filles du Diable* est encore inédite ; cf. P. Meyer, *Doc. mss. anc. litt.*, p. 64.

Tous ces ouvrages sont anonymes ; nous connaissons l'auteur du *Voyage au Purgatoire de Saint Patrice* [2] : c'est Raimon de Perelhos, issu d'une noble famille du Roussillon, mort au début du xve siècle (le voyage aurait été fait en 1398). Le Christ avait indiqué à Saint Patrice, apôtre de l'Irlande, une « fosse ronde et obscure » ; le pécheur qui y entrait en état de contrition sortait purifié de ce Purgatoire, au bout d'un jour et d'une nuit. Le Voyage est imité en partie d'un original latin, écrit au milieu du xiie siècle par Henri de Saultrey. La *Vision de Tindal* [3], anonyme, remonte, elle aussi, à un original latin du xiie siècle ; même observation pour la *Vision de Saint Paul*, qui est de la même époque que les deux ouvrages précédents et qui se trouve dans le même manuscrit [4] ; c'est une variante de la *révélation* que le Christ fit à Saint Paul ; cf. *supra*.

Un fragment d'une traduction en prose de la *Navigatio Sancti Brendani* [5] nous a été conservé.

1. Ms. à Paris, Bibl. Nat., ms. Lavallière (fr. 22543), 14, f° 139 ; extrait dans Bartsch, *Denkmäler*, p. 310-313 ; sur l'exemplaire de la Bibliothèque Universitaire de Toulouse, on lit à la fin la note manuscrite suivante : « Inspiré de Virgile, VI, et de Claudien ». Autre édition : Appel, *Prov. Chrest.*, n° 117.

2. Ms. à Toulouse, Bibl. Mun., n° 894. Publié par A. Jeanroy et A. Vignaux, *Voyage au Purgatoire de Saint Patrice*. Toulouse, 1903. (*Bibl. Méridionale*, première série, t. VIII). Un autre manuscrit du *Purgatoire Saint Patrice* se trouve aux Archives départementales du Gers et provient des Archives du Grand Séminaire d'Auch.

3. Jeanroy et Vignaux, *Op. laud.* Original latin publié par A. Wagner, *Visio Tnugdali, lateinisch und altdeutsch*. Erlangen, 1882.

4. Texte latin publié par P. Meyer, *Romania*, XXIV, 365-375.

5. La *Navigatio* est du xie siècle. Le texte en langue d'Oc a été publié par C. Wahlund, *Festgabe W. Foerster*, Halle, 1901.

L'Irlande était pour les hommes du Moyen Age un pays de merveilles ; frère Philippe, de l'ordre des Prêcheurs, de l'église de Cork, en Irlande, composa un livre sur les *Merveilles de l'Irlande* et le dédia au pape Jean XXII (1316-1334) ; il nous est resté une traduction en langue vulgaire de cet ouvrage [1].

Ouvrages concernant la religion, la dévotion, etc. — Un manuscrit du British Museum [2] renferme une série de courts traités en prose, concernant l'amour divin [3] : *De divina impletione, Liber divini Amoris, Scala divini Amoris* [4]. Il contient également des *Prières à la Vierge* en vers, les *Sept douleurs et les Sept Joies de la Vierge* en prose et des prières en vers et en prose.

Un manuscrit du XIVe siècle, dû à un auteur franciscain, contient les traités suivants : 1° la légende de Saint Bonaventure [5] (f° 1-57) ; 2° un très court extrait de l'ouvrage de François Barthulo sur la Portioncule ; 3° la règle des Frères Mineurs de 1223 (f° 61-64) et le testament de Saint François (f° 64-65) ; 4° la règle du Tiers-Ordre ; 5e les admonitions de Saint François (f° 68-71) ; 6e les dits de frère Egide (f° 71-81) ; le manuscrit renferme encore des remèdes contre les tentations et d'autres traités de morale religieuse [6].

1. British Museum, add. 17920, f° 20-29 ; cf. BARTSCH, *Grundriss*, p. 92 ; P. MEYER, *Archives missions scient. et litt.*, 2e série, III, 262, 311 Cf. J. ULRICH, *Les merveilles de l'Irlande*, Leipzig, 1892. Cf. aussi P. MEYER, *Romania*, I, 385.

2. Ms. Egerton, n° 945

3. P. MEYER, *Bull. Soc. anc. textes français*, 1881, p. 61 sq.

4. Publié par V. MOTTE, *Scala divini amoris, mystischer Traktat in prov. Sprache aus dem XIV. Jahrhundert*. Halle, 1902 (Thèse).

5. Même ouvrage que celui qui est cité à la page suivante?

6. Le ms. se trouve au couvent de *Chiesa Nuova*, à Assise. Le

Un manuscrit du xve siècle [1] contient plusieurs ouvrages religieux en dialecte du Rouergue. En voici le relevé : un *Tractat de la conoyssensa del Creator* (f° 1-15) ; trois psaumes [2]; une *Via de Salut* (f° 19-32); des *Règles* [3] extraites de la *Somme* de Saint Thomas (deuxième partie) (f° 33-57) ; un *Traité des dix commandements de Dieu* [4] ; une brève *Exposition des psaumes et des cantiques ;* un *Traité de la profession des moines et des religieuses* [5] (f° 104-109) ; un *Traité sur la prédestination* (f° 109-111) ; une traduction du *Traité d'Albert* [6] *sur la perfection de la religion* (f° 112-128) ; une série de préceptes religieux (f° 129) ; un *Traité des moyens d'arriver à la perfection* (f° 130) ; une *Division des livres de la Bible* (f° 134-139) ; en tout douze traités.

Un autre manuscrit de la Bibliothèque Nationale [7] comprend les ouvrages suivants : les *Proverbes* de Sénèque (on entendait sous ce nom, au moyen

copiste (ou auteur ?) s'appelait frère Mathieu, originaire de Bouzigues (Hérault). Notice et extraits par Atanasia Lopez, *Revista de Estudios franciscanos* (Barcelone), 1910. Cf. *Archivum franciscanum*, IV (1910), p. 792-793.

1. Bibl. Nat., *fr.*, 1852. Voir la description complète suivie d'extraits par P. Meyer dans le *Bull. Soc. anc. textes fr.*, XVI, (1890), 75-107.

2. Les psaumes XXX, CXXIX, *Magnificat* (f° 15-17).

3. Publiées par C. Brunel, *Ann. du Midi*, XXIX (1917), p, 185 sq. Ce traité est, comme le dit l'auteur au début, imité de la *Somme* de Saint Thomas d'Aquin, de la *Pantheologia* de Rainier de Pise (xive s.), et surtout de Saint Antonin, dominicain mort en 1459 archevêque de Florence.

4. Brunel, *loc. d.* ; cf. pour une autre rédaction (ou la même ?) du même traité, *infra*, p. 213, n. 3.

5. Suivant la règle de Saint Benoît.

6. Traité attribué à Albert le Grand, mais qui ne paraît pas être de lui. *Hist. litt.*, XIX, 370.

7. *F. fr.*, 1747. Ce ms. devait être publié au t. II des *Denkmäler* de H. Suchier ; une partie du volume a été imprimée, mais n'a pas paru.

âge, le traité *De Moribus* de Martin de Dumio, évêque de Braga [1] († 588) et les *Sentences* de Publilius Syrus, quelquefois les *Disticha Catonis*, et même les *Proverbes* de Salomon (cf. notre introduction aux *Leys d'Amors*, t. IV, ch. II) ; une traduction du traité de Hugues de Saint Victor († en 1141) *De quinque septenis* [2]; la paraphrase du *Pater*; la traduction du traité du cardinal Drogon [3] *De septem donis sancti Spiritus* ; une traduction du *Liber scintillarum* [4] de Defensor, moine de Ligugé.

Un autre manuscrit (Florence, Bibl. Laurentienne, Ashburnham 105) contient une *Exposition du Pater*, en prose, et une prière sur les soixante-douze noms de Dieu [5].

D'autres ouvrages latins du moyen âge ont été traduits en langue vulgaire (quelquefois d'après des traductions françaises) : ce sont : la *Contemplacio de la Vida e Miracles de Jesus Crist*, traduit de saint Bonaventure (mort en 1274) [6]; une traduction de l'*Elucidarium* [7] d'Honorius d'Autun

1. Migne, *Patr. lat.*, 72.

2. Sur les sept vertus, les sept formes de la connaissance, etc. Migne, *Patr. lat.*, 199.

3. Drogon, d'origine champenoise, archevêque d'Ostie, mort en 1138.

4. C'est une série de sentences tirées de la Bible et des Pères de l'Église ; cf. Migne, *Patr. lat.*, 88. Defensor vivait au début du VIIIe siècle.

5. Notice et extraits par P. Meyer, *Romania*, 1885, p. 528, 532.

6. *Contemplatio seu meditationes vitae D. Nostri Jesu Christi* ; il en a existé des traductions catalanes, dont une imprimée à Barcelone vers la fin du XVe s. Morel-Fatio, in Grœber, *Grundriss*, II, 2, 89. Pour le texte provençal, cf. P. Meyer, *Romania*, XII, 339; cf. du même *Doc. inédits*, II, 325.

7. *Elucidarium sive dialogus Summam totius christianae theologiae complectens* ; Migne, *Patr. lat.*, 172. L'*Elucidari* (dont le ms. du XVe siècle est à la bibliothèque de Carpentras, n° 162) a été publié par G. Reynaud, *Rev. lang. rom.*, XXXIII, 217-250. En 1501 a été publiée à Toulouse une autre version, plus libre à ce qu'il semble et plus amplifiée ; cf. *Mém. Soc. Arch. du*

(mort vers 1152) ; une traduction gasconne de la *Disciplina clericalis* [1], de Pierre Alphonse. Pour la traduction d'un ouvrage d'Albert le Grand, cf. *supra*, p. 211. Notons encore une *Soma de la Trinitat et de la fe catholica*, encore inédite [2].

Les ouvrages suivants en prose ont été traduits d'originaux français : la *Somme le Roi* ou *Livre des vices et des vertus* [3], ainsi nommée parce que son auteur, le dominicain frère Laurent du Bois, confesseur du roi Philippe III le Hardi, l'écrivit, en 1279, pour le roi ; la traduction est du XIVe siècle. Le *Doctrinal de Sapiensa* est une traduction du *Doctrinal aux simples gens* de Gui de Roye, archevêque de Sens et de Reims, mort en 1409 [4].

Midi de la France, V, 25 et DESBARREAUX-BERNARD, *Établissement de l'imprimerie dans la Province de Languedoc*, p. 356. Cf. CHABANEAU, *Biogr. des Troub.*, 196 n. 1.

1. Publiée par J. DUCAMIN, *Disciplines de clergie et de moralités*, Toulouse, Paris, 1908. Le ms., du XIVe ou du début du XVe siècle, est à la Bibliothèque Nationale de Madrid, n° 7884. L'édition Ducamin est accompagnée d'une importante étude linguistique.

2. Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 2426.

3. Fragments dans BARTSCH, *Chr. prov.*, 6e éd., c. 371 ; P. MEYER, *Doc. man. de l'anc. litt. fr.*, Paris, 1871, 265 ; cf. encore *Romania*, XIV, 532. Sur les nombreuses traductions de l'œuvre de frère Laurent ou Lorens, cf. G. PARIS, *Litt. fr. au m.-âge*, 3e éd., § 157. Il y a quatre manuscrits de la version provençale : trois à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 1049, 1745, 2427 ; un à Oxford, Douce, 162, incomplet. La traduction du traité de Hugues de Saint Victor, citée plus haut, ressemble en partie à la *Somme* ; cf. BOSER, *Romania*, XXIV, 56. P. Meyer a signalé un autre ms. provençal de la *Somme le Roi*, Avignon, ms. n° 313, de l'année 1336 (*Romania*, XXVII (1898), p. 93 sq.). La *Somme* se compose de six parties: 1° traité des dix commandements de Dieu; 2° traité des douze articles de la foi ; 3° traité des sept péchés mortels ; 4° des sept vertus ; 5° exposition du *Pater* ; 6° exposition des sept dons du Saint-Esprit (P. MEYER, *loc. laud.*, p. 109). Un fragment de *Sermon sur la pénitence* se trouve intercalé dans le ms. fr. 6504 de la Bibliothèque Nationale contenant la traduction provençale de la *Légende dorée* ; cf. *supra*, p. 204.

4. Il existe une édition du *Doctrinal de Sapiensa* de 1504, dont J. B. NOULET possédait le seul exemplaire connu ; Noulet en a

Un fragment insignifiant [1], intitulé *Libre dels yssamples*, se trouve dans le ms. de la Bibliothèque Nationale, *f. fr.*, 25415 (f° 41).

Les *Sorts des Apôtres* [2] sont une traduction d'un original latin, intitulé *Sortes Apostolorum*. C'est un choix de cinquante-sept préceptes, rédigés en termes vagues pour répondre à toutes sortes de questions imprévues. « A la marge du parchemin sont attachés, par leurs extrémités, des fils de couleur, en nombre égal aux sentences et placés chacun en face d'une de ces dernières [3]. » Le texte est intéressant pour l'étude des mœurs et il paraît appartenir au XIIIe siècle. Il est possible que ces *sorts* aient été composés par un hérétique albigeois ; mais cela n'est pas absolument sûr. Il existe aussi des fragments d'un ouvrage en prose sur l'art de la divination [4] au moyen du psautier.

Le *Roman de Barlaam et Josaphat* [5] est une traduction d'un texte latin traduit lui-même d'un roman grec. Un roi indien avait un fils nommé Jo-

donné un extrait sous le titre : *Un texte roman de la légende religieuse l'Ange et l'Ermite*. (*Rev. lang. rom.*, XVIII, 261-264.)

1. Publié par SUCHIER, *Denkmäler*, p. 470 ; histoire d'Adam et histoire d'un moine enlevé par le diable.

2. Plusieurs éditions : BRUNO DUSAN, *Mém. Soc. Arch. Midi de la France*, I, 225-237 ; N. PEYRAT, *Hist. des Albigeois*, t. III (1872), notes ; cf. encore *Revue critique*, 26 juillet 1880 ; nouv. édition par C. CHABANEAU, *Les Sorts des Apôtres*, Montpellier, 1881 (*Rev. lang. rom.*, 1880-1881).

3. J. HOVET, ap. CHABANEAU, *Op. laud.*, p. 1. Le manuscrit a été trouvé à Cordes (Tarn), dans un vieux mur.

4. P. p. P. MEYER, *Romania*, XXVI, 264-256. Ms. à la Bibl. Nat., *lat.* 7420 A (XIVe s.).

5. Ms. à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 1049 (XIVe siècle). Édité par F. HEUCKENKAMP, *Die prov. Prosaredaction... von Barlaam und Josaphat*. Halle, 1912. Il existe des traductions françaises, italiennes, etc., du roman. D'après HEUCKENKAMP, la rédaction provençale qui nous est parvenue a été faite sur une traduction également provençale plus étendue.

saphat, qui fut converti au christianisme par un saint homme nommé Barlaam ; Josaphat convertit à son tour son père. Le roman est moins un récit qu'une série de dialogues sur la religion, avec de nombreuses histoires édifiantes. C'est la légende du Boudha, qui, fils d'un prince indien, s'éloigne de la vie mondaine pour se donner à l'ascétisme.

La *Passion* ou l'*Évangile de Nicodème* en prose, qui se trouve intercalée dans un manuscrit de la *Légende dorée*, est tout autre chose qu'une traduction des évangiles apocryphes [1].

Enfin plusieurs manuscrits [2] nous ont conservé une rédaction en prose de l'*Évangile de Nicodème ;* le plus ancien manuscrit est du xive siècle.

Sermons, homélies. — Il a été parlé plus haut des plus anciens sermons en langue méridionale. En dehors de ces textes précieux, les ouvrages de ce genre sont assez rares. Des *Instructions pour le carême* [3] se trouvent dans un ms. du xiiie siècle. On possède trois sermons ou fragments de sermons, probablement du xive siècle [4] ; une homélie du xve siècle sur Saint Jean-Baptiste [5] ; un *Recueil*

1. P. Meyer, *Romania*, XXVII (1898), p. 129. Ce texte se trouve dans le ms. Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.* 6504 qui nous a conservé une traduction en langue d'Oc de la *Légende dorée* ; cf. *supra*, p. 204.

Notons les fragments suivants d'une compilation en langue d'Oc (Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.* 6182) ; le ms. ne comprend que trois feuillets dont l'un parait etre consacré à l'histoire de Mahomet (*Bafumet hom qualiador*) et dont l'autre parait emprunté à un traité de morale : il commence par : *De Justicia*.

2. On en connait six mss., deux provençaux et quatre catalans. Texte dans Suchier, *Denkm.*, p. 387-461.

3. Bibl. Nat., *f. fr.* 2428, f. 80-81.

4. Du xiiie, d'après Bartsch, *Grundriss*, p. 56. Ms. à Oxford, Bibl. Douce 162, f° 24. Cf. P. Meyer, *Troisième rapport sur une mission littéraire*, p. 167, 268.

5. P. Meyer, *Une homélie prov. du XVe siècle*. (*Bull. Soc. anc. textes français*, 1883, 61-69).

d'homélies [1]; une traduction d'une homélie attribuée à Origène sur sainte Madeleine [2]. On connaît, par des imprimés du début du xvi[e] siècle, un modèle de prône [3].

Il a existé aussi des formulaires de confession destinés aux laïques ; l'un, sur les sept péchés mortels et les commandements de l'Eglise, est un guide assez sec et peu original [4]; un autre recueil, du xv[e] siècle, est plus complet et plus intéressant pour l'histoire des mœurs [5].

Vers 1300 a été composé un *Traité sur la pénitence*, sur les moyens d'éviter les tentations, etc [6]. On connaît aussi un *Traité sur la confession*, en langue d'Oc, écrit au xv[e] siècle [7].

Au début du xvi[e] siècle on imprime à Toulouse une traduction languedocienne d'un livre célèbre du moine cordelier Olivier Maillard : *Confession*

1. P. p. Thomas, *Ann. du Midi*, IX, 369. Le ms. est à Tortosa.

2. Publiée par C. Chabaneau, *Sainte Marie-Madeleine*, p. 48-51. Le ms., qui est à la bibliothèque de Carpentras, est du xv[e] siècle; mais Chabaneau croit l'ouvrage plus ancien. L'homélie est plus vraisemblablement de Saint Anselme que d'Origène.

3. Destiné aux prêtres du diocèse de Toulouse; titre : *Modus concionandi ad populum*. Il en existe une édition de 1538 (Toulouse); on le trouve reproduit dans l'ouvrage suivant : *Œconomia domus Domini...* Toulouse, Colomiès, 1553 (f° lxxxv). Le *modus concionandi* a été republié par Desbarreaux-Bernard en 1879 (Toulouse).

4. Publié par H. Suchier, *Denkmäler*, p. 98-106. Ms. Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 1747. Une autre rédaction a été publiée par H. Suchier, *Mélanges Chabaneau*, p. 425; le ms. (Bibl. Nat., *f. fr.*, 11793) est du xiii[e] siècle.

5. Ms. à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 1852. Publié par C. Brunel, *Annales du Midi*, XXIX, p. 175 sq.

6. P. p. de Lollis, *Trattato provenzale di penitenza* (*Studj fil. rom.*, V, 273-344). Le ms. est à Todi (Italie) et paraît avoir été écrit vers 1300 en Quercy.

7. Florence, Bibl. Laurent., Ashburnham 105.

Generala de fraire Olivier Malhart en lenguatje de Tolosa [1].

Un texte du xv[e] siècle, contenant un formulaire de mariage, est rédigé, en partie, en gascon [2]. Des *prônes* en langue vulgaire ont été insérés dans des rituels imprimés au début du xvi[e] siècle, mais nous ne savons pas s'il en existe des manuscrits [3].

1. L'Opuscule — dont on ne connaissait qu'un exemplaire, possédé par le D[r] J. B. Noulet — est suivi d'une poésie à la Vierge, en strophes, dont les cinq premières commencent chacune par une des lettres du mot MARIA. Cf. DU MÈGE, *Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, IV, 200. « C'est, dit Du Mège, un petit livre très rare aujourd'hui... in-8° gothique. L'ouvrage original avait paru en français, à Paris, à la fin du xv[e] siècle ». Du Mège publie au même endroit la poésie à la Vierge. Le texte français de la *Confession* a paru en plusieurs éditions, à Paris et à Lyon, à la fin du xv[e] siècle et au début du xvi[e]; cf. BRUNET et GRAESSE. Une réédition photolithographique du texte languedocien a été donnée à Toulouse en 1879. D'après Desbarreaux-Bernard, la première édition serait de 1502, date de la mort du célèbre Cordelier.

Les imprimeurs toulousains éditèrent dès le début de l'imprimerie (qui date à Toulouse des environs de 1476) plusieurs ouvrages languedociens : la *Vida del Christ* (deux éditions, l'une de 1545, l'autre plus ancienne, vers 1523); le *Doctrinal de Sapiensa* (1504); les *Nonpareillas receptas* (1555; réédition par le D[r] Noulet); les *Ordenansas et Coustumas del libre blanc* (1555; réédition par le D[r] Noulet); enfin le *Lucidaire* avait été imprimé une fois en français, et une fois en languedocien, au début du xvi[e] siècle.

2. *Ordo ad sponsandum secundum usum diocesis Burdegalensis*, p. p. ALLAIN, *Bull. hist. phil.*, 1894, p. 116. Une exhortation et un formulaire du même genre ont été publiés (d'après un manuscrit dont on ne nous donne pas la date) par F. PASQUIER, in *Bull. périod. de la Société Ariégeoise des Lettres, Sciences et Arts*, Foix, 1885. Ce formulaire concerne le diocese d'Alet (Aude).

3. Cf. F. PASQUIER, *ibid.*, où l'on trouvera la reproduction de ce prône et J. B. NOULET, *Mém. Soc. Arch. Midi de la France*, 1874. Le texte avait été déjà publié par DESBARREAUX-BERNARD, *Origines de l'imprimerie en Languedoc*, p. 414-424. Ce texte se trouvait dans l'*Œconomia domus Domini*, publiée à Toulouse, 1533, et dans un *Ordinarium* de Saint-Etienne, imprimé à Lyon en 1538. Un texte de même nature se trouve dans un *Rituel* de Périgueux de 1536 (Bibl. du Mans, n° 1311); cf. *Soc. Arch. du Périgord*, 1894, p. 319. Le *Rituel* du diocèse de Toulouse où se trouve le *Modus concionandi ad populum* a été imprimé à Lyon en 1538.

Règles monastiques, statuts, etc.. — Les textes de ce genre sont assez nombreux; tous n'ont pas été signalés. On connaît une traduction de la *Règle de Saint Benoît* [1]. Il existe aussi plusieurs rédactions de la *Regla de la Maiso de l'Hospital de Sant-Joan de Jerusalem* [2]; elle est, comme l'ouvrage précédent, une traduction d'un original latin. Une *Règle des Chanoinesses Augustines* a été publiée récemment [3].

Citons encore dans le même domaine: *Statuts romans de la Confrérie de la Sainte vraie Croix* de Montpellier (1264-1338) [4]; *Statuts de la Confrérie de l'Hôpital de Gimont* (Gers) (1288) [5]; le *Livre des Pélerins de Saint-Jacques* [6]; le *Registre de la Confrérie de Fanjeaux* [7] (Aude); le *Règlement de la Confrérie de Saint-Jacques du Bourg* (Toulouse) [8];

1. Deux manuscrits, l'un à Avignon, l'autre à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 2428 (anc. 8087, 2). Un troisième ms. est indiqué par Bartsch, *Gr.*, p. 58, comme se trouvant a Aix; Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 403, n'en signale que deux. Un autre ms., du XIIIe siecle, se trouve à la Bibliotheque municipale de Clermont-Ferrand, ms. 674.

2. Il en existait, au XVIIIe siècle, un manuscrit qui avait été rédigé au XIVe. Du Mège en connaissait un autre dont il a publié une partie (*Hist. Gén. Lang.*, IV, Add.). Un autre ms. a été publié auparavant dans les *Mém. Soc. Arch. Midi de la France*, IV, 354. Les Archives départementales de la Haute-Garonne possèdent jusqu'à cinq manuscrits romans de cette *Règle* (fonds de Malte, H 10, 11, 12, 13, 14); les plus anciens (nos 10, 12) sont du milieu du XIVe siècle; le no 13 est en catalan. Un autre ms., du XIVe siècle, se trouve aux archives communales d'Arles; cf. Delaville Le Roux, *Cartulaire général des Hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem*, I, XXXVI.

3. Par A. Jeanroy, *Mém. Soc. Arch. Midi de la France*, XVI, 19-47; ms. du XIVe siècle. Cf. encore les statuts en langue vulgaire d'une confrérie religieuse de Limoges : Limoges, Bibl. Municipale, ms. no 10 (XVe s.).

4. *Mélanges d'hist. et de litt. religieuses... de Cabrières*. Paris, 1899.

5. P. p. A. Clergeac, *Revue Gasconne*, 1904, p. 50-54.

6. P. p. Bondurand, Nîmes, 1884 (*Mém. Acad. Nimes*, 1883).

7. P. p. Mouynès, *Musée des Archives départementales*, p. 180.

8. Texte de 1255, copie de 1265; ms. à l'Hôtel-Dieu de Toulouse.

fondation d'une confrérie par les « prudhommes » de Limoges (texte de 1212, en lange vulgaire; Bibl. Nat., *Nouv. acq. lat.*, 2342); statuts d'une confrérie fondée en l'honneur du Saint-Sacrement, en 1305, dans l'église de Saint-Giniès de Fontarèches (Gard; texte copié en 1507 sur un texte plus ancien; bibl. de Marseille, ms. n° 1430).

Écrits vaudois, cathares. — Il a existé, au XIIIe siècle surtout, des écrits en langue vulgaire composés par des hérétiques. Ces écrits furent poursuivis par l'Inquisition. Les sectateurs de Jean Olive (fin du XIIIe siècle) avaient aussi des livres en langue vulgaire consacrés à la doctrine de leur maître [1] ou même composés par lui.

Un *Rituel cathare* [2] se trouve à la suite de la *Bible vaudoise* dont le manuscrit est à Lyon.

D'autre part, au XVe et même au XVIe siècles, ont été écrits de nombreux *Traités vaudois* sur des matières religieuses, théologiques ou morales [3]. Les principaux sont : un *Catéchisme vaudois* du début du XVe siècle, un *Acte de foi* de 1420, un *Traité des articles de la foi*, une *Glose sur le Pater Noster*, un *Sermo del judyci*, un écrit sur l'*Antéchrist*, sur le *Purgatoire*, etc. Un traité de la *Parolla de Dio* est de 1530 [4].

1. CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 51 (Extraits du *Liber Sententiarum Inquisitionis Tolosanae*).
2. Édité par E. CUNITZ, *Ein Katharisches Rituale*. Iena, 1852. Pour la *Bible vaudoise*, cf. *supra*, p. 201.
3. Il y a là-dessus une Bibliographie spéciale de A. MUSTON, dans l'*Israël des Alpes*, t. IV.
4. La plupart de ces écrits sont analysés par les historiens des églises vaudoises : LÉGER, *Hist. générale des Églises évangéliques des vallées de Piémont ou vaudoises*, 1669. HAHN, *Geschichte der Ketzer im Mittelalter*, 2 vol., 1847, etc.

CHAPITRE XI

Ouvrages profanes.

Biographies des Troubadours. — Histoire ancienne, légendes, imitations des chansons de gestes. — Histoire politique et militaire. — Chroniques. — Chroniques de provinces, de villes. — Annales. — Coutumes, chartes, leudaires, fors, etc. *— Livres de comptes.*

Biographies des Troubadours. — Les *Biographies des Troubadours* [1] sont un « document de premier ordre non seulement pour l'histoire de la littérature, mais encore et surtout pour la société du Midi de la France au moyen âge ». Elles nous ont été conservées par une quinzaine de manuscrits [2]. D'autres se trouvaient dans des manuscrits aujourd'hui perdus, mais que nous connaissons par les œuvres d'humanistes italiens du XVe et surtout du XVIe siècles.

Des biographies proprement dites il faut distinguer les *razos* ou explications, qui se trouvent en tête de certaines compositions lyriques : on y trouve

1. Elles ont été éditées plusieurs fois ; la meilleure édition est celle de Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 209 sq.

2. Les plus importants sont les mss. I et K, du XIIIe siècle, appartenant à la même famille : ils contiennent quatre-vingt-dix-sept biographies. Ce sont les plus anciennes ; les mss. A et B, *a* et N2 contiennent moins de biographies ; tous ces mss. d'ailleurs présentent les biographies sous une forme assez brève ; les mss. E, R et surtout P, qui sont du XIVe siècle, forment une seconde classe ; ils développent beaucoup plus le texte des biographies et les transforment en véritables « nouvelles ». Les mss. F et O n'ont chacun qu'une biographie.

de nombreux renseignements sur les mœurs et sur l'histoire du temps, quoique la plupart des « explications » soient tirées de la pièce même qu'elles cherchent à expliquer [1].

Les biographies sont anonymes, sauf trois : celle de Peire Cardenal est due à un notaire de Nîmes, qui s'appelait Miquel de la Tour [2], et qui vivait à la fin du XIIIe siècle. Les biographies de Savaric de Mauléon et de Bernart de Ventadour sont dues au troubadour Uc de Saint-Circ, qui se nomme dans chacune d'elles. Il est possible qu'Uc de Saint-Circ soit l'auteur d'autres biographies [3], mais il ne l'est pas sans doute de toutes. On semble admettre en général que les biographies ont été écrites en Italie — ou peut-être composées par un Italien — et on y a relevé des italianismes. Mais ces italianismes ne sont ni très nombreux ni très sûrs; certaines biographies sont probablement dues à des auteurs méridionaux qui ont gardé le souvenir ému de la Croisade, comme l'auteur de la biographie de Perdigon. Il semble qu'il y ait plusieurs groupes de biographies, dus à des auteurs différents.

La partie historique des biographies n'est pas toujours très digne de foi; les légendes romanesques ne sont pas rares; elles donnent d'ailleurs un

1. Il existe environ soixante-dix *razos* se rapportant à des compositions d'une trentaine de poètes. Les plus importantes sont celles qui concernent Bertran de Born, Raimon de Miraval, etc. Les *razos* de pièces amoureuses se trouvent surtout dans le ms. N2, du premier groupe des biographies (cf. la note précédente) et dans les mss. du second groupe.

2. Miquel de la Tour, originaire de Clermont, en Auvergne, avait compilé un recueil de poésies en langue d'Oc dont le savant humaniste italien G. M. Barbieri avait fait usage, au XVIe siècle.

3. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 212, serait porté à lui attribuer les biographies de Peire d'Auvergne, du Dauphin d'Auvergne et de Gausbert de Puycibot.

charme tout particulier à quelques-uns de ces récits, écrits dans une langue simple et élégante, et qui sont des modèles de la prose en langue d'Oc au XIII[e] siècle en même temps que des modèles de narration.

Les sources de ces biographies paraissent être surtout des sources orales, en dehors des emprunts faits aux poésies des troubadours; ces emprunts sont, comme dans la biographie de Peire Vidal, facilement reconnaissables. Quoique les biographies soient suspectes, au point de vue historique, elles renferment, en dehors de ces emprunts, des renseignements intéressants dont on peut faire état, en les contrôlant; tout n'a pas été inventé, par exemple le nom des lieux d'origine des troubadours, et bien d'autres détails.

Quelques biographies d'un caractère plus romanesque que les autres ont été imitées en Italie; celles de Rigaut de Barbezieux [1] et de Guilhem de Berguedan ont pris place dans le *Novellino* (nouvelles 64[2] et 42 de l'édition Gualteruzzi).

Il semble qu'il ait existé de vraies nouvelles écrites en langue d'Oc, qui ne nous sont pas parvenues; c'est du moins ce qu'on peut inférer du témoignage de Francesco da Barberino, dans ses *Documenti d'Amore*[3], où se trouvent résumées en

1. Cf. la légende du cœur mangé, qui, de la biographie de Guilhem de Cabestanh, est passée dans le *Decameron* de Boccace, 39[e] journée; HAUVETTE, *Romania*, 1912, p. 184 sq. On sait que la biographie de Jaufré Rudel, si poétique dans sa simplicité, a été souvent imitée par les poètes modernes : Heine, Swinburne, Carducci, Rostand, etc. Cf. sur les biographies provençales : ZANDERS, *Die provenzalische Prosanovelle*, Halle, 1913. (*Romanistische Arbeiten*, II).

2. Cf. notre édition de Rigaut de Barbezieux, *Introd.*, ch. II.

3. Cf. A. THOMAS, *Francesco da Barberino et la littérature provençale au Moyen Age*. Paris, 1883. Francesco da Barberino, né en 1264, mort en 1348, avait composé un autre ouvrage, au-

prose latine des nouvelles de Peire Vidal, de Raimon de Miraval, etc. Ces nouvelles elles-mêmes étaient-elles en prose? C'est ce qu'il est bien difficile d'affirmer. Francesco da Barberino a aussi traduit, en les abrégeant, deux nouvelles d'un troubadour nommé Raimbaut, qui pourrait être un des troubadours de ce nom [1]. Francesco fait allusion à un ouvrage intitulé *Flores dictorum nobilium Provincialium*, qui peut être un recueil de sentences et d'anecdotes tirées des poésies des troubadours ou un recueil de nouvelles [2].

Histoire ancienne, légendes, chroniques. — Il existe, dans ce domaine, une « espèce de chronique universelle, plus ou moins légendaire, de la création du monde à Constantin [3] ». On l'appelle de différents noms : *Abrégé de l'Ancien et du Nouveau Testament*, *Histoire abrégée de la Bible*, *Récits d'histoire sainte* ; cette chronique existe dans des versions provençales, béarnaises et catalanes ; elle remonte à plusieurs originaux latins : à la

jourd'hui perdu, dont il avait emprunté la matière à des nouvelles provençales, et qui s'appelait *Fiore di Novelle* ; il y avait imité en particulier une nouvelle de Raimon de Miraval ; cf. A. THOMAS, *Op. laud.*, p. 181.

1. A. THOMAS, *Op. laud.*, p. 128.

2. A. THOMAS, *Op. laud.*, p. 110 ; R. ORTIZ, *Zeits. rom. Phil.*, XXVIII (1904), 556, sq. Les *Flores dictorum* ne nous sont pas parvenus.

3. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 406. Il en existe au moins sept manuscrits : deux provençaux, quatre catalans, un béarnais. Ce dernier a été édité par LESPY et RAYMOND, *Récits d'histoire sainte en béarnais*. Pau, 1876 ; le texte provençal se trouve dans cette publication. Un extrait (la rédaction en prose de l'*Évangile de Nicodème*, cf. *supra*, p. 215) est publié dans SUCHIER, *Denkm.*, p. 387, 393 Une étude d'ensemble sur les sources de cette chronique forme un appendice à ces mêmes *Denkmäler* de SUCHIER ; elle est due à P. RHODE. D'après RHODE, la plus ancienne rédaction de la chronique pourrait remonter au XIIIe siècle. Une des rédactions catalanes a été publiée par AMER, *Compendi historial de la Biblia*... Barcelone, 1873.

Vulgate, aux évangiles apocryphes, à la *Chronique* d'Isidore de Séville, etc. Le manuscrit le plus ancien (fin du XIV[e] siècle) est en langue d'Oc, mais peut-être remonte-t-il à un original catalan [1].

La *Lettre du prêtre Jean* [2], « empereur des Indes », à Frédéric, « empereur de Rome », qui lui avait demandé des renseignements sur son empire, est une traduction d'un texte latin écrit au XIII[e] siècle; c'est un exposé des principales merveilles de l'Inde; sous la forme latine (écrite avant 1177) cet ouvrage a eu un grand succès dans toutes les littératures du moyen âge.

Sur les *Merveilles de l'Irlande*, cf. *supra*, p. 210.

A l' « histoire poétique » de Charlemagne se rattachent les ouvrages suivants : le *Pseudo-Turpin* [3] et le roman de *Philomena*. Le premier est la traduction en langue d'Oc de l'*Historia Caroli Magni* (attribuée à l'archevêque Turpin, mort en 800), qui joue un grand rôle dans l'histoire de la formation de la légende de Charlemagne (prise de Pampelune, bataille de Roncevaux, etc.); le ms. est du XIV[e] siècle, la langue le rattache au dialecte rouergat [4], quoique certains traits de graphie rappellent le gascon.

1. C'est l'opinion — exprimée d'ailleurs sous forme très dubitative — de SUCHIER et de RHODE.

2. Publiée dans SUCHIER, *Denkmäler*, p. 341; cf. p. 557. Le ms. est à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 6115 (XV[e] s.); un autre ms fragmentaire, Bibl. de l'Arsenal, n° 5991, publié par P. MEYER, *Bibl. Éc. Charles*, XXXVIII, 500. Sur la légende du Prêtre Jean, cf. F. ZARNCKE, *Abhandlungen der phil. hist. Klasse der K. Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1879, 901 sq.; cf. même recueil, 1877, p. 139.

3. Publié par O. SCHULTZ, *Zeits. rom. Phil.*, XIV, 467-520. Cf. le ch. XXXII, sur les sept arts que Charlemagne fit peindre dans son palais.

4. P. MEYER, *Romania*, IX, 198.

Le roman de *Philomena* [1] est le récit, écrit dans la première moitié du XIIIe siècle en dialecte languedocien (narbonnais), de la fondation de l'abbaye de Lagrasse (Aude) par Charlemagne. L'empereur, après de nombreuses luttes contre les Sarrasins, les bat et fonde l'abbaye de Lagrasse. Les récits légendaires se rattachant aux luttes des Chrétiens et des Sarrasins sont nombreux; mais l'œuvre n'est pas un écho de traditions populaires; elle a été écrite par un moine qui a voulu donner du lustre à la fondation de son abbaye [2].

Les romans du cycle de la Table Ronde ont dû être traduits de bonne heure en langue d'Oc. Les plus anciennes allusions sont du milieu du XIIe siècle.

Romans. — Un fragment d'une traduction du *Roman de Merlin* [3] nous est parvenu. Ce fragment, qui ne comprend que deux feuillets, appartenait à un beau manuscrit du XIIIe siècle qui contenait peut-être d'autres fragments du même cycle. Il a dû

1. Publié par F. Ed. Schneegans, *Gesta Karoli Magni ad Carcassonam et Narbonam*, Halle, 1898. (*Rom. Bibliothek*, XV). Une traduction latine de ce « roman » (milieu du XIIIe siècle) nous a été conservée; on la trouvera dans l'édition Schneegans. D'après ce texte latin, Charlemagne aurait donné l'ordre de rédiger l'ouvrage à un historiographe de sa cour qui se serait appelé *Filomena*.

2. Dans une lettre du provençaliste Thomassin de Mazaugues (1737) à un savant italien, Lami, il est fait allusion à une *Histoire de la Conquête de la Terre Sainte*, en provençal, que Lami aurait découverte. Mazaugues est sceptique et se demande si cet ouvrage n'est pas la *Conquête de Constantinople* de Villehardouin. Cf. *Annales du Midi*, 1908, 499.

3. Le roman de *Merlin*, par Robert de Boron, poète franc-comtois, est du début du XIIIe siècle; il a été publié par G. Paris et J. Ulrich, Paris, 1886, 2 vol. (*Soc. Anc. Textes Français*). Le fragment provençal, découvert par l'abbé Guillaume, a été publié une première fois dans le *Bull. de la Soc. d'Études des Hautes-Alpes*, n° 2, p. 92, et une seconde fois par Chabaneau, *Rev. lang. rom.*, 1882.

exister une version en langue d'Oc du roman de *Lancelot*[1]. Les *Leys d'Amors* nous apprennent qu'il y avait, au XIVe siècle, un roman en prose du *Saint Graal* et « beaucoup d'autres »[2]. Mention d'un *Tristan* en provençal (en prose?) se trouve dans un inventaire dressé à Arles en 1468[3].

Le roman de *Mélusine* (du XIVe siècle) paraît avoir eu aussi une version en langue d'Oc[4].

On connaît, au moins par des mentions, d'autres traductions de romans : ainsi il semble qu'il ait existé une traduction du *Roman de la Rose*[5] (prose?).

Le *Roman de la Violette*[6] ou de *Gérard de Nevers*, composé vers 1225 par Gerbert de Montreuil, fut traduit en provençal, car l'auteur d'une version en prose française du même roman, écrite vers le milieu du XVe siècle, Guiot d'Augerant, dit qu'il a traduit un livre « écrit en langage provençal[7] ».

En 1432, un auteur marseillais, Pierre ou Saint Pierre « de la Cypede », traduisit en français le roman de *Paris et Viana*[8]; l'auteur dit expressément

1. CHABANEAU, *loc. laud.* Cf. du même : *Mss. perdus*, p. 60, et 62, n. 4.

2. « *Li romans prozaygamen pauzat, coma del* Sant Grazal *e gran re d'autres* ». *Leys d'Amors*, éd. J. Anglade, II, 29 ; cf. *Leys*, éd. Gatien-Arnoult, I, 12.

3. CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 61-62. Il y a eu des versions catalanes des romans de *Tristan* et de *Lancelot*.

4. CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 60 ; renvoie à l'édition de *Fierabras* par KRŒBER et SERVOIS, p. XXII ; il s'agit d'une mention qui se trouve dans un inventaire de bibliothèque en 1507.

5. Il en est fait mention dans un inventaire dressé à Arles en 1468 ; cf *Musée d'Arles*, 1880, p. 80, et CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 61.

6. Publié par F. MICHEL, Paris, 1834.

7. CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 56.

8. Viana, fille du dauphin de Vienne, est aimée du chevalier Paris, qui fait pour elle maints beaux exploits. L'auteur est

que le texte qu'il traduisait était écrit en provençal. Il ajoute que ce texte provençal était lui-même traduit du catalan. G. Paris croit que c'est là une « fiction » [1], mais sans raison légitime.

Histoire politique, militaire. — La littérature méridionale n'a aucune œuvre comparable à celle des chroniqueurs français du moyen âge, Villehardouin, Joinville, ou à celle des chroniqueurs catalans Desclot (fin du XIII[e] siècle) et Muntaner (premier quart du XIV[e] siècle). Il nous reste une

appelé, dans l'édition de 1835, « de Saint Pierre », « de la Cypede par surnom »; CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 59. Chabaneau suppose que l'original était en français, mais qu'il a existé une version « provençale ».

1. *Esquisse hist. de la litt. fr. au Moyen âge*, 1[re] éd., p. 249. Ce roman a été édité en 1835, à Lyon, par de Terrebasse, et, en 1904, à Erlangen, par M. Kaltenbacher. *Paris et Viane* est cité avant 1412 (GRŒBER, *Grundriss*, II, 2, 439); 1[re] éd., Anvers, 1487.

On a cru aussi que l'auteur du *Roman de Pierre de Provence et de la belle Maguelone* (écrit en 1457) avait imité un texte provençal. Pierre de Provence, après être devenu l'esclave d'un sultan, peut épouser Maguelone ; les deux amants sont ensevelis dans une île de la Méditerranée à laquelle Maguelone donne son nom. On a prétendu, dit Gaston Paris (*Esquisse hist.* p. 249) (il s'agit de Pierre Gariel, de Montpellier), que ce roman avait été écrit en provençal au XII[e] siècle (par Bernard de Tréviers, chanoine de Maguelonne), et que Pétrarque l'avait retouché au XIV[e] siècle; « mais c'est là un tissu d'erreurs, plus ou moins volontaires ». Ce roman a été très populaire au XV[e] et au XVI[e] siècles ; il a passé dans presque toutes les littératures. Cf. BRUNET, *Manuel*, IV, 643. Mistral y fait allusion, *Mirèio*, ch. VIII. Cf. l'édition récente donnée par A. BIEDERMANN, Paris et Halle, 1913. J'ajoute que l'emploi fréquent du verbe *aller* avec un infinitif, au lieu du prétérit simple, emploi inconnu au français, me paraît dénoncer une rédaction ou un original *catalans*.

Gaston Paris fait observer, à propos de ces deux romans, *Paris et Viane*, *Pierre de Provence et la belle Maguelone*, que les deux auteurs, quoique d'origine méridionale (cela est sûr pour Pierre de la Sippède ou de la Seppade et vraisemblable pour l'autre) ont écrit leurs livres en français. C'est en effet dans cette langue que s'exprimait depuis longtemps la littérature narrative; il y avait là une tradition. Pour la littérature religieuse ou ascétique et pour la poésie, il n'en était pas tout à fait de même.

Relation de la prise de Damiette [1] en 1219, dont l'intérêt historique est assez grand; elle paraît due à un chapelain qui aurait accompagné quelque chef de l'expédition. L'ouvrage a été composé peu de temps après les événements.

Une *Généalogie des comtes de Toulouse* [2] depuis Charlemagne jusqu'en 1271, date de l'annexion du comté de Toulouse à la couronne de France, a peu de valeur historique.

La *Chanson de la Croisade* (cf. p. 151) a été mise en prose au XIVe siècle. Il nous reste trois manuscrits de cette rédaction. L'auteur [3] a eu à sa disposition un manuscrit qui paraît avoir été plus étendu que celui que nous possédons aujourd'hui. Autant l'œuvre originale est belle, autant la rédaction en prose est médiocre. L'auteur a voulu donner à son œuvre une unité qui n'existe pas dans l'original, dû, comme on l'a vu, à deux poètes de tendances très différentes. Le poète à qui nous devons la seconde partie de la *Chanson* s'efforçait d'être impartial, quoique partisan dévoué du comte de Toulouse;

1. P. Meyer, *La prise de Damiette en 1219*, Paris, 1877. (*Bibl. Éc. Chartes*, 1877, p. 497-571). Id., *Fragmentum provinciale de captione Damiatae*, Genève, 1880. (*Publications de la Société de l'Orient latin*, II). Fragment dans la *Chrestomathie* d'Appel. Ms. à la bibliothèque de l'Arsenal, n° 5991.

Une *Relation du siège de la ville d'Exeja* ou *Exea* en Aragon a été publiée dans le *Recueil des historiens de France*, XII, 384-385. Ce fragment nous a été conservé par Dom Estiennot, IX, 332; il est écrit en gascon.

2. Publiée d'abord par G. Catel, *Histoire des comtes de Tolose*, (Toulouse, 1623). Preuves, p. 1-21. Autre édition par Laurac, *Généalogie des comtes de Toulouse*, Toulouse, 1864.

3. C'est probablement un jurisconsulte (toulousain?) de la fin du XIVe siècle; cf. *Hist. Gén. Lang.*, VIII, col. 1 sq. et P. Meyer, *La Chanson de la Croisade*, I, XXVII. Le texte a été publié plusieurs fois; la dernière édition est celle de l'*Hist. Gén. Lang.*, VIII, 1 sq. Autre édition par *Un Indigène* (= Marquis de Loubens) en 1863, Toulouse (*Bibliothèque Romane*), avec une préface très enthousiaste.

l'auteur de la rédaction en prose prend violemment partie contre les croisés et exalte sans retenue le comte de Toulouse et ses partisans. La poésie éloquente, qui caractérise la deuxième partie de la *Chanson*, n'a laissé aucun écho dans la rédaction en prose.

Un ouvrage de Bernard Gui, évêque de Lodève, mort en 1331, intitulé *Flores Chronicorum seu Catalogus pontificum Romanorum*, a été traduit en langue d'Oc [1].

Un *Récit légendaire de la fondation de l'Ordre de l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem* est une traduction plus ou moins libre d'un original latin; il nous en reste au moins deux versions [2].

Un fragment de *Chronique en langue gasconne* « concerne principalement l'histoire de France et donne les dates de quelques faits qui se sont passés entre les années 1253 et 1442 [3] ».

Une *Chronique provençale* que cite César de Nostredame, après son oncle Jean, est anonyme [4]. Jean

1. Bibl. Nat., *fr.*, 24940 ; inédit ; ms. du XIV° siècle. Cf. L. DELISLE, *Notice sur les manuscrits de Bernard Gui*, p. 234 (dans les *Notices et Extraits des mss.*, t. XXVII, 2° partie). Le ms. est du XIVe siècle.

Une autre chronique en langue d'Oc, qui appartenait à la Bibliothèque des avocats de Paris, a été détruite par l'incendie en 1871 ; DELISLE, *loc. laud.*

2. *Mémoires de la Soc. arch. du Midi de la France*, IV, 364 ; autre texte publié par DUMÈGE, *Hist. Gén. Lang.*, Add., t. IV, p. 17. Cf. CHABANEAU, *Mss. perdus*, 7, 65. Cette chronique se trouve à la suite de l'un des mss. contenant la *Règle de l'Ordre des Chevaliers de Saint Jean* ; cf. *supra*, p. 218.

3. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 408; renvoie à *Arch. hist. de la Gironde*, XV, 67. Le manuscrit inédit est à Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, n° 5368.

4. *Histoire et Chronique de Provence*, p. 601 ; Jean de Nostredame, *Vies*, éd. CHABANEAU-ANGLADE, p. 254.

de Nostredame a rédigé lui-même une *Chronique provençale* de l'an 530 à 1481 [1].

Une autre chronique se rapportant à la Provence est la suivante : *Discours des troubles suscités en Provence par Raymond de Turenne* (1389-1399) ; ce texte est peut-être du xv[e] siècle, mais la plus ancienne copie est du xvi[e] [2]. L'*Histoire journalière* d'Honorat de Valbelle raconte les événements de son temps et une partie de ceux qui l'ont précédé (1423-1538), en particulier les événements relatifs à Marseille [3].

Un fragment d'une *Chronique sur Jeanne d'Arc* nous a été également conservé; il est de 1428 [4].

Au xv[e] siècle appartient une *Chronique des Comtes de Foix* [5] due à Arnaud Esquerrier. On remarquera qu'au siècle précédent Gaston Phébus (mort en 1391) écrivait en français son *Livre sur la Chasse.*

1. *Vies*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 205.

2. P. Lelong, *Bibl. hist.*, III, 547 (n° 38042) ; cf. E. Rouard, *Notice sur la Bibl. d'Aix*, 259, n. 13. Ces mémoires auraient été écrits en 1415 par Geoffroy de Valbelle de Garde, chevalier ; ils ont été publiés, en provençal et en français, « par le R. P. François, capucin », à Aix, en 1621. Mais il semble que ces mémoires soient apocryphes et qu'ils n'aient été écrits que pour authentifier l'antiquité de la maison de Valbelle ; cf. Mouan, *Mém. Acad. d'Aix*, t. VIII (1861), p. 131. On ne connaît que trois ou quatre exemplaires de l'édition de 1621. Les mss. sont à Arles, ms. 1[illegible]9 (xvi° s.). Aix, ms. 857 (xvii° s.), 773 (xix° s.).

3. Ms. à Aix, Bibl. Méjanes, n° 926.

4. Archives municipales d'Albi ; publié par Jolibois, *Revue du Tarn*, I, 123-124.

5. *Chroniques romanes des Comtes de Foix*, composées au xv° siècle par Arnaud Esquerrier et Miégeville et publiées par F. Pasquier et H. Courteault. Foix et Paris, 1895. Esquerrier était procureur du comte de Foix en 1456. Pour les extraits publiés avant l'édition de 1895, cf. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 332.

Catel possédait un ouvrage intitulé : *De l'Escut de l'Ostal de Foix et de Béarn* (c'est-à-dire des armoiries de Foix et de Béarn) écrit en 1418 par frère Arnaut de Labat, de l'ordre de Saint François ; cf. Catel, *Mém. hist. Lang.*, p. 699.

Arnaut Esquerrier, écrivant par ordre de Gaston IV, comte de Foix, a consulté les archives de Foix et sa chronique a une valeur importante dans certaines de ses parties. Pour les faits d'histoire générale, Esquerrier a puisé aux *Grandes Chroniques de France*.

Vers 1445, Michel du Bernis écrivait une autre *Chronique des Comtes de Foix et Seigneurs de Béarn* [1] : sa chronique ne va pas au-delà de 1444, tandis que celle d'Esquerrier va jusqu'en 1461 ; quelques passages sont en vers médiocres.

Miégeville, moine cordelier, originaire du Béarn, s'inspira des travaux de Michel du Bernis et d'Arnaud Esquerrier ; il résume en particulier l'œuvre de ce dernier. Il y a quelques parties maladroitement rimées. Le manuscrit s'arrête à l'année 1440, mais nous savons que la chronique de Miégeville arrivait à l'année 1483 [2].

Chroniques de provinces, de villes, annales. — La plupart des ouvrages de ce genre n'ont pas de valeur littéraire proprement dite. Une petite *Chronique* [3], tirée du Cartulaire de Raimon le Jeune, se rapporte aux événements du XIIIe siècle et les rappelle en leur consacrant ordinairement une ligne par année ; une autre *Chronique*, plus ambitieuse, traite des événements survenus depuis le commencement du monde jusqu'au XIIIe [4],

1. Publiée par BUCHON, *Choix de Chroniques* (Panthéon littéraire) ; cf. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 367. Michel du Bernis était notaire du comte de Foix et avait classé plusieurs fois les archives du comte. Cf. PASQUIER et COURTEAULT, *Op. laud*, XII.

2. Voir sur tout ceci : PASQUIER et COURTEAULT, *Op. laud.*, Introd.

3. *Hist. Gén. Lang.*, V, c. 33-35.

4. Publiée dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, III, 82.

ou au XIVe siècle [1]. Une *Petite Chronique Limousine* traite des événements de Limoges de 804 à 1370 [2]; des renseignements d'ordre historique se trouvent aussi dans le *Mémorial du consulat de Limoges* [3], dont quelques parties se réfèrent au début du XIIIe siècle. Il existe également une très brève *Chronique béarnaise* (XIVe siècle). Elle contient les événements qui se sont passés en Béarn de 1308 à 1321; elle est intercalée dans un manuscrit des *Fors du Béarn* [4].

La plupart des villes du Midi possédaient des *Annales*, des *Comptes consulaires* ou une *Chronique* de leur ville. Les *Annales consulaires de Toulouse* forment une collection de onze volumes, le premier [5] des douze ayant été détruit à l'époque de la Révolution. Parmi les autres villes possédant des *Annales* écrites en langue vulgaire, citons Albi, avec des comptes consulaires importants [6] non

1. *Ibid.*, III, 84. Cf. encore, dans le même *Bulletin*, des extraits d'une chronique en langue vulgaire, p. 331, 332.

2. Publiée par DUPLÈS-AGIER, *Chroniques de Saint-Martial de Limoges*, Paris, 1874, p. 148-154.

3. Publié par C. CHABANEAU, comme supplément à la *Rev. lang. rom.*, 1895.

4. H. COURTEAULT, *Chronique béarnaise inédite du XIVe siècle*. Toulouse, 1902. (Extr. des *Mélanges Couture*, p. 127-135)

5. LAFAILLE (*Annales de Toulouse*, I, 19; Preuves, p. 108) en a reproduit un fragment se rapportant à l'année 1438. Ces annales commencent en 1295 et finissent en 1787 Sur 452 chroniques qui y sont contenues, 209 sont en latin, 237 en français, 6 seulement en langue d'Oc; la plus ancienne de ces dernières est de 1382, la dernière de 1439. En 1515 les légendes des miniatures sont encore en roman. Cf. sur ces *Annales*, E. ROSCHACH in: *Toulouse, Archéologie, Histoire*, etc.; volume publié par l'*Ass. fr. pour l'avancement des Sciences*, Toulouse, 1887 (p. 129-469).

6. Cf. *Douze comptes consulaires d'Albi du XIVe siècle* p.p. A. VIDAL, Albi et Paris, 1906-1911, 2 vol.; cf. du même: *Comptes consulaires d'Albi* (1359-1360), Toulouse, 1900. (*Bibliothèque Méridionale*, 1re série, t. V).

D'autres comptes consulaires ont été publiés: *Comptes de Saint-Antonin* (dans le *Bull. Arch. de Tarn-et-Garonne*, 1881); *Comptes consulaires de Riscle* (Gers), de 1443 à 1507 (*Arch. hist.*

seulement pour l'histoire de la ville, mais pour l'histoire du Languedoc tout entier pendant la deuxième moitié du XIVe siècle; on possède des *Annales* de Millau [1]; il a existé aussi des *Annales consulaires* de Cahors [2], etc. Des *Comptes consulaires* de Grenoble comprennent les années 1338, 1339, 1340 [3].

Parmi les *Chroniques* de villes citons : la *Chronique de Montpellier*, qui comprend les événements survenus depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1446 : « c'est de beaucoup le plus important des ouvrages de ce genre, composés en langue d'Oc, qui nous sont restés [4] ». Une autre chronique, moins importante comme étendue, mais fort intéressante par les détails qu'elle renferme, est le *Libre de Memorias* [5], de Jacme Mascaro, de Béziers, comprenant, avec la liste des fonctionnaires de cette cité, l'exposé des faits qui intéressent Béziers et même l'histoire générale, depuis 1336 jusqu'à 1390.

de la Gascogne, XII-XIII, 1886) ; *Comptes des consuls de Montréal du Gers*, in *Arch. hist. de la Gironde*, 1895-1896 (t. XXIX-XXX) ; *Comptes consulaires d'Herment* (Puy-de-Dôme) (1398-1399) in *Annales du Midi*, XIV, 50 ; *Comptes des consuls de Montagnac* (Hérault), in *Annales du Midi*, XVII-XVIII ; *Mémorandum du consulat de Martel* (Lot), p.p. H. Teulié, Paris, 1895 (*Rev. phil. fr. et prov.*, VII, VIII) ; *Comptes consulaires de Saint-Flour*, p.p. M. Boudet, Paris, 1898.

1. *Annales de Millau...* p.p. J. Artières, Millau, 1894-1899.

2. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 408.

3. Publiés par Devaux et J. Ronjat, *Rev. lang. rom.*, LV (1912), 145-382.

4. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 407. Il existe plusieurs manuscrits de cette chronique ; elle fait partie d'un recueil désigné sous le nom de *Petit Thalamus* ; elle a été publiée sous le titre suivant : *Le Petit Thalamus* de Montpellier, p.p. la *Société Arch. de Montpellier*, 1840, p. 329-475. Sur l'utilisation du *Petit Thalamus* pour fabriquer de fausses coutumes de Carcassonne, cf. *infra*, p. 236, n. 1.

5. Publié une première fois, en 1836, dans le *Bulletin de la Société Archéologique de Béziers*, 1re série, t. I, 67-146. Nouv. éd. p. Ch. Barbier, *Lo libre de Memorias de Jacme Mascaro*, Paris, 1892. (Extr. de la *Revue lang. rom.*).

Il existe une *Chronique d'Arles*, due à Bertran Boysset [1], arpenteur à Arles, mort après 1414 ; on a attribué une chronique à un personnage nommé *Garoscus de Ulmoisca Veteri*, mais ce personnage n'a jamais existé.

Il y a eu aussi des *Chroniques* de Carcassonne [2], de Limoux, etc. [3].

Honoré Bonet, prieur de Salon en Provence, a écrit en français son *Arbre des batailles* [4]; l'ouvrage a été composé entre 1386 et 1389; il est divisé en cinq livres et porte sur la guerre en général, la fatalité des guerres, les droits des combattants, etc. C'est le premier essai sur les lois de la guerre. Il

1. Texte de Bertran Boysset publié dans le *Musée* d'Arles, 1876-1877; autre texte : Fr. Ehrle, *Die Chronik des Garoscus de Ulmo Veteri und Bertran Boysset* (1365-1415), in *Archiv für Literatur und Kirchengeschichte des Mittelalters*, t. XVII. Cf. Chabaneau, *Mss. perdus*, p. 53, 67. Baluze avait publié un extrait provençal de la Chronique de Garoscus, dans ses *Vitae pap. Aven.*, I, c. 985 ; cf. *ibid.*, II, c. 768. Les *Annales de la ville d'Arles*, citées par Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 407, d'après le P. Lelong (*Bibl. hist.*), pourraient n'être autre chose que l'ouvrage précédent.

Garoiscus de Ulmoisca veteri est une fausse lecture de Baluze ; il faut lire : *Jacobus de Velino ista vidi* ; cf. P. Meyer, *Romania*, XXI, 569 et XXII, 126. Les manuscrits de Boysset (P. Meyer, *ibid.*) comprennent : la *Chronique*, des copies faites par lui (*Sidrac*, etc.) et un *Traité d'arpentage* en langue vulgaire : P. Meyer a publié *Romania*, XXII, p. 103, un dialogue rimé entre Jésus et l'arpenteur.

2. Un fragment dans Besse, *Histoire des Ducs, Marquis et Comtes de Carcassonne*, 1645, p. 256, 258.

3. Citée par Buzairies, qui en rapporte un extrait, dans son *Tableau historique de la ville de Limoux*, p. 24.

Citons encore, d'après Chabaneau : *Chronique ou journal du siège de Blaye et de Bourg* (1406-1407), in *Arch. hist. de la Gironde*, III, 179-181 ; une *Relation du passage de Louis XI à Brive en 1463* (*Bull. Soc. Arch. du Limousin*, XIX (1869).

4. Éd. Ernest Nys, Bruxelles, 1883. Honoré Bonet serait l'auteur, d'après Pierre de Marca (et aussi Chabaneau), des vers languedociens placés, dans la *Chronique des Comtes de Foix* de Michel du Bernis, en tête de chaque chapitre, et probablement aussi de ceux qui sont mêlés à la prose du récit. Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 360.

existe de ce livre une traduction en langue d'Oc [1], fortement francisée [2].

Proverbes. — Nous en possédons un recueil en prose, du xve siècle [3].

Coutumes [4]. — C'est dans le Midi de la France qu'ont été promulguées officiellement les premières coutumes. Ces *coutumes* sont nombreuses; plusieurs sont anciennes (XIIe siècle) et la plupart sont intéressantes comme textes historiques ou juridiques; l'intérêt linguistique n'est pas moindre. Il est difficile de les énumérer; on les trouvera indiquées dans des ouvrages de bibliographie ou dans les travaux d'ensemble qui leur sont spécialement consacrés [5]. On peut citer, parmi les plus importantes : les *Coutumes* de Bordeaux [6], d'Avignon [7], de Limoux [8], d'Agen [9], d'Albi [10], d'Apt [11], de Tarascon [12]; les coutumes du Rouergue [13], etc. Citons encore les

1. Ms. à Paris, Bibl. Nat., anc. 7807, 2. Un fragment dans la *Chrestomathie* de Bartsch.
2. Bartsch, *Grundriss*, § 68, 6.
3. Toulouse, Archives départementales, n° 7. 106 proverbes en langue vulgaire avec traduction latine, rassemblés par un clerc de La Guiole (Aveyron), nommé Petrus Borias. XVe siècle.
4. Cf. A. Tardif, *Le droit privé au XIIIe siècle*, Paris, 1886.
5. Cf. la bibliographie mise par E. Levy en tête de chaque tome de son *Suppl. Wœrterbuch*. Voir surtout : Ch. Giraud, *Essai sur l'histoire du droit français au Moyen Age*, Paris, 1846. G. B. de la Grèze, *Hist. du droit français dans les Pyrénées*. Paris, 1867. E. de Rozière, *Choix d'anciennes coutumes inédites ou rarissimes*. Anc. coutume de Thégra, Paris, 1870.
6. *Arch. municipales de Bordeaux*, t. V, Bordeaux, 1890.
7. A. R. de Maulde, *Coutumes et Règlements de la République d'Avignon au XIIIe siècle*. Paris, 1879.
8. *Libertés et Coutumes de la ville de Limoux*. Limoux, 1851.
9. *Recueil Trav. Soc. Agr. Sciences et Arts d'Agen*, V (1850).
10. Ch. Giraud, *Essai sur l'hist. du droit français au Moyen Age*.
11. *Ibid*.
12. *Mém. Académie de Nîmes*, 7e série, XIV (1891).
13. E. Baillaud et P. A. Verlaguet, *Coutumes et privilèges du Rouergue*, Toulouse, 1910, 2 vol. (*Bibl. Méridionale*, 2e série, IX, X).

Chapitres de paix et les statuts maritimes de Marseille (XIVe-XVe siècles)[1].

Chartes, leudaires, privilèges, fors, etc. — Ici le domaine est trop vaste — et d'ailleurs trop peu intéressant au point de vue de l'histoire littéraire — pour qu'on puisse faire l'énumération de documents d'archives dont l'intérêt est principalement historique (chartes) ou linguistique[2] (leudaires). Cependant les *privilèges* intéressent l'histoire du droit et les *Fors*[3] du Béarn en particulier sont importants à tous points de vue. Mais leur histoire est principalement du ressort de l'histoire du droit. Cf. d'ailleurs *infra*, ch. XII.

D'autres textes intéressants, aussi bien au point de vue économique qu'au point de vue linguistique, sont les *Livres de comptes* ou *Livres de raisons*; il nous en reste plusieurs, dont quelques-uns remontent au XIVe siècle : le *Livre de Comptes de Jacme Olivier*[4] (Narbonne), le *Livre journal de maître Ugo Teralh* (1330-1332)[5], les *Livres de raison* marchois et limousins[6], les *Livres de Comp-*

1. Publiés par L. Constans, *Annales du Midi*, XIX (1907), 504, XX (1908), 45, 204, 262.

Les *Coutumes de Carcassonne*, publiées dans les *Mémoires de la Société des Sciences et Arts* de cette ville (I (1849), 273-297) ne sont pas authentiques. C'est une série d'extraits de la *Chronique de Montpellier* appelée le *Petit Thalamus* où *Montpellier* a été remplacé par *Carcassonne*. Cf. P. Meyer, *Romania*, XVIII, 426, n. 1.

2. Par l'énumération des objets de tout genre soumis aux droits de leude. Pour les *leudes*, cf. Bligny-Bondurand, *La leude et les péages de Saint Gilles au XIIe siècle* (*Mém. Acad. Nimes*, 1901).

3. *Fors de Béarn, législation inédite du XIe au XIIIe siècle*, par A. Mazure et J. Hatoulet, Paris et Pau, s. d.

4. Publié par A. Blanc, in *Bull. Com. Arch. Narbonne*, 1895 sq. XIVe siècle.

5. Notaire et drapier à Forcalquier ; publié par P. Meyer, Paris, 1898. (*Notices et Extraits mss. Bibl. Nat.*, XXXVIII).

6. Publiés par L. Guibert, Paris, Limoges, 1888.

tes des frères Bonis [1] (XIVe siècle), le *Livre journal de Jean Saval* [2] (1340-1341), le *Livre de Comptes* d'un marchand avignonais du XIVe siècle [3]; le *Livre des raisons* de B. Boysset (Arles, vers 1379), etc. [4]

1. P. p. ÉD. FORESTIÉ, Paris, Auch, 1890, 1893, 2 vol. (*Arch. hist. Gascogne*, XX, XXIII).

2. Marchand drapier à Carcassonne ; notice par CH. PORTAL (*Bull. hist. phil. Comité Trav. hist. scient.*, 1901, p. 423).

3. Notice par J. GIRARD, *Mém. Acad. Vaucluse*, 1910.

4. Publié par NOVATI, *Romania*, XXI (1892), 533.

Parmi les livres de raisons plus récents, citons : *Deux livres de raisons* (1517-1550)... p.p. L. DE SANTI et A. VIDAL. (*Arch. hist. de l'Albigeois*, fasc. 4). Cf. encore le *Livre de raisons* de Guilhem Mazenx (1527-1550), Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.*, 4805. Livres de commerce, en langue d'Oc, de la maison de Laran, de Toulouse (1540-1566), Toulouse, Arch. dép., nos 111, 112, 113.

CHAPITRE XII

Ouvrages Didactiques.

Grammaire et Poétique : Razos de trobar *de Raimon Vidal ;* Donatz Proensals *de Uc Faidit ;* Leys d'Amors. — *Glossaires. — Calendrier. — Ouvrages de médecine ; recettes médicales ; art vétérinaire ; fauconnerie. — Sciences naturelles, mathématiques,* etc. — *Lapidaires, bestiaires. — Ouvrages concernant le droit : Le* Codi ; *les* Fors du Béarn.

Ouvrages didactiques (Sciences et Arts).

A. — **Grammaire et Poétique.** — L'ouvrage le plus ancien de ce genre est le traité du troubadour catalan Raimon Vidal de Besalù [1], *Las Razos de trobar*. Ce traité est important malgré sa brièveté. Après une préface très personnelle, Raimon Vidal, qui vante la « précellence » du français dans les romans et les pastourelles, définit ce qu'il entend par *lenga lemosina* ou *lemosi*, puis il étudie sommairement les diverses parties de la grammaire, surtout de la morphologie, en fonction pour ainsi dire de la poésie. L'ouvrage de Raimon Vidal a été imité en partie par le rédacteur des *Leys d'Amors* [2]. Peut-être un autre traité — dont nous n'avons

1. Il vivait probablement à la fin du XIIe siècle et au début du XIIIe. Les *Razos* ont été publiées plusieurs fois, deux fois par F. GUESSARD, *Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymond Vidal de Besaudun*, Paris, 1858, 2e éd. (Une première édition avait paru dans la *Bibl. de l'École des Chartes*, I, (1839-1840). Cf. E. STENGEL, *Die beiden ältesten provenzalischen Grammatiken*, Marbourg, 1878. Voir maintenant sur tout ceci : *Las Leys d'Amors*, éd. J. ANGLADE, t. IV, ch. IV.

2. P. LIENIG, *Grammatik der Leys d'Amors*, Breslau, 189[illegible]

qu'une rédaction du XIV[e] siècle — est-il aussi de Raimon Vidal [1]. Un autre troubadour catalan de la fin du XIII[e] siècle, Jaufre de Foixá, a abrégé les règles de Raimon Vidal sous le nom de *Regles de trobar* [2].

Il existe deux autres fragments de traités poétiques anonymes, qui paraissent antérieurs aux *Leys*, et qui pourraient se rattacher aux *Razos de trobar* [3]. Sur l'ouvrage en vers du troubadour italien Terramagnino de Pise, cf. *supra*, ch. IX, B.

Le *Donatz Proensals* [4] de Uc Faidit est postérieur aux *Razos de trobar*. Il a été composé en Italie, pour deux seigneurs italiens [5], vers 1240. Il nous reste une rédaction latine et une rédaction en langue d'Oc, le tout en plusieurs manuscrits. L'auteur insiste surtout, dans son étude grammaticale, sur les formes de la conjugaison ; un glossaire des principaux verbes est intercalé dans le traité et un *Dictionnaire de rimes*, fort important, le termine. Le *Donatz* était probablement connu [6] du rédacteur des *Leys d'Amors*, mais il ne semble pas qu'il ait été imité ailleurs.

Les *Leys d'Amors* sont l'ouvrage le plus impor-

1. *Art de compondre dictats*, publié par P. MEYER, *Romania*, VI (1877), p. 353-358.

2. Publiées par P. MEYER, *Romania*, IX, 51, et par LLUIS NICOLAU, *Estudis Universitaris Catalans*, 1907.

3. L'un de ces fragments a été publié par JORDI RUBIO, dans la *Revista de Bibliografia catalana*, vol. V ; l'autre dans la *Chrestomathie* de BARTSCH. Sur tous ces traités, voir notre édition des *Leys d'Amors*, t IV, ch. IV. Ces fragments consistent en des citations de troubadours reliées par quelques phrases explicatives.

4. Ainsi nommé parce que l'auteur a pris en partie pour modèle la grammaire de Aelius Donatus, un des maitres de Saint Jérôme. Le texte est publié dans les ouvrages de GUESSARD et de STENGEL cités plus haut.

5. Jacobo de Mora et Corano Zucchi de Sterleto.

6. Cela est moins sûr que pour les *Razos de trobar*.

tant qui ait été écrit sur la grammaire, la métrique et la poétique méridionales au Moyen âge. Quand le Consistoire du Gai Savoir eut été fondé à Toulouse, en 1323, commission fut donnée au chancelier du Consistoire, Guilhem Molinier, de rédiger et de compiler le code d'après lequel les concours seraient jugés et surtout d'après lequel les jeunes poètes se perfectionneraient dans la science du Gai Savoir ou poésie [1].

Il nous reste deux rédactions en prose de cette œuvre importante. Le début de l'une d'elles renferme un historique très précieux de la fondation des Jeux Floraux ; cette rédaction comprend trois livres. Le premier, qui n'a pas de correspondant dans l'autre rédaction, renferme, outre l'historique de la fondation du Consistoire du Gai Savoir, un traité de morale, de philosophie, de théologie et de rhétorique. Les sources de ce livre sont, pour la partie morale, deux traités d'Albertano de Brescia, moraliste italien du XIIIe siècle : *Liber Consolationis*, et *Ars loquendi et tacendi*. Il y a aussi des emprunts au *Trésor* de Brunetto Latini. Pour la partie théologique, la source principale est le *Compendium theologicae veritatis*, faussement attribué à saint Thomas.

L'autre rédaction ne comprend pas l'introduction historique dont nous parlons plus haut ; elle développe davantage certaines parties (il y a cinq livres au lieu de trois) et donne de nombreux exemples [2].

1. On trouvera des détails sur la manière dont furent rédigées les *Leys* dans CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, 177 sq., et dans J. ANGLADE, *Les Origines du Gai Savoir* (1re éd. Toulouse, 1919 ; extr. du *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, 1919. 2e éd. Paris, 1920) Cf. notre édition des *Leys d'Amors*, tome IV.

2. C'est celle qu'a publiée GATIEN-ARNOULT, *Monumens de la littérature romane*, Toulouse, 1841-1843 ; 3 vol.

L'œuvre des grammairiens toulousains du XIVe siècle est fort méritoire. Sans doute il y a du pédantisme, un formalisme excessif, une imitation qui n'est pas toujours heureuse des grammairiens anciens [1], mais on y sent un enthousiasme sincère pour la poésie, et la partie purement grammaticale ou philologique, comme nous dirions, y est traitée avec bon sens ; le rédacteur des *Leys*, près de trois cents ans avant Malherbe, a essayé de soumettre « la Muse aux règles du devoir » ; peut-être il osa trop, comme dit Sainte-Beuve parlant de Ronsard, mais « l'audace était belle ».

La rédaction en cinq parties traite les matières suivantes: première partie, orthoépie et phonétique, avec un traité de l'accent ; deuxième partie, métrique et prosodie (la rime, la strophe, etc.), avec la définition des genres lyriques ; la troisième partie est consacrée à la morphologie grammaticale ; la quatrième est une rhétorique proprement dite, avec énumération complète des figures de rhétorique ; la cinquième partie, peu développée, est consacrée à « quelques préceptes et à quelques enseignements », d'ordre technique et aussi d'ordre moral. Car les *Leys* ont été écrites pour deux raisons au moins : pour enseigner la métrique romane aux jeunes poètes et pour réfréner les mauvais sentiments et les mauvais désirs [2] ; on sait en effet que les préoccupations morales et religieuses ont joué un rôle important dans la fondation du Consistoire du Gai Savoir et ont animé longtemps la Compagnie [3].

1. Les sources grammaticales sont : Isidore de Séville (*Origines* ou *Etymologiae*), Donat et surtout Priscien, *Institutiones Grammaticae*. Voir pour le détail notre édition des *Leys*.

2. *Leys*, éd. G. A., III, 360 ; il y a d'ailleurs d'autres déclarations de ce genre.

3. Cf. J. Anglade, *Les Origines du Gai Savoir*. 2e éd. Paris, 1920.

Un résumé en vers des *Leys d'Amors* fut fait par Guilhem Molinier sous le nom de *Flors del Gay Saber*[1]. C'est un poème de plus de 7000 vers de huit syllabes, qui nous a été conservé dans un manuscrit d'origine catalane ; les formes sont catalanisées en partie.

Les *Leys* étant un ouvrage trop volumineux, un des premiers poètes de l'École de Toulouse, Joan de Castelnou, en fit un résumé ou *Compendi*[2].

A ce *Compendi* se rattache la *Poétique* catalane de Berenguier de Noya, intitulée *Mirall de trobar*[3].

Les *Leys d'Amors* exercèrent en Catalogne (et par là jusqu'en jusqu'en Castille), pendant le XIVe, le XVe et même le XVIe siècles, une influence considérable[4]. Deux gros ouvrages catalans se rattachent à elles, quoique indirectement : le *Diccionari* de Jacme March[5] et la vaste compilation de Luis Aversó, intitulée *Torcimany* (truchement), qui comprend un traité et un dictionnaire. Jacme March et Luis Aversó sont du XIVe siècle; au XVIe, Francesch

1. Le ms. se trouve à Barcelone, *Biblioteca de Catalunya*, n° 239. Nous en avons publié un extrait, comprenant le début, dans le *Recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, Toulouse, 1918, avec tirage à part et un autre extrait dans la *Romania*, XLV, 161-178. Le ms. en papier paraît être de la fin du XIVe siècle.

2. Encore inédit, sauf les rubriques publiées par P. MEYER, *Romania*, VI (1877), 342-343. Le principal ms. est à la Bibliothèque de l'Université de Barcelone.

3. Publiée par N. LLABRÈS, *Poéticas catalanas d'En Berenguier de Noya y Francesch de Oleza*. Palma [Santander], 1909.

4. Il en existe une rédaction catalanisée à Barcelone (*Arch. de la Couronne d'Aragon*) et la seule rédaction en vers qui nous reste, catalanisée aussi, nous a été conservée dans un manuscrit de Barcelone. Cf. sur tout cela notre *Bibliographie des Leys d'Amors*, dans le volume intitulé : *A propos des troubadours toulousains*, Toulouse, 1917.

5. Inédit ; le ms. est à Barcelone, *Bibl. de Catalunya*, n° 239. On remarquera que l'Académie toulousaine avait manqué à un de ses devoirs en ne faisant pas le *Dictionnaire* de la langue méridionale.

de Oleza, de Majorque, composait encore un *Art poétique* [1] qui se rattache aux *Leys*. Les doctrines de la *Gaie Science* ou *Gai Savoir* ont aussi exercé une certaine influence sur la littérature espagnole ; le marquis de Santillane les connaissait par son maître Enrique de Villena [2].

En dehors des *Leys* et de leurs imitations, on peut citer les ouvrages didactiques suivants : un *Dictionnaire provençal-latin*, ayant pour titre : *Floretus habundans in multis vocabulis et pulcris* [3].

Un très court glossaire provençal-italien se trouve à la fin d'un des manuscrits qui contiennent les *Razos de trobar* de Raimon Vidal et le *Donat proensal* [4].

Il parait avoir existé un glossaire provençal-latin remontant au XIIIe siècle ; il a servi à Du Cange [5].

D'autre part, un manuscrit [6] du *Liber derivationum*, de Ugucio de Pise (mort vers 1212), contient des gloses en langue d'Oc qui paraissent être du XIIIe siècle et avoir été écrites à Sarlat (Dordo-

1. Publié par B. SCHAEDEL, in *Mélanges Chabaneau*, p. 711 et par N. LLABRÈS. Cf. p. 242, n. 3.

2. Cf. le marquis de Santillane dans son *Proemio* : *la poesia que en nuestro vulgar Gaya Sciença llamamos*. Cf. TALLGREN, *La Gaya de consonantes de Pedro Guillén de Segovia*. Helsingfors, 1907.

3. Il en existe deux mss. du XVe siècle : Bibl. Nat., *lat.*, 7657 et 7685 (le premier plus ancien, d'après Bartsch) ; cf. CHABANEAU, *Hist. Gén. Lang.*, X, p. 406. CHABANEAU signale (*ibid.*, n. 2) que TORRES-AMAT mentionne (*Diccionario*, p. 701) un manuscrit « provenzale-latino, ms. in-fol. Bibl. de l'Escorial ». Le *Floretus* a été publié presque complètement par A. BLANC, *Rev. lang. rom.*, XXXV, 29-87.

4. Publié par E. STENGEL, *Die beiden ältesten prov. Grammatiken* (Marbourg, 1878), p. 88-91.

5. A. THOMAS, *Romania*, XXXIV (1905), 179. Le ms. se trouvait au monastère des Bénédictins de Saint-André, Gard.

6. Bibl. Nat., *lat.*, 7622. Les gloses ont été publiées et commentées par A. THOMAS, *Romania*, XXXIV (1905), 179 sq.

gne). Le même manuscrit contient d'ailleurs d'autres gloses marginales en langue d'Oc écrites au XIVe et au XVe siècles.

Francesco Redi (1626-1698) mentionne dans les notes de son livre *Baccó in Toscana* un glossaire provençal-latin dont il donne deux extraits [1].

Enfin un inventaire dressé à Arles en 1468 mentionne « un livre en provençal du *Petit Art*, en parchemin », qui pourrait être une traduction de l'*Ars Minor* du grammairien Donat, ou une grammaire provençale faite sur ce modèle, à moins, comme l'ajoute Chabaneau, que ce fût simplement un manuscrit de l'*Ars brevis* de Raimon Lulle [2].

Au XVIe siècle, un certain Onorato Drago a composé un glossaire provençal-italien et un anonyme a rédigé un petit traité de phonétique provençale [3].

Calendrier. — Un calendrier roman se trouve dans un manuscrit de Paris, Bibl. Nat., *f. fr.*, 1745 [4]; il donne le nom des saints et des saintes et est précédé et suivi de petits traités se rattachant, plus ou moins directement, aux questions de jours, de saisons, de fêtes [5], à l'art de prévoir le temps, etc. Sur un autre *Calendrier* et un *Comput*, qui se trouvent dans un manuscrit à miniatures du XIIIe siècle, cf. *supra*. p. 203.

Ouvrages de Médecine, recettes médicales. Art vétérinaire. — Les ouvrages de médecine

1. Chabaneau, *Mss. perdus*, p. 24.
2. *Mss. perdus*, p. 62, et *Hist. Gén. Lang.*, X, 406.
3. Notice et extraits par Pio Rajna, *Giorn. fil. rom.*, III, 342-502. Autre texte du glossaire publié (extrait) par A. Jeanroy, *Rev. lang. rom.*, XXXVII (1893-1894), 319-322.
4. Imprimé dans Suchier, *Denkmäler*, p. 107, et, en partie, dans Bartsch, *Denkm.*, 315, 316.
5. Ainsi le petit traité de la saignée, dont il sera question plus loin.

sont écrits ordinairement au moyen âge en latin. Les ouvrages écrits directement en langue vulgaire ne sont cependant pas rares. La plupart de ceux qui ont été écrits dans le Midi se rattachent à l'enseignement de l'école de Montpellier. On possède, dans un manuscrit du XIV[e] siècle, une traduction de la *Chirurgie d'Albucassis*[1].

Un important manuscrit[2] de traités médicaux renferme les ouvrages suivants : une traduction de la *Chirurgie de Roger de Parme* (cf. *supra*, p. 187) ; un *Traité de Chirurgie* de Stephanus Aldebaldi. appelé aussi Alebrand ou Aldebrand[3] (de Florence ou de Sienne) ; d'après Bartsch[4], l'auteur a utilisé les ouvrages de ses prédécesseurs, comme Roger de Parme, et d'autres auteurs moins connus. Sa langue est fortement mêlée d'éléments français.

Parmi les autres traités médicaux contenus dans le manuscrit de Bâle dont nous avons parlé plus haut[5], citons encore : un *Traité d'oculistique* de Ben-

1. Le ms. est à Montpellier, Bibl. de l'Université. Des extraits ont été publiés par CH. DE TOURTOULON, *La Chirurgie d'Albucassis traduite en dialecte toulousain du XIV[e] siècle*, *Rev. lang. rom.*, I, 3-17 ; 301-307. Abul Kassem Khalaf était un médecin arabe, mort à Cordoue en 1106 ou 1107.

2. Ms. D. II. 11 de la Bibliothèque de l'Université de Bâle.

3. On ne connait pas autre chose de cet auteur ; d'après G. PARIS (*Litt. fr. au moyen âge*, 3[e] éd., § 102), le traité, qui a pour titre *Régime du corps*, aurait été écrit primitivement en français ; Chabaneau croit que la rédaction provençale est une traduction du latin, comme l'indique la forme latine du nom de l'auteur (*Hist. Gén. Lang.*, X, 405) ; l'ouvrage est dédié à un *magistro Guidoni*, qui pourrait être, comme l'a conjecturé CHABANEAU, Gui de Chauliac, mort en 1363, un des plus célèbres médecins de l'École de Montpellier. BARTSCH croit qu'une traduction française de Gui de Chauliac a été écrite dans le Midi, car elle contient des formes méridionales, comme *mege* = médecin. Cf. maintenant l'édition du *Régime du corps* d'Aldebrandin de Sienne, par LANDOUZY et PÉPIN, Paris, 1911.

4. *Gr.*, p. 93.

5. C'est le ms. D. II. 11 de la Bibliothèque de l'Université de Bâle.

vengut de Salern ou Bienvenu de Jérusalem [1] : c'est la traduction d'un texte latin ; un *Traité d'Anatomie*, d'après Galien ; un court *Traité sur l'urine*, avec des recettes médicales [2]. On possède des recettes médicales en latin et en langue d'Oc, tirées en grande partie de l'*Antidotarium Nicolai* et du *Circa instans* de Platearius. (Ms. à Cambridge, Trinity College, R. 14-30 ; extraits par P. Meyer, *Romania*, 1903, p. 268-299). Un petit traité de la *Saignée* nous a été conservé par deux manuscrits [3]. Un opuscule latin sur les *Vertus de l'eau-de-vie* a été traduit en langue d'Oc [4].

Des *Aphorismes de médecine* nous ont été également conservés [5].

A la fin du XIII[e] siècle, Henri de Mondeville, médecin normand, chirurgien de Philippe le Bel et de

1. Médecin de l'École de Salerne, au XII[e] siècle ; il était d'origine juive, mais sans doute converti. Le texte en langue d'Oc a été publié par H. Teulié, dans l'ouvrage suivant : *Le Compendil pour la douleur et maladie des yeux*, par le D[r] Pansier et Ch. Laborde. Paris, 1901 (p. 101-119).

2. Autres recettes médicales : Bibl. de Nîmes, fragment publié dans la *Romania*, XII, 100 (ms. du XIV[e] siècle ; un feuillet) ; autre fragment publié par P. Meyer, *Jahrbuch für rom. und engl. Lit.*, IV, 80-81. Raynouard, *Lex. Rom.*, V, 602, cite des recettes contenues dans le ms. n° 7102 de la Bibl. Nationale. Cf. encore P. Meyer, *Romania*, XXXII, 268, 472.

3. L'un a été publié par C. Sachs, *Le Trésor de Peire Corbiac*, p. 52 ; l'autre par H. Suchier, *Denkm.*, p. 108 (une page seulement).

4. Bartsch, *Denkm.*, 314 (incomplet ; quelques folios sont inédits).

5. Une traduction des *Aphorismes d'Hippocrate et de Galien*, conservée à la Bibliothèque municipale de Bordeaux, ms. 568, désignée comme provençale par Mistral (*Trésor*, au mot *Afourisme*), est indiquée comme catalane par le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque.

Le ms. des *Aphorismes* de médecine se trouve à la Bibliothèque Nationale de Florence, *Palat.* 586 (XIV[e]-XV[e] siècles). C'est le même ms. qui contient les *Dits des philosophes* et un *Herbier provençal* colorié.

Louis X, professeur de médecine à Montpellier et à Paris (mort après 1320), a écrit une *Chirurgie* qui contient un résumé de son enseignement ; cet ouvrage, écrit en latin, mais traduit en français du vivant de l'auteur (en 1314), a été aussi traduit en langue d'Oc [1] : c'est la traduction de l'anatomie abrégée de Mondeville, reproduisant un cours qu'il fit à Montpellier en 1304 ; la langue rappelle d'ailleurs la région de Montpellier [2].

Il existe aussi des traductions en langue vulgaire de traités latins d'art vétérinaire ; l'une est celle de la *Mulomedicina* de Theodorico Borgognoni [3], de l'ordre des Frères Prêcheurs, de Lucques, mort évêque de Cervia en 1298. La traduction ne comprend que vingt-et-un chapitres, sur cent seize [4]. Une traduction du *Liber Marescalciae*, composé pour l'empereur Frédéric II par Jordanus Rufus, existe dans un manuscrit de la Bibliothèque de Fréjus [5].

1. Texte français publié par A. Bos, *La Chirurgie de Henri de Mondeville*... Paris, 1897-1898, 2 vol. (*Soc. anc. Textes français*). Le ms. de la traduction en langue d'Oc fait partie de la collection de lord Ashburnham achetée par le gouvernement italien et se trouve à Florence, Bibl. Laurentienne, ms. Ashburnham, n° 104. Prologue publié par A. Bos, *La Chirurgie de maître* Henri de Mondeville, Paris, 1896, t. I, p. XII (*Soc. anc. textes francais*).

2. A. Thomas, *in* Bos, *loc. laud.*

3. Cf. sur son œuvre et ses manuscrits : Moulé, *Histoire de la médecine vétérinaire*, Paris, 1909.

4. Ms. à Aurillac, Arch. municipales. Publiée par A. Thomas, *Romania*, XL, 353 sq. M. Thomas pense qu'il a dû exister une traduction complète du texte latin, comme il en existe une catalane. Le ms. est des premières années du xive siècle. D'après M. Thomas (*loc. laud.*, p. 356), le ms. 218 de la Bibliothèque de Clermont-Ferrand (xixe s.) serait une copie du manuscrit des Archives municipales d'Aurillac (xive siècle).

5. Cf. P. Meyer, *Romania*, XXIII, 350. Bibl. de Fréjus, ms. n° 2, *L'art du vétérinaire* par Jordan Roux, en provençal (xve s.).

Un manuscrit du XIVe siècle renferme une série de recettes de fauconnerie dues à Pierre de l'Astor [1] ; elles sont écrites en un langage mixte, bolonais et provençal ; mais elles ont été rédigées d'abord dans cette dernière langue. En dehors du poème de Daude de Pradas sur les *Auzels cassadors*, il ne paraît pas être resté de traité de fauconnerie ou de vénerie écrit en langue d'Oc ; il n'en est pas de même en ancien catalan [2], et surtout en ancien français.

Sciences naturelles, mathématiques, arts, etc. — Il existe un *Traité de botanique* [3] en prose provençale, du XIVe siècle [4] ; des *Recettes pour la conservation des vins* [5] ; un *Traité d'algorisme* ou d'arithmétique [6] ; une *Traduction d'un traité d'arpentage* attribué à Arnaut de Villeneuve [7] ; un *Tableau des monnaies*, dans un ms. du XIVe siècle [8].

1. A. Restori, *Rev. lang. rom.*, XXXIX (1896), p. 289. Le ms. est à Bologne, Bibl. de l'Université, n° 717. On ne sait rien sur Peire de l'Astor, qui paraît avoir été d'origine méridionale.

2. Cf. H. Werth, *Altfranz. Jagdlehrbücher*, in *Zeits. rom. Phil.*, XII, XIII.

3. Cf. *Romania*, XII, 341. Pour la langue des produits pharmaceutiques, nous n'avons que des textes récents : cf. Mourret, *Une pharmacie provençale au XVIe siècle. Rev. lang. rom.*, t. XLIII.

4. Un herbier colorié, avec les noms de plantes en langue d'Oc, se trouve dans le ms. *Palat.* 586 (XIVe-XVe s.) de la Bibliothèque Nationale de Florence.

5. Dans le même ms. où se trouve la traduction de la *Mulomedicina* de Borgognoni ; cf. *supra*, p. 247.

6. Composé ou copié à Pamiers ; ms. à la Bibl. Nat., *Nouv. acq.*, n° 4140. Le ms. lat. 7420 A de la même bibliothèque renferme (f° 118) une règle de multiplication.

7. D'après Chabaneau, *Hist. Gén. Lang.*, X, 335, elle est peut-être l'œuvre d'Arnaut del Puey, notaire d'Arles, qui vivait vers 1380-1400, contemporain de Bertrand Boysset. La traduction est en prose, mais elle est précédée d'une longue introduction en vers, donnée, elle aussi, comme étant un ouvrage d'Arnaut de Villeneuve. Il en existe deux mss., l'un à Carpentras, l'autre à Aix.

8. Arsenal, espagnol, n° 10. Cf. le ms. de la Bibl. Nat., *Nouv.*

Un ms. du XV[e] siècle (Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.* 4141) contient un court traité d'alchimie [1].

Il ne nous reste que des fragments (le prologue et 22 chapitres) de la traduction du *Lapidaire* de Marbode [2], évêque de Rennes au début du XII[e] siècle.

Les *Bestiaires* n'ont pas l'importance qu'ils ont eue dans la littérature française du moyen âge ; un petit *Bestiaire* nous est parvenu [3], ainsi qu'un curieux *Bestiaire moralisé* d'origine vaudoise, dont l'auteur. Jaco, après une longue introduction, décrit les mœurs des animaux en ajoutant des préceptes de morale à l'usage des hommes [4].

Le *Livre de Sidrac* est connu par des traductions en langue d'Oc et en langue d'Oïl. La traduction en langue d'Oc paraît la plus ancienne [5]. Sidrac est un nom biblique, désignant un descendant de Japhet. Ce sage répond à toutes les questions concernant

acq. fr., 4139 : « Registre d'un monnayeur ou d'un changeur du Midi de la France » ; évaluation et cours des monnaies en 1399, et de 1417 à 1441 (provençal).

1. Voici le début du ms. : « Incipit Rosarius Alkymicus Montispessulani. *Lo primer regimen de la nostra peyra es dissolvre la en argen vieu* ». Le texte en langue vulgaire occupe les folios 4 à 28. Le ms. est du XV[e] siècle ; inédit.

2. L'ouvrage de Marbode, écrit en vers latins, a été traduit plusieurs fois en vers français, au XIII[e] et au XIV[e] siècles ; les fragments en langue d'Oc ont été publiés par P. MEYER, *Jahrbuch für engl. und rom. Lit.*, IV, 78-84.

3. Publié par BARTSCH, *Prov. Lesebuch*, p. 162 ; fragment dans la *Chrestomathie* de BARTSCH et dans celle d'APPEL (XIV[e] siècle ?).

4. Publié par ALFONS MAYER, *Der waldensische Physiologus* (*Rom. Forschungen*, V, 392-418). L'éditeur émet l'hypothèse que l'auteur est peut-etre Jacques de Vitry, patriarche de Jérusalem, archevêque de Frascati (mort en 1244).

5. G. PARIS, *Litt. fr. au moyen âge*, 3[e] éd., § 101, émet dubitativement l'opinion que cette traduction a été écrite à Lyon, en 1243. Le ms. est à Paris, Bibl. Nat., *fr.* 1158. Un fragment a été publié par BARTSCH, *Chrest. prov.*, 6[e] éd., c. 333-338. Voici le début de ce fragment : *Lo rey demanda : « que val mai a beure, lo vis o lh'aigua ? » Sydrac respon* : « *Lo vis es una pressioza causa e digna, e es a salut del cors e de l'arma... quar vis es bos per las savias gens que lo bevo atrempadamen et a razo* », etc.

les sciences, usages, mœurs, etc, que lui adresse un roi. Les traits concernant les mœurs et le folklore ne manquent pas dans cet ouvrage et lui donnent un intérêt spécial.

Un ouvrage qui eut au moyen âge — et jusque dans les temps modernes — une grande vogue est celui qui est connu sous le nom de l'*Enfant Sage* ; il consiste en une série de demandes et de réponses, d'un caractère moral et religieux. Il en existe deux rédactions en langue d'Oc [1] ; il s'agit d'un dialogue entre l'empereur Hadrien et le philosophe grec Epictète, ne portant pas d'ailleurs comme l'a dit Bartsch, sur les sciences naturelles, mais sur la religion, la morale, etc.

L'*Elucidari de las proprietats de totas res naturals* est une traduction faite pour Gaston II, comte de Foix (1315-1343), de l'ouvrage de Barthélémy de Glanville [2], intitulé *Opus de proprietatibus rerum*. C'est une encyclopédie des sciences naturelles du temps, précédée d'un prologue en vers intitulé *Palais de Savieza*. Le manuscrit [3] est orné de belles miniatures représentant des animaux et des oiseaux. Disposé en 20 livres [4], l'ouvrage traite

1. La plus courte a été publiée par BARTSCH, *Denkmäler*, p. 306 ; une autre plus développée par R. ZENKER, *Mélanges Chabaneau*, 919 : cf. sur la légende, ses formes, ses rédactions : W. SUCHIER, *L'Enfant Sage*, Dresde, 1910 (*Gesellschaft rom. Literatur*). Le plus ancien manuscrit est de la fin du XIII[e] siècle,

2. Barthélémy l'Anglois (Anglicus) surnommé de Glanville. Suivant C. APPEL, *Zeits. rom. Phil.*, XIII (1889), 226, la traduction aurait été écrite vers 1350, et le *donzel* auquel il est fait allusion dans le prologue serait Gaston III Phébus (1343-1391).

3. Bibl. Sainte Geneviève, n° 1523 — 5/4 ; S[f] 4, d'après Appel.

4. Et non en 24, comme le dit BARTSCH, *Grundriss*, p. 91. Fragments dans la *Chrestomathie* de Bartsch ; autres fragments importants et étude linguistique : C. APPEL, *Zeits. rom. Phil.*, XIII (1889), p. 225-252. Quelques passages concernant la zoologie ont été publiés par KRESSNER, *Archiv Stud. n. Sprachen*, LV, 289 sq.

la théologie, les mathématiques, la philosophie, la physiologie, l'astronomie, la zoologie, la géographie, la musique (superficiellement d'ailleurs), etc.

Un petit traité sur l'art de la miniature a été composé au XIVe siècle[1].

Dans un manuscrit de l'*Image du Monde*, de Gautier de Metz (XIIIe s.), se trouve intercalé un passage en prose provençale sur les vents, traduit d'Isidore de Séville (*Etymologiae*, XIII, 11)[2].

Ouvrages concernant le droit. — Une rédaction provençale abrégée du *Code de Justinien* nous a été conservée dans plusieurs manuscrits[3]; d'après J. Tardif, c'est une traduction presque littérale d'un original latin[4]; mais le contraire est plus vraisemblable[5]; le *Codi* aurait été composé en Provence, peut-être dans la vallée d'Arles (entre 1134 et 1149), au XIIe siècle[6]. Nous en avons une traduction latine faite au XIIe siècle par un jurisconsulte Richard de Pise[7]. Le *Codi* est un ouvrage important parce qu'il est un des plus anciens textes

1. Le ms. est à Bologne et a été signalé, d'après mademoiselle A. Volta, par A. Restori, *Rev. lang. rom.*, XLV (1902), p. 347.

2. Publié par P. Meyer, *Bull. Soc. Anc. textes français*, 35e année (1909), p. 52.

3. Paris, Bibl. Nat., *Nouv. acq. fr.*, n° 4138 (anc. Regius, 8164, 2); cf. encore : mss. fr. 1932, *Nouv. acq. fr.*, 4504 ; Bibl. Univ. Sorbonne, 335 ; fragment dans le ms. Bibl. Nat. *fr.* 2426. Un extrait publié dans Bartsch, *Chrest. Prov.* (premières éditions, avant la 6e.)

4. Cf. J. Tardif. *La version prov. de la Somme du Code de Justinien*, Ann. du Midi, VIII, 470. Le ms. latin est à la cathédrale de Tortosa, ms. n° 129.

5. H. Suchier, *Fünf neue Handschriften des prov. Rechtsbuchs* Lo Codi, Halle, 1899.

6. R. Caillemer, in *Annales du Midi*, 1906, p. 494-507.

7. Cf. Fitting et Suchier, *Lo Codi, eine* Summa Codicis *in prov. Sprache aus der Mitte des XII. Jahrhunderts*. I Theil, Halle, 1906.

en prose composés dans une langue romane et parce que l'un des manuscrits qui le contient, et qui est de la fin du XII[e] siècle, est le plus ancien manuscrit en langue d'Oc [1]. « C'est un exposé systématique du droit romain, fait dans le plan du Code, ou plus exactement des neuf premiers livres du Code. » Il aurait été composé en 1149, « sous l'inspiration et dans l'entourage de la maison des Baux », qui avait des prétentions au comté de Provence [2].

Il existe un traité de droit inédit du XIV[e] siècle [3] et Chabaneau a relevé, dans un ouvrage du jurisconsulte Dominicy (XVII[e] s.), la mention d'une traduction en langue d'Oc du *Code Théodosien*, qui se trouvait, au XVII[e] siècle, à l'abbaye de Moissac [4].

Les anciens *Fors du Béarn* [5] sont contenus dans plusieurs manuscrits (quatre complets) du XV[e] siècle. La plupart des textes ne sont pas datés. C'est surtout le droit du XIV[e] siècle qui y est exposé. Certaines parties de ces *fors* remontent d'ailleurs très haut, jusqu'en 1188. L'influence du droit romain y est sensible partout ; il s'introduit en Béarn, principalement au XIII[e] siècle, et par l'intermédiaire du

1. P. MEYER d'après H. SUCHIER ; *Romania*, XXVIII (1899), 650. Les cinq nouveaux mss. décrits par H. SUCHIER sont : le ms. Bibl. Nat., *fr.* 2426 (fragment), deux manuscrits castillans et deux manuscrits de la traduction latine de Richard de Pise.

2. CAILLEMER, *Annales du Midi*, 1906, p. 499.

3. Ms. à Florence, ex-Libri 101 ; cf. A. RESTORI, *Lett. prov.*, p. 135.

4. DOMINICY, *De praerogativa allodiorum*, Paris, 1645, p. 184 ; d'après CHABANEAU, *Mss. perdus*, p. 9.

5. Les premiers qui ont donné une édition assez complète des anciens *fors* sont : MAZURE et HATOULET, *Fors du Béarn*, Paris, 1841-1843. On trouvera une excellente étude sur les *Fors*, avec bibliographie développée du sujet, dans : P. ROGÉ, *Les anciens Fors de Béarn*. Toulouse, 1907 (thèse de droit).

Codi, qui fut un vrai manuel populaire de droit romain. Les anciens *fors* du Béarn sont quelquefois appelés *Vieux fors*, pour les distinguer des *fors et costumas* récents (rédaction de 1551).

ADDITIONS

Page 170. Jean de Nostredame fait allusion à une « Oraison des dernières paroles que Jésus dicta en la Croix » et en cite un vers. Cf. *Vies*, éd. Chabaneau-Anglade, p. 201, s. v. *sypadas*.

Page 172. *Vie de Sainte Marie-Madeleine*. Autre texte dans le ms. Ashburnham 105 de la Bibl. Laurentienne, à Florence; notice et extraits par P. Meyer, *Romania*, XIV (1885), p. 524.

Page 173. Autre paraphrase du *Credo* en vers dans le ms. Ashburnham 105 de la Bibl. Laurentienne, à Florence. Extraits publiés par P. Meyer, *Romania*, XIV (1885), p. 535. Une paraphrase en vers de l'*Ave Maria*, tirée du même ms., a été publiée par P. Meyer, *ibid.*, p. 492.

Page 209. *Les neuf filles du diable*. « Espèce de légende satirico-morale, traduite ou imitée du latin. » Chabaneau, *Biogr. des Troub.*, 197ᵃ. Renvoie à P. Meyer, *Documents manuscrits conservés dans les bibliothèques de la Grande-Bretagne*, Paris, 1871, p. 64. La légende a été publiée par P. Meyer, *Romania*, XXIX, 58.

Page 215. Un *Sermon sur la Passion* se trouve dans un des manuscrits Libri (Ashburnham 105) de la Bibl. Laurentienne, à Florence; notice et extraits par P. Meyer, *Romania*, XIV (1885), p. 531.

Page 216, n. 7. Lire : Ashburnham nº 42, ex-Libri nº 115.

Page 242. Nous venons de mettre sous presse les *Flors del Gai Saber*; l'ouvrage paraîtra dans la *Revue des langues romanes*.

INDEX

Les noms d'ouvrages sont en italiques.

Les astérisques devant un chiffre indiquent la page où il est plus spécialement question de l'auteur objet du renvoi.

A

B

C

D

F

G

H

I

J

M

N

O

P

S

T

W

Z

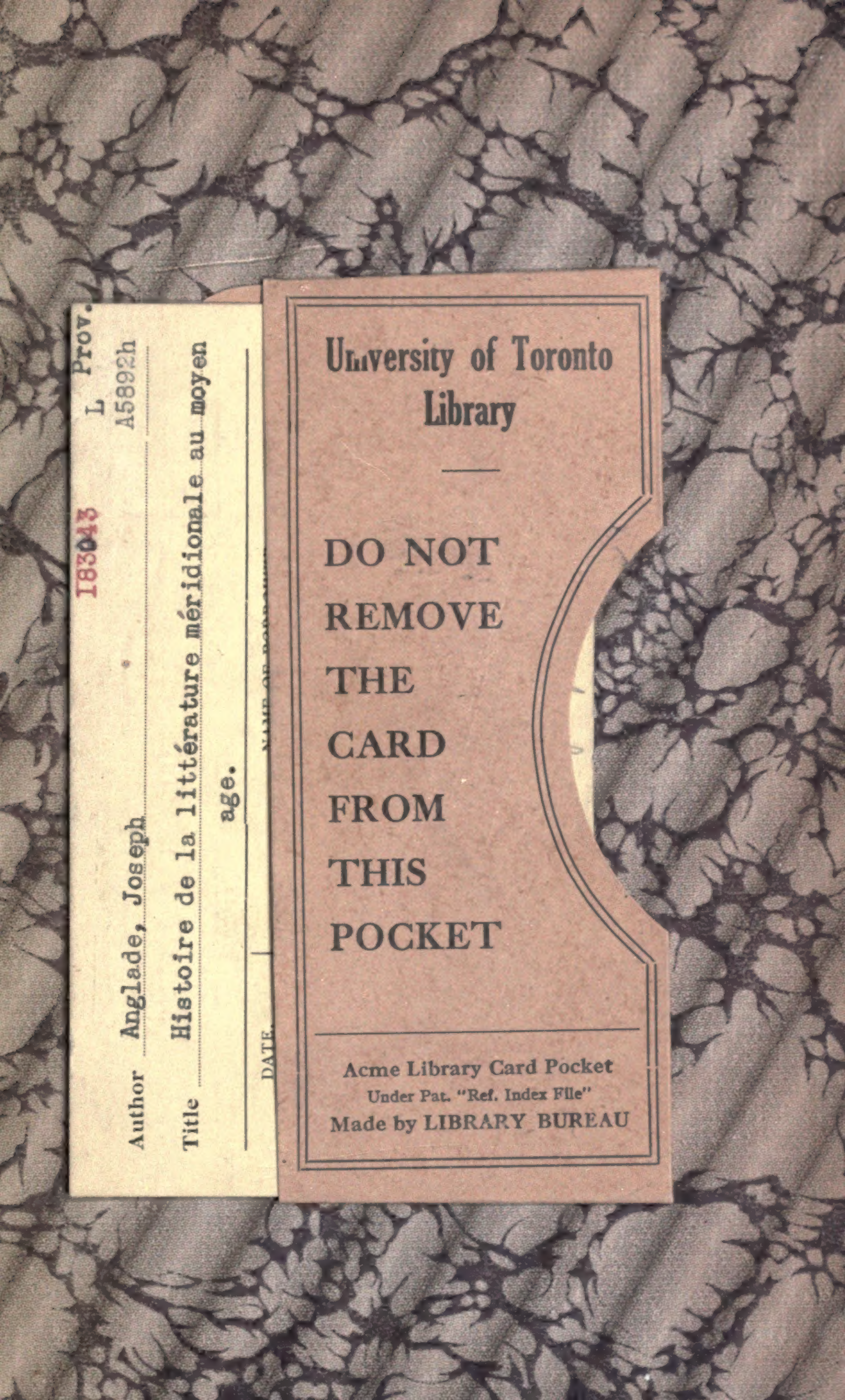
TABLE DES MATIÈRES

TROISIÈME PARTIE

PROSE

Imprimerie Générale de Châtillon-sur-Seine. — Euvrard-Pichat.




University of Toronto
Library
DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET
Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File"
Made by LIBRARY BUREAU
L Prov.
A5892h
183043
Author Anglade, Joseph
Title Histoire de la littérature méridionale au moyen
age.
DATE.

